

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15812 – 7 F - MARDI 28 NOVEMBRE 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Juppé lance un plan d'aide aux PME alors que la situation sociale se durcit

Le développement des grandes surfaces sera plus étroitement contrôlé

LES DERNIERS arbitrages sur le plan que le gouvernement prépare depuis plusieurs semaines en faveur des petites et moyennes entreprises ont été rendus, lundi 27 novembre *dans la matinée, par Alain Juppé*, qui devait présenter lui-même ces mesures, dans l'après-midi, à Bordeaux.

Il s'agit de simplifier les procédures administratives pour les petites entreprises et d'instituer en leur faveur des dérogations aux règles sociales et fiscales. Le plan concerne aussi la concurrence que les grands groupes de distribution font au petit commerce et la pression qu'ils exercent sur les petits producteurs. L'ouverture de nouveaux magasins à grande surface, gelée depuis 1993, sera soumise à un contrôle renforcé.



Ces mesures destinées aux petits patrons sont annoncées alors que la situation sociale reste tendue du fait de la décision des syndicats de la SNCF de continuer leur grève contre la réforme des retraites et contre le projet de contrat de plan avec l'Etat. Lundi matin, le trafic était très perturbé sur les grandes lignes et quasi nul sur le réseau banlieue. En outre, à la RATP, moins de 40 % des autobus circulaient sur le réseau de Paris et de la banlieue. L'ensemble du trafic – bus et métro – devrait être perturbé mardi, jour d'une grève interprofessionnelle contre le plan Juppé pour la Sécurité sociale, à l'appel de FO, de la CGT et de la FSU. A EDF-GDF, les syndicats appellent à la grève jeudi 30 novembre, alors que l'Assemmblée nationale débattra de l'ouverture des services publics de l'énergie à la concurrence.

Pour sa part, le monde universitaire reste mobilisé. De nouvelles manifestations doivent avoir lieu jeudi 30. Les présidents d'université s'apprêteraient, pour la première fois, à faire front commun avec les syndicats d'étudiants et d'enseignants.

Lire pages 6, 8, 10 et 17

L'Europe et les Etats du sud de la Méditerranée à la recherche d'un partenariat

RÉUNIS à Barcelone, les 27 et 28 novembre, les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres de l'Union européenne et leurs onze homologues des Etats du sud de la Méditerranée, *auxquels se sont joints* Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, et le représentant de la Mauritanie, vont tenter de redéfinir, pour les dix ans à venir, l'ensemble de leurs relations politiques *et économiques, dans le* cadre de ce qu'il est convenu d'appeler un *« partenariat global »*. Vaste ambition qui ne manque pas de créer des malentendus entre futurs associés dans la mesure où ils ne partagent pas les mêmes intérêts, les nations du Proche-Orient et du Maghreb se montrant beaucoup plus intéressées par l'aide économique que peuvent leur procurer leurs voisins du nord que par les contraintes démocratiques que ces derniers voudraient leur imposer. Reste que l'absence d'une paix globale entre Israël et les nations arabes limite encore pour le *moment* les ambitions de la « déclaration de Barcelone ».

Lire page 2

Un nouveau président pour EDF

EDMOND ALPHANDÉRY

LA NOMINATION de l'ancien ministre de l'économie du gouvernement Balladur (1993-1995) à la tête d'EDF devrait être confirmée, mercredi 29 novembre, par le *conseil des ministres*. Edmond Alphandéry remplace Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand à l'Elysée, qui, à la demande du gouvernement, a démissionné samedi de la présidence de la *première entreprise* publique française. Le conseil d'administration d'EDF devait porter M. Alphandéry à sa présidence lundi 27 novembre. Celui-ci aura pour objectif de ramener la sérénité dans la hiérarchie et de redéfinir les axes de développement d'une entreprise qui fêtera son cinquantième anniversaire l'an prochain. Cet universitaire de cinquante-deux ans, proche de Raymond Barre, a annoncé sa démission de la présidence du conseil général de Maine-et-Loire, qu'il occupe depuis septembre 1994.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1128 - 7,00 F

« Flagellation de feu » contre un ministre israélien

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après Itzhak Rabin, Amnon Rubinstein ? Moins d'un mois après l'assassinat du premier *ministre par un forcené religieux du « Grand* Israël », plusieurs rabbins d'extrême droite, rapportent des journalistes israéliens, se sont réunis dimanche 26 novembre, en un lieu secret à Jérusalem, pour prononcer une *poulsa denora*, une *« flagellation de feu »* en araméen littéral, c'est-à-dire une malédiction mortelle à l'encontre du ministre de l'éducation et de la culture.

Issue de la tradition cabalistique juive, cette antique « prière », qui s'apparente à un véritable appel au meurtre, avait été lue sept fois de suite, et à haute voix, devant la résidence officielle de M. Rabin par un groupe de dix rabbins cabalistes revêtus, comme il se doit, du châle de prière. C'était un peu plus de trois semaines avant l'assassinat du 4 novembre. Au terme de la cabale, la cible de la *poulsa denora* meurt dans les trente jours qui suivent la prononciation...

Le « crime » d'Amnon Rubinstein ? Le ministre, un ténor de la gauche laïque Meretz, a autorisé, la semaine dernière, la poursuite de fouilles archéologiques sur un site asmonéen, le premier jamais mis au jour en Israël. Les As*monéens, plus connus en Israël sous l'appella*tion de Macchabées, du nom de la famille de prêtres hébreux qui les conduisirent, se révoltèrent, environ deux siècles avant Jésus-Christ, contre l'hellénisation forcée de la région par le régime gréco-syrien d'Antioche IV.

Problème, le site, découvert par hasard à la mi-novembre, contenait vingt-trois petits cercueils de pierre gravés, dont un au moins porte la mention « asmonéen ». Pour éviter les manifestations des « hommes-en-noir », les juifs observants qui crient au sacrilège chaque fois que des ossements humains réputés juifs sont déplacés, les autorités archéologiques ont caché leur découverte pendant quelques jours, avant de remettre au grand rabbinat les ossements trouvés afin qu'ils soient réensevelis dans la religion.

Cela n'a pas suffi. Dimanche, après qu'une centaine d'observants eurent attaqué les archéologues à coups de pierres et incendié une partie de leur matériel, plus de 20 000 « barbus », appelés à manifester par diverses sectes, dont celle des loubavitch, se sont réunis à Mea-Shearim, « leur » quartier à Jérusalem, pour *crier leur colère. Les orateurs, des rabbins, ont* appelé le Très-Haut à *« couper les mains des scélérats »* qui osent *« déranger les restes de nos pères dans leurs tombeaux »*.

Coupable d'un autre « crime », celui d'avoir décidé, après le meurtre d'Itzhak Rabin, la fin des subsides publics pour les écoles religieuses qui prônent l'extrémisme politique, le ministre Rubinstein n'est *« pas inquiet »* des malédictions diverses qui pèsent dorénavant sur lui. Son porte-parole, Yossi Amishav, l'est beaucoup plus. *« Cessons de considérer tout cela comme du folklore »*, invite-t-il. *« Ces gens n'attaquent pas seulement mon ministre, ils s'en prennent régulièrement au sionisme, à la démocratie, à Israël. Je ne comprends pas que la police laisse faire sans réagir. Prononcer des paroles comme celles-là en cette période*, avertit-il, *c'est frotter une allumette près d'un baril de poudre. »*

Patrice Claude

Les pays riches au secours de la protection sociale

UNE NÉGOCIATION est engagée aujourd'hui en Allemagne sur les moyens de freiner les dépenses des hôpitaux : celles-ci, qui ont *augmenté de 15,7 % en moins de* trois ans dans l'ex-RFA et de plus de 50 % dans les Länder de l'Est, ont entraîné un déficit de 5,4 milliards de deutschemarks (environ 18,7 milliards de francs) des caisses d'assurance-maladie. Outre-Atlantique, les Etats-Unis semblent avoir renoncé à généraliser l'assurance-maladie pour préparer au contraire des coupes sévères dans le programme Medicare, qui couvre les dépenses de santé des plus de soixante-cinq ans. La Suède, qui a déjà réduit la prise en charge des soins et des médicaments, s'attaque aux allocations à compter du 1er janvier 1996. Cela sans parler de la France, où une dette de la Sécurité sociale atteignant 230 milliards de francs et la perspective d'un déficit de 53 milliards en 1996 ont contraint le gouvernement à lancer un vaste plan de refinancement et de réorganisation.

L'« Etat-providence », comme on dit, serait-il donc devenu incontrôlable dans les pays industrialisés malgré tous les efforts ? Il n'en est rien. *« Dans la plupart des pays, on ne constate pas de gaspillage excessif au titre des dépenses sociales »*, écrivait au mois d'août l'hebdomadaire britannique *The Economist*, peu suspect de sympathies « collectivistes ». L'examen des chiffres, tels qu'on les trouve dans les études de l'OCDE, lui donne raison. Sur la durée, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, à la différence des Etats-Unis et du Canada, les dépenses sociales publiques sont restées « sous contrôle ».

Depuis le début des années 80, leur part dans le produit intérieur brut – qui permet de mesurer la ponction qu'elles opèrent sur la richesse nationale – a augmenté de moins d'un point en moyenne, après s'être accrue de cinq points au cours des années 70. Seuls quelques pays (Norvège, Finlande, par exemple) ont fait exception. En Allemagne et en Belgique, le pourcentage a même diminué. Dans la plupart des cas, il a un peu progressé, mais pour l'essentiel sur la première moitié des années 80, avant de se stabiliser ensuite, voire de baisser.

Guy Herzlich

Lire la suite page 16

L'Irlande dit « oui » au divorce

Les Irlandais se sont prononcés, vendredi 24 novembre, à une courte majorité, en faveur de la légalisation du divorce. p. 4 et notre éditorial p. 16

Belfast entre guerre et paix

Un peu plus d'un an après la suspension d'une guérilla de vingt-cinq ans et à la veille d'une visite de M. Clinton, l'Irlande du Nord s'interroge sur son avenir. p. 14

Préretraites à mi-temps à France Télécom

En pleines discussions sur la réforme des retraites de certaines catégories sociales « privilégiées », France Télécom proposera, dès l'an prochain, à ses agents âgés d'au moins cinquante-huit ans et totalisant au moins 37,5 annuités d'activité, de travailler à temps partiel pour une rémunération de base de 60% de leur salaire. p. 17

Un entretien avec Paul Garde sur l'ex-Yougoslavie



Spécialiste de l'ex-Yougoslavie, Paul Garde estime, dans un entretien au *Monde*, que l'unité de la Bosnie est menacée par le plan de paix arrêté le 22 novembre à Dayton (Ohio). p. 15 et nos informations p. 4

Les enfants moins friands de jouets

Après les premières années d'école primaire, les enfants préfèrent aux jouets des cadeaux – vêtements, articles de sport, produits vidéo ou informatiques – *mieux adaptés à la place qui est désormais la leur dans la société.* p. 21

La mort de Léon Zitrone

L'homme qui incarna longtemps la télévision française est mort à Paris, samedi 25 novembre, à l'âge de quatre-*vingt-un ans.* p. 29 et notre chronique p. 30

BARCELONE Les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres de l'Union européenne et leurs homologues des onze Etats du sud de la Méditerranée, auxquels se sont joints les représentants de l'Autorité palestinienne et de la Mauritanie, sont réunis, lundi 27 et mardi 28 novembre, à Barcelone, pour jeter les bases d'un *« partenariat global »* pour les dix ans à venir. ● CE PARTENARIAT a l'ambition de couvrir les questions de droits de l'homme et de sécurité, de culture et d'économie. Si, pour les pays du Nord, il s'agit d'un ensemble d'orientations liées les unes aux autres, les pays du Sud se montrent beaucoup plus intéressés par le volet proprement financier de cette coopération. ● LE MAROC, qui entend jouer un rôle de premier plan dans le cadre de ce partenariat, doit au préalable remettre sur pied une économie très mal en point.

Pays européens et méditerranéens tentent de redéfinir leurs relations

Réunis, lundi 27 et mardi 28 novembre, à Barcelone, leurs ministres des affaires étrangères vont s'efforcer, au-delà des promesses d'aides et de prêts, de coordonner l'ensemble de leurs stratégies pour les dix ans à venir

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

La difficulté du projet est à la mesure de son ambition. Mardi 28 novembre, les ministres des affaires étrangères des quinze de l'Union européenne (UE) et leurs homologues de onze pays du sud de la Méditerranée, de l'Autorité palestinienne et de la Mauritanie (associée à la demande de la France) doivent annoncer, à Barcelone, l'acte de naissance d'un *« partenariat global »* euroméditerranéen, censé guider leurs pas au moins dans les dix prochaines années.

Ambitieux, le projet l'est par sa prétention à englober tous les aspects des échanges entre les deux partenaires, puisqu'il concerne les questions politiques et de sécurité, l'économie et les finances, et les domaines social, culturel et humain. Un peu à l'image des trois « corbeilles » de l'acte final d'Helsinki, qui, en 1975, avait lancé la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe.

Comme le dit Hervé de Charette, *« les Méditerranéens ont des choses à se dire »*, ils ont intérêt *« à travailler ensemble, à constituer une communauté d'hommes »*. Mais ce constat tardif n'implique pas que les choses iront de soi. D'abord, parce que s'il existe une coordination entre les pays de l'UE, il n'y en a aucune entre les pays du sud de la Méditerranée. En second lieu, parce qu'on ne convertit pas du jour au lendemain des régimes – du Sud –, dont le libéralisme économique est souvent à ses débuts, qui sont plus ou moins répressifs et intolérants, à la culture politique européenne acquise au libre-échange, aux droits et aux libertés prônées par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'acte final de Barcelone, même s'il est souscrit sur une base volontaire, est en principe un tout, que les partenaires ne pourront pas choisir à la carte : c'est-à-dire que s'ils entendent bénéficier de l'assistance financière de l'UE, dont le montant a été fixé, en juin, à Cannes, à 4,685 milliards d'écus (30 milliards de francs) par le Conseil européen, et de la somme équivalente mise à disposition par la Banque européenne d'investissements, les pays méditerranéens non européens doivent aussi souscrire aux volets politique, culturel, social et humain de la « déclaration de Barcelone ».

« MOUVEMENT DE L'HISTOIRE »

Les nouveaux accords d'association proposés par l'UE – dont les prototypes sont ceux qui ont été conclus avec la Tunisie et Israël –, qui « mettront en musique » la « déclaration de Barcelone », prévoient un tel garde-fou, affirment des sources diplomatiques. Le Parlement européen devrait aussi savoir se montrer intraitable avec les récalcitrants, comme il l'a fait avec la Turquie, à propos de la ratification de l'accord d'union douanière. Aussi n'est-ce pas un hasard si les principales réserves émises lors de la préparation de la déclaration ont essentiellement porté, côté Sud, sur le refus de se voir imposer des valeurs qui ne tiennent pas compte des « particularismes » locaux.

Même s'il a fallu se livrer à des dosages pour satisfaire tout le monde, le texte n'en dispose pas moins que les contractants devront *« développer l'Etat de droit et la démocratie dans leur système politique »*, respecter *« les droits de l'homme et les libertés fondamentales »*, voire favoriser *« une formation adéquate en* [la] *matière »*.

Qui plus est, dans son volet économique, le plus important et le plus séduisant pour les pays du Sud – celui qui a impulsé *« ce mouvement de l'histoire qui,* selon un diplomate, *a fait que tous les partenaires se sont trouvés, à un moment donné, marchant dans le même sens »* –, le partenariat euroméditerranéen pose des conditions qui recouperont forcément celles qui sont requises en matière de respect des droits de l'homme.

La libéralisation des économies exigée par l'instauration, si « progressive » soit-elle, d'une zone de libre-échange n'ira pas sans troubles sociaux plus ou moins graves, que la quasi-majorité des pays du Sud sont habitués à réprimer. C'est pour atténuer les risques d'émeutes qu'un pays comme l'Egypte, déjà sous la pression du Fonds monétaire international, a décidé de mener sa libéralisation à son propre rythme.

TIRAILLEMENTS

C'est sans doute aussi parce qu'elle anticipe les risques de déstabilisation qu'engendrerait une brutale libéralisation de son économie que la Syrie a refusé de souscrire à une date-butoir, proposée pour 2010. Du coup, cette échéance a été convertie en *« date-objectif pour instaurer cette zone qui couvrira l'essentiel des échanges dans le respect des obligations découlant de l'Organisation mondiale du commerce »*. La liberté d'expression n'est pas non plus le fort de la Syrie ni de la Tunisie, pour ne parler que d'eux, et la Turquie n'est pas le parangon du respect de la *« diversité »*, du *« pluralisme »* et de *« la tolérance entre les groupes »*, prônés par le document de Barcelone.

Les Européens, la France en particulier, disent sur tous les tons que ce nouveau partenariat ne vise pas à ouvrir un nouveau forum pour favoriser l'instauration de la paix israélo-arabe. Ces assurances étaient nécessaires, d'une part pour que la Syrie et le Liban – dont les négociations de paix avec Israël n'avancent pas – acceptent de venir, et d'autre part pour rasséréner les Etats-Unis, qui voyaient dans la conférence de Barcelone une initiative concurrente de la leur. Cette précaution était aussi nécessaire pour garantir un minimum de succès à un projet à long terme.

Mais, quoi qu'ils en disent, les futurs partenaires se heurteront ici ou là à l'état d'avancement des pourparlers en cours entre Israël et ses voisins arabes. Comment envisager en effet des projets régionaux aussi longtemps par exemple que la paix n'aura pas été conclue entre Israël, la Syrie et le Liban ? A moins de faire le pari de M. de Charette que *« l'économique peut parfois précéder le politique »*. Ce serait toutefois mal connaître le président syrien, Hafez El Assad, pour qui rien ne peut bouger tant que les conditions de la paix avec l'Etat juif ne sont pas réunies.

C'est déjà sur l'insistance de la Syrie qu'il a fallu inclure dans la déclaration de Barcelone une allusion à *« l'acquisition des territoires par la force »*, qu'il est aussi question d'une paix au Proche-Orient *« basée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies »*. Le problème des armes nucléaires israéliennes a aussi fait l'objet de tiraillements.

Ces difficultés n'ont pas empêché les nouveaux partenaires de signer leur contrat. C'est que les uns et les autres en ont besoin. L'UE parce que la Méditerranée est son arrière-cour et les pays du Sud parce que cette nouvelle approche et les promesses d'aides et de prêts leur offrent la possibilité d'entrer de plain-pied dans le nouvel ordre économique mondial. Les uns et les autres doivent aussi faire face aux mêmes problèmes : chômage, migrations, terrorisme, trafics en tout genre.

Mouna Naïm

Le cas libyen

La Ligue arabe et l'Union du Maghreb arabe (UMA) sont présents à Barcelone en tant qu'invités spéciaux. En sa qualité de membre de l'un et de l'autre groupe, la Libye, exclue du Forum de Barcelone, y sera quand même présente. L'admission de Tripoli au nouveau partenariat euro-méditerranéen ne pourra se faire que lorsque le gouvernement libyen aura satisfait deux requêtes du Conseil de sécurité des Nations unies : livrer les Libyens tenus pour responsables de l'attentat commis, en décembre 1988, contre un Boeing de la Panam au-dessus de Lockerbie en Ecosse (270 morts), et coopérer avec les autorités françaises dans l'enquête sur l'attentat contre un DC 10 d'UTA en septembre 1989 au-dessus du Niger (171 morts).

COMMENTAIRE

QUERELLES DE MOTS

Il y a des mots qui déclenchent des alarmes, des nuances qui fondent toute la valeur politique d'un document. Et s'il est une certitude, c'est qu'Israéliens et Syriens sont des experts en la matière. Les diplomates chargés d'élaborer le texte définitif de la déclaration de la Conférence euroméditerranéenne de Barcelone, en ont fait, dimanche 26 novembre, l'amère expérience.

Dites *« terrorisme »* et vous les retrouvez face à face pour une querelle homérique. Préconisez, comme le prévoit le projet de déclaration, une coopération pour *« prévenir et combattre le terrorisme »* par toute mesure appropriée, et vous mettez les Syriens en émoi, qui refusent que soient assimilés terrorisme et résistance à l'occupation. Insistez, comme le demande Damas, sur *« le respect des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes »* ou à *« l'autodétermination »* et vous suscitez la colère non seulement des Israéliens, mais de nombre de participants à la Conférence qui craignent que soient remises en question les frontières actuelles des Etats du sud de la Méditerranée.

Aussi est-ce avec une patience et une discipline exemplaires que la troïka européenne a fait la navette, dimanche, entre les Quinze de l'Union européenne (UE) et leurs treize vis-à-vis du sud de la Méditerranée pour trouver la formulation qui, calibrée à la voyelle près, pourrait convenir à tous, et qui serait un moyen terme entre les adjectifs « légitime » et « légal » à propos de l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sans parler de l'appellation exacte à donner au comité du suivi de la Conférence de Barcelone.

Au pire, commentait, de guerre lasse, un diplomate occidental, faute de formule-miracle, Israël et la Syrie pourraient émettre des réserves sur l'un ou l'autre paragraphe de la déclaration finale. Quand on pense que l'un des soucis principaux des Quinze de l'UE est de rester à distance maximale du processus de paix au Proche-Orient !

M. Na.

Les déconvenues marocaines d'un libéralisme mal assimilé

RABAT
de notre envoyé spécial

« Le ciel est à la misère », disent les Marocains. Depuis des semaines, les pluies d'automne devraient tomber avec insistance. Mais le ciel est vide. *« Ca fait deux ans qu'il ne pleut pas »*, ajoutent les Marocains. Le pays a le vague à l'âme. *« La sécheresse du siècle »* affecte une population qui, pour moitié, vit de l'agriculture, et fait vaciller l'économie du royaume. Le revenu par habitant va dégringoler de 6 % cette année. Pour un pays qui, l'an dernier, grâce aux caprices du ciel, avait enregistré une croissance *« à l'asiatique »*, le réveil est brutal.

L'agriculture n'est pas la seule en cause. L'argent des travailleurs immigrés se fait plus rare depuis deux ans. Le Maroc ne fait plus recette auprès des touristes étrangers. Au cours du premier semestre, les revenus du tourisme ont chuté de près de 20 %, accentuant une tendance amorcée en 1993. L'interminable conflit avec l'Union européenne (UE) n'a rien arrangé, en privant le pays des dividendes versés par Bruxelles pour les prises des pêcheurs espagnols et portugais dans les eaux marocaines.

Année noire pour l'économie, 1995 le sera par contrecoup pour les finances publiques. Les impôts rentrent moins bien que prévu ; les privatisations déçoivent par leur rythme trop lent. Résultat, le déficit budgétaire se creuse. En hausse continue depuis 1992, il sera proche de 5 % du PIB, cette année, alors même que le pays est déjà lourdement endetté vis-à-vis de l'étranger.

Grossi des rumeurs sur l'état de santé de Hassan II, dont la visite officielle aurait dû se dérouler en France du 22 au 24 novembre, le flot de mauvaises nouvelles est d'autant plus perturbant que le royaume, au sortir de dix ans de « politique d'ajustement » patiemment endurée, pensait avoir assaini son économie et rejoint le peloton des « pays émergents ». La déconvenue est à la hauteur des espoirs. Certes, le royaume – en quasi-faillite au milieu des années 80 – peut se targuer d'avoir remis de l'ordre dans ses affaires. L'inflation a baissé ; l'Etat dispose d'un très copieux matelas de devises ; le poids de la dette comparé au PIB diminue d'année en année ; le cours du dirham, la monnaie nationale, est stabilisé. Et le pays a su attirer des firmes symboles des industries d'avenir : le fabricant de microprocesseurs SGS Thomson, demain le coréen Daewo...

TOURISME EN BAISSE

Comparé aux autres pays arabes, le Maroc a bien tiré son épingle du jeu. Mais de quel prix ce retour à l'orthodoxie a-t-il été payé ? Contraint de se serrer la ceinture depuis des années, l'Etat a relâché son effort d'investissement. Les infrastructures du royaume sont à la traîne. Le fossé entre les grandes agglomérations côtières et les campagnes – délaissées – ne cesse de se creuser. Le sens civique a déserté l'administration. La classe moyenne peine à s'imposer. Et l'enseignement est un échec patent.

C'est vrai dans le primaire, où le Maroc fait figure de mauvais élève, comme dans l'enseignement supérieur. En témoigne l'exaspération de cette armée de « diplômés chômeurs » qui, pour se faire entendre des pouvoirs publics, ont organisé une grève de la faim, il y a quelques semaines, à Rabat. *« L'enseignement ne correspond pas aux besoins du pays. Quant au bilinguisme* [français-arabe], *il est devenu un "nilinguisme" »*, constate Hafida, licenciée de psychologie et sans emploi depuis six ans.

Que valent les points distribués par le FMI si l'on compare le Maroc à ses véritables concurrents, les pays asiatiques ? Année après année, l'industrie textile de l'Inde et du Pakistan grignote des parts de marché au royaume sur le Vieux Continent. Lorsque, d'ici à dix ans, les barrières mises en place à l'ombre de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) pour contrer la concurrence asiatique auront été démantelées, c'est un pan entier de l'industrie marocaine qui risque de disparaître. Idem pour le tourisme. Que la Thaïlande, l'Indonésie, le Vietnam captent les flots de vacanciers européens qui naguère arpentaient Marrakech ou Fès, témoigne des ratés marocains alors que le tourisme mondial explose. *« Le Maroc n'est pas là où il devrait être »*, résume un expert de la Banque mondiale.

Le salut ne viendra pas des grandes entreprises marocaines, trop rares et trop frileuses. A la Bourse de Casablanca, qui s'enorgueillit d'être la deuxième plus importante du continent africain, la dernière introduction de société – hors entreprises privatisées – remonte à l'automne 1993. *« Nos élites ne réalisent pas l'importance d'un marché financier moderne pour faire décoller l'économie d'un pays. On privilégie les mariages consanguins au risque de favoriser le mongolisme »*, observe Aboubakr Jamai, le directeur d'Upline Securities, une jeune société de courtage en Bourse.

LUTTES DE POUVOIR

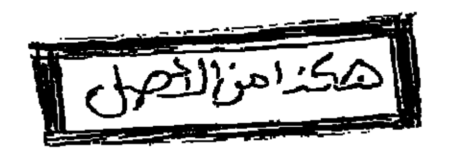
Au-delà des exportations agricoles, les dirigeants marocains savent que le royaume, s'il continue sur sa lancée, ne décollera jamais. Dans un pays où le chômage frappe, estime-t-on, près d'un actif sur cinq et où la solidarité familiale tient lieu de protection sociale, une croissance de 7 % par an, année après année, est un minimum. La toute prochaine entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne, si laborieusement conclu, en novembre, après des années de négociations, et la mise en œuvre des accords de l'OMC ne vont pas faciliter le sursaut. L'ouverture des frontières qu'ils impliquent ne sera pas un cadeau pour une économie marocaine encore bien fragile.

Le gouvernement discrédité et brouillon, l'opposition tenue en laisse, c'est paradoxalement du Palais royal qu'est venue la mise en garde sur la fausse bonne santé du pays, son risque de marginalisation. Première étape d'une opération bien orchestrée, la publication, à l'automne, par *La Vie économique*, d'un Livre blanc rédigé par des ministres – dont celui de l'intérieur, Driss Basri, l'homme fort du régime – qui propose *« une stratégie économique et financière à moyen terme »* pour que le royaume rejoigne le camp des *« pays émergents »*.

Quelques semaines plus tard, des études de la Banque mondiale commandées par le monarque – sur le thème « Comment favoriser la croisance économique et l'emploi » – ont été mises sur la place publique. Ouverture des frontières, ouverture du marché du travail, priorité au secteur privé... Libérales à souhait, les recettes préconisées par la Banque n'ont rien d'original. Mais elles masquent mal la lutte qui oppose, au sein de la classe dirigeante, les tenants d'un Maroc *« moderne »*, obéissant à des règles de transparence admises par tous, aux défenseurs du système actuel, féodal et obscur.

L'isssue reste incertaine. *« Le roi vient de tirer sa dernière cartouche. S'il est responsable des problèmes de la société marocaine, il n'est plus un facteur de blocage. Hassan II est l'un des rares à mesurer l'ampleur du changement à opérer »*, assure un diplomate occidental. Et de conclure : *« Mais est-ce que la patience du peuple se mesure en mois ou en années ? »*

Jean-Pierre Tuquoi



Pékin cherche à intimider Taïwan par de nouvelles manœuvres militaires

A la veille d'élections législatives, la télévision chinoise a diffusé des images d'un débarquement

La télévision chinoise a diffusé, samedi 25 novembre, des images de manœuvres militaires qui visent à intimider Taïwan, à une semaine d'élections législatives et à quatre mois de l'élection présidentielle, dont le favori est l'actuel chef de l'Etat, Lee Teng-hui, « bête noire » de Pékin. C'est la première fois que les médias officiels mettent à ce point l'accent sur la simulation d'une opération de débarquement.

PÉKIN
de notre correspondant

Une certitude commode gagnerait à être réexaminée à la lumière des dernières manœuvres auxquelles vient de se livrer – pour la quatrième fois depuis l'été – l'armée chinoise en vue d'intimider Taïwan : à jouer symboliquement avec le feu, Pékin ne risque pas de franchir, même involontairement, la limite entre gesticulation et opération militaire effective vis-à-vis de l'île « renégate », au moment où Taïpeh en arrive à parfaire sa démocratie, *de facto* autonome du continent.

A la différence des précédents exercices, les toutes récentes manœuvres, rendues publiques samedi 25 novembre avec force images télévisées, ne procédaient pas seulement d'une démonstration à caractère général illustrant les progrès technologiques accomplis par l'armée continentale au cours des dernières années : tirs de missiles incluant des engins de moyenne portée, déploiement de larges unités navales en haute mer, missile, entrée en action de la chasse aérienne – on a pour la première fois vu voler quatre des Su-27 achetés par Pékin à la Russie –, ballet d'hélicoptères d'attaque dont certains de construction française, action coordonnée des troupes aéroportées et des unités navales de débarquement à l'aide d'engins amphibies...

UN SABRE À DEUX TRANCHANTS

Le résumé qui en a été présenté au public, centré sur un débarquement côtier, était plutôt articulé comme un mini-scénario d'invasion, incluant toute la panoplie d'un véritable « jour le plus long » à la chinoise : bombardements au

La manœuvre, faite au nord de la ville de Xiamen (Amoy), sur la côte du Fujian, face à Taïwan, aura *« démontré que les forces chinoises* [continentales] *sont capables de défendre à la fois la souveraineté de l'Etat et son intégrité territoriale, et de préserver l'unité de la mère-patrie »*, précise le communiqué officiel. Pour la première fois, en outre, les unités engagées ont été identifiées comme relevant du commandement non pas d'une « région militaire », terme administratif usuel, mais du *« théâtre d'opérations de Nankin »* (en chinois, *zhanqu*, littéralement « zone de guerre »), expression nettement plus précise sur le registre de la menace.

Taïwan a, dans un premier temps, réagi avec calme à ce simulacre d'apocalypse. Des commentateurs ont fait valoir que Pékin ne semblait pas conscient de manier de la sorte un sabre à deux tranchants qui risque fort de renforcer la détermination de l'électorat – appelé à prendre part, samedi 2 décembre, à des élections législatives – de marquer son identité distincte de la « nation chinoise » telle que la Chine continentale la conçoit. Cette consultation sera suivie, en mars, d'une élection présidentielle « historique » – ce sera la première fois qu'un chef de l'Etat sera élu au suffrage universel au sein d'une communauté chinoise – en prévision de laquelle la Chine s'efforce, vainement jusqu'à maintenant, d'affaiblir le président sortant, Lee Teng-hui, favori des sondages.

On ne peut que constater la concomitance des bruits de bottes à répétition en provenance du continent – face à l'émergence d'une authentique démocratie chinoise, locale mais confiante en sa force – et l'inculpation pour *« subversion »* du dissident Wei Jingsheng. Cette mesure ne peut que renforcer l'opposition du Congrès américain envers Pékin, et embarrasser Bill Clinton. Tout se passe comme si le régime chinois cherchait à faire comprendre qu'il ne cédera à aucune pression, l'idée qu'il se fait de sa survie dépendant de cette détermination. L'avenir immédiat se charge donc de nuages dans le céleste Empire.

Francis Deron

Bruits de bottes et offensive de charme commerciale

Tout en multipliant les provocations militaires à l'encontre de Taïwan, Pékin s'est engagé dans une offensive de charme dans le but de se faire admettre au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dévoilant un plan de réforme à l'issue de sommet du forum Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), réuni, à la mi-novembre, à Osaka, le président Jiang Zemin avait déclaré que les droits de douane seraient réduits de 30 % en moyenne sur 4 000 des 6 000 produits taxés. De 35 % en moyenne, ils devraient être ramenés à 15 % d'ici quelques années.

D'autre part, selon les prévisions gouvernementales, la croissance de l'économie chinoise devrait légèrement se ralentir en 1996 pour atteindre un taux de 9 %. Il s'agirait d'un début d'« atterrissage en douceur », après la surchauffe actuelle : le PNB a crû de 11,8 % en 1994, et de 9,8 % au cours des neuf premiers mois de 1995. – *(AFP, Reuter.)*

Les talibans ont bombardé la population civile de la capitale afghane

Les autorités perdent du terrain autour de Kaboul

TRENTE-NEUF civils, dont treize enfants, ont été tués et plus de cent quarante ont été blessés, dimanche 26 novembre, dans le raid aérien le plus meurtrier lancé contre Kaboul par les talibans (étudiants en religion), qui intensifient leur pression aux portes de la capitale. Trois avions, venus apparemment de Kandahar, bastion de ce mouvement ultra-traditionaliste dans le sud de l'Afghanistan, ont lâché neuf bombes dans des quartiers résidentiels de Kaboul, en milieu de matinée, alors que les rues étaient grouillantes de monde.

Une bombe de 1 000 kg est tombée sur le quartier diplomatique de Wazir Akbar Khan, déserté depuis longtemps par la plupart de ses diplomates, tuant douze personnes et pulvérisant plusieurs maisons. Une autre bombe de 500 kg, munie d'un parachute, a atterri dans un quartier commerçant du centre, tuant sept personnes. Sous les amas de décombres, des voix étouffées de survivants appelant à l'aide étaient audibles alors que des secouristes se hâtaient de creuser au milieu des débris.

Deux bombes à fragmentation ont frappé le bâtiment qui abrite la Cour suprême et une route adjacente, tuant sept personnes, dont trois enfants qui ramassaient du bois en prévision de l'hiver. *« J'attendais le bus quand les bombes ont commencé à tomber. Après, il n'y avait plus que la poussière et les débris partout. Quand j'ai ouvert les yeux, j'ai vu trois enfants dans une mare de sang avec leurs fagots de bois éparpillés autour d'eux. C'est la chose la plus tragique que j'aie jamais vue »*, témoignait Mahmoud, trente-cinq ans, employé de bureau.

« ACTE DE GÉNOCIDE »

Un porte-parole taliban à Peshawar, au Pakistan, a revendiqué, dimanche, la responsabilité de ce raid, tout en précisant que le bombardement ne visait que des objectifs militaires et non civils. Maulvi Ahmed Jan a déclaré que les avions n'avaient pas pris pour cible des quartiers résidentiels, contrairement à ce qu'ont pu constater de nombreux témoins. A Kaboul, un porte-parole du gouvernement a dénoncé le *« cynisme »* des talibans, accusés d'avoir perpétré *« un acte de génocide »* contre des populations civiles. Kaboul a en outre mis en cause, une nouvelle fois, le Pakistan pour son soutien dispensé aux talibans, accusation qu'Islamabad a toujours rejetée.

Ce nouveau bombardement a eu lieu alors que les « étudiants en religion » et leurs supplétifs ont avancé, la semaine dernière, de plus de 20 kilomètres sur le front à l'est de Kaboul, capturant, mercredi, l'importante base militaire de Pul-i-Charki. Les talibans exigent la démission du président Burhanuddin Rabbani et veulent instaurer un régime intégralement islamique. – *(AFP.)*

L'Inde veut contrer l'achat de Mirage 2000 français par le Pakistan

EN RÉPONSE à l'achat – en cours de discussion – par le Pakistan d'appareils de combat Mirage 2000-5 français, l'Inde envisage de se doter d'avions-radars aptes à détecter des raids aériens adverses. Il s'agirait soit d'acquérir cinq avions Awacs (neufs ou d'occasion) auprès d'un pays étranger, soit d'installer sur des cellules existantes des équipements de détection que l'industrie aéronautique indienne produirait elle-même.

Au début de novembre, une mission française de la délégation générale pour l'armement s'est rendue à Islamabad afin de discuter, avec les autorités pakistanaises, *des modalités d'un contrat* qui porte sur l'achat d'une quarantaine de Mirage 2000-5 armés du nouveau missile air-air Mica. Depuis l'embargo mis par les Etats-Unis sur la livraison de F-16, le Pakistan a sélectionné l'avion de combat français, après avoir considéré l'opportunité d'acquérir des Mig 29 russes et des JAS 39 Gripen suédois.

UNE DOUBLE OPTION

Entre les deux pays, les questions de financement ont longtemps été des obstacles à l'ouverture des négociations. Le Pakistan fait partie de ces pays qui sont considérés *« à risques »* par les bailleurs de fonds. Mais, malgré ses difficultés de trésorerie et sa récente dévaluation de la roupie, Islamabad s'évertue à régler ses commandes d'armement selon les échéanciers prévus. Ainsi a-t-il agi, récemment encore, pour ce qui concerne l'acquisition en France de trois sous-marins classiques, de la classe *Agosta*, équipés du dernier-né des missiles français, le SM. 39.

Les quinze premiers stagiaires du chantier pakistanais KSEW viennent d'arriver à l'arsenal de Cherbourg pour y être formés. D'ici à 1999, deux cent quarante Pakistanais passeront par l'arsenal. L'accord prévoit que le premier sous-marin sera construit à Cherbourg. La coque du deuxième bâtiment sera livrée en tronçons montés par le client. Des sections du troisième sous-marin seront assemblées dans des chantiers au Pakistan.

C'est dans ce climat que l'Inde, qui n'a pas apprécié l'ouverture de ces négociations avec Islamabad, a fait savoir qu'elle cherchait à se doter d'avions-radars pour contrer ce qu'elle estime être une menace aérienne du Pakistan. L'Inde a déjà acquis quelque trente-cinq avions Mirage 2000, dans une version moins élaborée que le Mirage 2000-5.

Le projet de New Delhi comprend une double option. Soit l'Inde achète, neufs ou d'occasion, des avions-radars à l'étranger (aux Etats-Unis, en Russie ou en Suède), soit elle monte sur une cellule d'avion existant – il s'agit de l'Iliouchine-76, du Boeing-737, du Fokker 50 ou du Hercules C-130 – un radar et des systèmes de détection conçus, sur place, par un bureau d'études dénommé CABS. Des techniciens indiens travaillent *à ce projet de radar aéroporté* pour lequel le gouvernement entend investir de l'ordre de 300 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs).

Jacques Isnard

L'emprisonnement du demi-frère du roi illustre les dissensions au sein du pouvoir cambodgien

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Norodom Sihanouk a songé à s'envoler pour Pékin après l'arrestation, le 21 novembre, de son demi-frère Norodom Sirivudh, lequel est soupçonné, malgré ses démentis, de complicité dans une tentative d'assassinat de Hun Sen, second premier ministre du gouvernement dirigé par Norodom Ranariddh, l'un des fils du monarque. Après avoir renoncé, pour le moment, à quitter le pays, le monarque a démenti, dans une déclaration publiée vendredi 24 novembre, qu'*« une lutte pour le pouvoir »*, dont son demi-frère serait la victime, oppose le palais au gouvernement.

Remonté sur son trône en septembre 1993, Sihanouk a, depuis plus d'un an, nettement tempéré ses critiques du cabinet. Tout en laissant *parfois s'exprimer son entourage, il a limité* ses propres interventions publiques à la protection des libertés et de l'environnement. En échange, le resserrement progressif des libertés a épargné la royauté et les proches du palais, comme si une cohabitation, malaisée il est vrai, devait prévaloir entre un monarque, qui *« règne mais ne gouverne pas »* selon la Constitution, et son gouvernement. Lors de la restauration de la monarchie, la nomination du prince Sirivudh, esprit indépendant et qui n'est âgé que de quarante-quatre ans, à la tête de la diplomatie du royaume, avait fait l'objet d'un compromis entre le palais, le prince Ranariddh, premier premier ministre et président du Funcinpec dont Sirivudh est toujours le secrétaire général, et le PPC, deuxième partenaire de la coalition gouvernementale. Cet accord a fait long feu puisque le demi-frère du roi a démissionné de ses fonctions, à la fin de 1994, peu après le limogeage du ministre des finances Sam Rainsy.

LES MENACES D'ASSASSINAT D'HUN SEN

Norodom Sirivudh, dont l'immunité parlementaire a été levée, le 21 novembre, à main levée et à l'unanimité des députés présents, n'a *pas pour autant rallié le* Parti de la nation khmère, non reconnu par les autorités, formé le 9 novembre par Sam Rainsy, lequel est franchement dans l'opposition. Mais il est connu pour ne pas ménager ses critiques, à sa manière sarcastique, et son arrestation s'appuierait notamment sur l'enregistrement d'une conversation privée au cours de laquelle il aurait menacé de *« tuer Hun Sen »*.

Sans préjuger des résultats de l'enquête en cours sur son éventuelle part de responsabilité dans un complot contre Hun Sen, il reste que la décision de Sihanouk de demeurer sur place a un peu calmé le jeu. A la demande du roi, son demi-frère, qui a refusé la solution de l'exil, est ainsi incarcéré dans les locaux du ministère de l'intérieur et non dans la tristement célèbre prison T-3 de Phnom Penh où il avait été conduit au départ.

Un représentant de l'ONU a fait valoir que l'enregistrement de conversations privées était interdit par la loi cambodgienne, et les Etats-Unis, entre autres, ont exprimé le vœu que le procès du prince, s'il a lieu, respecte les procédures légales. Quoi qu'il advienne, le dénouement de cette affaire donnera la mesure de l'influence de la Constitution de 1993 dont l'article 1er énonce que *« le Cambodge est un royaume où le roi exerce ses fonctions d'après la Constitution et le principe de la démocratie libérale pluralistique »*.

J.-C. P.

L'opposante birmane Suu Kyi critique le projet de Constitution

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Reportée d'un mois, la cinquième session de la Convention nationale chargée par la junte au pouvoir en Birmanie de rédiger une Constitution, est convoquée, mardi 28 novembre, à Rangoun. Ouverte, le 2 septembre 1994, la précédente session avait connu plusieurs temps morts avant de se clore sans aboutir, le 7 avril 1995, trois mois avant la libération de l'opposante Aung San Suu Kyi. La nouvelle session présente donc d'autant plus d'intérêt que, parmi les quelque 700 délégués à la Convention, dont plus de 500 nommés par la junte, figurent une douzaine de représentants de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), dont Mme Suu Kyi est redevenue secrétaire générale, le 10 octobre – nomination que les autorités ne reconnaissent pas.

Après trois mois d'observation, que Mme Suu Kyi a surtout consacrés à remettre sur pied la LND, les généraux ont continué de faire la sourde oreille aux appels au dialogue de leur ex-prisonnière. Si des « politiques » ont été libérés, deux militants de la LND et un étudiant ont été condamnés, le 22 novembre, à deux ans de détention pour *« obstruction »* sur la voie publique. Ils avaient, apparemment, demandé à la police d'enlever, ce qui a été fait plus tard, des barrières placées autour de la propriété de Mme Suu Kyi, où ses partisans, depuis sa libération, se réunissent le week-end pour l'écouter.

Fin septembre, les commentaires des médias, sous contrôle du pouvoir, ont commencé à se durcir envers Mme Suu Kyi sans la nommer, accusant *« certaines personnes »* d'émettre des critiques qui peuvent *« égarer la jeunesse »*. De son côté, tout en continuant de prêcher la patience, le Prix Nobel de la paix 1991 a, lors d'une conférence de presse, le 22 novembre, pris plus nettement ses distances à l'égard de la Convention en déclarant que ni ses *« procédures »* ni certains *« principes fondamentaux »* du projet de Constitution n'étaient vraiment démocratiques.

« DROIT D'URGENCE »

Ces principes prévoient que l'armée bénéficiera de 25 % des sièges au sein d'une représentation populaire, que la gestion de ses affaires sera autonome et qu'elle disposera d'un *« droit d'urgence »* aux contours encore mal définis. Quant aux minorités ethniques, qui ont presque toutes signé des cessez-le-feu provisoires avec les militaires, elles seront réparties en *« divisions, zones ou secteurs »* en fonction du degré d'autonomie qui leur sera accordé – point crucial qui n'a pas encore été réglé. La Convention avait été convoquée, le 9 janvier 1993, pour remplacer l'Assemblée élue en 1990 au cours d'élections décidées par les militaires et remportées par la LND avec 85 % des suffrages. Cette Assemblée n'a jamais été autorisée à siéger. A l'origine, la Convention comptait 702 délégués, dont 546 nommés par la junte et 156 représentants dix partis, dont un tiers d'élus de 1990. La LND avait été, entre-temps, réorganisée par les militaires et Mme Suu Kyi en avait été expulsée. Mais la poignée de délégués de la LND à la Convention, dont on ignore s'ils participeront aux travaux, seraient des partisans de la célèbre opposante.

Cette session de la Convention constitue donc un test qui pourrait se jouer de manière feutrée, les généraux ne souhaitant pas d'éclats avant la réunion, les 14 et 15 décembre, d'un sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) à laquelle la Birmanie – sans attendre son adhésion – participera pour la première fois, faisant sa rentrée dans le concert régional. De son côté, Mme Suu Kyi doit sans doute calculer que la perspective de ce sommet élargit, au moins provisoirement, sa marge de manœuvre.

Jean-Claude Pomonti

Radovan Karadzic ne peut plus compter que sur le soutien des Serbes de Sarajevo

Les Américains excluent toute renégociation de l'accord de Dayton

Plusieurs responsables américains ont rejeté de façon catégorique, dimanche 26 novembre, la demande de renégociation des dispositions de l'accord de Dayton portant sur Sarajevo, avancée par le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Le président américain Bill Clinton devait plaider, lundi soir, pour l'envoi de 20 000 GI en ex-Yougoslavie, dans un discours télévisé.

SARAJEVO
de notre correspondant

Les séparatistes serbes tentent d'organiser, jour après jour, la contestation de l'accord de Dayton, qu'ils ont accepté. Radovan Karadzic, le « président » de la « République serbe » réclame la révision du chapitre concernant le statut de Sarajevo, capitale « réunifiée » en faveur des Bosniaques dans l'accord de Dayton. Quotidiennement, des *« manifestations spontanées »* sont orchestrées par les autorités serbes, qui ne mobilisent toutefois qu'une infime partie de la population. M. Karadzic, déstabilisé, isolé de la vie diplomatique par Washington et par Belgrade, semble en fait utiliser la question de Sarajevo pour tenter de revenir sur le devant de la scène internationale.

Dimanche 26 novembre, dans un cimetière d'Ilidza, des mères dont les fils ont été tués sur le front ont promis de se suicider collectivement si leur quartier est restitué aux troupes gouvernementales bosniaques. Samedi, entre les immeubles gris du quartier de Gorbavidza, déserté au fil de la guerre, environ cinq cents personnes avaient manifesté. Les enfants brandissaient des pancartes réclamant la reconnaissance d'un *« Sarajevo serbe »*. Un portrait du général Mladic, commandant en chef de l'armée, apparaissait au-dessus des têtes. On a chanté des airs nationalistes et bu de la *slivovica* pour se réchauffer. Des journalistes étrangers avaient, exceptionnellement, été autorisés à circuler dans le secteur, pour ne rien perdre de la mobilisation des Serbes de Sarajevo.

« Sarajevo a toujours été une ville à moitié serbe, à moitié musulmane, a indiqué Radovan Karadzic dans un entretien à la BBC, *nous réclamons soit une renégociation de l'accord concernant la ville, soit un statut spécial et une protection de la communauté internationale pendant les cinq prochaines années au moins. »* Les séparatistes serbes, conscients que ni les Américains ni les Bosniaques ne permettront une modification du plan de paix, insistent désormais sur cette idée d'un protectorat pour les quartiers serbes de Sarajevo. Une police internationale veillerait à la sécurité de la population et surtout à ce qu'aucun policier bosniaque n'y pose le pied. Le gouvernement de Sarajevo n'a pas encore réagi à cette proposition, mais il est peu probable qu'il permette à Pale de poser ainsi des conditions. Les Bosniaques font valoir notamment que près de vingt mille Serbes vivent actuellement du côté assiégé de la capitale, avec Musulmans et Croates, et qu'ils ne réclament pas de troupes étrangères pour garantir leur sécurité.

Les Bosniaques ne sont pas près de céder sur le statut de Sarajevo – leur principal succès diplomatique à Dayton. Radovan Karadzic, promis à la retraite politique par un plan de paix qui prévoit la mise à l'écart des personnes accusées de crimes de guerre, paraît jouer sa dernière carte. Le « commandant suprême » des séparatistes est coupé de Belgrade et même des autorités de Banja Luka, dans le nord du pays, qui ont accepté l'accord de Dayton sans réserve. Ses seuls partisans demeurent donc les trente mille à quarante mille Serbes des quartiers de Sarajevo contrôlés par les soldats de Pale. Des rumeurs – démenties par Pale – font déjà état de plusieurs départs précipités de familles de ces quartiers, mais le mot d'ordre officiel reste la « résistance » et la lutte armée contre le gouvernement bosniaque, voire contre les soldats de l'OTAN si nécessaire.

M. Karadzic, au cours de son interview télévisée, a tenté de s'inviter à la conférence de Paris, prévue pour début décembre. *« Je suis prêt à me rendre à Paris afin de signer l'accord final, une fois que ces obstacles seront résolus et clarifiés »*, a-t-il indiqué. Interrogé sur le risque qu'il courrait de se faire arrêter par la police française, en raison de sa mise en accusation par le Tribunal pénal international (TPI), il a répondu : *« Personne ne peut m'arrêter, car il y aurait beaucoup de soldats occidentaux tués, le peuple serbe me défendrait. »*

Radovan Karadzic a, par ailleurs, vivement critiqué la venue de soldats de l'OTAN sur le territoire de l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine. Depuis trois ans, il a toujours refusé qu'un bataillon de la Forpronu – hormis les troupes russes « amies » des Serbes – s'installe de ce côté de la ligne de front et, quand des groupes d'observateurs désarmés y prenaient position, ils étaient empêchés de circuler, voire pris en otages. *« Personne ne doit se comporter en maître dans mon pays »*, a encore déclaré M. Karadzic, oubliant que, le 30 août, il a donné au président Milosevic le droit de décider de l'avenir de la « République serbe ».

Radovan Karadzic, le fanatique joueur de poker, a misé sa fortune sur la guerre, depuis quatre ans. Aujourd'hui, Slobodan Milosevic emporte la mise nationaliste, après avoir peu à peu écarté ses enfants terribles, en Croatie et en Bosnie. MM. Karadzic et Mladic sont encore présents à la table, mais plus pour longtemps si l'accord de paix est respecté. En soutenant publiquement les quartiers serbes de Sarajevo et en menaçant l'Occident, Radovan Karadzic tente un dernier bluff.

Rémy Ourdan

Une « chance » pour l'Europe...

***« Une nouvelle ère s'ouvre dans les Balkans. C'est une chance qui s'offre à l'Union européenne »*, écrit Edouard Balladur, au lendemain de l'accord de Dayton, qui solde quatre ans de massacres dans l'ex-Yougoslavie et d'impuissance de l'Europe. L'ancien premier ministre se félicite, dans *Le Figaro* du 27 novembre, que ce texte *« consacre l'existence de la Bosnie-Herzégovine sur la scène internationale, tout en prenant en compte la répartition actuelle des minorités »*, autrement dit qu'il entérine le nettoyage ethnique et les déplacements de population qui en ont résulté.**

Oubliant ses propres réticences devant l'engagement français lorsqu'il était chef du gouvernement, ainsi que sa décision de retirer les soldats français de l'enclave musulmane de Bihac, puis ses appels à un retrait des « casques bleus », M. Balladur affirme que la paix *« est l'aboutissement d'un effort que les Européens, et en particulier notre pays, mènent depuis plusieurs années »*.

Belgrade annonce déjà un ambitieux programme de relance économique

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Pendant qu'à Pale l'inquiétude et une certaine confusion semblent s'installer, à Belgrade c'est une relative euphorie qui prévaut. A la suite de la levée de l'embargo économique qui était imposé à la Serbie depuis quarante-deux mois, la mise en place du plan de relance du gouverneur de la banque centrale, Dragoslav Abramovic, baptisé « programme II », a été annoncée, dès dimanche 26 novembre, par le gouvernement. La monnaie yougoslave, le dinar, a été dévaluée, sa nouvelle parité avec le deutschemark s'établissant comme prévu à 3,3 dinars pour 1 deutschemark, soit le cours du marché noir ces derniers jours, contre 1 pour 1 auparavant.

Ce plan, destiné, selon le gouvernement, à mettre en place une économie ouverte et à donner une plus grande efficacité aux entreprises, prévoit une baisse des tarifs douaniers à l'importation (de 2% à 30 % suivant les produits) et une libéralisation pratiquement totale des exportations. Les permis d'importer et d'exporter, qui étaient délivrés de façon très sélective aux entreprises, sont supprimés. Le programme de privatisations devrait, lui, être connu au début du mois de décembre.

Ce même dimanche, le président du Parlement de Serbie, Dragan Tomic, a officiellement inauguré une moderne pompe à essence dans le centre de Belgrade, dont la construction remonte à deux ans, mais qui n'avait jamais été terminée ni mise en état de marche, en raison de l'embargo. Présentant la station, ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, comme le *« plus bel ouvrage de distribution de carburant de toute la Yougoslavie »*, Dragan Tomic, qui est aussi le président de Yougo-Petrol, a estimé, lors de la cérémonie retransmise à la télévision nationale, qu'il s'agissait *« du début de la normalisation, et d'un cadeau fait à tous les citoyens de Belgrade à l'occasion de la paix et de la levée des sanctions »*. Tout un symbole...

Denis Hautin-Guiraut

Le « oui » pour le divorce l'emporte de justesse en Irlande

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Les électeurs irlandais se sont prononcés – à une infime majorité – en faveur de la légalisation du divorce lors du référendum du vendredi 24 novembre. Les résultats définitifs n'ont été connus que dans la nuit de samedi à dimanche, après un second décompte des voix. 818 852 votants se sont prononcés en faveur de l'abolition de la clause de la Constitution de 1937 interdisant le divorce, soit 50,3 % des suffrages exprimés contre 49,7 % (809 728). Le second décompte décidé pour éviter une contestation de la part des partisans du « non » a fait grimper l'avance des « oui » d'un bon millier pour atteindre 9 124 sur 1 628 580 votants.

Le suspense aura duré jusqu'au résultat des deux dernières circonscriptions de Dublin, à l'issue d'une campagne extrêmement tendue. Après avoir dépassé les trente points, l'avance des partisans du droit à se remarier avait fondu comme neige au soleil, en particulier depuis le début du mois, et les deux camps étaient au coude à coude dans les sondages. Il aura fallu que tous les partis représentés au Dail (Parlement), l'ensemble de la presse nationale et de nombreux artistes se mobilisent pour contrebalancer le poids de la hiérarchie catholique, qui avait obtenu le renfort du pape en personne. Deux mouvements prônaient le « non », l'un traditionaliste, l'autre plus fondamentaliste et soutenu par Human Life International, une organisation intégriste américaine anti-avortement.

Il va désormais falloir panser les blessures au sein de cette société conservatrice coupée en son milieu. Comme l'a remarqué le premier ministre, John Bruton, ce n'était pas seulement l'Irlande qui était divisée, *« mais chacun d'entre nous, certains étant, au fond d'eux-mêmes, 60 % pour un camp et 40 % pour l'autre »*. Le *taoiseach* – premier ministre – a montré, dans ce débat, une grande hauteur de vue, tout comme le chef de l'opposition, Bertie Ahern – ce qui n'a pas été le cas de tous leurs partisans, comme ce ministre affirmant qu'un des porte-parole du « non » était *« malin, tout comme l'avait été Hitler »*. De l'autre côté, un parti d'extrême droite a fait allusion à l'origine juive du ministre chargé de la réforme, et la responsable des jeunes contre le divorce a dénoncé la victoire des *« échangeurs de femmes et sodomites »*. Il faudra sans doute attendre des mois pour que la nouvelle législation entre en vigueur. Certains parmi les vaincus envisagent de demander à la Cour suprême d'annuler le résultat, se fondant sur la condamnation par ce tribunal du gouvernement pour avoir financé avec des fonds publics sa propagande référendaire. Mais rares sont ceux qui pensent qu'ils y parviendront, tant est grand le désir général de tirer un trait sur un débat pénible. Les évêques semblent, eux, avoir pris leur parti du verdict des urnes. *« Maintenant que les électeurs ont pris leur décision sur la question du divorce civil, il est impératif qu'en tant que société nous explorions les moyens les plus efficaces de soutenir le mariage, spécialement en ce qui concerne les couples en difficulté »*, a déclaré leur porte-parole, Mgr Flynn.

En comparant ces résultats avec ceux du référendum de 1986 – où le « non » l'avait emporté à deux contre un –, on note que les partisans du droit à se remarier ont gagné au moins 14 points à travers le pays, ce qui témoigne de l'ampleur de l'évolution de la société irlandaise. En particulier dans les banlieues ouvrières de Dublin, conservatrices sur les questions de société, qui avaient voté « non » en 1986. Ce sont les électeurs de la région de Dublin qui ont permis cette courte victoire en se prononçant à plus de 60 % pour le « oui ».

Quoi qu'il en soit, la République a rejoint les autres pays européens, même si c'est avec la plus grande timidité. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, valable dans les textes, l'est devenue dans les faits, et la hiérarchie catholique, encore plus que les prêtres de paroisse, est la grande perdante du scrutin.

Patrice de Beer

Scrutin et scrutateurs

Le système de vote irlandais est particulièrement complexe et original, y compris pour un référendum. Vendredi à 22 heures, les urnes ont été scellées pour la nuit. Samedi matin, les bulletins de vote ont d'abord été comptés pour voir si leur nombre correspondait aux listes d'émargement. Pendant ce temps, les « tallymen » (littéralement : « scrutateurs »), une institution typiquement irlandaise représentant les principaux partis, ont suivi d'un œil attentif le décompte pour en dégager une première tendance. Particulièrement entraînés dans ce qui est une sorte de sport national, ils ont été capables de prédire les résultats à un demi-point près. Dans l'après-midi, le dépouillement a repris, les bulletins marqués d'une croix en faveur du oui ou du non étant déposés dans des casiers séparés. Le premier résultat a été connu au moment du thé. Le second décompte s'est achevé peu avant minuit, soit avant la fermeture des pubs.

Des militants ogonis risquent la peine de mort au Nigéria

PORT HARCOURT. Dix-neuf militants ogonis devraient comparaître en janvier 1996 devant le tribunal militaire qui a envoyé Ken Saro-Wiwa et ses camarades à la potence, annonce le *Guardian* de Londres, dans son édition du samedi 25 novembre. Selon le quotidien britannique, les 19 dirigeants ogonis sont accusés d'avoir participé au lynchage de quatre chefs traditionnels. Ken Saro Wiwa a été pendu pour avoir « incité » à ces meurtres. L'envoyé spécial du *Guardian* en pays ogoni décrit une région en proie à une répression militaire féroce, où tous les acteurs susceptibles d'influencer l'opinion – chefs traditionnels, religieux, journalistes – sont soumis à la menace permanente d'arrestations ou de passage à tabac. Selon les autorités militaires *« le Mosop* [Mouvement pour la survie du peuple ogoni, fondé par Ken Saro-Wiwa] *n'existe plus ici »*.

EUROPE

■ **TURQUIE : la torture est encore systématiquement pratiquée** dans les centres de détention envers des personnes gardées à vue, selon un rapport publié, dimanche 26 novembre, par la fondation des droits de l'homme de Turquie (TIHV). Outre la bastonnade, les chocs électriques, la suspension du corps par les épaules et le harcèlement sexuel sont couramment utilisés, selon les témoignages recueillis en 1994 de 429 personnes. – *(AFP.)*

■ **Seize députés du Parti-social démocrate (CHP) de Deniz Baykal,** partenaire de la coalition gouvernementale, ont démissionné de leur parti depuis lundi 20 novembre. Huit d'entre eux ont annoncé leur intention de rejoindre le Parti de la gauche démocratique (DSP) de Bulent Ecevit à la veille des élections législatives anticipées prévues pour le 24 décembre. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine a quitté lundi 27 novembre** l'hôpital central du Kremlin à Moscou, où il était hospitalisé depuis un mois pour des problèmes cardiaques, afin d'achever sa convalescence dans une maison de repos des environs de Moscou. – *(AFP.)*

■ **Un député libéral a été abattu,** dimanche 26 novembre, par son garde du corps, après une soirée bien arrosée et alors qu'il faisait campagne en Sibérie orientale pour les élections législatives du 17 décembre. Sergueï Markidonov, trente-quatre ans, est le quatrième député tué en dix-neuf mois. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : le sénateur à vie italien Giulio Andreotti,** dont le procès pour association avec la mafia reprend, lundi 27 novembre à Palerme, a présidé samedi une journée d'étude organisée au Vatican sur le thème de *« l'éthique et la médecine »*. Longuement applaudi, M. Andreotti a eu droit à une poignée de mains du pape. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : dix officiers palestiniens sont arrivés à Naplouse,** dimanche 26 novembre, pour préparer le retrait israélien de cette ville de Cisjordanie. L'autonomie doit être étendue à Naplouse à la mi-décembre. Israël a déjà transmis le contrôle de Jénine aux Palestiniens, et doit se retirer de cinq autres villes de Cisjordanie avant la fin de l'année. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : deux rabbins ont été interrogés par la police** israélienne, pendant plus de huit heures, dimanche 26 novembre. Ils sont soupçonnés d'avoir donné leur bénédiction à l'assassinat de Rabin. L'un réside dans une colonie israélienne en Cisjordanie, l'autre enseigne dans une école talmudique fréquentée par l'assassin de l'ancien premier ministre, Yigal Amir. Ce dernier a affirmé avoir été *« très influencé »* par certains rabbins. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : Liamine Zeroual a prêté serment,** lundi 27 novembre, comme sixième chef de l'Etat. Il devait aussi prononcer un discours à la nation très attendu, dix jours après sa large élection suivie d'une série d'appels au *« dialogue »* de l'opposition et des islamistes. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : Nouakchott devait reconnaître Israël,** lundi 27 novembre, première étape vers l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. En marge de la conférence de l'Union européenne et des pays méditerranéens, les ministres des affaires étrangères des deux pays devaient annoncer leur intention d'ouvrir des sections d'intérêt dans les ambassades d'Espagne à Nouakchott et à Tel Aviv. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : l'arrestation d'un ancien ministre** du général Kerekou, annoncée samedi 25 novembre à Cotonou, confirme que l'attentat à la roquette contre le siège du prochain Sommet de la francophonie était le fait de Béninois et non pas, comme on l'a affirmé, d'islamistes algériens. Le colonel Soulé Dankoro, plusieurs fois ministre sous le régime de M. Kerekou, a été accusé d'avoir transporté les munitions qui ont servi à l'attentat. Plusieurs autres arrestations ont été effectuées dans les milieux proches de l'ancien président. – *(AFP.)*

■ **OUA : plusieurs pays ont été interdits** de vote et de parole lors des réunions de l'Organisation de l'unité africaine pour non-paiement de leurs cotisations, a annoncé l'OUA vendredi 24 novembre. Ces neuf pays qui doivent au total 14 millions de dollars sont : le Tchad, les Comores, la Guinée Équatoriale, la République centrafricaine, la Guinée Bissau, la Sierra Leone, Sao Tome et Principe, le Niger et les Seychelles. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : le général Augusto Pinochet,** chef de l'armée de terre, a affirmé pour la première fois, samedi 25 novembre, qu'il regrettait la mort de ses opposants politiques durant les dix-sept années (de 1973 à 1990) où il a été à la tête du régime militaire. A l'occasion d'un banquet offert pour ses quatre-vingts ans il a déclaré que, si *« l'histoire se répétait »*, il referait *« la même chose »*. *« Comme tout bon militaire, j'ai aussi de la peine pour ceux de mes adversaires qui ont perdu la vie pendant ces années-là »*, a ajouté le général Pinochet. On estime à 3 000 le nombre des morts et disparus pendant la période de la dictature. – *(AFP, Reuter.)*

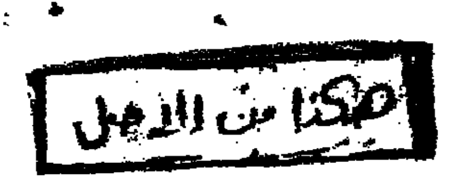
■ **CUBA : le gouvernement a décidé la création de plusieurs impôts** qui affecteront notamment les personnes ayant des revenus en devises étrangères, les propriétaires de bateau et les travailleurs indépendants, a-t-on appris, samedi 25 novembre, de source officielle. L'impôt sur les revenus en devises s'étalera de 10 % pour des revenus n'excédant pas 12 000 francs annuels, à 50 % pour des revenus supérieurs à 300 000 francs. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **SLOVÉNIE : Ljubljana a adhéré à l'Accord de libre-échange centre-européen** (Cefta), a annoncé l'agence slovène STA. L'accord a été signé le 26 novembre avec des représentants des gouvernements des quatre pays du groupe de Visegrad signataires du Cefta (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie), selon STA. Il entrera en vigueur le 1er janvier 1996. – *(AFP.)*

■ **CANADA-CHILI : Ottawa est prêt à négocier un traité commercial avec Santiago,** même si les Etats-Unis continuent de freiner l'extension de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain, qui regroupe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique), a annoncé, vendredi 24 novembre, le ministre canadien du commerce, Roy MacLaren. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE : le gouvernement envisage d'intégrer la couronne au** Système monétaire européen (SME) au début de l'année prochaine, dès qu'elle aura atteint les 4,30 pour un mark (contre environ 4,60 actuellement), selon le journal économique *Dagens Industri* du samedi 27 novembre. Le traité de Maastricht exige, pour l'adhésion à la future monnaie commune de 1999, une participation d'au moins deux ans au SME. – *(Reuter.)*



Les Etats-Unis envisageraient de prolonger leur présence en Haïti

Les intentions de M. Aristide restent obscures

PRÉOCCUPÉS devant la récente vague de violences en Haïti et perplexes devant les propos contradictoires du président Jean-Bertrand Aristide, les Etats-Unis, le Canada et la France envisageraient de prolonger leur présence militaire après la fin, prévue pour le 29 février 1996, du mandat de la mission des Nations unies en Haïti (Minuha). Commentant ces informations parues dimanche 26 novembre dans le *Washington Post*, Anthony Lake, conseiller de M. Clinton pour la sécurité nationale, a toutefois indiqué qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet.

A l'issue d'un entretien de trois heures avec le président Aristide à Port-au-Prince, jeudi 23 novembre, M. Lake a dit avoir *« eu l'impression »* que M. Aristide tiendrait sa promesse – réitérée à plusieurs reprises devant la communauté internationale – *de quitter* le pouvoir le 7 février 1996, après l'élection de son successeur prévue pour le 17 décembre. C'est ce que prévoit l'actuelle Constitution du pays, qui *interdit au président sortant de* briguer immédiatement un second mandat.

Le chef de l'Etat haïtien a cependant brouillé les cartes le lendemain de cet entretien, en déclarant qu'il souhaitait une *« consultation »* sur l'idée défendue par ses sympathisants d'une prolongation de trois ans de son mandat (correspondant à ses trois ans d'exil forcé après le putsch qui l'avait renversé). Ces propos ont été qualifiés de *« très ambigus »* par les Etats-Unis, conscients que le président Aristide pourrait obtenir, grâce à sa large majorité parlementaire issue des élections législatives de juin, un amendement constitutionnel.

La démocratie haïtienne apparaît d'autant plus fragile que de nouveaux heurts ont éclaté, jeudi, à Port-au-Prince, entre les forces de l'ordre et des habitants du bidonville Cité Soleil. Au moins quatre personnes ont été tuées, dont une fillette. Ces incidents tendent à renforcer l'impression que les jeunes forces de police haïtiennes ne sont pas assez expérimentées pour maintenir l'ordre. – *(AFP, Reuter.)*

Les Quinze élaborent déjà une politique monétaire

Les banques centrales s'emploient à surmonter leurs différences de doctrine et de méthodes

Les discussions – à la fois politiques et techniques – se poursuivent pour définir les modalités de passage à la monnaie unique. *Moins visible pour le grand public, le travail des banques centrales pour aboutir dans quelques années à une politique monétaire dotée d'objectifs et de moyens communs avance aussi, non sans quelques difficultés dues à des pratiques au départ très variées.*

LE PAS EN AVANT qu'ont fait faire à la monnaie unique les deux rapports que viennent de publier l'Institut monétaire européen (IME) et la Commission de Bruxelles (*Le Monde* du 23 novembre) n'est pas seulement le résultat des assurances données aux Allemands que la démarche entreprise par les pays européens sera sérieuse jusqu'à son terme et même bien au-delà. Il est aussi dans la construction de la politique monétaire que mènera dans quelques années la Banque centrale européenne (BCE) entourée des banques centrales nationales.

Quand on sait à quel point sont encore éloignées les pratiques des unes et des autres, quand on connaît les certitudes inébranlables de leurs gouverneurs, le doute est plus que permis. Comment la BCE pourra-t-elle imposer aux pays du noyau dur de l'union monétaire des disciplines et des pratiques communes ? Actuellement, l'ojectif assigné à la Banque d'Angleterre est de maintenir la hausse des prix à un bas niveau. La Bundesbank, elle, surveille en priorité la masse monétaire. Quant à la Banque de France – mais aussi dans une certaine mesure la Banque d'Espagne –, son objectif final est la stabilité, c'est-à-dire un taux d'inflation faible (2 % par an) s'appuyant sur des objectifs intermédiaires : masse monétaire et taux de change.

L'inconvénient d'une stratégie monétaire basée sur un taux d'inflation est la nécessité d'anticiper sans cesse, d'agir bien avant que la hausse des prix ne s'accélère, tant sont lentes les réponses des agents économiques aux signaux envoyés par les autorités. Signaux parfois mal compris, comme on l'a vu outre-Atlantique à partir de février 1994, quand Alan Greenspan, patron de la Réserve fédérale (FED), a commencé à relever les taux d'intérêt à court terme, suscitant non pas la confiance des marchés mais, paradoxalement, leur méfiance. Si pourtant une banque centrale se laisse surprendre, si le phénomène inflationniste a pris de l'ampleur, seul un traitement de cheval peut encore avoir de l'effet. Ce fut la politique menée en 1980 par Paul Volcker, patron de la FED, qui fit grimper le taux de base des banques jusqu'à plus de 20 %, aggravant la récession et le chômage aux Etats-Unis. Un scénario qu'il faut éviter à tout prix.

L'autre inconvénient d'une stratégie monétaire basée sur un taux d'inflation à ne pas dépasser est que de nombreuses composantes de la hausse des prix échappent à la banque centrale, et par exemple les relèvements de taxes ou de tarifs publics comme viennent de le faire la France, l'Italie et l'Espagne. La pratique allemande de surveillance attentive de la masse monétaire est-elle pour autant plus judicieuse ? Oui, si on était tout à fait certain qu'une croissance excessive de la masse monétaire provoque une accélération de l'inflation. A long terme, le lien n'est pas douteux. A court terme, il l'est beaucoup plus. Pour Alexandre Lamfalussy, qui préside l'IME, s'il est certain que la future Banque centrale européenne devra contrôler l'évolution des agrégats monétaires, le problème se pose encore de savoir si la masse monétaire sera un objectif ou seulement un indicateur. Réponse à venir.

Les divergences ne portent pas que sur la stratégie à mettre en œuvre. Elles sont également très fortes quand il s'agit de se mettre d'accord sur les moyens dont disposera la BCE pour stabiliser les taux d'intérêt du marché. La pratique allemande – italienne aussi – est d'assécher une partie des liquidités en obligeant les banques à constituer des réserves. Une pratique reprise, avec beaucoup plus de légèreté, par la France et l'Espagne mais combattue par les Anglais qui n'y voient qu'un « gadget ». C'est en tout cas ce qu'a déclaré Eddie George, gouverneur de la Banque d'Angleterre, lors du congrès annuel des banques qui s'est tenu vendredi 17 novembre à Francfort.

Toutes ces divergences n'empêchent pourtant pas l'Europe monétaire de se faire. *The Times* daté du 22 novembre annonçait dans une interview qui sera publiée en décembre dans le magazine *Prospect* que Sir Leon Brittan, qui pour être commissaire à Bruxelles n'en est pas moins britannique, se dit convaincu que la monnaie unique sera bientôt une réalité. Ceux qui pensent que l'Europe est en train de se refroidir se trompent, ajoute le commissaire.

Dans quelques années, les divergences bien réelles qui existent encore sur les objectifs de la politique monétaire européenne et ses moyens n'apparaîtront probablement plus que comme d'importants détails. Une chose est sûre : le SEBC (Système européen des banques centrales) interviendra pour régler, par des opérations dites d'*open market*, les taux d'intérêt sur le marché monétaire. Ces taux à court terme évolueront dans des limites – hautes et basses – fixées par le SEBC. Des pratiques qui existent déjà dans la plupart des pays européens et commencent à être imitées par les autres.

Alain Vernholes

Le pacte de stabilité allemand examiné par les ministres des finances de l'Union

Validation du scénario de passage à la monnaie unique en trois étapes, premier échange de vues officiel sur le pacte de stabilité proposé par le ministre allemand des finances, Theo Waigel : tels sont les deux sujets centraux dont devait débattre le conseil des ministres des finances de l'Union européenne, réuni lundi 27 novembre à Bruxelles. Dans une interview publiée le même jour par le journal *Les Echos*, Yves Thibault de Silguy, le commissaire européen aux affaires monétaires, réaffirme que la monnaie unique verra le *jour au 1er janvier 1999* et que le nom de cette monnaie – écu, euro, ducat, florin ? – devra être décidé au Conseil européen de Madrid de la mi-décembre. A partir de là, la Commission lancera une vaste campagne de communication. Au sujet du pacte de stabilité allemand renforçant la rigueur budgétaire, Yves Thibault de Silguy déclare qu'il *« n'est pas question de créer de nouveaux critères »*. Les Allemands n'ont aucune raison de s'inquiéter, ajoute-t-il, *« la monnaie unique sera une bonne monnaie »*.

L'ex-président du Mexique et son frère sont accusés de trafic de narcodollars

MEXICO
de notre correspondant

Rompant le long silence qu'il s'était imposé à la suite de l'arrestation, le 28 février, de son frère Raul pour sa possible implication dans un crime politique, l'ancien président du Mexique, Carlos Salinas, a réagi, dimanche 26 novembre, aux spéculations de la presse locale et de l'opposition laissant entendre qu'ils avaient tous deux participé à des opérations de blanchiment de narcodollars.

Dans un bref communiqué envoyé par fax aux médias, M. Salinas, qui vit entre les Etats-Unis et le Canada depuis le mois de mars, estime que son frère *« doit expliquer clairement l'origine des fonds »* confisqués par les autorités suisses.

Le 15 novembre, l'épouse de Raul Salinas, Paulina Castanon, a été arrêtée à Genève, pour usage de faux documents, au moment où elle s'apprêtait à retirer une somme non précisée sur un des comptes de son mari (*Le Monde* daté 26-27 novembre). La police mexicaine a confirmé que le frère de l'ex-président Salinas utilisait une fausse identité et disposait, sous le nom de Juan Guillermo Gomez, de près de 400 millions de francs dans divers comptes. Les autorités helvétiques ont ouvert une enquête pour déterminer si ces fonds proviennent d'activités liées au blanchiment de l'argent de la drogue.

Prenant ses distances à l'égard de son frère aîné, dont les frasques et l'enrichissement suspect alimentent la chronique depuis de nombreuses années, l'ancien chef de l'Etat, qui exerça ses fonctions de 1988 à 1994, demande que Raul Salinas soit *« puni fermement par les autorités compétentes s'il a commis un délit »*. Ce dernier soutient qu'il prouvera prochainement que sa fortune n'est *« pas le produit d'activités illégales »*.

Carlos Salinas réaffirme cependant sa *« conviction »* que Raul n'est pas l'instigateur, comme l'en accuse le ministère public, de l'assassinat du secrétaire général du parti au pouvoir, José Ruiz-Massieu, abattu en pleine rue le 28 septembre 1994. Les preuves présentées par les autorités judiciaires dans cette affaire paraissent en effet bien fragiles et les défenseurs de la famille Salinas sont convaincus qu'il s'agit d'une manœuvre de déstabilisation dans le cadre de la lutte féroce pour le pouvoir qui, depuis deux ans, oppose divers clans au sein du Parti révolutionnaire institutionnel, le PRI, à la tête du pays depuis 1929.

Bertrand de la Grange

L'élargissement de l'UE à l'Est imposera de nouvelles baisses des prix agricoles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Dans la logique de la réforme de la PAC (politique agricole commune) décidée en 1992, l'Union européenne (UE) devra sensiblement baisser ses prix agricoles au cours des années à venir pour les rapprocher davantage des cours mondiaux. Un tel effort d'adaptation, qui concernera en particulier les céréales et la viande bovine, s'impose à la fois pour tenir compte de la réapparition d'excédents difficilement exportables au sein de l'Union et de la perspective de son élargissement à une dizaine de pays d'Europe centrale et orientale (les PECO). Telle est la principale conclusion d'un rapport que la Commission européenne s'apprête à soumettre aux Quinze sur la stratégie à mettre en œuvre pour intégrer dans les meilleures conditions possibles l'agriculture des PECO.

Depuis la réforme de 1992, les baisses des prix d'intervention, soit 29 % pour les céréales et 15 % pour la viande, ainsi que l'obligation faite aux agriculteurs de maintenir en jachère une fraction de leurs terres cultivées, font l'objet de paiements compensatoires. Ces indemnités et primes devraient donc être relevées pour tenir compte – au-delà des hausses conjoncturelles actuelles – de nouvelles baisses de prix.

PLAFONNEMENT

La Commission semble vouloir plafonner les versements avec l'idée que les plus grandes fermes n'ont pas besoin d'être très aidées. Comme en 1992, la perspective que les baisses de prix pourraient ne pas être intégralement compensées, sera probablement mal accueillie par les organisations professionnelles. Mais la Commission ajoute immédiatement que l'Union devra réfléchir à la mise en place d'une *politique de développement rural intégré* : activités extra agricoles, infrastructures rurales... L'Union plafonnerait donc les aides aux « gros », mais consentirait un effort plus important pour maintenir l'activité agricole – et, au-delà, la présence paysanne – dans les régions moins favorisées.

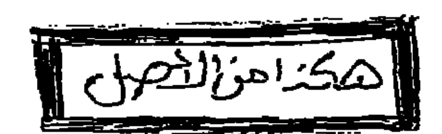
Cette accélération de la réforme de 1992 aurait été nécessaire sans même la perspective de l'élargissement. Pour différentes raisons, les prix, au sein de l'UE, ont moins baissé qu'il aurait fallu, si bien qu'à moyen terme, en raison aussi d'une progression des rendements, les *risques de surproduction vont réapparaître*. Par ailleurs, les experts prolongent la croissance actuelle de la demande mondiale de céréales et en particulier de blé, avec en corollaire le maintien de cours à un niveau élevé : *« S'il en est bien ainsi, il serait essentiel que la Communauté, élargie ou non, soit capable d'exporter sans subventions afin d'être en mesure de participer à cet essor du marché mondial »*.

Cette course à la compétitivité paraît d'autant plus nécessaire aux experts de Franz Fischler, le commissaire européen, qu'ils tablent sur un nouveau cycle de négociations multilatérales, à partir de 1999, avec à la clé, une libéralisation supplémentaire du commerce international. Autrement dit avec la perspective de nouvelles restrictions à la possibilité d'accorder des subventions à l'exportation et, en raison de nouvelles facilités d'accès au marché communautaire, davantage de concurrence sur le territoire même de l'Union.

Selon Bruxelles, une telle stratégie orientée vers la compétitivité facilitera l'intégration des PECO où la restructuration de l'agriculture s'opère lentement. En dépit d'un potentiel important, les experts ne tablent que sur une augmentation très progressive de leur production. Une même évolution très lente est attendue s'agissant des prix à la production, lesquels demeurent très inférieurs aux prix communautaires actuels.

Baisser les prix au sein de l'Union, les rapprocher des prix mondiaux, avant l'élargissement, permettra de réduire, voire de supprimer l'écart les séparant des prix pratiqués dans les PECO. Du coup, explique la Commission, si on évite un relèvement des prix des PECO (par alignement sur les prix de l'UE), on s'épargnera aussi, pour la suite, des versements compensatoires lorsque, par souci d'équilibrer les marchés (la surproduction est programmée pour 2005-2010), il faudra à nouveau baisser ces prix...

Philippe Lemaître



ENTREPRISES Alain Juppé devait présenter lundi 27 novembre à Bordeaux le plan PME du gouvernement. Ce plan comporte principalement des mesures destinées à alléger les obligations administratives, fiscales et sociales pesant sur les petites entreprises. Celles-ci seraient aidées dans la recherche de financements et de nouveaux marchés. Le développement des grandes surfaces commerciales, qui faisait l'objet d'un moratoire depuis 1993, sera étroitement contrôlé. ● MINISTRE des PME, du commerce, de l'artisanat et du développement économique, Jean-Pierre Raffarin souligne, dans l'entretien qu'il nous a accordé, la volonté du gouvernement de mettre les petites entreprises au niveau de leurs concurrentes européennes. ● LA PROLIFÉRATION des super et hypermarchés est particulièrement spectaculaire dans le département de la Marne, qui détient le record national en cette matière.

Le plan d'aide aux PME veut limiter l'ambition des grands distributeurs

Promises par Jacques Chirac durant sa campagne présidentielle, plusieurs mesures destinées à soutenir les petites et moyennes entreprises face aux grands groupes et à alléger leurs obligations administratives et sociales seront soumises au Parlement au début de 1996

LE PLAN en faveur des PME que devait rendre public Alain Juppé devant la convention nationale de la CGPME, lundi 27 novembre, à Bordeaux, est destiné à « donner de l'oxygène » aux entreprises de moins de cinq cents salariés, qui représentent 99 % des sociétés françaises et 70 % des effectifs salariés. Il vise plus particulièrement les plus petites d'entre elles, mais aussi les artisans, qui ont fait l'objet de mesures spécifiques annoncées le 12 octobre.

■ **Simplifications administratives et allègements fiscaux et sociaux** : en plus des simplifications arrêtées dans le cadre du collectif budgétaire de juin (déclaration sociale unique, déclaration unique d'embauche, contrat unique d'apprentissage), il serait prévu, en 1996, de regrouper tous les organismes travaillant à la simplification. L'application des seuils sociaux et fiscaux (par exemple, la création d'un comité d'entreprise à partir de cinquante salariés) serait suspendue à condition que les effectifs soient stabilisés pendant vingt-quatre mois et les seuils fiscaux pendant trente-six mois. Le seuil automatique de remise des pénalités en cas de première infraction à l'encontre de l'URSSAF serait porté, le 1er janvier, de 650 francs à environ 5 000 francs. En cas d'erreur de l'URSSAF, les cotisants seraient indemnisés. Le chèque « premier salarié » sera mis en place au début de 1996. D'autres mesures seraient appliquées en 1997 : simplification du bulletin de salaire et fixation du plafond de la sécurité sociale une fois par an.

■ **Ressources financières** : le deuxième axe du plan concerne le financement des PME, qui souffrent d'une grave insuffisance de fonds propres et de prêts rares et chers. Désormais, les bénéfices réinvestis en fonds propres seraient soumis à un taux d'impôt de 19 % au lieu de 33,33 % pour un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de francs et avec un plafond de 200 000 francs. 1 milliard de francs serait alloué en ressources codévi au Fonds national de développement des entreprises, et le CEPME recevrait un renfort financier de la Caisse des dépôts. Un observatoire des entreprises en difficulté serait créé.

Afin de favoriser le développement des entreprises à très forte croissance, le lancement de nouveaux marchés de capitaux – sur le modèle du Nasdaq américain – serait épaulé, par exemple, avec la garantie par l'Anvar des frais d'introduction en Bourse et l'exonération de l'impôt sur les opérations de Bourse. Enfin, le seuil du chiffre d'affaires annuel des entreprises exonérées de TVA serait porté de 70 000 à 100 000 francs.

■ **Nouveaux marchés** : un troisième volet serait consacré à la conquête de nouveaux marchés, c'est-à-dire, d'abord, à une réforme qui faciliterait l'accès des PME aux marchés publics (700 milliards de francs par an) : affirmation de l'offre « mieux disante », élimination des offres « anormalement basses » et promotion des marchés en lots distincts et homogènes. Le gouvernement entend que le comptable public verse à l'entreprise contractante les sommes dues, sans que celle-ci ait à en faire la demande et avec les intérêts de retard au taux de base bancaire. Les crédits non indemnisés par la Coface seraient garantis par la Sofaris à hauteur de 50 %.

■ **Concurrence** : le gouvernement considère qu'avec 1,5 hypermarché pour cent mille habitants, contre 1,3 en Allemagne et 0,2 en Italie, la France a atteint la saturation. Un projet de loi serait présenté au printemps 1996 afin d'abaisser les seuils d'autorisation d'ouverture de nouvelles surfaces de 1 000 mètres carrés à 400 ou 500 mètres carrés et de soumettre à la commission nationale d'équipement commercial les unités de plus de 6 000 mètres carrés. Les sanctions financières en cas de dépassement de surfaces seraient alourdies. Des schémas directeurs d'urbanisme commercial permettraient de revitaliser les centres-villes et les périphéries.

Le plan annoncé par le premier ministre prévoirait la refonte de l'ordonnance de 1986 afin de sanctionner sévèrement les abus de dépendance économique. Seraient visés en priorité les prix artificiellement bas, les promotions excessives et la vente à perte. Il serait également interdit aux distributeurs de pratiquer le déréférencement abusif, c'est-à-dire de cesser de se fournir auprès d'un producteur sans raison et sans préavis ; une négociation serait obligatoire.

Alain Faujas

Interdiction des manifestations de la CDCA

Les préfets ont interdit les manifestations organisées le 27 novembre par la Confédération de défense des commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales (CDCA) à Bordeaux, Toulouse, Lyon, Montpellier, Rouen, Périgueux et Bergerac. Ces interdictions se réfèrent aux *« graves incidents »* provoqués, le 30 octobre, par la manifestation de la CDCA à Bordeaux, où des bureaux avaient été incendiés. La CDCA, que dirige Christian Poucet, demande la fin du monopole public des caisses de retraite des commerçants et artisans. Elle n'hésite pas à recourir aux destructions de dossiers et aux voies de fait. Elle n'est pas représentative et n'est parvenue à prendre pied que dans deux chambres de métiers – Gironde et Hautes-Pyrénées – à l'occasion des élections professionnelles du 15 novembre.

La Marne détient le record des implantations d'hypermarchés

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
de notre envoyée spéciale

Carrefour, Leclerc, Intermarché, Continent : ils sont tous installés dans ce département de la Marne, qui détient le record national d'implantations d'hypermarchés. Une étude de la direction du commerce intérieur montre que la densité des hypermarchés dans ce département est de 195,58 pour une moyenne nationale de 102,71. La situation est inverse pour les supermarchés : 105,75 dans la Marne pour 135,30 en France. Quant aux *hard discounters*, venus bouleverser ce paysage – Lidel, Ed, Aldi, Leader Price –, personne n'en mesure encore l'influence exacte.

Habitués à vivre avec les nombreuses enseignes qui se concurrencent aux portes de leurs villes, les Marnais n'ont pas d'explications précises à cette spécificité. Elle est probablement la conséquence de plusieurs phénomènes. Certains évoquent l'histoire : la Marne est le département où sont nées les entreprises à succursales multiples. En 1945, les Goulet-Turpin, Comptoirs français, Familistère et autres employaient quelque trois mille personnes. Il existait une tradition d'entreposage, de conditionnement et de transports, qui a peut-être ouvert la voie à l'implantation des mastodontes de la distribution.

C'est dans les années 80-85 que ces derniers ont pris position. Au 1er février 1995, il y avait quatorze hypermarchés dans ce département de 558 000 habitants. Reims (206 500 habitants) arrive en tête avec huit enseignes : Châlons (61 500 habitants) et Epernay (34 000 habitants) en ont trois chacune.

CONCENTRATION URBAINE

Entre 1990 et 1994, la commission départementale d'équipement commercial (CDEC) a délivré des autorisations pour 26 900 mètres carrés à Châlons, 43 100 mètres carrés à Reims et 2 500 mètres carrés à Epernay. En matière de nombre d'emplois, les conséquences ne sont guère réjouissantes : entre 1982 et 1990, celui-ci a progressé de 3,6 % dans le commerce alimentaire, mais il a regressé de 6,1 % dans les autres formes de négoce.

Le pouvoir d'achat des chalands de ce département est un autre facteur favorable au développement du commerce. Le taux de chômage y est légèrement inférieur à la moyenne nationale. A Châlons-en-Champagne, préfecture et capitale de la région Champagne-Ardenne, les fonctionnaires représentent 40 % de la population, et à Reims, capitale économique, les retombées du champagne font exploser toutes les statistiques de revenu moyen. Les entreprises telles qu'Essilor, Mannesmann, Béghin-Say n'ont pas de graves difficultés. Quant à l'agriculture, celle de la betterave, des céréales et de la luzerne, elle assure aux exploitants des revenus confortables. En revanche, très mécanisée, elle n'a pas contribué au maintien des habitants dans les campagnes.

Dans la Marne, la plupart des bourgs ont disparu. 551 communes se partagent 150 000 habitants, alors que cinq grandes villes en hébergent 300 000. Cette concentration urbaine a sans doute contribué au développement des grandes surfaces. Dans ce pays où « tout est plat et tout est droit », les déplacements sont d'autant plus faciles que le réseau routier et autoroutier est excellent.

Les élus du département ne semblent pas trop inquiets de cette hypertrophie commerciale. A Reims, Jean Falala, député et maire (RPR) depuis 1983, a toujours été réticent à de nouvelles implantations, mais il n'y peut pas grand-chose, car la plupart d'entre elles ne se font pas sur le territoire de sa commune, mais dans sa périphérie, à Tinqueux, Saint-Brice, Cormontreuil et Champfleury, alléchées par les perspectives de taxe professionnelle.

COMPLÉMENTARITÉ

Ce voisinage n'est pas simple à gérer. Confrontés, pour les fêtes de fin d'année, à des demandes d'ouverture le dimanche de la part des grandes surfaces, les élus des petites communes ont dit oui. *« Nous ne pouvions pas nous désolidariser de ce que décidaient les autres. Autrement, cela aurait abouti à défavoriser les magasins qui sont chez nous »*, explique Serge Kochman, adjoint au maire, chargé du développement économique.

Les élus sont obligés de se préoccuper de l'avenir du petit commerce, victime de la concurrence des grandes surfaces et de la mauvaise conjoncture. A Châlons, le nouveau maire, Bruno Bourg-Broc, avec son étiquette RPR, est mieux placé que son prédécesseur communiste pour établir le contact avec cette catégorie socioprofessionnelle. Il peut s'appuyer sur quelques jeunes commerçants et une chambre de commerce dynamique pour secouer un milieu que beaucoup trouvent un peu endormi. Cette année, pour la première fois, les commerçants de Châlons ont accepté de casser leur tirelire pour organiser une animation pour Noël. Il est vrai que ceux qui se sont installés dans la galerie que Carrefour vient de rénover déboursent 25 000 francs par an pour les actions d'animation.

L'objectif des responsables politiques et économiques est de trouver une complémentarité entre la grande distribution et le commerce de détail, notamment dans leurs fonctions d'aménagement du territoire. *« Il faudrait d'ailleurs*, estime Yves Renard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Reims, *que les commerces de proximité puissent toucher une rémunération indirecte de leur rôle d'animation des centres-villes et des quartiers. »*

Françoise Chirot

Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat

« Les promotions commerciales ne doivent plus promouvoir le chômage »

« Pourquoi le gouvernement est-il si attentif aux petites et moyennes entreprises, au point de leur consacrer un nouveau plan après avoir baissé les charges sociales sur les bas salaires au mois de juin et avoir adopté un plan pour l'artisanat le 12 octobre ?

– Les petites et moyennes entreprises correspondent à une économie humaine, décentralisée et diversifiée, dans laquelle chaque entrepreneur peut exprimer sa capacité d'initiative. Elles sont suffisamment petites pour trouver des marchés maîtrisés et suffisamment grandes pour parvenir à élaborer des stratégies. L'observation de notre économie nous a conduits à penser que, dans la bataille contre le chômage, les PME peuvent être un moteur essentiel, car elles créent des emplois. Sur le seul mois de septembre, il y a eu sept mille six cents créations d'entreprises artisanales.

– Votre plan est donc essentiellement protecteur ?

– Non, il doit être libérateur. Notre objectif est de multiplier les petites entreprises, en général de moins de cinquante salariés, en leur donnant un environnement économique, fiscal, social, juridique qui soit voisin de la moyenne européenne. Il faut les aider à se structurer, à accéder à une politique d'innovation, de qualité, d'exportation, et à développer un projet social. Dans ce dernier domaine, il existe une forte spécificité de la petite entreprise, comme l'ont reconnu le patronat et les syndicats dans leur accord du 31 octobre sur la représentation du personnel dans les sociétés sans délégués syndicaux ; mais il n'est pas question que cette spécificité débouche sur une régression sociale : il y a trop de différence entre une petite entreprise qui exporte des logiciels aux Etats-Unis et une entreprise de maçonnerie. Notre politique vise à fédérer ces entreprises dans une même dynamique.



JEAN-PIERRE RAFFARIN

– Le gouvernement prépare-t-il des « cadeaux » pour les petites entreprises ?

– Le fait que les finances publiques ne soient pas en très bon état impose des réformes structurelles, seul moyen de les protéger, certes, mais surtout de les dynamiser, d'alléger les lourdes contraintes qui pèsent sur elles, de tenir compte de leur diversité.

– La simplification administrative sera à l'honneur, n'est-ce pas ?

– Ce que le président de la République appelle l'*« impôt-formulaire »* dépend des pouvoir publics et c'est, effectivement, le premier allègement qu'il nous faut obtenir ; mais le terme de « simplification » est ambigu, car il fait croire que nous nous dirigeons vers une société simple ; or il suffit de lire Edgar Morin pour savoir que la complexité l'emportera. Je préfère parler de « libération administrative », car limiter les formulaires, c'est encore les maintenir. Nous réduirons bientôt de vingt-huit millions le nombre de ces formulaires, grâce à la déclaration sociale unique. C'est bien, mais il en restera huit millions...

» Il nous faut aller plus loin pour éviter à la petite entreprise de se voir transférer par l'administration la charge de sa propre complexité ou, par la grande entreprise, la gestion des stocks. Car les forts sont tentés d'obliger les petits à faire leur travail à leur place. Il faut que la PME puisse refuser de donner à une administration une information qu'elle a déjà communiquée à une autre. Il faut qu'elle puisse passer outre lorsqu'une administration ne lui a pas délivré une autorisation dans un délai déterminé.

– Pourquoi souhaitez-vous réduire la concurrence ?

– Nous sommes favorables à la vie « pas chère », mais pas lorsqu'elle conduit à des destructions d'emplois. La compétitivité est créatrice ; l'agressivité est destructrice. Les promotions commerciales ne doivent plus promouvoir le chômage. Nous aimerions réveiller chez le consommateur la dimension du citoyen et mettre en cause les pratiques déloyales, notamment les prix anormalement bas, qui portent atteinte à l'existence même de la concurrence. Nous ne voulons pas d'une économie administrée où la loi remplacerait le contrat, mais nous entendons rééquilibrer les rapports de forces et corriger les abus.

– Lesquels ?

– Le déréférencement abusif, par lequel le distributeur exclut de ses rayons, sans motif et sans délai, les produits d'un fabricant. On m'a signalé le cas d'un hypermarché qui a pratiqué ainsi à l'égard des produits d'un industriel qui avait voté en commission contre ses projets d'extension... Je note, aussi, que l'administration abuse de sa position de force en imposant à ses fournisseurs des délais de paiement excessifs : l'Assistance publique de Paris bat tous les records, avec près de trois cent quatre-vingt-dix jours. Le premier ministre a ouvert le dossier de la réforme des marchés publics.

» D'une manière générale, nos entreprises sont soumises à un excès de rapports de forces. Par exemple, la « ratiocratie » développée par certains cadres de banque conduit à des choix jugés arbitraires par les PME. Je ne peux me satisfaire d'une situation où l'on entend les patrons se plaindre du manque de crédits pour leurs projets et les banquiers, du manque de projets valables à financer. Je connais le cas d'un artisan dont le prêt a été refusé au motif qu'il était en train de divorcer ! Nous travaillons avec les banquiers et les PME au développement d'un dialogue de qualité.

» D'autre part, nous réfléchissons avec la chancellerie sur les moyens de déterminer dans le patrimoine du petit entrepreneur une part protégée des saisies des créanciers, afin qu'il ne se retrouve pas à la rue avec femme et enfants. C'est le dossier de l'affectation du patrimoine.

» Nous allons encourager le renforcement des capitaux propres des PME, l'amélioration des garanties ou des cautions mutuelles dont elles pourraient bénéficier. Le développement d'un Observatoire national des entreprises en difficulté permettra aux pouvoirs publics, aujourd'hui mal informés, de mieux percevoir les problèmes des PME.

« Nous voulons engager la reconquête des centres-villes avec le petit commerce »

– Pourquoi bloquerez-vous le développement des grandes surfaces ?

– Il s'agit, là encore, de corriger des abus. Nos villes ont été destructurées par un développement commercial non maîtrisé, comme, par exemple, dans l'agglomération toulousaine. Et, puisque la plupart de ces désordres sont légaux, il nous faut changer la loi. Nous voulons donc sévèrement maîtriser l'urbanisme commercial en périphérie urbaine et engager la reconquête commerciale des centres-villes avec le petit commerce, mais aussi avec ceux qu'on qualifie de grands magasins ou de magasins populaires. Nous voulons rééquilibrer en trois ans le commerce au profit des PME par l'élaboration de schémas locaux d'urbanisme commercial qui seront précédés d'études d'impact désormais possibles dans le cadre de l'Observatoire national d'équipement commercial.

– Les associations de consommateurs seront-elles associées à cette démarche ?

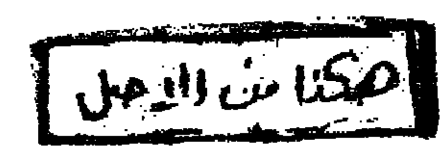
– Leur avis est très important, et aucun schéma local ne sera élaboré sans elles.

– Michel-Edouard Leclerc avait menacé d'installer les centres de décision de son groupe ailleurs qu'en France si le gouvernement bloquait les grandes surfaces...

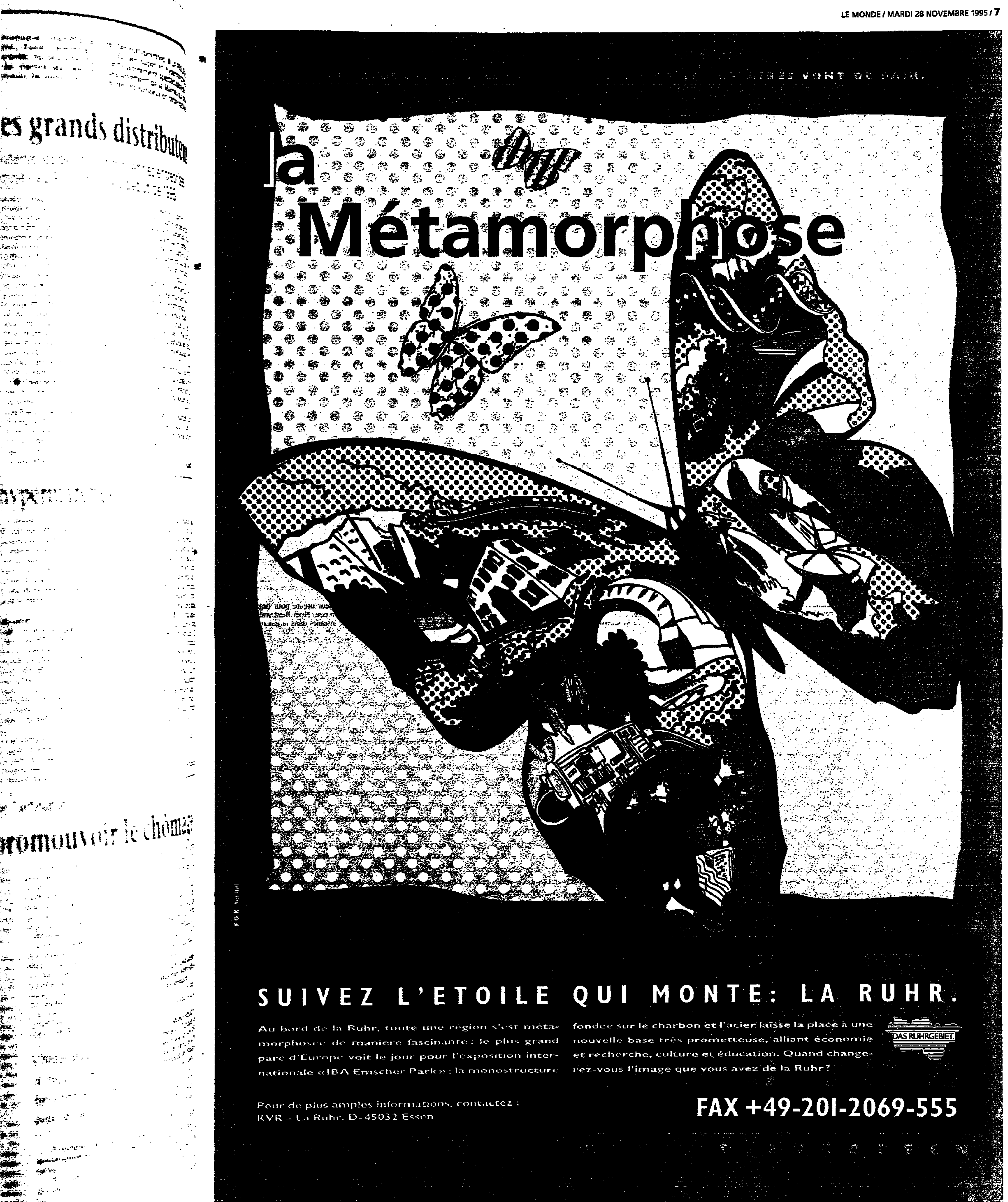
– Il est bien possible qu'il proteste et il peut y avoir, ici ou là, un geste de mauvaise humeur. Je salue, par ailleurs, la dernière réalisation Leclerc... en Pologne. Au total, nous croyons qu'il faut faire de la PME une valeur économique, donc sociale et culturelle.

» Nous instituerons une conférence annuelle des PME au mois de mai, conçue sur le modèle de la conférence qui a tant aidé l'agriculture à se faire entendre. C'est la preuve que le plan du gouvernement en leur faveur n'est ni conjoncturel ni catégoriel, mais bien stratégique et structurel. »

Propos recueillis par Alain Faujas



هكذا في الأصل



MM. Blondel et Viannet manifesteront côte à côte contre le plan Juppé

Le secrétaire général de FO accuse M. Chirac de lui avoir « menti par omission »

La CGT et la FSU manifesteront aux cotés de Force ouvrière (FO), mardi 28 novembre, lors d'une nouvelle journée d'action sur la Sécurité sociale. Pour la première fois depuis la scission de 1947, les secrétaires généraux de la CGT et de FO défileront côte à côte à Paris. M. Blondel a accusé Jacques Chirac de lui avoir *« menti par omission »* sur le plan du gouvernement sur la Sécurité sociale.

LORSQUE Marc Blondel avait pris l'initiative de manifester le 14 novembre pour peser sur les choix du gouvernement concernant la Sécurité sociale, les autres organisations syndicales l'avaient rejoint. Il a ensuite choisi la date du 28 novembre, mais il a bien failli se retrouver tout seul. Sans le secours de la CGT, qui, à une semaine de son congrès, est à la recherche de la dynamique syndicale la plus large possible, la manifestation du mardi 28 novembre promettait d'être bien maigrelette.

Pour ne pas s'exposer à un échec et bien préparer la journée du 28 novembre, le secrétaire général de FO n'a pas ménagé ses efforts en coulisse et a mené des tractations qui ont dû coûter cher à son amour-propre. Il a téléphoné à Louis Viannet, pour lui demander son soutien. Lors du comité confédéral national de la CGT, mardi 21 novembre, ce dernier, goguenard, n'avait pas résisté aux délices de raconter à son entourage qu'étant donné que M. Blondel lui avait demandé de *« sauver sa manifestation »* la CGT, bonne âme, viendrait à la rescousse de sa sœur ennemie.

Mais M. Blondel a dû boire le calice jusqu'à la lie et demander, par l'entremise de Claude Jenet, secrétaire confédéral à l'organisation, à Jacques Mairé, le patron de l'union départementale FO de Paris et son principal opposant au sein de la confédération, de nouer des contacts avec la CGT Ile-de-France pour la journée du 28. Pour la première fois depuis la scission de 1947, les secrétaires généraux de FO et de la CGT seront côte à côte dans le carré de tête de la manifestation parisienne. Après avoir échangé une poignée de main devant les photographes, ils défileront sous une banderole commune, *« salariés, actifs, chômeurs, retraités, assurés sociaux, contre le plan Juppé, pour sauver la Sécurité sociale »*, mais ne comportant aucun sigle. Une situation surtout gênante pour M. Blondel, qui a expliqué, dimanche 26 novembre, sur France 2, que Jacques Chirac lui *« a menti par omission »* sur le plan du gouvernement sur la Sécurité sociale, lors de leur entretien *« amical et courtois »* du 10 novembre. *« Je ne peux pas pardonner »*, a-t-il ajouté, illustrant par cette double référence à des valeurs chrétiennes plus communes à la CFDT qu'à FO à la fois l'ampleur de son désarroi et l'échec de sa stratégie, face au gouvernement.

A la CFDT, Nicole Notat, invitée du « Grand jury RTL-*Le Monde* », dimanche, a recherché l'apaisement au sein de sa confédération. Pour atténuer son soutien au plan Juppé, Mme Notat a indiqué que la CFDT réfléchit à *« l'idée de mettre en place un comité de vigilance pour l'application de la réforme »* de la Sécurité sociale. Elle a aussi affirmé que la CFDT *« ne sera pas candidate à la présidence de la CNAM* [assurance-maladie], *ni aujourd'hui ni demain »*, car *« la CFDT n'a pas vocation à avoir le monopole de gestion sur tous les organismes sociaux »*.

Alain Beuve-Méry

Messages de soutien à Mme Notat

Prise à partie vendredi 24 novembre par des militants de son organisation lors de la manifestation parisienne contre le plan Juppé, Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT a reçu, samedi, de nombreux messages de soutien d'unions départementales et de fédérations qui approuvent, comme elle, le plan de réforme de l'assurance-maladie. La fédération de la chimie juge que ces comportements *« contrastent avec la démarche de débats choisie par la confédération »*. La fédération de la métallurgie s'inquiète d'une période *« où la démagogie, les corporatismes, les conservatismes et le populisme risquent de nous conduire dans une impasse irrémédiable »*. De son côté, Marc Blondel secrétaire général de FO a estimé que *« cela ne grandit pas le syndicalisme »*.

M. Jospin : « Il faut nous préparer aux responsabilités »

« ON EST FACE à un mouvement profond, et je crois que le gouvernement aurait tort de le négliger », a affirmé Lionel Jospin, vendredi 24 novembre à Bordeaux, avant de tenir un meeting qui a réuni plus de trois mille personnes. *« Avec le PS, le seul parti à disposer d'une image positive, la renaissance est amorcée*, a souligné le premier secrétaire du Parti socialiste. *L'image de la gauche se reconstitue. Mais il nous reste du travail à accomplir, sur nos propositions, dans tous les domaines »*. *« Après 1993*, a poursuivi M. Jospin, *[...] nous avons eu tendance à vivre notre passage au pouvoir comme un fardeau. Il faut aujourd'hui le regarder comme un bagage. Non pas comme quelque chose qui nous pèse, mais qui nous leste. Il faut nous préparer avec sérieux, méthodiquement, aux responsabilités. Si les Français décident de nous faire à nouveau confiance en 1998, il faut que nous soyions prêts. »*

M. Jospin a également ironisé sur la transformation du CDS en Force démocrate : *« S'il est basé sur Jacques Barrot, qui est chargé du saccage de la Sécurité sociale, et sur François Bayrou, de celui de l'Université, je ne suis pas sûr que ce mouvement ait un grand avenir »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES : le président de la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite sera** Dominique Le Vert, conseiller d'Etat, ancien directeur général de l'administration et de la fonction publique, a indiqué l'hôtel Matignon, dans un communiqué, samedi 25 novembre. La commission siégera auprès de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Elle sera installée au début du mois de décembre.

■ **VERTS : le conseil national interrégional des Verts a élu,** dimanche 26 novembre, à Paris, le nouveau collège exécutif du mouvement écologiste. Avec cinq membres favorables à l'actuelle majorité, sur onze, sa composition reflète l'ancrage à gauche du mouvement. Guy Hascoët, vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et chef de file de la minorité favorable à un rapprochement accéléré avec les partis de gauche, remplace Gérard Onesta à l'un des quatre postes de porte-parole, aux côtés de Dominique Voynet, Yves Cochet et Marie-Anne Isler-Beguin.

■ **CNI : le comité directeur du Centre national des indépendants,** réuni samedi 25 novembre, s'est *« réjoui que le gouvernement Juppé pratique une politique libérale »*, mais a regretté *« que les véritables libéraux que sont les indépendants ne soient pas mieux associés à l'action gouvernementale »*.

■ **SPORTS : le Sénat a adopté,** dimanche 26 novembre, les crédits du ministère de la jeunesse et des sports (2,933 milliards de francs, en baisse de 1,35 % par rapport au budget de 1995). RPR et UDF ont voté pour, PS et PCF contre. Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a précisé que les 38,5 millions de francs d'économies décidées par l'Assemblée nationale se traduiraient par la suppression d'environ 500 postes sur le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), la suspension de la subvention à l'école de sports de Font-Romeu et la fermeture de la direction de la Jeunesse et des Sports de Paris.

■ **CORSE : le FLNC-canal historique a revendiqué,** lundi 27 novembre, un attentat à la bombe qui a dévasté, dans la nuit de samedi à dimanche, la cité administrative de Sartène. Le FLNC-canal historique avait déjà revendiqué plusieurs attentats commis ces dernières semaines contre des services de l'État. Deux nationalistes interpellés après l'un de ces attentats, le mitraillage, mercredi, du palais de justice d'Ajaccio, ont été mis en examen et écroués, samedi, par le juge d'instruction Jean-François Ricard, spécialisé à Paris dans le traitement des dossiers terroristes. Christian Jean et Patrice Murati avaient été interpellés par des policiers à l'issue de la course poursuite qui avait suivi le mitraillage.

Quatre élections cantonales partielles

AIN
Canton de Montrevel-en-Bresse (2e tour).
L, 8 913 ; V, 5 249 ; A., 41,10 % ; E., 5 149.
Bernard Fonteneau, div. g., m. d'Attignat, 3 462 (67,23 %)... ÉLU.
Gérard Gallet, RPR, 1 687 (32,76 %).

[Bernard Fonteneau, à qui il n'avait manqué que cinq voix pour être élu dès le premier tour, n'a eu aucun mal à succéder au second à Louis Jannel (div. g), dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat. Il rallie sur son nom une grande part des voix des Verts et du PC, mais aussi des suffrages obtenus au premier tour par Patrice Thète (div.d.). La défaite est cuisante pour Gérard Gallet, secrétaire départemental du RPR, attaché parlementaire de Jacques Boyon, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, soutenu par la majorité départementale.

19 novembre 1995 : L., 8 913 ; V., 4 842 ; A., 45,67 % ; E., 4 759 ; Bernard Fonteneau, 2 375 (49,90 %) ; Gérard Gallet, 1 300 (27,31 %) ; Patrice Thète, div.d., 674 (14,16 %) ; Jean-Gabriel Lapinte, FN, 204 (4,28 %) ; André Ollivier-Henry, Verts, 114 (2,39 %) ; Jean-Pierre Bouilloux, PC, 92 (1,93 %).

27 mars 1994 : L., 8 813 ; V., 5 917 ; A., 32,86 % ; E., 5 725 ; Louis Jannel, c. s., div. g. sout. PS-MRG, 2 864 (50,02 %) ; Gérard Gallet, RPR, 2 861 (49,97 %).]

VAR
Canton du Muy (2e tour).
L, 15 950 ; V, 5 904 ; A., 62,98 % ; E., 5 485.
Jean-Pierre Serra, div.d., m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 528 (64,32 %)... ELU.
Jean-Pierre Rigalla, FN, 1 957 (35,67 %).

[Jean-Pierre Serra, qui était arrivé en tête au premier tour, remporte logiquement le second face au Front national Jean-Pierre Rigalla. Le candidat du Parti socialiste au premier tour, Jack Verriez, avait appelé à faire barrage au mouvement de Jean-Marie Le Pen, alors que le représentant du Parti communiste, Jean-Claude Privat, n'avait donné aucune consigne de vote. Cette élection faisait suite à la démission de Michel Hamaide (UDF-PR).

19 novembre 1995 : L., 15 950 ; V., 5 893 ; A., 63,05 % ; E., 5 726 ; Jean-Pierre Serra, 2 679 (46,78 %) ; Jean-Pierre Rigalla, 1 634 (28,53 %) ; Jack Verriez, PS, 919 (16,04 %) ; Jean-Claude Privat, PC, 494 (8,62 %).

29 mars 1992 : L., 14 470 ; V., 9 474 ; A., 34,52 % ; E., 9 232 ; Michel Hamaide, div.d., 3 609 (30 09 %) ; Emile Vernot de Jeux, FN, 2 150 (23,28 %) : Ateo Bralla, PC, 1 950 (21,12 %) ; Jean-Paul Martin, écol., 1 523 (16,49 %).]

LANDES
Canton de Montfort-en-Chalosse (1er tour).
L, 7 242 ; V, 5 054 ; A., 30,21 % ; E., 4 960.
Alain Rivière, c. s., div.d., adj. m. de Montfort, 2 306 (46,49 %) ; Marie-Elisabeth Servières, PS, 2 014 (40,60 %) ; Yves Labadie, PC, 528 (10,64 %) ; Michel Prenat, FN, 112 (2,25 %)... BALLOTTAGE

[Le second tour s'annonce à nouveau serré. En mars 1994, Alain Rivière (div.d.) avait été élu avec 21 voix d'avance sur son adversaire socialiste, Guy Gaujacq, mais l'élection avait été invalidée pour vice de forme dans certaines procurations. Marie-Elisabteh Servières (PS) est cependant en recul par rapport à M. Gaujacq.

20 mars 1994 : L., 7 202 ; V., 5 162 ; A., 28,32 % ; E., 4 936 ; Guy Gaujacq, PS, 1840 (37,27 %) ; Alain Rivière, div.d., c. m., 1 631 (33,04 %) ; Yves Labadie, PC, 823 (16,67 %) ; Marc Duclos, UDF, 453 (9,17 %) ; Henri Navarro, FN, 189 (3,82 %).]

GUADELOUPE
Canton d'Abymes 2 (1er tour)
L, 5 844 ; V, 1 638 ; A., 71,97 % ; E., 1 517.
Marie-Françoise Foule, div. g., adj. m. des Abymes, 943 (62,16 %) ; Jean-Claude Stanislas, div.d., 206 (13,57 %) ; Fred Pallas, div. g., 203 (13,38 %) ; Annie Louis-Marie, PS, 165 (10,87 %). BALLOTAGE

[Marie-Françoise Foule (div. g.)briguait, avec le soutien de la municipalité, le siège laissé vacant par le décès, en septembre dernier, de René-Serge Nabajoth (PS diss.), qui avait été élu maire des Abymes en juin et siégeait au conseil général depuis 1982. Elle n'a pu être élue dès le premier tour malgré l'important écart des voix par suite d'une très forte abstention.

20 mars 1994 : L., 5 098 ; V., 2 335 ; A., 54,20 % ; E., 2 096 ; René-Serge Nabajoth (PS diss.), 1 025 (48,90 %) ; Fred Pallas (PS), 734 (35,02 %) ; Patrick Gouffran (RPR), 204 (9,73 %) ; Alain Pierre-Justin (PPDG), 88 (4,20 %) ; Maryse Taupe (PCG), 45 (2,15 %).]

Le Sénat obtient du gouvernement une « rallonge » pour les communes

La seconde Assemblée assouplit en outre la transmission d'entreprises

Les sénateurs ont achevé, samedi 25 novembre, l'examen de la première partie du projet de loi de finances. A l'initiative du gouvernement, le déficit prévisionnel a été réduit de 1,2 milliard de francs, soit 286,196 milliards de francs. Toutefois, 370 millions de francs de plus ont été accordés aux collectivités locales.

LE SÉNAT a adopté, samedi 25 novembre, par 214 voix contre 96 (il y a eu 4 abstentions), la partie recettes du projet de loi de finances pour 1996. Le RPR et l'UDF ont voté pour, alors que le PS et le PCF se sont prononcés contre. Les sénateurs ont apporté plusieurs modifications au texte voté par l'Assemblée nationale, sans toutefois en mettre en cause l'économie générale. Lors du vote de l'article d'équilibre, qui fixe le montant global des recettes et des dépenses de l'Etat, le déficit budgétaire a été ramené à 286,196 milliards de francs, soit 1,2 milliard de francs de moins que dans le projet de loi de finances adopté en première lecture par l'Assemblée et 3,5 milliards de francs de moins que le texte initial du gouvernement.

Cette réduction supplémentaire n'a pas été obtenue sous la pression des parlementaires, comme au Palais-Bourbon. Les sénateurs se sont refusés, en effet, à adopter la technique de coupes budgétaires systématiques, qui avait eu la faveur de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

C'est le gouvernement qui a pris l'initiative de cette nouvelle réduction du déficit. 1 milliard de francs seront récupérés sur un compte spécial de bonification destiné au financement des prêts d'accession à la propriété ; 600 millions de francs de plus seront prélevés au titre des dividendes versés par les entreprises publiques, en mettant principalement à contribution EDF. En revanche, le gouvernement a accepté quelque 500 millions de francs de dépenses nouvelles votées par les sénateurs, dont 370 millions de francs en faveur des collectivités locales.

Les principales modifications apportées par les sénateurs au projet de loi de finances pour 1996 sont les suivantes :

● **Collectivités locales** : Le pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales a fait l'objet d'une avalanche de critiques de la majorité comme de l'opposition. Face à ce front commun, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a fini par faire trois gestes en faveur des collectivités locales. *Primo*, il a accepté d'accorder 300 millions de francs supplémentaires pour la dotation de compensation de la taxe professionnelle.

Secundo, il a proposé de relever de 67,5 millions à 97,5 millions de francs le montant de la compensation prévue par l'Etat au titre de la suppression de la franchise postale des mairies.

Tertio, M. Arthuis a fait un geste sur la dotation globale d'équipement (DGE), dont le projet de loi initial prévoyait de supprimer la première part pour les communes de plus de 10 000 habitants. Les députés avaient relevé ce seuil à 20 000 habitants. Le gouvernement a proposé aux sénateurs de conserver l'éligibilité à la DGE aux communes de plus de 10 000 habitants les plus modestes, dont le potentiel fiscal est inférieur de 50 % à la moyenne des communes comparables. Selon le ministre, cela concerne quarante-deux ou quarante-trois communes et représente 40 millions de francs de crédits en masse.

● **Transmission d'entreprises** : avec l'accord du gouvernement, les sénateurs ont apporté des modifications à la réforme de la transmission anticipée d'entreprises, inscrite dans le projet de budget. Ils ont adopté une définition beaucoup plus souple de la notion de contrôle de l'entreprise : dans le texte initial du gouvernement, ce contrôle – ouvrant droit à l'abattement fiscal de 50 % en cas de transmission – était défini par une participation majoritaire en pleine propriété. Le Sénat a préféré définir le contrôle *par la détention de « 50 % des droits de vote attachés aux actions émises par la société »*, ce qui, en outre, peut autoriser un certain démembrement de la propriété des titres.

Le Sénat a étendu, par ailleurs, le bénéfice de la réforme aux cas où le contrôle de l'entreprise est assuré par l'intermédiaire d'une société holding. De plus, il a allongé d'une année supplémentaire (jusqu'au 31 décembre 1997) la période transitoire permettant aux chefs d'entreprise ayant dépassé l'âge limite (soixante-cinq ans) de pouvoir bénéficier de ce dispositif. Enfin, il a réintroduit la référence aux articles du code civil applicables au régime des donations, que les députés avaient supprimée.

● **Personnes âgées** : sur proposition de la commission des finances et avec l'accord du gouvernement, le Sénat a adopté un article additionnel précisant que les prestations liées à l'état de dépendance des pensionnaires de maisons de retraite seront soumises à la TVA au taux réduit de 5,5 % (au lieu de 20,6 %), comme c'est déjà le cas pour la fourniture de logement et de nourriture dans ces établissements. Cette disposition, d'un coût de 110 millions de francs, réglera un contentieux abondant entre les maisons de retraite et l'administration fiscale.

● **Frais funéraires** : le plafond des frais funéraires déductibles de l'actif des successions, inchangé depuis 1959, a été relevé, avec l'accord du gouvernement, de 3 000 francs à 6 000 francs. A l'Assemblée nationale, le gouvernement avait dû recourir à une deuxième délibération pour repousser un amendement semblable, qui relevait le plafond à 10 000 francs.

● **Logement locatif** : les sénateurs ont supprimé l'obligation de détention pendant deux ans pour les acquéreurs de logements locatifs anciens qui souhaitent bénéficier d'une exonération partielle des droits de mutation à titre gratuit. Cette exonération avait été introduite dans le projet de loi de finances rectificative de juillet 1995.

● **Voitures neuves** : les sénateurs ont précisé que les cessions de titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) effectuées pour l'achat d'un véhicule neuf ne seront pas prises en compte dans l'appréciation du seuil au-delà duquel les plus-values mobilières sont imposables.

● **Eau** : à la suite d'un compromis entre le gouvernement et le Sénat, le montant de la redevance sur les consommations d'eau domestique, versée au Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE), a été augmenté de 1,5 centime.

Le gouvernement a dû recourir à une seconde délibération pour obtenir des sénateurs qu'ils renoncent à plusieurs dispositions qu'ils avaient adoptées, relatives notamment à l'augmentation de la taxation du gazole, à la possibilité offerte aux organismes collecteurs du 1 % logement d'accorder des prêts à taux zéro ou, encore, à la majoration du prélèvement de la Française des jeux affecté au Fonds national de développement du sport.

Gérard Courtois, Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

M. Arthuis et la baisse de la consommation

Jean Arthuis a expliqué, samedi 25 novembre, au terme de la discussion budgétaire au Sénat, que la baisse de la consommation des ménages en octobre était due *« à plusieurs aléas, jouant tous dans le sens négatif »*. Le ministre de l'économie et des finances a cité *« les conditions météorologiques très défavorables aux achats d'habillement de saison, la crainte des attentats, notamment dans les grands magasins, ainsi que le report des immatriculations automobiles afin de bénéficier de la nouvelle prime qualité »*. M. Arthuis a souligné que *« cette faiblesse de la consommation n'est pas spécifique à la France »*.

Toutefois, a précisé le ministre, *« si l'on considère les chiffres sur les premiers mois de l'année, la consommation en produits manufacturés demeure en hausse de 2,1 % par rapport à la même période en 1994 »*.

M. Bayrou veut faire de Force démocrate un parti de militants

A Lyon, samedi 25 novembre, le ministre de l'éducation nationale a prôné devant près de trois mille congressistes la défense d'une « troisième voie » chaque fois que possible

LYON
de notre envoyée spéciale

Aucun couac n'est venu perturber une représentation soigneusement préparée. En une petite journée, samedi 25 novembre, à Lyon, François Bayrou a mis en scène la transformation du Centre des démocrates-sociaux (CDS), qui s'était dissous la veille (*Le Monde* daté 26-27 novembre), en Force démocrate, nouveau concept de *« parti non partisan »*. Deux à trois mille militants centristes, acheminés par cars faute de trains, avaient traversé l'esplanade Jean-Paul-II pour assister à la laïcisation de la démocratie-chrétienne. On était évidemment loin des six mille participants un temps espérés par les organisateurs, mais le nombre, compte tenu de la grève, fut jugé suffisant pour assurer le succès du spectacle.



A vrai dire, le scénario, tout entier destiné à illustrer l'allant nouveau du centre, n'était pas conçu pour laisser place à l'improvisation. Président de bout en bout la séance, le ministre de l'éducation nationale a fait défiler à la tribune, sur un rythme soutenu, tout ce que la petite troupe centriste compte de premiers et de seconds rôles. La salle, à qui il ne fut donné l'occasion de s'exprimer que pour approuver la charte du mouvement et pour élire par acclamation M. Bayrou, était quant à elle, conviée à écouter.

CHAPELLES ET LOGES

A l'exception de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, retenu au Sénat par la discussion budgétaire, les ministres centristes étaient tous au rendez-vous. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, n'a eu qu'à apparaître sur la scène pour déclencher les acclamations de la salle. *« C'est une ascension qui commence »*, s'est-il exclamé à propos de Force démocrate, avant d'assurer que la réforme de la Sécurité sociale serait conduite *« avec une détermination sans faille »* et que *« les défilés n'y changeront rien »*.

Les nouveaux alliés des centristes ont connu des fortunes diverses. Venu expliquer les motifs qui ont conduit le petit Parti social-démocrate à rejoindre Force démocrate, André Santini, député des Hauts-de-Seine, a égayé l'auditoire en démentant, selon l'image qu'avait employée avant lui l'ancien député Bernard Stasi, que son alliance avec la famille démocrate-chrétienne scelle l'union *« des chapelles et des loges »*. Finalement présent après quelques tergiversations, Brice Lalonde n'a pas rencontré le même succès, et a même récolté quelques sifflets, en expliquant *« à quel point toutes les aspirations écologistes étaient représentées dans cette refondation »*. Les témoins extérieurs s'acquittèrent de leur rôle avec une parfaite civilité. Raymond Barre, maire de Lyon, a certifié aux congressistes que, puisque centristes, ils avaient *« vocation à être un parti de gouvernement »*. Karl Lammers, président du groupe de la CDU au Bundestag, a apporté *« les vœux des chrétiens-démocrates allemands et de leur président, le chancelier Helmut Kohl, au parti frère français »*. François Léotard, président du Parti républicain, a invité les centristes à *« mettre fin non pas à la concurrence, mais à la défiance »*. Il en a profité pour assurer que la participation de sa famille politique *« à la majorité n'est ni à mi-temps ni à contretemps »*, et que *« l'intelligence, le bon sens, la loyauté, mais peut-être aussi l'élégance politique, c'est de ne pas mesurer notre soutien au gouvernement dans l'épreuve qu'il traverse »*. En revanche, Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, dont l'entourage de M. Bayrou avait annoncé la venue, a fait savoir, lundi, qu'il n'en avait jamais été question.

Tout était donc réuni, y compris Pierre Pflimlin, pour célébrer en grande pompe la naissance de Force démocrate. Restait aux dirigeants centristes à préciser la *« lecture originale de l'avenir de la France »* qu'ils entendent, selon les termes de M. Bayrou, proposer aux électeurs. De ce point de vue, les congressistes devront attendre avant d'en savoir davantage, tant les orateurs s'en sont tenus à de prudentes généralités. Les proclamations de foi européennes, les appels à reconquérir l'opinion face au Front national, les exhortations à faire preuve de détermination dans le redressement de l'économie, n'ont pas manqué, mais en sont restés au stade des incantations.

M. Bayrou a, pour sa part, posé deux conditions à la réussite de son projet de grand centre : la *« réconciliation entre les élites et le peuple »*, et la réinvention d'un *« parti fait pour les militants »*. En ce qui concerne les orientations de sa nouvelle formation politique, il s'est contenté de prôner la défense d'une *« troisième voie »* chaque fois que possible. En ce sens, la laïcité, que la « charte des valeurs » adoptée samedi définit comme *« l'espace commun qui nous permet de constituer un même peuple et une République indivisible »*, est censée s'opposer à la fois aux partisans d'une république destructrice des identités et à ceux d'un règne sans partage des identités communautaires. Le lancement de Force démocrate n'est *« pas la fondation d'un édifice achevé. Sa construction est devant nous »*, a précisé M. Bayrou.

Cécile Chambraud

Les instances du nouveau mouvement centriste

● **Président** : François Bayrou a été élu par acclamation président de Force démocrate, samedi 25 novembre à Lyon.
● **Secrétaires généraux** : Philippe Douste-Blazy, qui était secrétaire général du CDS ; Claude Goasguen, ancien délégué général du CDS ; André Santini, ancien secrétaire général du Parti social-démocrate (PSD). M. Goasguen fera également fonction de porte-parole du nouveau mouvement centriste.
● **Trésorier** : le trésorier de Force démocrate demeure celui du CDS, Michel Mercier, sénateur et président du conseil général du Rhône.
● **Candidats aux élections** : il est prévu qu'à toutes les élections, locales et nationales, les candidats de Force démocrate seront désignés par les militants et non plus par les instances dirigeantes du parti.

ÉDUCATION Les mouvements de grève et de protestation se poursuivaient, lundi 27 novembre, dans les universités. Les étudiants préparent la manifestation nationale prévue à Paris, jeudi 30 novembre. ● LES TRACTATIONS se sont poursuivies durant le week-end au sujet de la *« plate-forme commune »* proposée par les présidents d'université. Si l'UNEF-ID s'y est ralliée, non sans de vifs débats internes, l'UNEF et des syndicats enseignants demeuraient réticents. Aucune négociation avec M. Bayrou ne s'ouvrira avant la journée du 30 novembre. ● LA CONFÉRENCE des présidents d'université, pour la première fois, se retrouve ainsi en première ligne du conflit. L'engagement de cette instance peu connue et qui ne s'était jamais engagée sur le terrain revendicatif, risque de compliquer la tâche du ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Le mouvement étudiant tente de s'organiser avant le 30 novembre

Alors que des syndicats hésitent à signer la « plate-forme commune » élaborée par les présidents d'université et soutenue par l'UNEF-ID, des assemblées générales devaient se tenir dans les établissements. Toute négociation est repoussée au lendemain de la manifestation de jeudi

UN PAS en avant, deux pas de côté, une pirouette. Un étrange ballet s'est déroulé, samedi 25 et dimanche 26 novembre, autour de la « plate-forme commune » proposée par la Conférence des présidents d'université (CPU) et soumise à l'approbation des organisations d'étudiants, d'enseignants et de parents (*Le Monde* daté 26-27 novembre). Avant lundi 17 heures, et non plus samedi, comme la CPU l'avait proposé dans un premier temps, ces organisations devaient avoir approuvé ou rejeté ce texte, destiné à présenter à François Bayrou une *« base de négociations »* selon les uns, un *« front uni contre le ministre »* pour les autres.

Rencontres discrètes, missives pressantes, rumeurs tenaces, rien n'a manqué, ce week-end, à la préparation d'une semaine qui s'annonce décisive pour le mouvement étudiant. Signer ou ne pas signer, et avec quelle légitimité ? Telles étaient les questions débattues au sein des organisations étudiantes.

C'est sans doute à l'UNEF-ID, l'une des premières organisations à avoir souscrit au texte, que le débat s'est révélé le plus vif. Pris en tenaille entre sa volonté de sortir rapidement de la crise et la pression d'une partie des militants, qui estimaient déplacée une démarche commune avec la CPU, le président de l'UNEF-ID, Pouria Amirshahi, a dû infléchir le cap pendant le week-end.

« Il n'y aura pas de négociations avec François Bayrou avant la manifestation du 30 novembre, car personne n'aurait de vraie légitimité pour le faire », annonce-t-il aujourd'hui. Son organisation reprend désormais deux revendications absentes du texte des présidents, mais qui figuraient dans l'appel de la coordination nationale. « *Les 6 000 postes* [à créer] *restent légitimement la revendication du mouvement étudiant* », affirme un communiqué publié lundi 27 novembre ; *« l'UNEF-ID réaffirme sa revendication commune avec l'UNEF de la réquisition de la fac Pasqua et de toutes les facs privées. »*

PROBLÈME DE REPRÉSENTATIVITÉ

« Le mouvement se développe encore, il n'y a aucune raison de brusquer les rythmes », analyse le vice-président de l'UNEF-ID, Alexis Corbière. Pour sa part, il juge difficile pour un syndicat étudiant de signer un texte avec une institution, la CPU, officiellement présidée par… François Bayrou. Néanmoins, c'est sur un mandat voté par son bureau national (moins deux abstentions) que l'UNEF-ID s'est finalement jointe à la démarche de la CPU.

Une fois de plus, la représentativité des étudiants est au centre des débats. C'est ainsi que la rumeur de la création, à l'initiative de l'UNEF-ID, d'une seconde coordination a couru avec insistance samedi et dimanche ; rumeur énergiquement démentie par l'organisation étudiante le soir-même. Une telle initiative aurait probablement provoqué une coupure immédiate avec l'UNEF, qui tenait dimanche ses assises sur le statut de l'étudiant.

Prévues de longue date, celles-ci ont permis à cette dernière de se positionner sur des thèmes comme l'aide sociale, le financement des universités, l'accès à l'emploi, la recherche. Mais, en marge de ces débats, les conversations allaient bon train sur la poursuite du mouvement. De ces travaux, l'UNEF entend tirer un *« cahier blanc diffusé et enrichi dans chaque fac, à la disposition du mouvement étudiant dès mardi ou mercredi »*.

RADICALISATION POSSIBLE

Peu disposé à rejoindre le front commun, s'il se constitue, le syndicat, dont la majorité est proche des étudiants communistes, n'exclut pas, cependant, de discuter avec les présidents dès lundi, comme le lui demandait expressément une lettre de la CPU portée pendant les assises. Pour l'heure, l'attention des militants se polarise, comme à l'UNEF-ID, sur la préparation de la manifestation du 30 novembre, avec un mot d'ordre à soumettre au vote dans les assemblées générales : *« 2 milliards de francs tout de suite et une loi de programmation. »*

Marche sur la fac Pasqua, occupation des Crous…, les idées ne manquaient pas, lors de la clôture des assises de l'UNEF. Reste à savoir comment seront reçus et interprétés les événements des derniers jours dans les assemblées qui devaient se tenir, lundi, dans les différentes universités participant au mouvement. Une radicalisation de celui-ci, sans entente sur des mots d'ordre nationaux, ne manquerait pas de compromettre la constitution d'une véritable coordination nationale au soir du 30 novembre. Et priverait ainsi le ministre François Bayrou d'un interlocuteur légitime.

Béatrice Gurrey

Le rôle inédit des présidents, propulsés en première ligne

LE CONFLIT qui agite, depuis sept semaines, les universités, devait entrer dans une phase nouvelle, ce lundi 27 novembre. Au siège de la Conférence des présidents d'université (CPU), en plein centre du quartier Latin, ses responsables devaient prendre connaissance, à 17 heures, des réponses des organisations d'étudiants, d'enseignants, de personnels et de parents d'élèves qui ont été invitées à signer une *« plate-forme commune »*.

Incitée par des responsables syndicaux à proposer ce texte, la CPU se retrouve de fait propulsée en première ligne dans un conflit actuellement dans l'impasse. Jusqu'alors, cette instance consultative, officiellement présidée par le ministre en personne, ne s'était jamais aventurée sur le terrain revendicatif. Les présidents d'université ont des positions les plus diverses. Et leur « conférence » avait pour habitude d'adopter des avis modérés, voire timorés, afin de rallier l'unanimité de ses membres.

Or, pour la première fois, la CPU est venue se ranger dans un « front commun » aux côtés des syndicats. Tantôt accusés de faire descendre les étudiants dans la rue, tantôt séquestrés dans leur bureau, les présidents d'université se retrouvent partagés entre le souci d'apaiser le mouvement et celui de soutenir les revendications *« légitimes »* des étudiants pour pallier les carences de leurs établissements. La CPU apparait ainsi comme un acteur de premier plan et le « fédérateur » des attentes de la communauté universitaire.

Mission inédite, qui ne facilitera pas la tâche de M. Bayrou. Même si elle a repris les principaux thèmes de l'appel de la coordination des étudiants, sa plate-forme s'inspire largement des propositions adoptées à l'unanimité, moins quatre abstentions, lors de la réunion pleinière de la CPU, jeudi 23 novembre, et aussitôt présentées par Bernard Alluin, son premier vice-président.

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Car, en l'espace d'une quinzaine de jours, le ton a changé. Le 9 novembre, la commission permanente de la CPU *« souscrivait sans réserve au plan de rattrapage »* proposé la veille par M. Bayrou. Elle *« prenait acte avec satisfaction »* d'une démarche permettant de *« revivifier »* la politique contractuelle entre l'Etat et l'université. Désormais, avec les syndicats, la CPU demande *« un plan d'urgence et une loi de programmation »* et détaille ses attentes. Une partie du chiffrage, jugé *« raisonnable et réaliste »* par Bernard Alluin, a même été repris par les étudiants dans les AG.

Pour M. Alluin, trois éléments justifient ce changement d'attitude. En premier lieu, les présidents attendaient du ministre un geste supplémentaire *« significatif »* pour le budget de 1996, ainsi que des réponses précises à des questions qui ne l'étaient pas moins. Selon eux, la simple prise en compte des urgences dépasse le cadre strict d'enveloppes budgétaires que le premier ministre ne souhaite pas voir redéfinies. En clair, ils s'opposent à toute mesure de *« redéploiement »* entre les universités les plus riches et les plus pauvres.

La semaine de négociation avec Christian Forestier, directeur général des enseignements supérieurs, a confirmé cette impression, tant pour les emplois que pour les crédits de fonctionnement. Selon les calculs de la CPU, il faudrait *« au minimum »* doubler les crédits de fonctionnement. La revendication des 2 milliards de francs pour la sécurité n'est autre que l'estimation *a minima* énoncée par le prédécesseur de M. Bayrou au ministère de l'enseignement supérieur, François Fillon. Quant à la question des personnels de service, les IATOSS, qui reste *« la priorité des priorités »*, elle n'est qu'effleurée.

En second lieu, les présidents ne veulent pas se contenter de la *« parole d'honneur »* du ministre quant à un engagement pluriannuel. Pour eux, il est clair que l'origine du conflit de ces dernières semaines provient du non-respect des dispositions contractuelles qui a creusé les écarts entre universités. L'affaire de Rouen et son règlement par l'intermédiaire d'un médiateur ont, enfin, laissé des traces. Les étudiants ont obtenu plus que ce que les présidents s'échinent à quémander auprès de l'administration centrale, quelques millions par ci, une poignée d'emplois par là. Lors de la réunion du 23 novembre, dans un climat plutôt tendu, ils l'ont exprimé sans ambages à François Bayrou, qui a subi le feu des critiques à propos de l'envoi de *« médiateurs »* dans tous les établissements. Pour les présidents, cette méthode court-circuite les instances traditionnelles du dialogue dans les établissements, fragilise leur position et ouvre la porte à toutes les surenchères.

Ces divergences ne sauraient masquer une attente fondamentale sur les choix du gouvernement à l'égard de l'enseignement supérieur. Certes, les présidents ont enregistré avec satisfaction le refus exprimé par M. Bayrou de toute sélection à l'entrée de l'université. Mais ce choix doit se traduire dans la réalité. Lors de son colloque annuel à Arras, au mois de mars, la CPU avait jeté les bases d'un débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur en abordant, *« sans tabou »*, les questions de financement (y compris les droits d'inscription), l'avenir des premiers cycles, la filière technologique et professionnelle, l'ouverture aux collectivités locales et aux milieux professionnels, le statut de l'étudiant. Des propositions avaient été élaborées après la consultation de l'ensemble des représentants de la communauté universitaire, mais aussi les élus et les responsables des organisations professionnelles.

Alors que François Bayrou semble découvrir l'ampleur des difficultés, les présidents tiennent à lui rappeler que, depuis six mois, la communauté universitaire ne craint pas d'affronter ce débat. A la faveur du conflit, elle se présente, cette fois, en un front uni pour crier plus fort son attente.

Michel Delberghe

Une coordination pour les élèves d'architecture

Une coordination nationale des élèves d'architecture s'est réunie à Bordeaux, dimanche 26 novembre, *« pour se constituer en véritable partenaire »*. Venus de vingt et une écoles – sur vingt-deux, accueillant 18 500 étudiants –, leurs représentants ont *« élu une délégation de cinq membres pour la rencontre du 1er décembre prochain avec un conseiller du ministre de la culture »*. Les élèves – en grève *« active »* depuis deux semaines, ils ont manifesté avec les autres étudiants –, protestent contre le transfert de l'architecture du ministère de l'équipement à celui de la culture, au sein de la direction du patrimoine.

La coordination attend du ministère qu'il crée une *« direction autonome de l'architecture »* et fournisse les *« moyens indispensables à la réforme de l'enseignement »*. Un rapprochement des écoles et des universités avait été impulsé depuis 1993, qu'élèves et professeurs veulent poursuivre. La conférence des directeurs d'école devait rencontrer Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du patrimoine, les 28 et 29 novembre.

Cinq ans plus tard, l'onde de choc qui avait parcouru les lycées en 1990 atteint les universités

INTERPELLÉ à l'Assemblée nationale, mercredi 22 novembre, par le député socialiste Michel Fromet, qui lui reprochait l'insuffisance des moyens consacrés par les gouvernements de droite, depuis 1993, à l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation nationale a contre-attaqué en déclarant : *« Hier, le principal responsable de l'UNEF-ID est venu me voir et m'a dit en substance ceci : nous ne voulons pas connaître à nouveau ce qui s'est passé avec M. Mitterrand, qui nous avait promis 4,5 milliards, dont nous n'avons pas eu le premier franc. »*

La réponse de M. Bayrou se voulait habile. Elle pourrait bien, demain, apparaître comme une bourde. Non seulement parce qu'on ne jongle pas impunément avec les milliards face à un mouvement étudiant. Mais surtout parce que, en faisant référence au mouvement lycéen de l'automne 1990 – qui s'était effectivement apaisé après l'engagement du gouvernement socialiste de l'époque d'investir plus de 4 milliards de francs supplémentaires dans les lycées –, François Bayrou esquisse la filiation de l'actuelle agitation universitaire. Et une filiation difficile à assumer pour le ministre de l'éducation.

Chaque génération étudiante s'agace de se voir comparée à ses devancières, revendique la liberté d'affronter ses crises d'identité et ses révoltes sans références, sans parrainage, voire sans mémoire. Pourtant, les étudiants en colère de l'automne 1995 sont bien les lycéens rebelles de l'automne 1990. Ceux-ci étaient hier en première ou en terminale, ceux-là sont aujourd'hui en licence ou en maîtrise. Les éléments de similitude sont trop saisissants entre ces deux mouvements pour que les actuelles turbulences estudiantines n'apparaissent pas comme l'onde de choc des manifestations lycéennes d'il y a cinq ans.

Aujourd'hui comme hier, c'est de province que la contagion est partie. Lorsque, au début du mois d'octobre 1990, les lycéens du Mans descendent dans la rue pour dénoncer l'exiguïté des locaux, les files d'attente devant les réfectoires, les emplois du temps surchargés ou le manque de professeurs, chacun, parmi les responsables de l'éducation nationale, avoue son incompréhension devant cette éruption brutale. La surprise n'est pas moindre, un mois plus tard, lorsque les élèves des lycées de la région parisienne entrent dans la danse, sur fond de banlieue, d'exclusion et d'insécurité. Le 24 octobre 1990, ils sont six mille à manifester à Paris, mais huit mille à Saint-Etienne, dix mille à Besançon. Les lycéens de province s'étaient rebiffés, il y a cinq ans, contre la capitale, ses rituels, ses coordinations et ses organisations syndicales nationales. Ce fort sentiment d'identité locale s'est retrouvé, cette année, chez les étudiants de Rouen, d'Orléans ou de Metz, en pointe bien avant ceux d'Ile-de-France.

> En 1990 déjà, les lycéens faisaient passer ce message clair aux responsables politiques : puisque l'avenir est incertain, assurez au moins le présent

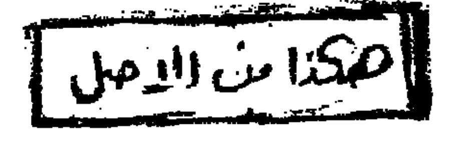
Aujourd'hui comme hier, le mouvement s'est développé sans ces revendications symboliques et mobilisatrices qui paraissaient, jusqu'alors, l'ingrédient indispensable de toute révolte de la jeunesse. Les slogans de l'automne 1990 sont simples : *« Donnez-nous les moyens d'avoir nos examens »*, *« Du pognon pour l'éducation »*, ou encore cet autocollant qui résume le malaise lycéen : *« Est-ce que j'ai une gueule de génération sacrifiée ? »* La crise des lycées n'apparaît ni idéologique ni politique, mais bien sociale.

Les même jeunes, avec cinq ans de plus et, en prime, l'expérience du refus, au printemps 1994, du CIP et du « SMIC-jeunes », n'emploient pas d'autres arguments pour réclamer de meilleures conditions d'études, de diplômes, d'insertion professionnelle. En 1990 déjà, les lycéens faisaient passer ce message clair aux responsables politiques : puisque l'avenir est incertain, assurez au moins le présent. Et, comme il y a cinq ans, le mouvement actuel s'est développé depuis plusieurs semaines sans pilote, sans leader, sans tête d'affiche. Privant le gouvernement d'une trop commode explication politicienne de ce mécontentement, mais également d'interlocuteurs représentatifs.

Le calendrier et le contexte politiques sont eux aussi comparables. Les lycéens de 1990 avaient fait monter la pression au moment de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale. Les étudiants de 1995 ont fait de même, avec, en toile de fond, les mêmes interrogations lancinantes sur l'avenir du système de formation : comment gérer et assumer l'enseignement de masse, comment prendre en compte la modification du profil des élèves et des étudiants, comment engager la nécessaire réforme des structures et de la pédagogie ? Enfin, aujourd'hui comme hier, le gouvernement doit faire face à la conjonction de la grogne de la jeunesse et du mécontentement social. En novembre 1990, c'était le débat à l'Assemblée sur la CSG dont Michel Rocard, alors premier ministre, redoutait qu'il ne soit perturbé. Alain Juppé peut craindre qu'il en soit de même, maintenant, avec le débat sur l'avenir de la protection sociale.

Reste la manière de sortir de cette crise. Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, avait su patienter, laisser grossir le mouvement et émerger deux coordinations de lycéens, avant d'engager, deux jours durant, une négociation originale, directe et sérieuse avec les lycéens. Mais il avait pu mettre plus de 4 milliards de francs dans la balance et, n'en déplaise à son successeur actuel, il avait installé un dispositif rigoureux de suivi de la réalisation de ce plan de rénovation des lycées. Le précédent de 1990, qu'il a lui-même invoqué pour s'en moquer, impose à tout le moins à François Bayrou de faire preuve d'autant de doigté, de persuasion auprès du ministère du budget et de capacité de négociation…

Gérard Courtois



Près de 30 000 personnes ont manifesté à Paris pour les droits des femmes

Des défilés ont eu lieu à Bordeaux et à Toulon

« DE PARIS À ALGER, l'intégrisme on en a assez ». « C'est aux femmes de décider, pas au pape ». « Désintégrons les intégristes ». Samedi 25 novembre à Paris, près de 30 000 manifestants (20 000 selon la police, 40 000 selon les organisateurs) ont défilé pour défendre les droits des femmes. Ils ont rappelé avec force leur attachement à *« une République laïque et sociale »* (*« Ni Dieu ni maître », « Jean Paul II, oublie- nous »*). Les banderoles brandies de la Bastille à Richelieu-Drouot, parcours de la manifestation, dénonçaient les pouvoirs religieux qui cherchent à imposer leur ordre moral. Les groupes de soutien aux femmes algériennes ont trouvé tout naturellement leur place dans le cortège.

Cet attachement aux valeurs laïques et le refus de voir remises en cause la loi de 1975 légalisant l'avortement et celle de 1993 créant un délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse, ont fédéré l'ensemble des manifestants. De l'avocate Gisèle Halimi à Maya Surduts, fondatrice de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), à l'initiative de la manifestation, en passant par les anciens ministres socialistes Véronique Neiertz et Yvette Roudy, Antoinette Fouque et Joëlle Brunerie-Kauffmann, les grandes figures du féminisme s'étaient donné rendez-vous.

GÉNÉRATIONS

« Le Moyen Âge, c'est fini depuis 500 ans », « Liberté, parité, égalité », « Le recul des droits des femmes, c'est le recul de la démocratie » : ces slogans ont été scandés de la Bastille à Richelieu-Drouot par les manifestants dont nombre étaient venus de province malgré la grève de la SNCF, qui avait empêché certaines délégations de rejoindre la capitale. A défaut d'être à la Bastille, deux cents femmes sont allées protester devant la mairie de Bordeaux avant de se rendre à Salleboeuf, une commune où deux pharmaciens refusent depuis 1994 de vendre des préservatifs et des contraceptifs. Ils avaient été condamnés le 16 novembre pour refus de vente, mais ont fait appel de cette décision et maintiennent leur position.

Tout au long de la manifestation, plusieurs générations se sont côtoyées. Il y avait là celles qui s'étaient battues dans les années 70 pour obtenir des droits qu'elles estiment aujourd'hui menacés et des jeunes pour qui ces droits ne sont pas des conquêtes mais des acquis. Une femme d'une cinquantaine d'années s'était accrochée un écriteau dans le dos : *« Je veux que ma fille aussi puisse choisir. »* Une étudiante regrettait que sa mère ne soit pas à ses côtés. Une femme justifiait sa présence par la nécessité *« d'assurer le service après-vente des luttes des années 70 »* et déplorait la multiplicité des groupes syndicaux et politiques dans le cortège. *« Chacun défile sous sa propre bannière et moi je ne sais pas où me mettre »*, expliquait-elle. Bénédicte, trente ans, trouvait bizarre et sympathique de défiler dans la rue sous des affiches portant la mention *« Mon corps m'appartient », « les mêmes que celles reproduites dans mes livres d'histoire »*, disait-elle. Marie, comptable, couvait du regard son fils de dix-huit mois dormant dans une poussette. *« Les anti-avortement défilent toujours avec leurs enfants comme s'ils étaient les seuls à en avoir »*, expliquait cette jeune femme, au chômage depuis deux ans, qui se heurte aujourd'hui à la réticence des entreprises à embaucher une femme avec un bébé.

LES HOMMES AUSSI

Les hommes étaient plus que visibles dans le cortège. Michel Rocard jugeait sa présence *« normale, car la cause est juste »*, non sans souligner que *« les hommes doivent s'en mêler »*. Bien qu'elle soit intervenue en pleine période d'agitation sociale, cette manifestation ne s'est pas transformée en mouvement de protestation contre le gouvernement, même si les cent vingt organisations qui y appelaient se situent pour l'essentiel dans l'opposition.

Quelques militants avaient beau chanter *« Juppé au foyer »*, personne n'a repris les mots d'ordre de la veille sur la Sécurité sociale ou la retraite des fonctionnaires. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, était venu dénoncer la *« précarisation actuelle des femmes »*, tout comme les leaders des partis d'opposition comme Dominique Voynet, des Verts, et Arlette Laguiller, de Lutte ouvrière.

A Toulon, seule ville de France de plus de cent mille habitants à être dirigée par un maire Front national, près de 2 000 personnes, dont l'ancienne ministre socialiste Martine Aubry, ont également manifesté samedi pour la sauvegarde du droit à l'avortement et à la contraception. Mme Aubry s'était rendue à Toulon afin de participer à la Fête du livre financée par la municipalité. L'équipe de Jean-Marie Le Chevallier, maire FN de la ville, avait exigé que soient présents des auteurs *« amis »*, défendant des thèses d'extrême droite.

Michèle Aulagnon

Une maigre contre-manifestation

Protégés par un double cordon de police, une centaine d'opposants à l'avortement ont manifesté, samedi 25 novembre, place de la Bastille, aux abords du cortège organisé par la Cadac. Une présence vécue comme une provocation et qui leur a valu quelques pluies d'œufs et des sifflets de désapprobation. Pour la Ligue pour la vie – association créée en juin par Guilhem de Tharlé, conseiller FN de la région Haute-Normandie, et Michel Bayvet, membre du bureau politique du Front national –, organisatrice du rassemblement avec SOS-Tout petits et l'Alliance chrétienne, c'était la première manifestation officielle. Le service d'ordre était d'ailleurs assuré par des membres du Front national de la jeunesse. Parmi les psaumes et les slogans sur le thème *« avorter c'est tuer »* ou *« mères, enfants, tous vivants »*, on pouvait entendre aussi des proclamations telles que *« Avorteurs, fachos »* ou *« Avorteurs, nazis »*.

La longue traque du clandestin Kingsley Ofusu dans la cale n° 3 du porte-conteneurs « MC Ruby »

Qui a donné l'ordre du massacre des huit passagers africains, qui y a participé et pourquoi ?

Devant la cour d'assises de la Seine-Maritime, Kingsley Ofusu, un jeune Ghanéen de vingt-cinq ans, a raconté les circonstances dans lesquelles il est devenu le seul rescapé de la terrible odyssée de neuf Africains embarqués à bord du « MC Ruby » et assassinés au large des côtes portugaises. Un procès hors normes, qui, jusqu'à présent, n'a pas permis de comprendre ce qui s'est exactement passé à bord du porte-conteneurs

ROUEN
de notre envoyé spécial

« Je suis sorti et j'ai vu un homme avec du sang sur sa chemise. J'ai dit à mon frère : attention, peut-être ces gens ont-ils tué nos amis ! J'avais peur. A l'entrée de la cale n2, j'ai passé une jambe à travers la porte. J'ai vu en face le chief officer *avec une arme de poing ; sur la gauche, un homme m'a frappé avec une barre de fer. Je suis tombé. Mais j'ai pu me relever et, en courant, j'ai vu deux hommes : l'un avait un couteau, l'autre je ne l'ai pas reconnu. Alors, j'ai entendu crier mon frère. Il m'appelait. Je me suis retourné. Les deux hommes ont jeté mon frère à l'eau. »*

PROCÈS

Maintes et maintes fois ressassée dans la presse, dans des livres et bientôt dans un film britannique, l'aventure de Kingsley Ofusu a déferlé cette fois à la barre de la cour d'assises de Seine-Maritime (*Le Monde* du 16 novembre). En anglais, dans un flot continu de souvenirs détaillés, ce jeune Ghanéen de vingt-cinq ans a raconté, mercredi 19 novembre, aux jurés, comment il devint, à l'automne 1992, le seul rescapé de la terrible odyssée de neuf Africains embarqués clandestinement à bord du porte-conteneurs *MC Ruby*, et assassinés quelque part au large des côtes portugaises, entre Takoradi et Le Havre.

Tout a été dit : la pluie battante et le regroupement des huit Ghanéens, cale n3, le 24 octobre à Takoradi ; la rencontre avec un Camërounais, prénommé Anduse, embarqué lui aussi clandestinement à Douala ; les conversations, la maigre pitance, les jeux et le sommeil à fond de cale. *« Dans mon rêve, je voulais être quelque chose comme ingénieur. Avoir un avenir meilleur. »* Puis ce fut le manque d'eau et leur découverte au bout de six jours par l'équipage ukrainien ; puis le transfert vers le peak avant du navire, un réduit aéré et éclairé, mais boulonné sous le magasin du maître d'équipage ; puis trois jours encore, sans manger. Et cette nuit du 2 au 3 novembre : *« Ils nous ont demandé de sortir par trois, puis par deux »*...

Kingsley a raconté la traque qui s'ensuivit, dans la cale n3, trois jours durant : lui, perché sur les sacs de cacao, les lueurs des lampes-torches de ses geôliers, les fils tendus pour le piéger, l'urine bue à deux reprises dans sa chaussure. Et les prières, les moteurs qui s'arrêtent enfin, la lueur à l'intérieur de la manche à air par laquelle il s'évade, les papiers d'identité qu'il laisse dans la cale pour preuve de son passage sur le bateau, le port du Havre au petit matin, le 6 novembre, et ce bâtiment au loin : *« C'était marqué "police", et j'ai dit "merci mon Dieu" »*. Mais dans ce procès hors-normes, démesurément étiré par les problèmes de traduction et l'infinie curiosité, presque tatillonne, du président Jean Reynaud, un climat étrange s'est installé. Après deux semaines de débats, nulle vérité n'a encore émergé du navire, et les énigmes demeurent. Kingsley Ofusu n'a pas directement assisté aux scènes meurtrières, excepté celle où il a vu disparaître son frère. Qui a donné l'ordre du *massacre, qui y a participé et pourquoi ?* Aucune confrontation n'a encore réellement eu lieu à l'audience, et les accusés sont appelés à s'expliquer seulement en ce début de semaine.

Wladimir Ilnitskiy, le commandant, ne reconnaît pas avoir donné d'instructions en vue de liquider les clandestins. Artemenko, le second, qui a chargé tardivement son supérieur, ne reconnaît pas sa participation aux assassinats. Mikhaïlevskiy, le cuisinier, dit *« avoir exécuté un ordre »*, mais nie avoir tué. Bondarenko et Romashenko reconnaissent les homicides, mais réfutent la préméditation. Arakhamiya plaide son innocence d'autant plus vivement que ses compagnons le disculpent. Ofusu maintient l'avoir vu.

Le témoignage de Kingsley Ofusu, sans qui il n'y aurait pas eu procès, n'a pas lui-même évité quelques contradictions avec de précédentes dépositions. Il s'est contredit sur la date de la rencontre du Camerounais Anduse. Sur les circonstances de la tuerie, la brume demeure également. En outre, les rôles attribués par Kingsley Ofusu à chacun des marins ne correspondent *a priori* en rien à ceux qu'ont endossés les accusés au cours de l'instruction. Il affirme que le *chief officer* était moustachu, ce qu'Artemenko semble n'avoir jamais été.

Dans l'étroitesse de leur box, les accusés, aux intérêts parfois divergents, se touchent, mais ne bronchent pas, impressionnants de discipline. D'ores et déjà, l'armateur est venu rejeter à la barre l'idée qu'il y ait pu avoir des menaces de licenciements ou l'application de pénalités sur les équipages en cas de découverte de clandestins à bord. Me Isabelle Coutant-Peyre, avocat des familles de victimes, a cependant produit une lettre-circulaire en russe, retrouvée sur le *MC Ruby*, où il est fait mention des *« lièvres »* débusqués sur le navire qu'il convient de *« nourrir au minimum »*... Interrogé sommairement avant l'examen des faits, Oleg Mikhaïlevskiy, le blond cuisinier, le plus faible des six accusés, avait bredouillé quelques mots : *« On m'a dit qu'il fallait sauver sa vie. C'était la première fois que je me trouvais en présence de clandestins. Et le second a dit que c'était ainsi qu'on pratiquait sur tous les bateaux. Il a dit que l'Europe nous en remercierait. »*

Jean-Michel Dumay

« Deadly Voyage », le film

Le procès n'est pas fini, les accusés ne se sont pas expliqués, les culpabilités ne sont pas établies, Kingsley Ofusu, l'unique survivant de la tragique odyssée du *MC Ruby*, a tout juste témoigné, mais le tournage a déjà commencé. Depuis le 4 novembre, une équipe de la Union/Viva films production, compagnie britannique de production cinématographique, a entrepris le tournage sur sept semaines au Ghana de l'aventure d'Ofusu pour le compte de la chaîne de télévision BBC. Le film, intitulé *Deadly Voyage* (« voyage mortel »), au scénario, on l'imagine, encore nécessairement aléatoire, devrait être achevé en janvier 1996. Sur le banc des parties civiles, aux côtés du survivant, un avocat britannique spécialement dépêché par les producteurs avec lesquels Ofusu a signé un contrat, note scrupuleusement les débats. Nul doute qu'il soit là pour veiller à ce que la fiction ne dépasse pas la réalité, là où la réalité semble parfois dépasser la fiction.

Les vertus antalgiques de la prise orale de morphine

LES CONCEPTIONS sur la prise en charge collective de la douleur évoluent à grande vitesse. Dernier symptôme en date : le document que vient de rendre public l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem), dernières recommandations actualisées sur la prise en charge à domicile par des médecins généralistes des phénomènes douloureux dont souffrent les malades atteints notamment de lésions cancéreuses et de sida. Jamais avant ce document – dont le contenu sera diffusé à l'ensemble du corps médical – une instance officielle n'avait pris une position aussi claire, aussi courageuse. Il s'agit là d'un événement dans un domaine où la pratique médicale ne parvient pas, en particulier dans les pays latins, à s'affranchir des carcans culturels et religieux qui, sous de multiples visages, confèrent encore à la douleur humaine une valeur rédemptrice.

En une dizaine de pages, les auteurs du document de l'Andem disent tout ce qu'un médecin, ce qu'un malade concerné, devraient depuis longtemps savoir. On peut ainsi lire que *« la morphine prise oralement est la pièce maîtresse du traitement symptomatique de la douleur du cancer, quel que soit le stade évolutif de la maladie »*, que *« des douleurs intenses justifient d'emblée le recours à la morphine »* et que l'utilisation de cette dernière ne réclame pas d'attendre les derniers instants de la vie des malades cancéreux ou sidéens.

Ces recommandations détaillent les formes de morphine que les médecins doivent choisir, les posologies recommandées et les possibles effets indésirables. On ose écrire qu'il n'y a pas de limite supérieure à la consommation de morphine dès lors que ses effets indésirables peuvent être contrôlés. L'Andem précise aux médecins comment rédiger leurs ordonnances, comment s'entendre avec les pharmaciens d'officine et ne pas grossir les contraintes réglementaires dont il est impossible, dans ce domaine, de faire l'économie.

Le document détaille les caractéristiques propres à la prise en charge de la douleur à domicile chez le cancéreux, le sidéen, le toxicomane ou la personne âgée. *« La morphine est un médicament comme les autres. Bien que de multiples expériences aient démontré que cette molécule pouvait être administrée de manière efficace et en toute sécurité pour la plupart des malades, des conceptions erronées persistent aujourd'hui*, expliquent les auteurs de ces recommandations officielles. *Rappelons que la morphine n'entraîne ni dépression respiratoire si elle est correctement administrée, ni somnolence prolongée, ni confusion persistante, ni occlusion intestinale, ni toxicomanie. De plus, contrairement aux idées reçues, la morphine n'accélère en aucun cas le décès mais améliore considérablement le confort du patient : la morphine n'est en rien le médicament de la fin de vie. »*

Les temps changent. Le discours de l'Eglise aussi qui, par la voix du cardinal Lustiger, estimait que *« la dignité de l'homme était de ne pas accepter la souffrance »*.

Jean-Yves Nau

Alain Carignon fait appel de sa condamnation pour corruption

L'ANCIEN MAIRE (RPR) de Grenoble a annoncé, dimanche 26 novembre, dans *Le Dauphiné libéré*, son intention d'interjeter appel de la condamnation prononcée le 16 novembre à son encontre pour corruption. Le tribunal correctionnel de Lyon lui a infligé une peine de cinq ans de prison – dont deux avec sursis –, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité (*Le Monde* du 18 novembre). *« Je ferai officiellement appel du jugement ce lundi, mais je réfléchis aux moyens de faire savoir, même si ce n'est juridiquement pas possible, que je récuse la cour d'appel de Lyon et que je réclame la délocalisation du procès en appel »*, a déclaré M. Carignon, qui a sollicité l'assistance d'un troisième avocat, Me Alex Ursulet, qui devrait le défendre aux côtés de Mes Guy Danet et André Buffard. M. Carignon a par ailleurs annoncé qu'il démissionnerait de son mandat de président du conseil général de l'Isère *« dès qu'un accord politique sera réalisé »* au sein de la majorité départementale sur le nom de son successeur.

■ ***DÉTOURNEMENTS*** **: le président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Perpignan a été mis en examen,** le 20 novembre, pour *« ingérence, abus de confiance, complicité et recel »*. Guy Lormand est soupçonné d'avoir pris part, alors qu'il était l'un des dirigeants de la CCI, au détournement de fonds destinés à l'aménagement de l'aéroport. Selon son avocat, il aurait lui-même demandé sa mise en examen *« pour arrêter la campagne de calomnies déclenchée contre lui »*. Au moment des faits, le président de la CCI était l'ancien député (UDF-PR) Jacques Farran, condamné en 1994 à deux ans de prison, dont un ferme, et à 2 millions de francs d'amende, pour avoir détourné en trois ans plus de 500 000 francs des recettes du parking de l'aéroport.

■ **INGÉRENCE : le maire (RPR) de Saint-Raphaël (Var), Georges Ginesta, a été mis en examen** la semaine dernière pour *« prise illégale d'intérêt »* par le doyen des juges d'instruction de Draguignan. Agent d'assurances, M. Ginesta est soupçonné d'avoir profité, au début des années 90, de ses fonctions d'ajoint au maire pour obtenir plus de la moitié des contrats d'assurance de la ville. Le conseil municipal avait déposé plainte au mois de mars, quelques semaines avant l'élection à la mairie de M. Ginesta, lors du dernier scrutin municipal.

■ ***ORDONNANCES*** **: un pharmacien de Saint-Bonnet-le-Château (Loire), a été mis en examen et placé en détention** pour s'être fait rembourser par la Sécurité sociale, durant plusieurs années, des fausses ordonnances. Agé de quarante-deux ans, le pharmacien est soupçonné d'avoir détourné près de 1 million de francs pour la seule année 1995. Accusé d'escroquerie et de faux et usage de faux, le pharmacien a été écroué à la maison d'arrêt de La Talaudière, près de Saint-Etienne. L'affaire avait été mise au jour au mois de novembre, après la découverte de demandes de remboursement de médicaments prescrits à des personnes décédées.

■ **RADIOACTIVITÉ : la mairie de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) a proposé, jeudi 23 novembre, la fermeture provisoire** de l'école maternelle Marie-Curie, en raison des *« mesures élevées en gaz radon »* enregistrées sur place. Située sur les lieux du premier laboratoire d'extraction du radium et de l'uranium, au début du siècle, l'école Marie-Curie est au centre d'une polémique vieille de plusieurs années. Dimanche 26 novembre, les représentants de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) se sont déclarés favorables à la proposition du maire, Estelle Debaecker (DVD). Celle-ci devrait décider le 30 novembre, *« si tous les parents en sont d'accord »*, de mettre à la disposition de l'école de nouveaux locaux.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Marco et Adrien,
Hélène, Yann et Stanislas,
félicitent et embrassent leur papa et bon-papa,

Gérard WATTEL,

pour ses quatre-vingts ans.

Mariages

– Couleurs d'outre-mer a le plaisir de faire part du mariage de son président,

Gérard PORQUET,

avec la responsable de l'association à Madagascar,

Olivienne MORA,

qui s'est déroulé, le 14 octobre 1995, à Mahajanga (Madagascar).

44, rue de Montreuil,
94300 Vincennes.
Ambohimandonina,
401 – Mahajanga.

Décès

– Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,
Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux-Lisieux,
Les prêtres et diacre de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e,
Le Père Jean Hardy, son cousin,
Et sa famille,
font part du retour au Père du

Père Pierre BELLÉGO,

prêtre du diocèse de Bayeux-Lisieux,
ancien aumônier de la paroisse universitaire et des étudiants de Caen,
curé émérite
de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, Paris-5e,
vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e,

décédé le 22 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année et sa cinquante-septième de prêtrise.

On pourra prier à ses côtés, le vendredi 1er décembre, de 14 heures à 22 heures, au presbytère de sa paroisse, 17, rue Fénelon, Paris-10e.

Une concélébration sera présidée par Mgr Georges Soubrier, évêque auxiliaire de Paris, le samedi 2 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e et une autre présidée par Mgr Pierre Pican, en l'église Saint-Sauveur de Condé-sur-Noireau, Calvados, le samedi 2 décembre, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu ensuite dans le cimetière de Condé, auprès de ses parents.

Merci de n'apporter ni fleurs ni couronnes et de remplacer par des messes.

« Fais paraître ton jour, et le temps de ta grâce ».

– Lyon.

Mme Marthe Benoit,
Bertrand, Véronique et Julie Perrin,
Bruno, Joëlle, Guillaume
et Pauline Benoit,
ont la tristesse de faire part du décès de

Félix BENOIT,
grand chancelier
de l'ordre du Clou,
commandeur exquis
de l'ordre de la Grande Gidouille.

– Mme Lucien Dumas,
Mme Maurice Dumas,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Hélène DUMAS,
relieur d'art,

le 20 novembre 1995, dans sa centième année.

Son souvenir restera lié à celui de Germaine de Coster à travers leur œuvre commune.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paulette Kopac,
Laurent Kopac,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux et père,

Slavko KOPAC,

survenu à Clichy, le jeudi 23 novembre 1995.

– Sidney Lecerf,
son fils,
Christiane Lecerf,
sa belle-sœur,
Christophe, Dominique
et Jacques-Olivier,
ses neveux,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LECERF,

le 22 novembre 1995, à l'âge de soixante-trois ans.

Le service religieux sera célébré mercredi 29 novembre, à 15 heures, en la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Sylvia Lefort,
son épouse,
Dominique, Ingrid, Etienne,
Geneviève, René-Michel, Christine,
Marie-Ema, Catherine, Jean-Marie,
Françoise, Marie-Thérèse, Elisabeth,
ses enfants, ainsi que leurs épouses et époux,
Ses trente-deux petits-enfants, ainsi que leurs épouses et époux,
Ses sept arrière-petits-enfants,
Son frère, ses sœurs,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. Bernard LEFORT,
ancien conseiller commercial de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
médaillé de la Résistance,
chevalier du Mérite agricole,
titulaire de la Bundesverdienst Kreuz.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 29 novembre, à 15 h 30, à l'église d'Arnaville.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, Grand Rue,
54530 Arnaville.

– Charles Baur, premier vice-président du PSD, président du conseil régional de Picardie, député de l'Aisne,
André Santini, secrétaire général du PSD, ancien ministre, député, maire d'Issy-les-Moulineaux,
Et le bureau politique du Parti social-démocrate,

ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

Max LEJEUNE,
ancien ministre,
président d'honneur du conseil général de la Somme,
président du conseil général
de 1945 à 1988,
maire d'Abbeville de 1947 à 1977,
membre honoraire du Parlement,
député de la Somme de 1936 à 1977,
sénateur honoraire,
sénateur de 1977 à 1995,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de combattant
volontaire de la Résistance,
commandeur du Mérite saharien,
officier du mérite de l'American Legion,

survenu le 23 novembre 1995, à Abbeville, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu ce lundi 27 novembre, en l'église Saint-Sépulcre, à Abbeville.

– M. Charles Baur, député, président du conseil régional de Picardie,
Mmes et MM. les conseillers régionaux de Picardie,
ont la douleur d'annoncer le décès, le jeudi 23 novembre 1995, de

M. Max LEJEUNE,
ancien ministre,
ancien président du conseil régional
de Picardie.

Les obsèques ont eu lieu ce lundi 27 novembre 1995, en l'église Saint-Sépulcre d'Abbeville (Somme).

(Le Monde daté 26-27 novembre)

– Les familles Ley, Duployé,
Chaussidon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre LEY,

survenu le 17 novembre 1995, à l'âge de quarante-huit ans.

Une messe sera célébrée à son intention samedi 2 décembre 1995, à 10 heures, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris, par le Révérend Père Saffrey.

Thérèse Duployé,
98 *bis*, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– M. Georges-Edouard Maysonnave,
Parents et alliés de France, d'Haïti, des Etats-Unis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hermine MAYSONNAVE,
née PLAISIR,
doctor of philosophy,
University of Rochester,
New York, USA,

survenu à Pau (France), le 16 novembre 1995.

16, boulevard Alsace-Lorraine,
64000 Pau.

– Mme Henri Pedelucq,
née Claire Stambach,
son épouse,
Mlle Marion Pedelucq,
sa fille,
M. et Mme Julien Pedelucq,
son fils et sa belle-fille,
et Antoine, son petit-fils,
M. Jean-Jacques Stambach,
son beau-père,
et Mme Stambach,
née Jeanine Girardot, son épouse,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PEDELUCQ,
ingénieur agronome INA Paris,

survenu le 21 novembre 1995, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Peyrehorade (Landes) le samedi 25 novembre, à 11 heures.

L'inhumation a eu lieu, le lundi 27 novembre, au cimetière de Canneille (Landes) dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Philippe et Laurence Petitfrère,
Bertrand et Isabelle Petitfrère,
Véronique et François Fleischel,
ses enfants,
Camille, Christelle, Noémie, Emilie, Grégoire, Marine, Héloïse, Adrien,
ses petits-enfants,
Mme Simone Le Rolland,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Janine Chapuis,
sa fille et ses petits-enfants,
M. et Mme Alain Gérard,
leurs enfants et petites-filles,
ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard PETITFRÈRE,
née Michèle CHAPUIS,

survenu le 24 novembre 1995, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ils rappellent à votre souvenir son époux

Gérard PETITFRÈRE

décédé le 6 décembre 1993.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 novembre à 11 heures, en l'église Saint-Romain de La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), suivies de l'inhumation au cimetière ancien.

Réunion et registre à signature à l'église.

12, place Joffre,
75007 Paris.
6, rue du Poteau-Logé,
78121 Crespières.
26, rue de Martignac,
75007 Paris.

– Mme Le Khac Hao,
sa mère,
M. Le Khac Lang,
M. Le Khac Lai,
ses frères,
Mlle Julianne PhamLe,
sa fille,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Anne PHAM DINH,
née LE PHI NGOC ANH,
docteur en études orientales,
professeur à l'INALCO,
membre du conseil d'administration
de l'Institut de l'Asie du Sud-Est,

survenu le 22 novembre 1995.

14, rue Louis-Marchandise,
94400 Vitry-sur-Seine.

– Le conseil d'administration et les membres de

l'Institut de l'Asie du Sud-Est,

ont la tristesse de faire part du décès de leur précieuse et très estimée collaboratrice

Mme Anne PHAM DINH,
docteur en études orientales,
professeur à l'INALCO,

survenu le mercredi 22 novembre 1995.

269, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Nice. Lyon. Annecy. Trans-en-Provence.
Marianne Portier-Fozzani,
Jean et Monique Portier,
Annie et Pierre Granier,
Yves et Annie Portier,
ses enfants,
Ses petits-enfants, son arrière-petit-fils,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul PORTIER,

survenu à Annecy, le 13 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

« Reste avec nous : le soir approche et déjà le jour baisse. »
Luc 24/29.

– Henri Roumieu,
Gisèle et Claude Martin,
Jean-Christophe Martin,
Sylvie et Frédéric Martin
et leurs enfants,
Emmanuèle et Marcel Mariette,
Les familles Gluntz et Quint
et leurs enfants,
Claude Roumieu,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alma ROUMIEU,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu subitement le 13 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité familiale.

69110 Sainte-Foy-lès-Lyon,
3, rue Alexis-Carrel.

– Claire Simon
et sa fille Manon Garcin,
Michel Toesca,
Philippe et Jacqueline Simon
et leurs enfants,
Bernard et Corinne Simon
et leurs enfants,
Claude Esteban,
Andrew et Jenny Rabeneck
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

François SIMON,

survenue le 23 novembre 1995, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 novembre, à 11 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, esplanade des Invalides, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Claviers (Var) à l'issue d'un service religieux en l'église de Claviers, le samedi 2 décembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue Junot,
75018 Paris.

– M. Bernard Sabourault,
M. Michel Sabourault,
M. et Mme Dominique Sabourault,
M. et Mme François Sabourault,
ses enfants,
M. et Mme Tuncer Yildirim
et Alexis,
M. et Mme Robert Bouchard
et Meghane,
M. et Mme Eric Méry,
Pierre, Thomas, David, Didier,
Cécile, Patrick-André
et Philippe-Alexandre Sabourault,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Sabourault, Hervé et Guesdon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SABOURAULT,
magistrat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) le 19 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église de Saint-Jean-d'Angély, le mercredi 22 novembre, suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale à Antezant (Charente-Maritime).

39, avenue Michel-Bizot,
75012 Paris.
68, rue Jehan-Fouquet,
37000 Tours.
11, rue Jules-Lemaître,
75012 Paris.
Calle La Pérouse,
5222 Vitacura,
Santiago-du-Chili.

– Mme Germaine Salomon,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jacques Hablot
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denyse SALOMON,

à la suite d'un cancer du poumon.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 novembre, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

10, rue Simone-Weil,
75013 Paris.
61, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– Vieu-en-Valromey. Neuilly-sur-Seine.

Mme Yvette Lucciardi,
Mme Annie Simon,
Les familles Lelièvre, Vedier, Ardaillou, Le Balle, Tarabeux, Rouaux
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand SIMON,
conseiller honoraire
de la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Belley (Ain), le 17 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Artemare (Ain).

– Le provincial des eudistes et la communauté de La Roche-du-Theil,
M. et Mme José Vandame,
M. et Mme François Signolle,
M. et Mme Jean-Marie Boissau,
Mlle Claire Vandame,
M. et Mme Christian Vandame,
Le Père Alain Vandame, salésien,
M. et Mme Daniel Vandame,
M. et Mme Patrice Vandame,
M. et Mme Benoît Vandame,
M. et Mme Bruno Vandame,
Mme Any Decreme,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

Père Louis VANDAME,

leur frère, beau-frère et oncle, survenu à Villiers-le-Bâcle, le 24 novembre 1995, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 novembre 1995, à 14 heures, en l'église de Villiers-le-Bâcle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villiers-le-Bâcle,
91190 Gif-sur-Yvette.

– M. J.-E. Verdier,
M. et Mme G. Verdier,
Mme R. Leduc,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile VERDIER,

survenu le 23 novembre à Béziers.

« Le véritable tombeau des morts est le cœur des vivants. »

Remerciements

– Brigitte Métois,
Julie et Alice,
Guy et Edith Métois,
Gilles et Anne-Catherine Amiard,
profondément touchés des marques de sympathie reçues lors de la disparition de

Pascal MÉTOIS,

vous en remercient de tout cœur. Une messe, à laquelle vous pourrez vous unir par la prière, sera célébrée, par le Père Wybo, à la mémoire de

Pascal,

le samedi 9 décembre, à 16 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrière, Paris-4e.

Avis de messe

– Pendant de longues années,

Bruno

fut le maestro de la coiffure, rue des Saints-Pères.

Une messe réunira tous les collaborateurs et amis de

Bruno PITTINI,

le mercredi 29 novembre (jour de son anniversaire), à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Anniversaires

– Le 28 novembre 1987, disparaissait à Paris le compositeur

Paul ARMA,

né en 1904 à Budapest.

« Chacun de ses actes a, été vécu dans son sens le plus absolu, et chaque note résonne comme une profession de foi. »

– Il y a dix ans, nous quittait

**Marie-Claude
BERIOT - DASSONVILLE,**

encore présente en nos cœurs.

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
**Association reconnue
d'utilité publique depuis 1928,**
vous invitent à leur vente annuelle d'entraide, organisée au bénéfice de leurs œuvres. Cette manifestation, placée sous le patronage des hautes autorités des aviations civiles et militaires, se tiendra dans les Salons de l'Hôtel George-V – 31, avenue George-V, Paris-8e, mardi 28 novembre 1995, de 17 heures à 20 heures, mercredi 29, jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre, de 14 heures à 20 heures.

**ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE**
Président : Christian de Portzamparc,
254, boulevard Raspail, 75014 Paris.

L'ESA informe que les examens d'admission pour la rentrée de mars 1996 auront lieu les
jeudi 5 décembre 1995
et jeudi 15 février 1996.
Pour tous renseignements, téléphoner au : (33-1) 40-47-40-00.

– Brentano's, la librairie américaine à Paris, est heureuse d'accueillir Mary Higgins Clark, qui signera son dernier roman Silent Night/Douce Nuit (Simon & Schuster/Albin Michel), le 30 novembre 1995, de 17 h 30 à 18 h 30, 37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

**Droits de l'homme
(cours par correspondance)
Renseignements et inscriptions : CEDI, route de Trèves 6, building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.**

Conférences

– « Il y a cinquante ans, le procès de Nuremberg, bilan et perspective. »
Michel Masse, Alain Pellet, professeurs de droit, **Annette Wieviorka,** directeur de recherches au CNRS, donnent une conférence publique, le mardi 28 novembre 1995, à 19 h 30, au *MMJI-CDJC*, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

Nominations

Nathalie TOURNIER

a été nommée directrice du French Music Office lors du conseil d'administration du 3 octobre 1995.

Débats

**Le club
« CONVAINCRE PARIS »**

organise un débat, mercredi 6 décembre 1995, à 20 h 30, sur le thème :

Moderniser le système de soins

avec Jean-Pierre Davant, président de la FNMF, et François Stasse, ancien directeur général de l'Assistance publique.

Participation aux frais : 50 F.

Cercle républicain,
5, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE :**

● **Séminaires**
Alain David : « L'envers des concepts. Considérations sur le racisme et l'antisémitisme », 8 décembre et 5 janvier 20 heures-22 heures, Espace Jussieu, Université Paris-VII – 19 janvier 20 heures-22 heures, RC2,
Université Paris-VII, Jussieu.
● **Colloques**
« L'universel ».
Responsables : S. Ansaldi, M. David-Ménard, P. Iacomo, M. Tort. Intervenants : G. Foglio, G. Paoletti, J.-P. Marcos, F. Proust., 9 décembre, 9 h 30-18 heures, RCI, université Paris-VII, Jussieu.
« Le métier de poète : Liberté et métamorphose » organisé en collaboration avec le Centre Georges-Pompidou, dans le cadre du cycle de rencontres « Canetti au regard du siècle ».
Responsable : Philippe Nys.
Intervenants : J. Lauxerois, E. Lemirre, P. Nyls, C. Mouchard, E. Moses, 13 décembre 18 h 30, Petite salle, Centre Georges-Pompidou.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

Expositions

Couleurs d'outre-mer organise une exposition « L'île de la Réunion, panorama culturel » du 28 novembre au 2 décembre 1995 à la Maison des associations, nouveau forum des Halles, 14, Grande Galerie 75001 Paris, métro Halles, sortie place Carrée.

Prix

Le jury du prix Jean-Maitron constitué par le C.R.H.M.S.S. - Paris 1er, à l'initiative de la FEN, a décerné le prix 1995 au mémoire de maîtrise de

Benoît KAPLAN,
Une génération d'élèves des grandes écoles en Algérie.

La remise publique a eu lieu le mercredi 22 novembre.

C.R.H.M.S.S. – Université Paris-1
9, rue Malher (métro Saint-Paul).

Soutenances de thèse

– **Marie-Hélène Olivier** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire, **« Roger Millot, 1909-1973, et l'avènement des classes moyennes »,** le samedi 2 décembre, à l'université de Bourgogne, salle du conseil des facultés de lettres, à 14 h 30. Le jury sera composé de M. Pierre Lévêque, directeur de la thèse, et de MM. Jean-Marie Mayeur, André Thépot et Marcel Vigreux.

DISPARITIONS

■ **PILAR JUNCOSA IGLESIAS,** veuve du peintre catalan Joan Miro, est morte, dans la nuit du 24 au 25 novembre, des suites d'une thrombose cérébrale, dans une clinique de Palma de Majorque (Baléares). Elle était âgée de quatre-vingt-onze ans. Née en 1904, Pilar Juncosa avait épousé Joan Miro en 1929 et vécut avec lui jusqu'à sa mort en 1983. Elle a joué un rôle important dans la création des fondations « Joan Miro » (Barcelone), et « Pilar et Joan Miro » (Palma).

■ **JUNIOR WALKER,** saxophoniste noir américain, est mort jeudi 23 novembre des suites d'un cancer dans sa maison de Battle Creek (Etat du Michigan). Il était âgé de cinquante-trois ans. De son vrai nom Autry DeWalt Jr., Junior Walker avait imposé dans la soul et le rhythm'n'blues du début des années 60 une sonorité de saxophone brillante et rauque qui devait inspirer nombre d'instrumentistes notamment dans le domaine du jazz. En 1965, *Shotgun* est le grand succès de son groupe The All Stars avec le guitariste Willie Woods, pour le label du producteur Berry Gordy, Tamla Motown (Stevie Wonder, les Jackson Five, Marvin Gaye, les Temptations, Diana Ross et les Supremes, Smokey Robinson...). The All Stars ont enregistré de nombreux titres dans les années 60 et le début des années 70. Junior Walker, qui n'avait jamais cessé son activité de musicien, avait participé à une tournée aux Etats-Unis d'anciennes gloires de Tamla Motown comme les Four Tops ou les Temptations il y a trois ans.

JOURNAL OFFICIEL

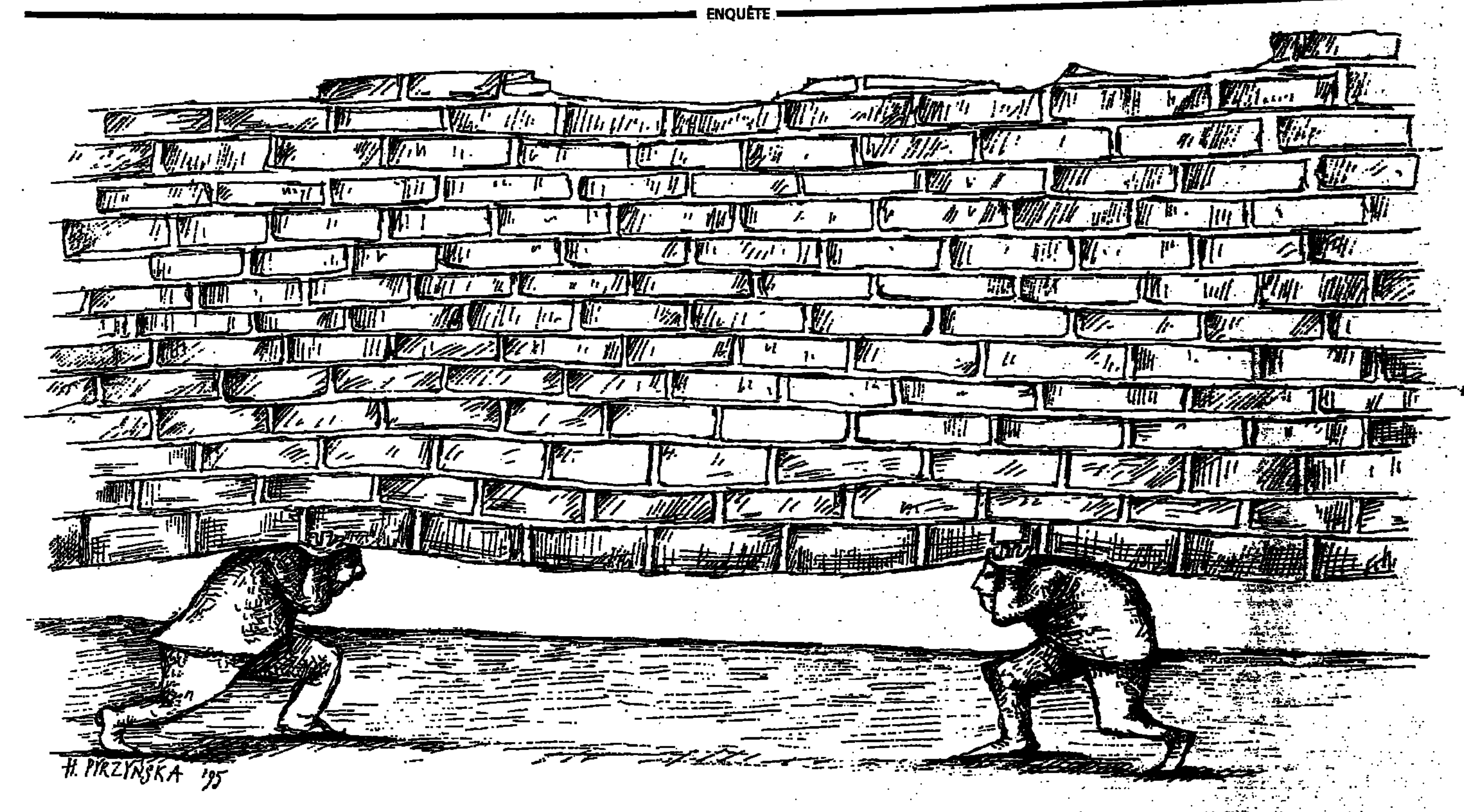
Au *Journal officiel* du vendredi 24 novembre sont publiés :

● **Gouvernement :** deux décrets relatifs aux attributions du secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, et du ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, ainsi qu'un arrêté portant nomination au cabinet du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette.

● **Réserve naturelle :** un décret portant création de la réserve naturelle du Val-de-Loire, située entre La Charité-sur-Loire (Nièvre) et Boisgibault (Cher).

Au *Journal officiel* du dimanche 26 novembre sont publiés :

● **Gouvernement :** un arrêté portant nomination au cabinet du ministre de l'environnement, Corinne Lepage.



Belfast entre guerre et paix

Compromis ou conflit ? Un peu plus d'un an après la suspension d'une guérilla qui a fait 3 200 morts en 25 ans, l'Irlande du Nord ne sait pas encore à quel destin elle se voue

SURRÉALISTE, la scène semble sortie tout droit d'un film de Bunuel. Dans le quartier déshérité de Falls Road, à l'ouest de Belfast, des chiens errants croisent des silhouettes furtives. Entre des maisons et des fenêtres murées par des moellons, se faufile un « cab » noir, vieux et élégant, du meilleur folklore britannique. Pas loin de la frontière, ironiquement appelée *peace line*, qui sépare ce quartier catholique de son rival protestant, Shankill, les façades peintes des maisons de brique noircies, tassées en enfilade comme dans les corons miniers, racontent les vingt-cinq années de haine, d'amertume et de guerre qui ont fait, en Irlande du Nord, trois mille deux cents morts et trente-sept mille blessés.

« Il faut dissoudre la RUC », clament encore les graffitis hostiles à la Royal Ulster Constabulary, police détestée des quartiers catholiques. Au nom de l'internationale terroriste, d'autres murs exaltent les liens entre l'IRA et... l'ETA basque, alors que des colonnes de noms suivent des hommages aux jeunes combattants « martyrs », *« tués par les forces de la Couronne et par les gangs loyalistes »*. Des paniers à salade quadrillent Falls Road, équipés d'un *confidential telephone* où, aujourd'hui encore, toute dénonciation ou toute information sur une éventuelle menace terroriste est la bienvenue.

Les soldats britanniques ont levé le siège. Il n'y a plus de voiture blindée, ni de couvre-feu, ni de fouille dans les rues catholiques. Cet été, des touristes s'y sont même aventurés. *« Depuis le cessez-le-feu, la tension avec la police a presque disparu »*, reconnaît une habitante de Falls Road. Mais, quand on lui demande s'il est temps d'abattre le mur de huit mètres de haut qui bouche l'arrière de sa maison, elle hausse les épaules : *« Vous n'y pensez pas. C'est beaucoup trop tôt. »*

L'absence de guerre n'est pas la paix. Falls, Shankill et Ormeau Road vivent encore sous pression. Caroline, assistante sociale, ajoute, pince-sans-rire : *« Les gens ne se font plus tuer, mais ça n'a rien changé, puisqu'on manque toujours autant d'argent, d'emplois, d'avenir. Pour moi, peu importe que le pouvoir soit à Londres, à Belfast ou à Dublin. Ce qui compte, c'est de pouvoir refaire des projets. »*

Un an après le cessez-le-feu décrété unilatéralement le 31 août 1994 par l'IRA, imitée le 14 octobre par les forces paramilitaires protestantes (« loyalistes »), Belfast vit entre guerre et paix. Les slogans guerriers n'ont pas non plus disparu des peintures murales de Shankill la protestante. *« Compromis ou conflit »*, menacent deux combattants cagoulés et armés du 1er bataillon de l'Ulster Volunteer Force.

Vendredi soir 13 octobre, dans les roulements de tambours, le déploiement des drapeaux et des calicots réclamant la libération de prisonniers et le concert strident des pipeaux collés à des joues rougies par l'alcool et la pluie, quelques milliers de loyalistes ont encore paradé dans les rues de Belfast, à l'appel de deux petits partis, le PUP (Popular Unionist Party) et l'UDP (Ulster Democratic Party) qui regroupent des paramilitaires recyclés et qui inquiètent les formations unionistes traditionnelles.

PARADOXE tragique de la paix. L'Irlande du Nord doit reconvertir, d'une part, les paramilitaires désœuvrés depuis le cessez-le-feu, d'autre part, tous ceux qui faisaient profession de s'opposer à eux. Vingt mille emplois qui étaient liés à la sécurité dans les banques, dans les grands magasins ou les bâtiments publics ont été perdus en un an. Or l'économie reste toujours aussi déprimée. Et si les actions du terrorisme sont à la baisse, celles de la criminalité sont à la hausse. Au racket organisé dans les bars, les bus ou les taxis a succédé le commerce de la drogue, dont la ville de Belfast, longtemps préservée, devient une place forte.

La nuit, les *joy-riders*, ces courses folles de voitures cambriolées avant d'être incendiées, sont monnaie courante, ainsi que les *punishment-beatings*, ces tournées punitives de petites « polices parallèles » qui, munies de battes de base-ball et de barres de métal, font régner l'ordre ou maintiennent en éveil des communautés qui risqueraient de s'assoupir à l'idée de la paix. *« Les paramilitaires respectent le cessez-le-feu. Autrefois, ils tiraient dans les jambes*, dit cyniquement Paul McErlean, membre du parti multiconfessionnel Alliance. *Maintenant, ils rouent de coups les délinquants. »*

Plus grave encore, l'amertume qui domine les esprits. Même si le bruit des armes s'est tu, on ne se relève pas sans dommage d'un quart de siècle de guerre civile. L'Irlande aujourd'hui souffre de « décompensation ». Elle refait, inlassablement, le récit des crimes d'hier et d'avant-hier, des opérations militaires et des attentats. Elle crée des associations d'aide, surtout psychologique, aux victimes restées en vie. Elle fait le compte des familles endeuillées, des maisons incendiées, des hommes et des femmes tués ou blessés.

La guerre aussi tient ses registres : 1 941 protestants tués par l'IRA, 964 catholiques par des « loyalistes », 361 dans des accrochages avec l'armée britannique. *« Les deux communautés sont également meurtries, mais, quand on souffre, on ignore que le voisin souffre aussi »*, dit, d'un ton las, John Dunlop, pasteur presbytérien. *« Mon petit village comptait deux cent cinquante habitants. L'IRA en a tué huit. Ce n'est pas beaucoup, mais essayez de transposer ces chiffres à l'échelle de la France »*, ajoute George Paton, officier de l'ordre d'Orange.

Est-il plus difficile de bâtir la paix que de faire la guerre ? Même les plus jeunes peinent à se débarrasser de réflexes de peur, qui étaient déjà ceux de leurs pères et de leurs grands-pères. *« Il m'est impossible de monter dans ma voiture sans regarder s'il n'y a pas une bombe dessous »*, dit Antony Alcock, professeur, responsable politique unioniste. Qui ajoute : *« Tant mieux s'il y a un cessez-le-feu, mais croyez-vous vraiment qu'on va oublier ce qui s'est passé et aller au pub boire une Guinness avec le Sinn Féin ? Ce sont ceux qui n'ont pas souffert, aux Etats-Unis, en Europe, qui nous pressent de faire la paix. »*

Ils sont nombreux comme lui, dans le camp unioniste, à penser que tant que l'IRA et sa branche politique, le Sinn Féin de Gerry Adams, n'auront pas fait amende honorable – à l'exemple du fameux *« We have remorse »* de Gusty Spence, coupable de l'un des premiers attentats anticatholiques en 1966 – il sera vain d'espérer quoi que ce soit d'une négociation politique. Ainsi une dynamique de la paix est-elle en route en Irlande du Nord, avec la perspective d'un renouveau constitutionnel de toute l'île, mais il lui manque, pour avancer, les principaux carburants : la connaissance mutuelle, le réalisme politique, la confiance.

Sans doute les faiseurs de paix sont-ils ici légion. On les appelle, un peu ironiquement, les *peacenicks*. Belfast ruisselle aujourd'hui de bonnes intentions, d'initiatives généreuses pour créer telle petite entreprise, pour lutter contre la drogue, pour encadrer les jeunes désœuvrés dans les quartiers chands, pour tisser des liens entre deux communautés qui, jusqu'à présent, faisaient tout pour s'ignorer.

Sister Anna, la Mère Teresa locale, a créé l'un des premiers collèges intégrés protestants-catholiques, le Lagan College, qui compte désormais un millier d'élèves, dont Rachel, une presbytérienne de dix-sept ans qui n'avait jamais vu de catholique en chair et en os, assure-t-elle, avant d'être admise dans l'établissement. L'Irlande du Nord compte ainsi une trentaine de collèges « intégrés », lourdement subventionnés par l'Etat. Ils restent toutefois une goutte d'eau dans la mer.

Les Eglises excellent dans ce rôle d'exorcisation des violences et de rapprochement des communautés. A Ormeau Road, où la parade annuelle des orangistes, chaque 12 juillet, provoque des incidents avec les catholiques, le Père Paul Simmons, vicaire de paroisse, a conduit symboliquement, cette année, le chemin de croix du vendredi saint jusque dans l'église presbytérienne voisine.

Mais, si les initiatives œcuméniques, les « cultes pour la paix », les groupes mixtes de prières ne sont pas rares, ces ecclésiastiques francs-tireurs sont parfois désavoués par une base qui traîne les pieds. A la fin d'une homélie consacrée à la dénonciation des attentats de l'IRA, le Père Simmons se souvient encore d'avoir entendu de la bouche de l'un de ses paroissiens : *« Cessez donc d'appeler terroristes nos combattants de la paix. »* Dans son église de Springfield Road, un jeune pasteur méthodiste montre les bancs incendiés et les carreaux cassés.

Si les tirades anti-papistes du révérend Ian Paisley ne sont plus guère prises au sérieux, le conservatisme de la hiérarchie catholique irlandaise n'est guère rassurant pour les protestants de bonne volonté qui, à la limite, seraient acquis à la perspective d'une Irlande réunifiée, mais à condition de rester dans un cadre strictement pluraliste et délesté du poids d'une Eglise catholique dont les récentes affaires de mœurs, touchant des prêtres, ont aggravé le discrédit. De là à penser que l'une des raisons de l'opposition à toute réunification est la crainte d'une Irlande sans contraception, sans divorce, sans avortement et où les mœurs et la loi sont contrôlées par la hiérarchie catholique, il y a un pas déjà franchi à Belfast, y compris chez les catholiques du Nord, plus ouverts que ceux du Sud.

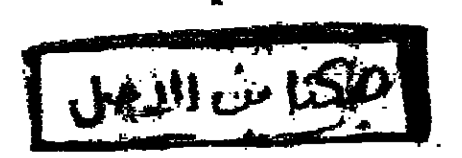
Ainsi y a-t-il tant de paramètres en jeu dans ce casse-tête irlandais que personne ne se hasarde à pronostiquer une solution pour demain ou même après-demain. *« Si la situation devient claire dans votre esprit*, avertit en souriant Barry White, éditorialiste au *Belfast Telegraph*, *méfiez-vous. Vous êtes sûrement en train de vous tromper ! »* Seule certitude : le pays est épuisé par un quart de siècle de guerre, et celui qui se risquerait, aujourd'hui, à reprendre les armes serait suicidaire. L'IRA, d'un côté, les paramilitaires loyalistes, de l'autre, ne l'ignorent pas. Mais personne ne sait encore si chaque jour qui passe est une chance pour la paix ou un risque d'aggraver la paralysie, dont ne pourrait sortir que le meilleur ou le pire.

L'ATMOSPHÈRE politique est au dialogue, mais les négociations officielles tardent à s'ouvrir. L'un des préalables est le désarmement des formations paramilitaires. C'est le plus difficile, car qui acceptera de rendre, le premier, ses bombes et ses fusils ? Or aucun des deux grands partis modérés, ni le parti nationaliste catholique de John Hume (SDLP) ni le parti unioniste de David Trimble, n'entend commencer à discuter si persiste la moindre menace de pression terroriste. L'impasse dure depuis des mois, dont la seule issue serait la création d'une commission internationale indépendante, régulièrement évoquée, mais qui n'a encore pas vu le jour.

L'autre préalable porte sur le champ de la négociation. Pour le SDLP, celle-ci doit porter sur l'avenir constitutionnel de l'Irlande du Nord, mais aussi sur ses liens avec l'Irlande du Sud et le Royaume-Uni, alors que pour le parti unioniste, comme nous dit Jim Nicholson, député européen, *« on ne pourra changer la Constitution de l'Irlande du Nord qu'avec les seuls Irlandais du Nord »*. Il admet le principe d'une plus grande coopération entre les deux Irlandes, mais il exclut tout projet, envisagé même par Londres, de « commission » permanente organisant, secteur par secteur, cette coopération, dont les nationalistes font grand cas, à l'image d'Alban McGuinness, un proche de John Hume, pour qui elle pourrait avoir des pouvoirs exécutifs transfrontaliers, analogues à ceux de la Commission de Bruxelles, sans porter atteinte à la souveraineté des Etats.

C'est Londres qui garde la maîtrise du jeu. Or, s'il est vrai que le cabinet Major doit sa survie aux voix unionistes, l'Irlande du Nord, année après année, est aussi traînée comme un boulet. Les unionistes ne l'ignorent pas et sont sans illusion. Leur hostilité actuelle à une participation du Sinn Féin de Gerry Adams aux négociations n'a d'égale que leur peur d'un « lâchage » de Londres. Les seules dépenses de sécurité pour l'Irlande du Nord s'élèvent, par an et par tête en Grande-Bretagne, à 68 livres (527 francs). La majorité des Irlandais du Nord – retraités, chômeurs, étudiants, universitaires, etc. – ne vivent même que du concours financier du gouvernement britannique. La Grande-Bretagne paie quatre milliards de livres par an pour « entretenir » l'Irlande. Jusqu'à quand un tel soutien pourra-t-il durer ? *« On mettra peut-être vingt ans à trouver une solution*, dit Alban McGuinness, *mais n'est-ce pas mieux que se faire la guerre pendant vingt ans ? »* Certes, mais les extrémistes attendront-ils aussi longtemps ?

Henri Tincq



LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7
LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 5

Paul Garde, spécialiste de l'ex-Yougoslavie

L'unité de la Bosnie menacée par l'accord de Dayton

Selon le professeur émérite à l'université d'Aix-en-Provence, le plan de paix signé à Dayton consacre, pour une large part, la victoire de Slobodan Milosevic. Il tend à favoriser l'éclatement de la Bosnie-Herzégovine plutôt que le maintien d'un Etat unitaire

« Le plan de Dayton signifie-t-il le retour de la paix en Bosnie ?

– Dans l'immédiat, on peut espérer qu'il signifie une période de paix. Un cessez-le-feu fonctionne depuis quelques semaines, nous entrons dans une période de trêve. Mais la paix définitive n'est pas pour tout de suite, car les antagonismes existent toujours. Le compromis qui a été réalisé à Dayton et qui revient, à quelques détails près, à avaliser le *statu quo* ne satisfait personne. Par conséquent, les risques d'une reprise de la guerre ne sont *pas écartés. D'autant que* les accords paraphés le 21 novembre à Dayton par les présidents de Serbie, de Croatie et de Bosnie aboutissent à un partage très complexe de la Bosnie. Un partage avec toutes sortes de corridors. Et l'histoire nous a prouvé que les corridors étaient dangereux.

Quels sont les principaux écueils qui risquent de compromettre les chances d'un retour à la paix en Bosnie ?

De nombreux points de l'accord de Dayton sont restés incomplets. La proclamation de la Bosnie en tant qu'Etat unifié, en tant qu'union de deux entités avec des institutions communes, risque de rester lettre morte parce que les vrais pouvoirs sont entre les mains des entités. C'est-à-dire de la République serbe, d'une part, et d'autre part, de la Fédération croato-bosniaque, et, au sein même de cette Fédération, de l'entité bosniaque d'un côté et de l'entité croate de l'autre. Nous avons théoriquement un compromis entre l'unité et le partage, mais tout ce qui tend au partage est réel et tout ce qui tend à l'unité est fictif.

» Ensuite, le plan ne précise pas comment s'effectuera le retour des réfugiés chez eux. Et on voit mal comment ce grand principe pourra être appliqué dans l'état actuel des choses, compte tenu de l'état d'esprit des gens et compte tenu des pouvoirs réels qui s'exercent et qui continueront à s'exercer dans chacune des entités. Très peu de gens, aujourd'hui, ont envie de vivre dans des régions où les représentants de leur propre peuple ne font pas la loi. Ils ont peur et ont quelques raisons d'avoir peur. On peut donc s'attendre que les départs continuent dans le même sens qu'aujourd'hui. C'est-à-dire que les gens quittent les régions où leur peuple n'est pas au pouvoir. Après l'épuration ethnique violente de ces dernières années, on risque d'assister non pas à l'annulation de cette épuration ethnique, mais à sa continuation, sous une forme larvée et spontanée.

» Si l'on voulait réellement que les réfugiés rentrent chez eux, il faudrait que la force internationale pèse de tout son poids et assure leur sécurité. Pour cela, il faudrait qu'elle prenne effectivement le pouvoir dans certaines régions. Sa mission ne serait plus seulement d'administration militaire mais aussi d'administration civile. De toute évidence, la force internationale n'est pas outillée pour remplir un tel rôle.

» Là où la coexistence des divers peuples a le mieux subsisté, c'est dans la zone gouvernementale bosniaque. Au moins dans ses grandes villes, comme Sarajevo ou Tuzla. On peut espérer qu'elle se maintiendra.

– Quelles sont les perspectives pour la Bosnie : l'éclatement ou la réunification et la réconciliation ?

– Malheureusement, je pense que ce sera l'éclatement, et vraisemblablement en trois *parties. La réconciliation entre* Croates et Bosniaques a été réalisée en mars 1994, avec les accords de Washington, qui ont donné naissance à la Fédération croato-bosniaque. Elle a très bien fonctionné en tant qu'alliance militaire. Mais, dans la situation actuelle et à partir du moment où elle n'a plus lieu de fonctionner comme une alliance militaire, elle est réduite à son rôle politique. Or, *jusqu'à présent*, cela n'a *jamais* fonctionné. Il suffit de voir comment, à Mostar, les deux parties de la ville restent complètement hermétiques l'une à l'autre. Malgré tous les efforts de la Communauté européenne pour amener à la réconciliation, les résultats sont jusqu'à présent extrêmement maigres. Je pense que les trois entités vont être appelées à *vivre chacune sa vie parti*culière, au moins sur le plan politique.

» Sur le plan économique, si l'on pouvait parvenir à obtenir au moins le rétablissement des communications – ce qui est prévu par le plan – pour que les gens puissent traverser les zones « ennemies », même si ce n'est pas pour s'y installer, les relations commenceraient à se rétablir, les liens à se renouer. C'est peut-être le volet de l'accord le plus facile à réaliser et le plus prometteur. A condition qu'on se donne les moyens de le mettre en œuvre.

– Qu'est-ce qui a décidé les trois signataires à se rallier à un plan qui est, selon l'expression d'Alain Juppé, le « jumeau » de celui qu'avaient proposé les Européens *il y a* dix-huit mois et que les Bosno-Serbes avaient rejeté ?

– Les signataires sont les mêmes que pour les plans précédents. Que ce soit le plan Vance-Owen en 1993, le plan du Groupe de contact en 1994 ou le plan actuel, tous les trois ont été signés par les Croates, les Bosniaques et Slobodan Milosevic pour la partie serbe. Et tous les trois ont été rejetés par les Bosno-Serbes. Ce qui a changé, c'est que Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, a accepté de déléguer ses pouvoirs à Milosevic. A supposer qu'un progrès ait été fait par rapport aux plans précédents et que les Bosno-Serbes appliquent l'accord, ce progrès est dû à l'évolution de la situation militaire. C'est-à-dire, d'une part, aux victoires militaires croates et croato-bosniaques et, d'autre part, aux bombardements effectués par l'OTAN en août et septembre. Le basculement de la situation militaire a amené les Bosno-Serbes eux-mêmes à adopter une attitude, en apparence au moins, plus conciliante. Cette apparence se transformera-t-elle en réalité ? L'ambiguïté existe et elle a été cultivée, sans cesse, depuis le début. On saura vraiment à quoi s'en tenir lorsqu'on sera au pied du mur, notamment lorsque les hommes de Radovan Karadzic devront abandonner Grbavica, le quartier tenu par les Serbes face au centre de Sarajevo.

– Y a-t-il un gagnant dans cette guerre ?

– Milosevic, le président de la Serbie, est très content. Il a compris que le rapport de forces lui était devenu défavorable et, en signant maintenant, il sauve ce qui peut être sauvé. Grâce à la perspective d'accord, l'offensive croato-bosniaque du début de l'automne a été arrêtée devant Prijedor et Banja Luka et devant Doboj. Franjo Tudjman, lui aussi, est assez content puisque les Croates ont pris un très gros morceau. Même si personne ne sait ce qui se passera réellement en Slavonie orientale, où un accord a été signé sur le papier au début du mois à Dayton, sans que l'on puisse dire s'il sera suivi d'effets sur le terrain.

» Les plus lésés sont évidemment les Bosniaques. Le vaincu, c'est Alija Izetbegovic, car la zone bosniaque est réduite à la portion congrue. La population musulmane est confinée sur un territoire exigu, surpeuplé en raison de la présence de milliers de réfugiés. C'est une situation très défavorable. D'autant que l'énorme majorité des réfugiés bosniaques provient de Bosnie orientale et du nord *du pays, des régions tenues au*jourd'hui par les Serbes.

– Slobodan Milosevic est-il finalement le principal vainqueur ?

– Milosevic, en tant que dirigeant, est certainement vainqueur. Car il a gardé son pouvoir contre vents et marées, en changeant de politique, en appuyant d'abord les ultranationalistes contre les modérés et, ensuite, en *faisant le contraire. Si l'on prend* Milosevic en tant que champion de la Grande Serbie, on ne peut pas dire la même chose. Mais il a tout de même su sauver les meubles. Les Serbes gardent une grande partie de leurs conquêtes. Ils conservent des portions importantes de la Bosnie, c'est-à-dire des régions qui, aux termes du droit international, ne leur appartiennent pas. Et même si l'on se réfère au principe qu'ils proclament eux-mêmes, c'est-à-dire au principe ethnique, ils gardent certains territoires qui ne leur appartiennent pas. Ils conservent d'importantes régions à majorité non serbe avant la guerre, telles que l'est de la Bosnie, c'est-à-dire toute la vallée de la Drina, et le nord, le long de la Save. Des régions qui étaient à *majorité* bosniaque, dans un cas, croate dans l'autre, et où ont eu lieu de terribles massacres. Les résultats de ces massacres sont pour ainsi dire *consacrés par le plan de paix. Ce* n'est pas la très Grande Serbie, mais il y a un grignotage très important dont les Serbes bénéficient.

– Le partage ethnique était-il la seule solution envisageable *pour tenter de rétablir la paix ?*

– Non, bien sûr. Mais les autres solutions sont beaucoup plus difficiles à réaliser et supposent un engagement beaucoup plus important de la communauté internationale. Le partage ethnique est une solution de facilité, qui revient à aller dans le sens de la plus grande pente. Ce n'était pas la solution naturelle, au moins au commencement. Mais, à partir du moment où les gens ont été chassés de chez eux, où des civils ont été massacrés, où les haines se sont développées, chaque nouvel acte de violence a renforcé la pente menant vers le regroupement ethnique.

– Les élections peuvent-elles représenter un facteur d'espoir ?

– Dans l'état actuel des choses, on a l'impression que les populations sont plus extrémistes que leur gouvernement. Quand les gens manifestent dans les rues, c'est pour protester contre des chefs, qu'ils considèrent comme trop conciliants. Clinton a dit que les gouvernements ont cédé à la pression de leur peuple pour se réconcilier, mais je pense que c'est une contrevérité. Je crois plutôt que les dirigeants ont cédé à la pression de Clinton et, pour ce faire, ont résisté à la pression de leur peuple. *Les élections ne constituent pas une solution dans un* premier temps. En République serbe, les gens ont toujours voté en faveur de Karadzic, lors de tous les référendums. En Herzégovine croate, les gens sont également très excités. Plus on se *rapproche des zones de conflit*, plus les gens sont extrémistes, plus les haines sont fortes. C'est le cas de la Bosnie. C'est pourquoi je pense que les élections n'apporteront pas une solution.

» En Bosnie, les problèmes se posent tous à long terme. Or la force internationale n'est là que pour un an. Et cela avec une mission pas encore très claire. Elle s'occupera de la prévention des conflits militaires, mais *il* faudrait qu'elle s'implique aussi dans toutes sortes de problèmes civils et administratifs. Il faudrait une sorte de mise sous mandat international de la Bosnie, ce qui supposerait un engagement très important, non seulement militaire mais aussi civil, afin de veiller au moindre détail dans toute la Bosnie. Et je n'ai pas l'impression que ce soit la mission qui va être donnée à la force internationale. Le fait qu'elle ne reste qu'un an me fait craindre que cette tâche ne puisse être remplie. Or c'est cela qu'il faudrait faire. Une implication complète, totale, de la communauté internationale : mettre au pas les récalcitrants, permettre le retour des réfugiés, donner de l'argent pour reconstruire. Un peu comme en 1945 en Allemagne.

» L'engagement très fort des pays alliés, avec en outre l'argent du plan Marshall, a permis à l'Allemagne de devenir un pays démocratique. Il faudrait la même chose pour la zone serbe. Il faudrait que Karadzic et Mla*dic soient effectivement jugés.* Or rien n'indique que ce sera le cas.

– Quel est l'avenir politique des Musulmans ? Peut-on craindre une radicalisation de cette population ?

– *Tout dépendra des rapports* avec les voisins et à l'intérieur même de la Bosnie. Une radicalisation est possible. C'est un danger qui existe mais qui n'est pas fatal. Plus il y a séparation et hostilité entre les différentes entités, plus les risques de radicalisation des Musulmans existent. Malgré tout, je ne pense pas que cela aille très loin parce que les Musulmans bosniaques sont très *loin de ce que l'on appelle l'inté*grisme. Quand on parle de radicalisation musulmane, on pense au développement d'un nationalisme bosniaque qui peut être très dur, très exclusif, mais pour qui l'islam est plutôt une sorte d'étiquette que quelque chose de très profond.

– Le prix de la paix de Dayton est-il l'effacement de la responsabilité de ceux qui ont déclenché la guerre ?

– Probablement. L'accord de Dayton ne pose pas le problème des responsabilités puisque c'est un compromis pratique. Tout le monde est mis sur le même plan. Mais le jugement historique n'éliminera pas cette question fondamentale, car il est porté par les historiens, par les chercheurs, etc. Sur le plan intellectuel, *les responsabilités* sont déjà bien reconnues, mais les conséquences ne sont pas tirées sur le plan juridique et institutionnel.

– Quel est alors l'avenir du tribunal pénal international (TPI) qui siège à La Haye ?

– Là encore, c'est une question d'engagement. Si des pressions très fortes étaient faites pour faire appliquer les décisions du TPI, si on obligeait à extrader Karadzic, ça serait très bien. Mais on se contentera d'arrêter quelques lampistes. Il y aura, sans doute, une réprobation morale contre les principaux coupables ; mais, dans l'ensemble, les principaux criminels échapperont à toute sanction. Sauf exception.

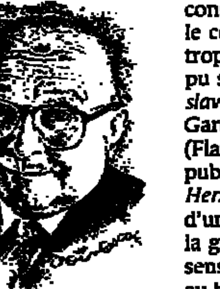
– A ce stade, a-t-on une chance de voir la question des Balkans se régler ?

– Heureusement, aucun des conflits potentiels n'a explosé d'une façon aussi épouvantable que le problème serbo-croate ou serbo-bosniaque. Peut-être cela aura-t-il quand même servi de leçon, surtout à la communauté internationale, en lui montrant qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Les Américains ont fait quelque chose d'extrêmement utile en suscitant l'accord gréco-macédonien. De même qu'un *accord entre Roumains et Hongrois* est en voie d'élaboration grâce à une initiative française.

» Il faut espérer que personne n'imitera les dirigeants serbes, pour qui les problèmes ne pouvaient pas être réglés autrement que par une solution militaire, et ce fut là l'origine de la guerre en ex-Yougoslavie. Peut-être aujourd'hui les grandes puissances auront-elles compris qu'il faut décourager à l'avance ceux qui rêvent d'une solution militaire. En 1991, face aux Serbes, la communauté internationale fait exactement le contraire. Mais peut-être sait-elle désormais qu'il vaut mieux encourager des accords préventifs que d'attendre qu'il y ait eu 200 000 morts pour commencer à signer un accord. Mais rien ne prouve que cela *sera entendu* partout. Il y a de très graves problèmes, par exemple dans l'ex-URSS. »

Propos recueillis par Florence Hartmann

Un linguiste saisi par l'urgence



LINGUISTE ET GRAMMAIRIEN, Paul Garde reconnaît n'être *« ni historien ni politologue, et encore moins journaliste »*. Cet éminent spécialiste des langues slaves n'a pas hésité pourtant à s'aventurer hors de sa spécialité et des bibliothèques. Dès 1951, il se lance sur les routes de la Yougoslavie d'alors aux commandes d'un scooter. Il fera une vingtaine de voyages, en touriste ou en conférencier. Aujourd'hui sexagénaire, l'universitaire n'a pas perdu le goût de l'aventure. C'est un homme en phase avec son temps, trop curieux pour renoncer à comprendre un conflit qui venait soudainement troubler une Europe en paix depuis quarante-cinq ans. Sac au dos, Paul Garde repart ainsi à la découverte d'un pays qu'il a toujours aimé, mais qu'il sait aujourd'hui meurtri.

Après avoir publié plusieurs ouvrages de linguistique générale, dont une grammaire de ce que l'on appelait autrefois le serbo-croate, Paul Garde se consacre à ce *« scandale majeur »* qu'est pour lui le conflit yougoslave. Saisi par l'urgence, il se livre en 1991 à un exercice pédagogique qui consiste à expliquer à ses compatriotes le contexte dans lequel ces événements trop souvent incompréhensibles avaient pu se produire. *Vie et mort de la Yougoslavie* est publié en 1992 (Fayard). Paul Garde récidive en 1994 avec *Les Balkans* (Flammarion). Au printemps dernier, il publie son *Journal de voyage en Bosnie-Herzégovine* (La Nuée bleue, 1995), récit d'un périple à travers un pays ravagé par la guerre, témoignage d'un observateur sensible et lucide qui s'est laissé guider au hasard de ses rencontres de Mostar à Sarajevo. Avec pour principal souci de rapporter à ses lecteurs des instantanés minutieux qui leur permettront de mieux comprendre le conflit.

Professeur émérite à l'université d'Aix-en-Provence, Paul Garde reste aujourd'hui l'un des meilleurs connaisseurs de la question yougoslave. Et, en tant que tel, il nous prévient des dangers d'une paix bâclée.

F. H.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Le Monde

ÉDITORIAL

Le double échec de Jean Paul II

COMPARAISON n'est pas raison. Les expériences historiques de chaque peuple sont trop spécifiques pour qu'on puisse se livrer à des rapprochements définitifs. C'est un double revers que vient pourtant d'essuyer, la même semaine, dans les deux pays les plus catholiques d'Europe – l'Irlande et la Pologne – l'Eglise de Jean Paul II. La défaite de Lech Walesa a porté un nouveau coup au prestige d'une Eglise polonaise qui n'a pas su rentrer dans le rang après son affrontement victorieux avec le communisme et s'était mobilisée en faveur du président sortant. Même très étroite, la défaite du « non » au référendum irlandais sur le divorce rejaillit aussi sur une Eglise – et sur le pape, intervenu personnellement la veille du scrutin – qui, bien qu'affaiblie par des scandales touchant ses prêtres, avait également engagé son autorité dans la campagne.

Dans les deux cas, la fidélité au catholicisme s'était forgée dans la résistance à l'ennemi de « étranger », le colonisateur anglais et le communisme athée. L'entrée de l'Irlande républicaine dans la communauté européenne et de la Pologne dans le concert des nations démocratiques et pluralistes a bouleversé la donne et pris à contre-pied des Eglises arc-boutées sur leur tradition et leur clergé. Il s'agit bien de deux Eglises dont le rôle historique n'est pas contesté, mais qui n'ont pas su tirer la leçon d'évolutions pourtant prévisibles et inscrites dans la lettre même du concile Vatican II, clos il y a trente ans, à savoir que le catholicisme devait perdre toute prétention à diriger la société.

A leur décharge, le pape ne les a pas aidées à faire cette conversion. Sans doute serait-il injuste d'oublier la part qu'il a prise à la défense de minorités oubliées, de pays privés de liberté religieuse, aux luttes de solidarité contre le racisme, l'intolérance, toute forme de guerre et de violence. Dans ses encycliques des années 90, il a dénoncé la prétention d'un certain libéralisme à vouloir faire main basse sur les conquêtes démocratiques et alerte l'Europe sur les risques de rupture ave son héritage et ses références morales. Il a suffisamment affirmé les droits de la conscience pour qu'on ne puisse pas tom ber dans la caricature d'un pape ennem de la modernité.

Mais parce qu'il est issu de cette cultur « intransigeante » du catholicisme polo nais, parce qu'il a cru, après 1989, à la chute du communisme comme à la fin d la sécularisation, il a estimé possible ur sorte de reconquête chrétienne, notar ment à partir de bastions exemplaire, comme la Pologne et l'Irlande, a jourd'hui en train de s'effondrer.

Cette double stratégie à l'égard u monde moderne- engagement sans fale en faveur des droits de l'homme et = conquête morale de la planète à partirle la réaffirmation de normes chrétienns est en train d'exploser. Une réévaluatn est-elle possible ? C'est plutôt une fuiten avant qui a commencé de se produre, dans une sorte de compensation de ype prophétique ou millénariste, la prépration de l'an 2000 devenant même, das le discours de Jean Paul II, la *« clé d'interprétation »* de tout son pontificat.

Le critique acerbe *par Philippe Bertrand*



REVUE DE PRESSE

THE NEW YORK TIMES

Le président Aristide laisse entendre qu'i purrait rompre ses engagements et prolongerson mandat au-delà de l'échéance de février 9%. Il est également revenu d'une manière inquiétnte au style démagogique qui a marqué sa pésidence avant le coup d'Etat de 1991. (… Si M. Aristide entend donner raison à ces critiaes et détruire les chances de la démocratie à Haï, il ne devrait pas bénéficier de l'aide américaine

THE WALL STREET JOURNAL

Si M. Chirac donne l'impression de céder auxdemandes des grévistes, il ne fera que renforcees opposants aux réformes et affaiblir la capcité du gouvernement à promouvoir le changemnt. MM. Chirac et Juppé doivent tenir bon.

EUROPE 1

Alain Duhamel

La difficulté de la situation du gouvernement tient à la conjonction de facteurs contrdictoires : capacité de mobilisation plus fortequе les années précédentes dans le secteur pblic (…) ; échéance du contrat de plan Etat/SNC regardé comme le totem de l'avenir du servicpublic ; montée des revendications universitres, au moment même où la politique de riguer limite étroitement la marge de manœuvre fancière.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

Quelle que soit la force de la contestation sciale, quelles que soient les pressions de son éleorat ou de ses alliés, le gouvernement n'a d'atres stratégies possibles que celle de la fermet Les précédents balladuriens et sa propre situatin l'y obligent, mais il ne pourra d'évidence tenirette ligne qu'à une double condition : mainter la concertation en offrant d'autres perspectiveaux forces sociales (…), donner un sens à son acon.

RTL

Philippe Alexandre

En France comme en Pologne, en Irlande u en Italie, où la souveraine démocratie chrétiene a sombré corps et biens, les nouvelles générions se sont peut-être aperçues que non seulnent l'Église catholique n'avait rien à voir avec lpolitique, mais que par-desus le marché tou son action politique avait tourné au fiasco.

Les pays riches au secours de la protection sociale

Suite de la première page

Ce résultat tient en partie à la croissance économique au cours de cette période, la remontée des dépenses enregistrée en 1990-1993 le confirme. De même, le « cas » finlandais s'explique largement par la récession qui a frappé le pays (le PIB a baissé de 7,1 % entre 1980 et 1991, puis de 4 % en 1991-1992). Cependant il n'y a pas de vrai parallélisme entre l'évolution du PIB et le poids des dépenses sociales. Les mesures d'économie ont donc joué un rôle déterminant.

Jusqu'au début des années 70, les gouvernements étaient encore préoccupés d'améliorer les prestations, insuffisantes ou incomplètes. Ensuite, ils ont plutôt pensé à les bloquer. *« Ça suffit »*, s'exclamait le chancelier allemand Helmut Schmidt en septembre 1977. On a tâtonné, surtout au départ : les difficultés apparaissaient transitoires, et ce n'est qu'avec le deuxième choc pétrolier qu'on a compris qu'elles seraient durables – surtout dans les systèmes d'*« assurances sociales »* où la hausse du chômage réduisait le nombre de cotisants effectifs. La préoccupation ne s'est pas relâchée avec le temps : aujourd'hui, en effet, on estime que le financement des dépenses sociales pèse sur la croissance et les créations d'emplois, et leur masse en fait souvent les victimes désignées de la chasse aux économies. Le traité de Maastricht a renforcé le souci en fixant un plafond de déficit public.

Chaque pays a agi selon des modalités différentes, en fonction des systèmes de « couverture » et des situations politiques, mais on peut discerner des lignes communes. On a commencé par des « coups de gomme » dans les prestations, à effet immédiat : réduction des remboursements et blocage des allocations. Ensuite, sans renoncer aux économies immédiates, on a cherché le moyen de ralentir la croissance des dépenses. Aucun secteur de la protection sociale n'y a échappé, si tous n'ont pas été également touchés.

Pour l'aide à la famille, peu importante dans beaucoup de pays, on s'est souvent contenté d'une *« négligence bienveillante »* : la baisse de la natalité a fait le reste. En matière de santé, en revanche, les gouvernements ont agi par la contrainte, par exemple en imposant des « budgets globaux » là où ils le pouvaient. Ils ont aussi joué sur la rémunération des médecins, parfois de manière clandestine, en laissant celle-ci se dégrader par rapport à celle des cadres supérieurs. Mais progressivement les idées ont évolué : on s'est rendu compte, dans la plupart des pays, que la croissance de l'offre de soins (diversification des services, augmentation du nombre de médecins et de lits d'hôpital) stimulait la demande de soins – sans pour autant améliorer de façon sensible l'état de santé des populations – et qu'il fallait donc agir aussi sur elle.

Avec le temps, on a aussi visé une *« efficacité microéconomique »* : soigner mieux pour le même prix. Ainsi a-t-on cherché, en même temps qu'on diminuait le nombre de lits d'hôpital, à réduire les durées de séjour et les listes d'attente ; on a instauré des paiements par pathologie – au Portugal, en Belgique, en Espagne ou en Irlande comme aux Etats-Unis –, créé des incitations pour responsabiliser les médecins ou les hôpitaux, donné un rôle d'orientation aux généralistes, ou introduit des systèmes de « marché » à l'intérieur du service public, comme en Grande-Bretagne.

LES TROUS DU « PARAPLUIE »

Les retraites sont venues plus tard, lorsque la maturation des systèmes a amélioré le montant des pensions perçues. Là encore, en dépit de dosages différents selon les pays, les principes ont été les mêmes : retard de l'âge de départ, changement du mode de calcul et d'indexation des pensions. L'Italie vient ainsi de suivre l'exemple des Etats-Unis au début des années 80, de l'Allemagne en 1989, de l'Autriche en 1993, de la France et du Portugal en 1994. Enfin, on n'a pas moins pesé sur l'indemnisation du chômage, même si cette intervention est moins apparente : l'augmentation du nombre des chômeurs a compensé la réduction des prestations et, moins souvent, des durées de versement, qui restent parfois importantes.

Au regard des réalités, la dramatisation paraît donc excessive : il n'y a pas de fatalité des déficits. La France elle-même a su les éviter au cours des années 80. Si les dépenses d'assurance-maladie se sont envolées récemment, c'est parce que les derniers gouvernements ont non seulement tardé à suivre l'exemple des pays voisins mais ont même relâché la surveillance de naguère, alors qu'ils ont pris le tournant pour les retraites.

Pour autant, la croissance des dépenses sociales n'est pas maîtrisée une fois pour toutes. Les effets des mesures peuvent s'user avec le temps ou devenir pervers à terme. Surtout, le vieillissement de la population va peser à la fois sur les retraites et sur les dépenses de santé, à partir des années 2005-2010 lorsque les générations de l'après-guerre arriveront au « troisième âge ». Il faudra donc continuer à surveiller l'évolution des prestations et à s'interroger sur la nature des dépenses prises en charge et sur l'équité des systèmes (les trous du « parapluie » résultent autant des défauts de conception que des mesures d'économie). Et en matière de santé, au regard des experts, *« les réserves de « gains de productivité » sont encore considérables »*, sans mettre en péril la qualité des soins.

Dans la plupart des pays, les gouvernants, sinon l'opinion, commencent à prendre conscience de la nécessité de cette révision périodique : c'est le cas en Allemagne, par exemple, même si, outre-Rhin, on s'inquiète du dérapage de l'assurance-maladie. En dépit des ambitions du plan Juppé, qui vise à la fois à consolider le financement de la Sécurité sociale, éponger son déficit et ralentir la croissance des dépenses de santé, la France devrait aussi s'y résigner.

Guy Herzlich

RECTIFICATIFS

« ERNEST » ET « ARMAND »

Contrairement à ce qui était indiqué dans notre article sur la défaite du « général » Blondel dans la bataille de la « Sécu » (*Le Monde* du 23 novembre), Alexandre Hébert, ancien dirigeant de l'union départementale FO de Loire-Atlantique, porte le pseudonyme d'« Armand » et non pas d'« Ernest » au bureau politique du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste), que dirige Pierre Boussel, dit Lambert.

GRANDE-BRETAGNE

Une erreur de transmission dans l'article de notre correspondant à Londres sur l'intervention télévisée de la princesse de Galles (*Le Monde* du 22 novembre) nous a fait confondre le roi d'Angleterre George IV avec un Charles IV qui n'a jamais existé.

Regards anglo-saxons sur la France

QUEL est l'état réel de la France ? Alors même que le pays se trouve plongé dans une grave crise sociale, les deux grands magazines du monde anglo-saxon – le britannique *The Economist* (600 000 exemplaires) et l'américain *Time* (30 millions de lecteurs) – publient cette semaine, chacun de son côté, un long dossier spécial consacré à la France. Le regard des deux rédactions est important car il est celui qui détermine, dans une large mesure, l'opinion des milieux économiques anglo-saxons sur la France. Il apporte aussi aux Français une vision distanciée de leur réalité.

S'il y a bien sûr, entre les deux magazines, quelques nuances, leurs diagnostics sont assez proches. La France est en crise. Mais elle va mieux que ne le croient les Français eux-mêmes. *« La France peut-elle s'en sortir ? »* A cette question – titre général de son dossier – *Time* répond par l'affirmative. Confrontée, comme les autres pays industriels, à de nécessaires adaptations, elle n'a, en réalité, qu'une seule issue possible, la construction européenne. Elle n'a *« aucun échappatoire »*, selon le titre de *The Economist*.

La France est malade. Les deux magazines décrivent avec moult détails les symptômes de la maladie : l'insécurité, les attentats, les banlieues, la montée du chômage et celle du Front national, la crise financière de l'Etat-providence, la crise d'identité des intellectuels… L'idéologie libérale des deux magazines les conduit, l'un et l'autre, à voir dans l'Etat l'origine de tous nos maux. C'est l'Etat trop présent – *Time* compare, à ce propos, la France à… l'Ukraine – et le SMIC qui seraient ainsi la cause d'un chômage explosif.

Mais la France ne va pas si mal. *« Les Français sont abonnés au pessimisme »*, note, dans *Time*, Ezra Suleiman, professeur de sciences politiques à l'université de Princeton et auteur d'un livre sur *Les Ressorts cachés de la réussite française* (Seuil, 1995). *« Sous l'emprise de leur crise d'identité,* relève encore le magazine américain, *les Français exagèrent tout ce qu'ils estiment aller mal dans leur pays »*. Comme *Time, The Economist* dresse la liste des atouts de la France. En termes macroéconomiques notamment, la France *« se compare désormais tout à fait avantageusement à l'Allemagne »*, selon la rédaction britannique.

Celle-ci s'émerveille aussi devant *« des rues propres, des bâtiments publics bien entretenus, des parcs, des bus et des métros que l'on a envie d'emprunter car ils ont l'air plutôt agréables… »*.

Plus généralement, relève Steven Kaplan, professeur à l'université de Cornell, dans *Time*, *« si nous prenons en considération les critères de ce qui constitue la puissance – la culture, l'économie, la politique, la défense – les Français, dans chacun de ces domaines, sont parmi les meilleurs »*.

Il n'en reste pas moins que la France doit procéder à d'importantes réformes. La mutation ne se fera pas *« sans d'atroces souffrances »*. Elle passera par de réels *« cataclysmes »*, le seul moyen pour la réforme en France. Pour les deux titres,il n'y a en tout cas qu'une seule voie possible, c'est celle de la construction européenne.

C'est ce que *The Economist* appelle *« la vieille route nationale, familière, bordée de peupliers »*, celle sur laquelle la France s'est engagée depuis plus d'un demi-siècle déjà. *« Vue de l'extérieur, la France semble n'avoir d'autre choix que d'assurer sa destinée européenne »*, note aussi *Time*, qui ajoute : *« Qu'elle rejoigne ses partenaires d'Europe du Nord dans la pratique d'une politique pragmatique est aussi inévitable que souhaitable. »* En voie de banalisation, la France peut et doit néanmoins conserver beaucoup de ce qui fait *« l'exception française »*.

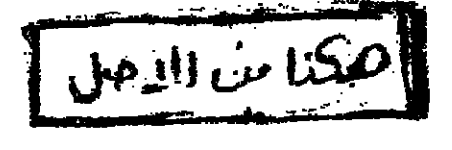
Les hésitations de sa classe politique en font visiblement artie. Les deux magazines ironisnt sur les tergiversations de Jques Chirac – *« un bulldozer pgmatique de la politique »* – depis son arrivée à l'Elysée. Ils sont purtant convaincus que le présidet français ne prendra jamais *« risque d'être celui qui, dans l'histoe, aura jeté la France dans le foss»*, hors de la route nationale.

Les débats sur le « frat fort » sont évoqués longuemet par le magazine britannique : ctte politique a eu un coût – en rmes de croissance, de taux d'itérêt et d'emplois – mais elle aussi été une contrainte fort utile, obligeant Paris à procéder à cerlines réformes libérales.

Thomas Sancton, le cf du bureau parisien de *Time*, eplique en définitive que *« l'originlité de la France et sa tendance nager à contre-courant constuent le contrepoids salutaire à uniformité des modes de pensé dans un monde où les frontières estompent de plus en plus »*.

Après avoir disséqué ous les ingrédients du *« facteur F »*, la rédaction de *The Econoist* conclut, elle aussi, sur un *« ve la différence ! »*, accréditant ainsi l'idée qu'il existe encore, el et bien, *« un modèle français »*

Erik Izraelewicz



ENTREPRISES

SERVICES PUBLICS La troisième table ronde entre la direction de l'entreprise ferroviaire et les syndicats, avancée du lundi 27 novembre au dimanche, s'est achevée sur un échec. Les syndicats appellent à la poursuite du mouvement et invitent les cheminots à se prononcer sur leur lieu de travail contre le contrat de plan en préparation. ● A CHAMBÉRY, la CGT dénonce comme *« une véritable provocation »* la remise en cause du régime de retraite des cheminots. ● A PARIS, le trafic de bus de la RATP était fortement perturbé lundi matin à la veille d'une mobilisation de l'ensemble de la Régie. ● LES SYNDICATS d'EDF-GDF devaient organiser une grève jeudi, jour d'un débat à l'Assemblée sur la concurrence dans les services publics de l'énergie. ● PARALLÈLEMENT, France Télécom doit mettre en place des départs en retraite à temps partiel dès 57 ans.

Le conflit se durcit à la SNCF contre le contrat de Plan et la réforme des retraites

La réunion, dimanche, entre la direction et les syndicats s'est achevée sur un échec. Les cheminots dénoncent le contrat de Plan en préparation et réclament des garanties sur leurs retraites. De fortes perturbations devaient aussi affecter la RATP lundi et mardi et EDF-GDF jeudi

FORTS de la mobilisation de leurs troupes depuis jeudi 23 novembre, les syndicats de cheminots avaient répondu, dimanche après-midi, à l'invitation de la direction de la SNCF non pour négocier mais pour faire monter d'un cran la pression sur le gouvernement. Ils ont rejeté en bloc l'avant-projet de contrat de plan Etat-SNCF que leur a présenté, un jour avant la date prévue, Jean Bergougnoux le président de la société. Et ils ont, dans un communiqué intersyndical CGT-CFDT-FO-CFTC-FMC-CFE-CGC, appelé *« les cheminots à décider démocratiquement des conditions de la poursuite et du renforcement de leur action puisque le gouvernement et la direction les y contraignent »*.

Lundi matin, le trafic était de nouveau très perturbé avec un train sur six sur les grandes lignes, TGV *compris, et une circulation « quasi nulle »* sur le réseau banlieue. Le trafic était nul sur les tronçons du RER gérés par la SNCF et aucun train n'était prévu dans les gares de l'Est, du Nord, de Lyon et d'Austerlitz.

Il est vrai que les grandes orientations du document présenté dimanche étaient attendues : régionalisation du transport local, cession d'actifs, maîtrise des coûts d'exploitation, réduction des investissements, libéralisation tarifaire, organisation du travail *(Le Monde* du 19-20 novembre). Et qu'en revanche, la direction est restée muette sur la hauteur de la contribution de l'Etat au désendettement de la société nationale.

ASSURANCES INSUFFISANTES

Le premier ministre, Alain Juppé, devait lever cette inconnue *« au plus tôt lundi et plus vraisemblablement mardi »*, a précisé Jean Bergougnoux. De fait, le président de la SNCF devait se douter que cette troisième table ronde avec les syndicats, avancée à la dernière minute à dimanche, ne permettrait aucun déblocage. *« Il manque à l'avant-projet présenté aujourd'hui la pièce maîtresse constituée par la contribution de l'Etat au désendettement »*, reconnaissait-il devant la presse. *« Le ministre des transports, Anne-Marie Idrac, m'a toutefois donné l'assurance que le montant retenu permettrait de signer un bon contrat de plan pour l'entreprise »*, ajoutait-il. *« Soit le président nous a utilisés pour faire monter la pression sur le gouvernement, soit il a fait preuve de méconnaissance de l'entreprise et de la détermination des cheminots »*, estimait Jean-Claude Guérin, représentant de la CFDT.

Loin de clarifier la situation, la réunion d'hier a souligné la difficulté de la position de Jean Bergougnoux. Les syndicats, unis, refusent de séparer le dossier du contrat de plan de celui de la réforme d'ensemble des retraites des fonctionnaires.

Sur ce dernier dossier, Jean Bergougnoux a expliqué qu'il s'agissait *« d'une démarche et d'une réflexion d'envergure nationale »*, tout en assurant que la *« SNCF aurait son mot à dire »*. Il a par ailleurs cité Dominique Perben, le ministre de la fonction publique, qui avait déclaré la veille que *« la commission de réforme des retraites des fonctionnaires avait notamment pour objectif de sauvegarder les régimes spéciaux »*. Les syndicats ont jugé ces assurances insuffisantes.

Dès lors, Jean Bergougnoux devrait avoir bien du mal à débloquer la situation mardi soir à 19 heures, lorsqu'il rencontrera à nouveau les syndicats, même si, dans le meilleur des cas, il peut leur annoncer un engagement substantiel de l'Etat sur le désendettement de la société ferroviaire. Lundi sur *Europe 1*, il exprimait d'ailleurs le souhait que l'Etat *« s'exprime et canalise le débat »* sur le sujet des retraites.

Christophe Jakubyszyn

Mobilisation générale à Chambéry

CHAMBÉRY
de notre envoyé spécial

Le train de 6 h 05, le seul départ programmé, n'a pas pointé le nez de sa motrice, lundi 27 novembre à la gare voyageurs de Chambéry-Challes-les-Eaux. Durant tout le week-end, la gare et ses alentours sont restés quasi déserts : le seul TGV a être passé, dimanche soir, a observé une halte symbolique de dix minutes. Mais une activité fébrile a régné dans les locaux syndicaux de La Cassine qui jouxtent la célèbre rotonde et les ateliers. Après le vote de la reconduction du mouvement samedi matin (*Le Monde* daté 26-27 novembre), les militants sont constamment restés à l'écoute de Paris.

A l'annonce de l'échec de la table ronde de dimanche, les résolutions se sont raffermies et la machine à imprimer les tracts n'a cessé de tourner. *« L'histoire d'une véritable provocation »*, titrait la CGT pour accompagner le communiqué commun de l'ensemble des syndicats (CGT-CFDT-FO-CFTC-FMC et CFE-CGC) qui souligne que *« les perspectives les plus sombres demeurent sur l'avenir de l'entreprise et des personnels dans l'ignorance des contributions de l'Etat»*.

A la base, les roulants, traditionnel noyau dur des actions revendicatives, particulièrement concernés par les modifications du régime de retraite, parce qu'ils « décrochent » aujourd'hui à cinquante ans, paraissent prêts à s'installer dans un mouvement long et dur. Les représentants de FO et de la CFDT n'ont pas hésité samedi à s'associer à la CGT pour appeler à voter la reconduction de la grève. Le porte-parole de la FGAAC (autonomes) s'y associait plus timidement en faisant observer le risque d'usure d'une action isolée.

Lundi matin, le souci des syndicalistes et des conducteurs était d'élargir le mouvement. *« Si aucun train ne circulait mais que seuls les agents de conduite étaient dans l'action, ce serait un échec »*, remarquait lucidement Louis Buet, responsable régional des cheminots CGT en faisant un premier point de la situation. A la gare, les contrôleurs en grève occupent leurs locaux, des piquets sont déjà en place dans certains ateliers et chantiers ou prêts à s'y mettre, en cas de besoin. En arrivant à leur poste, à 7 h 15, les sédentaires de l'entretien – qui ont débrayé à plus de 60 % vendredi – se sont spontanément regroupés pour discuter en attendant l'assemblée générale de 10 heures. Restait à convaincre les administratifs de la direction régionale, en ville, de rejoindre le mouvement.

Robert Belleret

La RATP, EDF et GDF également en grève

SI LE CONFLIT de la SNCF est celui qui impressionne le plus les Français et le gouvernement, trois autres entreprises publiques vont prendre le relais : la RATP mardi 28 novembre, EDF et GDF jeudi prochain. A la RATP, cinq des vingt-deux dépôts de bus sont d'ores et déjà en grève contre le plan Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale. Mardi, la CGT ayant décidé de se joindre à la journée nationale d'action lancée par Force ouvrière (FO) contre ce même plan, le trafic sera considérablement perturbé. Si la CGT n'a formellement appelé les agents de la RATP qu'à débrayer deux heures en fin de service, elle les encourage à se joindre au mot d'ordre de grève de 24 heures, lancé par FO, et à participer en milieu de journée à la manifestation parisienne.

A EDF et GDF, ce n'est plus contre le plan Juppé que les agents feront grève, mais contre une proposition de résolution sur le service public, déposée en octobre à l'Assemblée nationale par Franck Borotra, alors député RPR. Celui-ci, devenu ministre de l'industrie, va-t-il essayer de mettre en œuvre ses propositions ? Sans doute l'indiquera-t-il lors du débat à l'Assemblée nationale le jeudi 30 novembre. C'est pour faire pression sur celui-ci que quatre organisations syndicales (CGT, CFDT, FO et CFTC) appellent à la grève. Elles s'inquiètent en particulier de l'ouverture au privé du capital de Gaz de France, que préconise le rapport Borotra, ainsi que de l'attitude de Bruxelles, qui se montre toujours plus exigeante vis-à-vis d'EDF, sans garantir pour autant sa pérennité.

La grève devrait être très suivie. Constatant que la journée d'action du 24 novembre à EDF-GDF avait été éclipsée par celle de la SNCF, les syndicats n'excluent pas de provoquer des coupures de courant, ce qui constituerait une première depuis 1987.

F. Le.

COMMENTAIRE

CONTRADICTIONS

France-Télécom et IBM aujourd'hui, la sidérurgie et les dockers hier, et l'ensemble de l'industrie de l'armement demain... alors que le gouvernement veut porter de 37 ans et demi à 40 ans la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein, les entreprises publiques comme privées ont tendance à raccourcir la durée de la vie active des salariés.

Les études de la caisse nationale d'assurance-vieillesse montrent qu'en 1993, au moment de la demande de pension, plus de 60 % des assurés sociaux étaient « inactifs » dont 23,5 % étaient au chômage ou en préretraite. Entre l'équilibre des comptes sociaux, qui incite les responsables politiques à retarder l'âge de la retraite, et les problèmes d'emplois, qui poussent les entreprises à se séparer de plus en plus tôt de leurs collaborateurs, le dilemme n'est pas nouveau. Mais en ouvrant le dossier des régimes spéciaux, le Premier ministre place les directions d'entreprises publiques dans une situation délicate.

En multipliant les préretraites-maison pour ne pas avoir à licencier, IBM-France choisit de préserver son image, malgré le coût et la possibilité de réduire ses effectifs en se séparant de salariés plus jeunes. En revanche, les entreprises publiques n'ont pas le choix. Pour réduire ses effectifs de 5 000 personnes par an, la direction de la SNCF veut faire partir les cheminots dès 55 voire 50 ans. Reculer l'âge de la retraite comme le prévoit la réforme Juppé provoque non seulement des troubles sociaux mais prive la SNCF et d'autres entreprises publiques d'une des rares marges de manœuvre dont elles disposent pour alléger leurs effectifs. Du coup celles-ci sont obligées, comme France Télécom, de ruser avec le statut, en proposant aux salariés les plus âgés de passer à temps partiel.

Frédéric Lemaître

France Télécom va proposer à son personnel des préretraites à mi-temps

APRÈS UNE PÉRIODE de gel de toute initiative, cet été et au début de l'automne, consécutive à l'incertitude sur la présidence de l'entreprise et à l'ouverture d'une période électorale interne, France Télécom relance ses projets de restructuration dans la perspective de la libéralisation totale de son marché début 1998. Alors même que la réforme du régime de retraite des fonctionnaires, inscrite dans le plan Juppé pour le *« sauvetage de la Sécurité sociale »*, suscite un fort branle-bas de combat syndical, Michel Bon, le nouveau président de l'exploitant téléphonique, a décidé de convoquer en séance plénière l'ensemble des organisations syndicales, le 29 novembre, afin que leur soit soumis le projet de préretraites à mi-temps initié par son prédécesseur, Marcel Roulet. Les syndicats, dont certains, comme la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, étaient demandeurs, seront appelés à parapher ce projet dans les jours qui suivront.

La direction de France Télécom a également convoqué un comité technique paritaire, le 12 décembre, afin de présenter le programme « EO2 » (évolution de l'organisation deuxième phase). Celui-ci, initié lui aussi sous la présidence de Marcel Roulet, doit conduire à l'éclatement des structures de l'entreprise en trois grandes entités, calées sur la typologie des clients : résidentiels, professionnels et entreprises.

Le plan de retraites à mi-temps ne consiste pas à mettre en place des préretraites au sens strict du terme, incompatibles avec le statut de fonctionnaire. Il s'agit, en l'état actuel du projet, de proposer dès l'an prochain aux personnes âgées d'au moins 58 ans et totalisant au moins 37,5 annuités, de prendre des temps partiels, rémunérés sur la base de 60 % du salaire. Les périodes d'activité, qui pourraient être regroupées dans l'année, consisteraient en des missions de soutien au sein de l'entreprise. *« Les dernières réunions que nous avons eues montrent que, mercredi, la direction abaissera l'âge à 57 ans et portera la rémunération à 70 % »*, indique un syndicaliste.

RESTRUCTURATIONS

Ce programme vise à rajeunir la pyramide des âges (la moyenne d'âge est de 42 ans) et à anticiper sur les départs en retraite qui s'annoncent importants dans quelques années. Les retraites à mi-temps ne devraient cependant pas être massives. La direction table sur environ 1 000 personnes par an pendant trois ans. Fin 1994, France Télécom employait un peu plus de 156 900 personnes.

Ce programme arrive aussi à point nommé pour accompagner les restructurations dans lesquelles s'engagera, à compter de début 1996, France Télécom avec EO2. Les salariés d'au moins 57 ans pourraient, selon les syndicats, être preneurs d'un départ anticipé dans la mesure où *« ils n'ont pas envie de revivre les déstabilisations occasionnées par la réforme précédente »*.

Sur la nouvelle organisation, et particulièrement sur son volet social, les syndicats attendent la direction de pied ferme. Ils lui ont renvoyé sa première copie au début de l'automne. Une nouvelle version devrait être connue dès cette semaine. Les syndicats évoquent l'existence de sureffectifs, notamment dans l'encadrement. La direction assure qu'il n'y aura pas de fermeture d'établissements, que cette nouvelle organisation n'affectera pas le chiffre global des effectifs et que, s'il y a nécessité de redéploiements fonctionnels, du technique vers le commercial, il y aura peu de déplacements géographiques des personnels.

Il n'est pas exclu que les services de la direction générale soient concernés par les restructurations. Selon certains élus, Michel Bon pourrait décider de mener en parallèle EO2 et la réorganisation de ces services qui emploient quelque 2 400 personnes. *« Les effectifs pourraient être ramenés à 800 ou 900 personnes »*, indique un élu.

Une chose est certaine : des signes sont attendus de la part de Michel Bon, notamment en termes de management. *« Pour le moment il n'a pas apporté de grande originalité, mais sa période d'état de grâce est passée »*, relève un administrateur. Les premiers signes pourraient venir lors du renouvellement du conseil d'administration, mi-décembre.

Philippe Le Cœur

Révision en baisse des bénéfices

Le conseil d'administration de France Télécom, qui s'est tenu jeudi 23 novembre, a procédé à une révision à la baisse des prévisions de bénéfices pour l'exercice 1995. Alors que le budget prévisionnel tablait sur un résultat net, au niveau de la maison-mère, de 9 milliards de francs, le chiffre définitif devrait être voisin de 7 milliards. La différence proviendrait de provisions pour dépréciations d'actifs, mais aussi des hausses de la taxe professionnelle et de l'impôt sur les sociétés : respectivement 500 millions et 700 millions de plus que prévu. Cette révision à la baisse des profits n'a pas pour autant conduit à un abaissement des prélèvements qu'opérera l'Etat au titre des dividendes. Une avance de 4,5 milliards sera versée courant décembre, soit un transfert identique à celui honoré en 1994 à la même date, les bénéfices de France Télécom, maison-mère, s'étant élevés l'an passé à 9,2 milliards.

■ **ALCATEL CIT : le fabricant français d'équipements de télécommunications**, filiale d'Alcatel Alsthom, anticipe une forte baisse de son chiffre d'affaires en 1996 à 9,5 milliards de francs contre 10,9 milliards en 1995. En conséquence, il prévoit quelque 800 suppressions d'emplois en 1996. La contraction du chiffre d'affaires est due aux baisses de prix des équipements et à la nouvelle politique d'achat du principal client du groupe, France Télécom. A la suite de l'affaire des surfacturations chez Alcatel, ce dernier a décidé d'accroître ses approvisionnements auprès de Matra Ericsson.

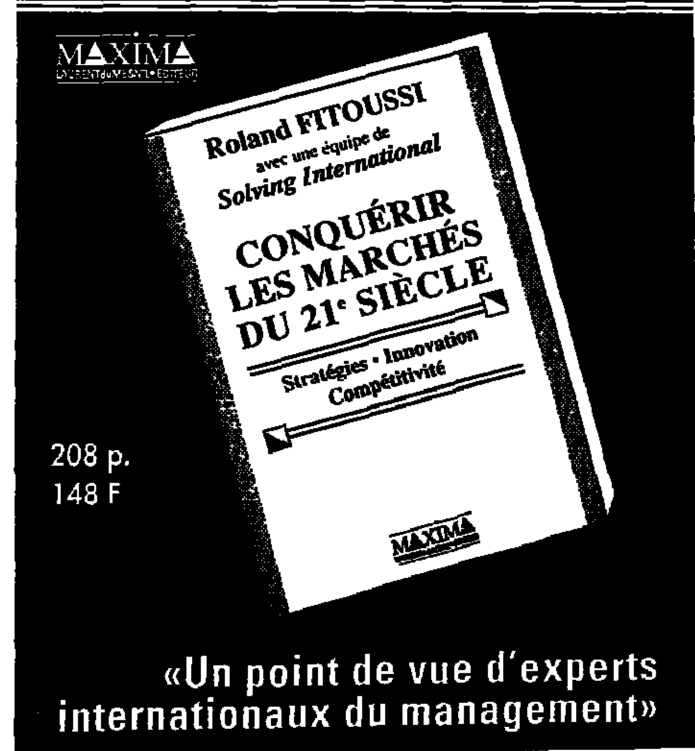
■ **INDOSUEZ : Geneviève Gomez, aujourd'hui directeur chez Elf Aquitaine,** est mise en examen depuis le 24 janvier 1994, révèle *Le Nouvel économiste* dans son édition du 24 novembre. Cette mise en examen fait suite à la plainte de deux marchands de biens, pour une affaire immobilière à Valbonne qui remonte à l'époque où Mme Gomez présidait la filiale de promotion immobilière d'Indosuez, Satis. Les plaignants cherchent à démontrer qu'ils ont été lésés par Indosuez. La banque a elle-même porté plainte au civil contre ces deux associés pour non respect de leurs engagements.

■ **GAN : la compagnie d'assurance française devrait enregistrer** *« des pertes de quelque centaines de millions de francs en 1995 »* soit une très nette amélioration par rapport à l'an dernier (-5,3 milliards) grâce au redressement de l'assurance-dommage, selon son président, Jean-Jacques Bonnaud, dans un entretien à l'AFP le 25 novembre. Pour le patron du GAN, une privatisation, qu'il souhaiterait voir accompagnée d'une augmentation de capital de 2 à 3 milliards de francs, pourrait être envisagée vers mars-avril 1997.

■ **UAP : l'agence de notation Standard and Poor's a abaissé** de AA à A la note sur les engagements envers les assurés de UAP-Vie et UAP-IARD et a placé sous surveillance négative les notes de la banque Worms et de Sofapi, filiales à 100 % de l'assureur. L'agence indique toutefois que *« les solides positions commerciales du groupe en Europe et le développement de sa présence en Extrême-Orient vient, dans une certaine mesure contrebalancer ses faiblesses »*.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la Cour d'appel de Lyon a condamné** le 3 novembre la banque publique à régler en partie les dettes d'une entreprise mise en liquidation judiciaire, soit 1 300 000 francs, à titre de dommages et intérets pour avoir contribué à *« l'aggravation »* de son passif en lui accordant un *« soutien abusif »*. Cette sanction a été révélée le 27 novembre par l'avocat de la société Défi Construction, fondée en mai 1989 et spécialisée dans la construction de maisons individuelles. Elle a été mise en liquidation judiciaire en juillet 1990 avec un passif estimé à plus de trois millions de francs.

■ **FORTE : le groupe britannique hôtelier a recommandé à nouveau** *« fortement »* à ses actionnaires de rejeter l'offre *« totalement inadéquate »* de rachat faite mercredi dernier par Granada, (*Le Monde* du 23 novembre), selon un communiqué de Forte publié dimanche. D'un montant de 3,4 milliards de livres, celle-ci constitue *« une tentative d'appropriation du capital à un coût inférieur à sa valeur, afin de mettre en place un conglomérat qui aurait peu de logique industrielle »*, estime Forte.



A la tête de l'EDF, Edmond Alphandéry devra clarifier la stratégie et les rapports avec l'Etat

L'ancien ministre de l'économie devrait être nommé président en remplacement de Gilles Ménage

Gilles Ménage, président d'Electricité de France, a démissionné de son poste samedi 25 novembre à la demande du gouvernement. Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'économie, a été nommé au conseil d'administration d'EDF par décret du 25 novembre. Il devrait être nommé président en conseil des ministres mercredi 29 novembre. Il devra redéfinir la stratégie de l'entreprise, clarifier les relations avec l'Etat actionnaire et ramener la sérénité dans la hiérarchie.

CLARIFIER les rapports avec l'Etat et redéfinir les axes de développement de l'entreprise, tels sont deux des grands chantiers ouverts par Gilles Ménage que son successeur, Edmond Alphandéry, aura à mener à bien. L'ancien ministre de l'économie aura cependant pour priorité immédiate de ramener la sérénité dans la hiérarchie de l'entreprise, en traçant les lignes de partage des pouvoirs entre le président et le directeur général.

En trois ans, les relations au sein de l'état-major du groupe se sont fortement dégradées. La greffe n'a jamais pris entre Gilles Ménage, parachuté en 1992 de la direction du cabinet du chef de l'Etat et les ingénieurs dirigeant l'entreprise. Jean Bergougnoux, en tant que numéro deux, fut l'un des plus des plus farouches opposants et partira pour la présidence de la SNCF en mai 1994. Son successeur, François Ailleret, plus diplomate, tenta de renouer les liens pendant plusieurs mois. Mais poussé par d'autres directeurs, il entra rapidement en conflit sur des questions de nominations avec un président autoritaire entendant jouer pleinement son rôle. Au début de l'année 1995 les tensions vont s'amplifier. Elles ne portent plus seulement sur la manière de gérer l'entreprise mais sur le fond, c'est-à-dire sur la place que peut avoir une entreprise publique née pour produire de l'électricité sur d'autres marchés, notamment internationaux.

Le conflit qui se joue entre le quatrième et le cinquième étage de la rue de Monceau à Paris, siège de la direction générale et de la présidence, se déplace progressivement sur la place publique. *« On ne sort pas d'un tel conflit sans égratignures »*, reconnaît-on aujourd'hui dans l'entourage de l'un des protagonistes. Chacun craint la future cohabitation entre président et directeur général, et Edmond Alphandéry devra rapidement préciser sa conception et confirmer ou modifier l'équipe dirigeante.

FORGER SA LÉGITIMITÉ

M. Alphandéry est pressenti avant l'été pour prendre la tête de l'EDF. Le ministère de l'industrie lui a confié une étude sur le développement à l'exportation des entreprises publiques du secteur de l'énergie et dans ce cadre il a travaillé avec l'état-major du groupe. La présidence lui a ouvert les portes et la direction générale l'a consulté régulièrement sur les grands dossiers, comme l'entrée dans le capital d'Elf. Il a reçu les syndicats et, selon la CGT, l'ancien ministre de l'économie a gommé son image de libéral pour se présenter comme *« un pragmatique »*. La volonté affichée est claire. Il s'agit avant tout d'apaiser les esprits.

Edmond Alphandéry profitera des dossiers préparés par son prédécesseur pour tenter de forger sa légitimité. Faute de temps, il devrait peu s'impliquer dans le débat européen sur l'électricité prévu le 30 novembre à l'Assemblée en vue de la réunion du 14 décembre à Bruxelles. Cette négociation, qui dure depuis huit ans, a progressivement reconnu des thèses françaises, dont celle du droit pour un Etat de maîtriser sa politique énergétique à long terme et celle de la possibilité de réguler la concurrence. Un compromis serait même possible entre les ministres des Quinze.

Sa priorité portera sur la négociation du contrat de plan avec l'Etat et du plan stratégique d'entreprise (PSE) destiné à l'interne, tous deux devant être signés au cours des premiers mois de 1996. Profitant de la célébration de son cinquantième anniversaire, l'établissement public souhaite présenter ses ambitions pour le futur et clarifier ses rapports avec son actionnaire. Echaudés par les prélèvements répétés et non prévus de l'Etat qui amputent le résultat et démotivent les salariés, les responsables d'EDF ont décidé, avec un an d'avance, de revoir leur contrat de plan.

Dans ce cadre, les modalités de la contribution financière devraient être arrêtées. Elles devraient se limiter au versement d'un dividende comme dans n'importe quelle entreprise. Le nouveau contrat, comme le précédent, fixera les niveaux des baisses de tarifs à la clientèle et le rythme du désendettement. Il devrait en revanche être plus précis sur la question du développement international. Les missions d'EDF en ce domaine devraient être mieux définies au vu de l'expérience acquise ces dernières années dans cette nouvelle activité.

DIVERSIFICATION PRUDENTE

L'internationalisation est l'une des priorités du plan stratégique d'entreprise élaboré par le directeur général délégué Pierre Daurès à destination des salariés du groupe. Dans ce document, la notion de service public devrait être réaffirmée et l'électricité devrait être considérée comme le cœur du groupe. Des développements sont envisagés pour élargir la gamme des services proposés et surtout étendre le champ d'activité, en s'appuyant sur des partenariats, au-delà du compteur des particuliers et des industriels. Ayant tiré les leçons de son échec dans la diversification (vers les services aux collectivités), l'établissement public envisage d'y revenir, prudemment cette fois, en développant des associations avec les entreprises des secteurs concernés.

Enfin, EDF souhaite maintenir la logistique commune avec son allié Gaz de France au sein d'EDF-GDF Services. Mais, au-delà, le futur de cette direction mixte qui compte quatre-vingt mille personnes, dépendra de l'évolution des structures de GDF, qui devrait profiter de son cinquantenaire pour ouvrir son capital au secteur privé.

Dominique Gallois

Un universitaire reconnu, un ministre malchanceux

EDMOND ALPHANDÉRY, le centriste, n'est pas un modéré. Les anecdotes sur le caractère rugueux et emporté de cet universitaire de cinquante-deux ans, proche de Raymond Barre dont il a été l'élève, ne manquent pas. Son passage au ministère de l'économie, de 1993 à 1995, a été une expérience difficile. Le personnage surprend. Il n'est pas toujours là où on l'attend. Adversaire acharné de la première cohabitation, qu'il qualifie de *« piège »* dans un livre publié en 1986, il se laisse convaincre du contraire par Edouard Balladur et entre dans son gouvernement.


PORTRAIT

C'est précédé d'une réputation flatteuse de compétence – il est agrégé d'économie –, d'opiniâtreté et de courage qu'il arrive à Bercy. Il y laissera une partie de son crédit. Le *Financial Times*, qui faisait son portrait le 10 mai 1993, le présentait à la fois comme *« chanceux »* et *« né sous une bonne étoile »*. A Bercy, c'est plutôt la malchance qui va l'accompagner. Il le reconnaissait lui-même devant les membres de son cabinet : *« Ces deux ans ont été un enfer. »*

Tout d'abord parce que sa marge de manœuvre en tant que ministre de l'économie était faible. Il était flanqué d'un ministre du budget, Nicolas Sarkozy, qui disposait d'une ligne directe avec Edouard Balladur et qui est devenu la coqueluche des médias. Rapidement, les relations sont devenues difficiles avec Matignon et l'atmosphère s'est même dégradée au sein de son cabinet. Le caractère ombrageux et soupe au lait de M. Alphandéry n'a pas arrangé la situation. Ses gaffes, et notamment celle qui est à l'origine de la crise monétaire de l'été 1993, ont fini de le déstabiliser. En déclarant sur Europe 1 qu'il avait *« convoqué »* le ministre de l'économie allemand et le président de la Bundesbank, M. Alphandéry avait provoqué un tollé outre-Rhin. Les marchés considérant qu'une faille venait d'apparaître au grand jour entre l'Allemagne et la France, les attaques contre le franc se sont alors déchaînées. Les opérateurs l'ont alors méchamment surnommé *« Alphandéraille »*.

Mais il serait injuste de lui faire porter toute la responsabilité de la crise monétaire. Elle se serait sans doute produite tôt ou tard. Les relations avec le premier ministre Edouard Balladur et son cabinet devenant de plus en plus mauvaises, il songe à plusieurs reprises à démissionner. Matignon avait projeté un remaniement au début de 1994, annulé à la suite des difficultés du lancement du CIP (Contrat d'insertion professionnelle). Il n'y aurait pas survécu. A l'époque, le directeur de cabinet d'Edouard Balladur, Nicolas Bazire, l'avait affublé du surnom d'*« A. M. »* (ancien ministre).

Rapidement, ses relations avec Matignon se sont dégradées. Son caractère soupe au lait n'a pas arrangé la situation. Ses gaffes ont fini de le déstabiliser

M. Alphandéry ne méritait peut-être pas tant de sarcasmes. Il avait été l'un des seuls à prévoir l'évolution de la conjoncture et le risque de dérapage des comptes publics. Une lettre en date du 27 janvier 1994 *(Le Monde* du 14 mai 1995), adressée au premier ministre, soulignait le risque de dérive des déficits budgétaires et sociaux. Il concluait : *« Le non-respect de nos engagements européens* (...) *entamerait la crédibilité de notre politique financière.* (...) *Il faut donc impérativement réduire les dépenses. »*

L'indépendance de la Banque de France est à mettre à son actif, tout comme l'idée – controversée – de l'aide de l'Etat à l'achat d'automobile *(« balladurette »)*. La réussite du programme de privatisations, au moins jusqu'au début de 1994, quand la conjoncture boursière était favorable, lui revient, tout comme l'obstination à poursuivre dans un contexte devenu ensuite beaucoup plus difficile. Les nominations à la tête des entreprises publiques et autres jeux de chaises musicales lui ont le plus souvent échappé, mais il a obtenu, en mettant sa démission en jeu, la nomination d'Antoine Jeancourt-Galignani à la présidence des Assurances générales de France (AGF).

Sa gestion du dossier lourd du Crédit lyonnais n'est pas exempte de tout reproche. A plusieurs reprises, le président du Lyonnais, Jean Peyrelevade, a obtenu à Matignon ce que Bercy lui refusait. Le ministre de l'économie a jusqu'au bout cherché à minimiser l'ampleur des pertes de la banque publique.

Compte tenu de l'état de ses relations avec Matignon, il n'est pas étonnant qu'il ait soutenu assez mollement la campagne présidentielle d'Edouard Balladur, même si M. Alphandéry était alors vice-président du Centre des démocrates sociaux (CDS, rebaptisé aujourd'hui Force démocrate). Il se ralliera sans états d'âme entre les deux tours à Jacques Chirac : il obtient aujourd'hui sa récompense.

Dès sa désignation comme administrateur du groupe le 26 novembre, M. Alphandéry a indiqué son intention de démissionner de la présidence du conseil général de Maine-et-Loire, qu'il occupe depuis septembre 1994.

En 1992, son nom avait déjà été évoqué pour prendre la tête d'EDF. Mais Gilles Ménage, le directeur de cabinet de François Mitterrand, obtiendra finalement le poste en dépit de sa mise en cause dans l'affaire des écoutes téléphoniques effectuées par la cellule antiterroriste de l'Elysée.

Rien ne le prédispose vraiment à prendre la présidence d'une entreprise de cette taille, la première du secteur public, où il est attendu avec un certain scepticisme. Il est vrai qu'EDF a déjà été présidée avec succès par un économiste, Marcel Boiteux (1979-1987). Il sera en tout cas le premier patron d'EDF a avoir été ministre.

Eric Leser

■ **INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE : Pierre Chassigneux, préfet, devrait être nommé à la tête de l'IFP,** un poste que le gouvernement a proposé à Gilles Ménage, écarté d'EDF, mais que celui-ci a refusé. Pierre Chassigneux, né le 25 décembre 1941, est un ancien élève de l'ENA. Il a été préfet de la Nièvre (1982-1983), directeur central des renseignements généraux (1983-1986), avant de devenir le directeur de cabinet de François Mitterrand, président de la République, de 1992 à 1995.

L'économie à plusieurs voix

VERBA VOLANT, et c'est bien dommage lorsque les paroles enrichissent les débats d'actualité. Le Cercle des économistes, qui fournit au fil des semaines des chroniques à Radio-Classique, l'a heureusement compris. L'an dernier, il avait rassemblé en un livre la plupart des prestations-confettis groupées par thèmes et le résultat avait été concluant. Il renouvelle l'opération avec ses *Chroniques économiques 1995*, et le lecteur aura plaisir à butiner à son gré au fil des pages.


BIBLIOGRAPHIE

L'économie s'interprète ici à plusieurs voix. On pourrait aussi bien écrire « à plusieurs voies » car le Cercle des économistes, présidé par Jean-Hervé Lorenzi, est composé d'une vingtaine d'universitaires, qui, outre l'enseignement, pratiquent souvent l'expertise, le conseil, voire la direction de services et couvrent un éventail de sensibilités politiques très large. La loi du genre veut que l'on range au placard les instruments d'analyse trop pointus, et le grand public ne s'en plaindra pas.

L'idée est d'interroger le groupe de spécialistes sur les grandes questions du jour. Elles sont classées en cinq rubriques : politique économique, problèmes sociaux, monnaie et finance, économie industrielle et d'entreprise et relations internationales. On s'arrêtera à la micro-économie. Sur l'éthique d'entreprise, Jean-Marie Chevalier insiste sur deux idées fondamentales : la transparence dans le fonctionnement de la firme et celle des contre-pouvoirs.

« POLITIQUE POUR L'INDUSTRIE »

De son côté, Dominique Roux souhaite qu'un cours d'éthique soit ouvert dans toutes les écoles de gestion alors que Christian Stoffaes pense que *« nous n'avons pas encore découvert toutes les règles qui vont avec la liberté »*. Olivier Pastré estime qu'il faut plutôt des codes de bonne conduite que des lois. Marc Guillaume, enfin, note que la bonne gestion n'est pas une garantie de bonne conduite mais qu'il est excessif d'écrire comme le président du CNPF que *« les valeurs de l'entreprise doivent féconder la société française »*.

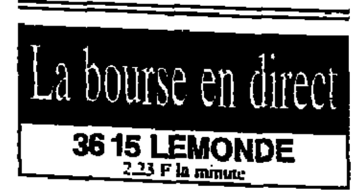
Autre question : que signifie aujourd'hui une politique industrielle ? Les intervenants s'accordent pour dire qu'elle ne peut plus avoir aujourd'hui le sens que la France, sa championne, lui donnait auparavant et qui remonte au colbertisme. Mais Christian Stoffaes lui attribue trois buts : favoriser l'éclosion de PME, moderniser les grands services publics (La Poste, la SNCF, EDF/GDF), *« monuments de la société française »*, enfin, à l'échelle de l'Europe, consolider le socle industriel face à la concurrence des Etats-Unis, du Japon et des pays en développement, notamment dans les domaines de haute technologie. Pour Jean-Paul Bétbèze, tout le monde fait de la politique industrielle sans le dire : l'action sur les taux de change, la baisse du dollar sont largement politiques et ont un effet industriel (par exemple sur la concurrence entre Boeing et Airbus). De même, les obstacles non tarifaires, les commandes publiques, les rapports entre recherche publique et entreprises privées ne disparaissent pas dans les pays de la libre concurrence. Et Michel Didier a le mot de la fin : *« La France n'a pas besoin d'une politique industrielle, elle a besoin d'une politique pour l'industrie »*.

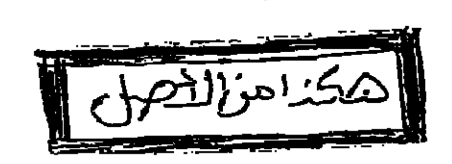
Dans ce secteur des affaires, signalons encore deux questions intéressantes assorties de leurs réponses : *« Peut-on imaginer une reprise économique sans relance de l'immobilier ? »* et *« Peut-on imaginer une évolution de la forme française de gouvernement d'entreprise ? »*

Le pli est pris. Le Cercle des économistes a trouvé le moyen de sortir... de son cercle, pour l'éducation du public.

Pierre Drouin

★ *Chroniques économiques 1995*, **par le Cercle des économistes. Ed. Descartes et Cie. 264 p., 120 F.**





● **LA BOURSE de Tokyo a gagné 1,80 %, lundi 27 novembre. L'indice Nikkeï a progressé de 327,91 points, soutenu par la fermeté du dollar face à la devise japonaise.**

● **LE MARCHÉ OBLIGATAIRE américain a terminé la séance en hausse, vendredi. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'est replié à 6,25 %, contre 6,27 % la veille.**

● ***« NOTRE MONNAIE a un potentiel d'appréciation supplémentaire »*, a déclaré le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet dans un entretien au *Journal du dimanche*.**

● **WALL STREET a établi, vendredi, un nouveau record malgré une séance écourtée pour cause de Thanksgiving. Le DJ a progressé de 0,14 % pour terminer à 5 048,84 points.**

● **LE FRANC était en hausse, lundi matin, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 3,4405 francs pour un deutschemark, aidé par la vigueur du billet vert.**

LES PLACES BOURSIÈRES

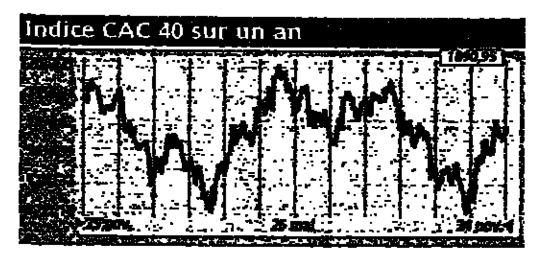
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

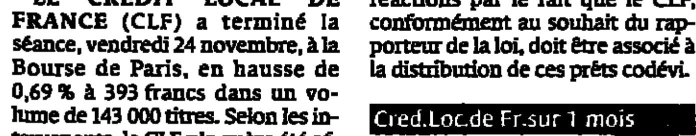
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris fait de la résistance

LA BOURSE de Paris faisait preuve d'une certaine résistance lundi 27 novembre en dépit de la poursuite des mouvements sociaux. En hausse de 0,13 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,15 % une heure plus tard. A la mi-journée, les valeurs françaises cédaient un peu de terrain, s'effritant de 0,1 % à 1 888,63 points. Les transactions étaient peu étoffées, les échanges représentant 720 millions de francs pour les valeurs négociées sur le compartiment à règlement mensuel.

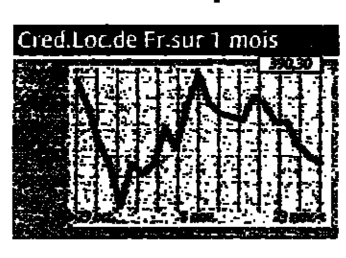
Dans un marché relativement calme, la Bourse est avant tout favorisée par la détente enregistrée sur les taux d'intérêt, a noté un intervenant. *« Pour l'instant, le marché ne réagit pas aux mouvements sociaux, mais, si les protestations devaient se poursuivre et s'amplifier, on n'échappera pas à une sanction de la part des marchés financiers »*, a ajouté un gestionnaire. Les taux ont poursuivi leur mouvement de détente et les taux à trois mois s'inscrivaient lundi matin à 5,25 % contre 5,31 % vendredi. La Banque de France a piloté lundi une nouvelle fois une décrue sur le taux au jour le jour qui s'établit à 5,18 % contre 5,25 % à la veille du week-end. Le marché espère toujours la poursuite de la politique d'assouplissement monétaire, d'autant plus que les dernières statistiques sont peu satisfaisantes pour la consommation.





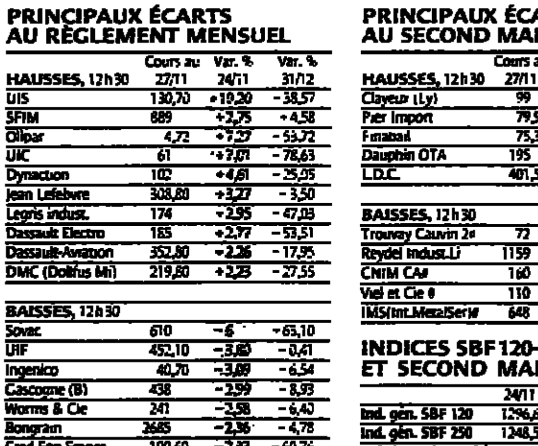
Crédit local de France, valeur du jour

LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE (CLF) a terminé la séance, vendredi 24 novembre, à la Bourse de Paris, en hausse de 0,69 % à 393 francs dans un volume de 143 000 titres. Selon les intervenants, le CLF n'a guère été affecté par l'adoption, jeudi, par l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi qui étend aux collectivités locales l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les codévi aux seules PME. Les opérateurs justifient ce manque de réactions par le fait que le CLF, conformément au souhait du rapporteur de la loi, doit être associé à la distribution de ces prêts codévi.



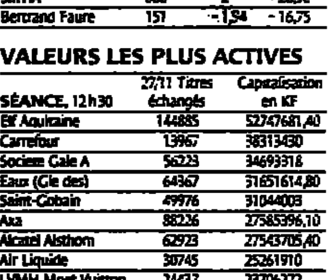
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/11	Var. % 24/11	Var. % 31/12
UIS	130,70	+10,20	−38,57
SFIM	889	+2,75	+4,58
Olipar	4,72	+7,27	−53,72
UIC	61	+7,01	−78,63
Dynaction	102	+4,61	−25,05
Jean Lefebvre	308,80	+3,27	−3,50
Legris indust.	174	+2,95	−47,03
Dassault Electro	165	+2,77	−53,51
Dassault-Aviation	352,80	+2,26	−17,95
DMC (Dollfus Mi)	219,80	+2,23	−27,55
BAISSES, 12h30			
Sovac	610	−6	−65,10
UIF	452,10	−3,80	−0,41
Ingenico	40,70	−3,09	−6,54
Gascogne (B)	438	−2,99	−8,93
Worms & Cie	241	−2,58	−6,40
Bongrain	2685	−2,36	−4,78
Cred.Fon.France	100,60	−2,33	−60,76
Guyenne Gascogne	1291	−2,39	−4,57
S.I.T.A	880	−2	−26,98
Bertrand Faure	151	−1,94	−16,75



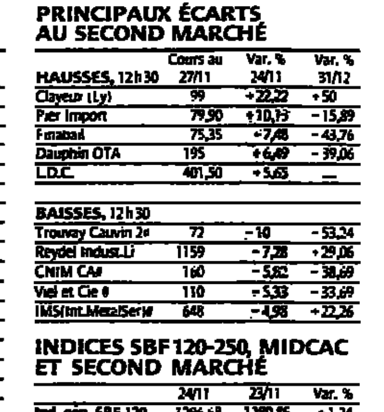
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	27/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	144885	52747681,40
Carrefour	13967	38313430
Societe Gale A	56223	34693318
Eaux (Gle des)	64367	31651614,80
Saint-Gobain	49976	31044003
Axa	88226	27585396,10
Alcatel Alsthom	62923	27543705,40
Air Liquide	30745	25261910
LVMH Moet Vuitton	24437	23706272
Total	72069	22464857,50



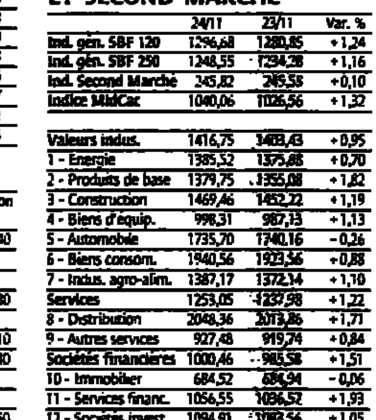
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

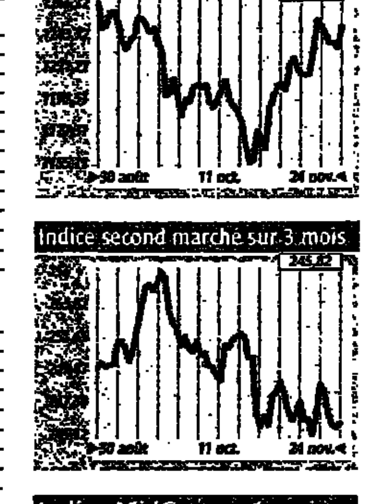
HAUSSES, 12h30	Cours au 27/11	Var. % 24/11	Var. % 31/12
Clayeux (Ly)	99	+22,22	+50
Pier Import	79,90	+10,13	−15,89
Finabail	75,35	+7,48	−43,76
Dauphin OTA	195	+6,49	−39,06
L.D.C.	401,50	+5,65	—
BAISSES, 12h30			
Trouvay Cauvin 2#	72	−10	−53,24
Reydel Indust.Li	1159	−7,28	+29,06
CNIM CA#	160	−5,82	−38,69
Viel et Cie #	110	−5,33	−33,69
IMS(Int.Metal.Ser)#	648	−4,98	+22,26

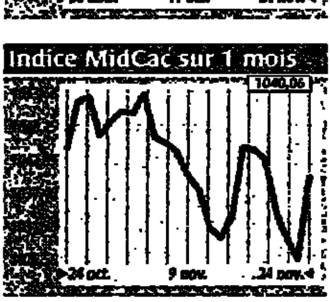


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	24/11	23/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1296,68	1280,85	+1,24
Ind. gén. SBF 250	1248,55	1234,28	+1,16
Ind. Second Marché	245,82	245,58	+0,10
Indice MidCac	1040,06	1026,56	+1,32
Valeurs indus.	1416,75	1403,43	+0,95
1 - Energie	1385,52	1375,88	+0,70
2 - Produits de base	1379,75	1355,08	+1,82
3 - Construction	1469,46	1452,22	+1,19
4 - Biens d'équip.	998,31	987,13	+1,13
5 - Automobile	1735,70	1740,16	−0,26
6 - Biens consom.	1940,56	1923,56	+0,88
7 - Indus. agro-alim.	1387,17	1372,14	+1,10
Services	1253,05	1237,98	+1,22
8 - Distribution	2048,36	2013,86	+1,71
9 - Autres services	927,48	919,74	+0,84
Sociétés financières	1000,46	985,58	+1,51
10 - Immobilier	684,52	684,94	−0,06
11 - Services financ.	1056,55	1036,52	+1,93
12 - Sociétés invest.	1094,91	1083,56	+1,05







Indice MidCac sur 1 mois
1040,06
24 oct.
9 nov.
24 nov.

Nette hausse à Tokyo

LA FERMETÉ du marché à terme et une vague d'achats liée à des opérations d'arbitrage ont permis à la Bourse de Tokyo de terminer la séance en nette hausse lundi 27 novembre. Au terme des transactions, l'indice Nikkei s'est adjugé 327,91 points à 18 543,14 points, soit un gain de 1,8 %. Les boursiers ont néanmoins observé que les échanges ont été largement techniques et que le sentiment du marché ne s'est pas amélioré, comme le relève Kenzo Doi, de Kokusai Securities : *« Les gains ont été gonflés par des facteurs techniques, et je crains que les indices ne reflètent pas tout à fait le sentiment du marché. »*

Des opérations de couverture ont permis aux valeurs bancaires de terminer la séance en hausse malgré les lourdes provisions pour créances douteuses (*Le Monde* daté 26-27 novembre). Ainsi, Mitsubishi Bank a gagné 60 yens à 2 220 yens, Bank of Tokyo 30 yens à 1 630, Sanwa Bank 60 yens à 1 950. Cette fermeté des titres bancaires a contribué à la hausse générale de la cote. Selon un courtier de Kankaku Securities, les créances douteuses étaient déjà prises en compte avant d'avoir été annoncées.

INDICES MONDIAUX

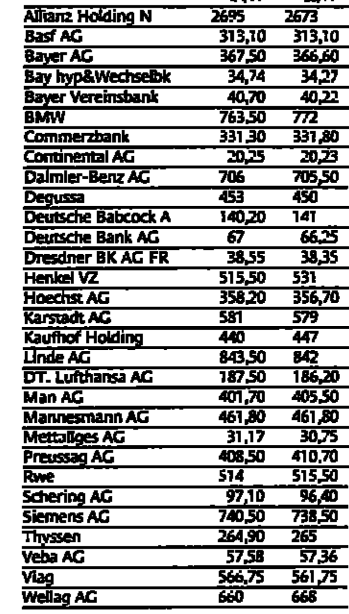
	Cours au 24/11	Cours au 23/11	Var. en %
Paris CAC 40	1890,95	[illegible]	+1,26
New-York/DJ indus.	5052,81	[illegible]	+0,22
Tokyo/Nikkei	18215,20	[illegible]	−0,14
Londres/FT100	3624	[illegible]	+0,59
Francfort/Dax 30	2198,16	[illegible]	+0,27
Frankfort/Commer.	788,92	[illegible]	+0,06
Bruxelles/Bel 20	1700,57	[illegible]	+0,11
Bruxelles/Général	1466,01	[illegible]	+0,11
Milan/MIB 30	952	[illegible]	−0,11
Amsterdam/Gé. Cbs	307,80	[illegible]	+0,65
Madrid/Ibex 35	311,97	[illegible]	+1,08
Stockholm/Affarsal	1380,86	[illegible]	+0,72
Londres FT30	2655	[illegible]	+0,59
Hong Kong/Hang S.	9488,75	[illegible]	−0,18
Singapour/Strait t	2100	[illegible]	−0,12

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/11	23/11
Alcoa	58	57,75
American Express	43,25	42,87
Allied Signal	45,62	45
AT & T	64,87	64,75
Bethlehem	14,62	14,25
Boeing Co	73,50	74,12
Caterpillar Inc.	59,75	59,75
Chevron Corp.	49,25	49,50
Coca-Cola Co	75,25	75
Disney Corp.	62,50	62
Du Pont Nemours&Co	67	67,25
Eastman Kodak Co	69,87	69,37
Exxon Corp.	78,62	78,75
Gén. Motors Corp.H	49,12	49,25
Gén. Electric Co	66	66,25
Goodyear T & Rubbe	42,37	42,50
IBM	95,87	95,37
Intl Paper	36,75	36,62
J.P. Morgan Co	77	77,12
Mc Don Dougl	89,87	90
Merck & Co.Inc.	58,62	58,87
Minnesota Mng.&Mfg	64,25	64,12
Philip Moris	89,12	89,62
Procter & Gamble C	86,50	85,25
Sears Roebuck & Co	39,50	39,87
Texaco	71,37	71,12
Union Carb.	40	40
Utd Technol	92,87	92
Westingh. Electric	16,12	16,12
Woolworth	15,12	15,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/11	23/11
Allied Lyons	4,92	4,88
Barclays Bank	8,02	7,93
B.A.T. industries	5,68	5,71
British Aerospace	7,87	7,75
British Airways	4,69	4,63
British Gas	2,37	2,37
British Petroleum	5,05	5,04
British Telecom	3,60	3,54
B.T.R.	3,28	3,26
Cadbury Schweppes	5,56	5,56
Eurotunnel	0,98	0,97
Glaxo	8,80	8,75
Grand Metropolitan	4,30	4,28
Guinness	4,58	4,59
Hanson Plc	1,90	1,89
Great Ic	6	5,88
H.S.B.C.	9,32	9,26
Impérial Chemical	7,39	7,26
Lloyds Bank	8,57	8,63
Marks and Spencer	4,53	4,47
National Westminst	6,74	6,76
Peninsular Orienta	4,96	4,93
Reuters	6,15	6,04
Saatchi and Saatch	0,87	0,89
Shell Transport	7,95	7,92
Smithkline Beecham	6,89	6,85
Tate and Lyle	4,51	4,45
Univeler Ltd	12,23	12,16
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,92	12,96



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/11	23/11
Allianz Holding N	2695	2673
Basf AG	313,10	313,10
Bayer AG	367,50	366,60
Bay hyp&Wechselbk	34,74	34,27
Bayer Vereinsbank	40,70	40,22
BMW	763,50	772
Commerzbank	331,30	331,80
Continental AG	20,25	20,23
Daimler-Benz AG	706	705,50
Degussa	453	450
Deutsche Babcock A	140,20	141
Deutsche Bank AG	67	66,25
Dresdner BK AG FR	38,55	38,35
Henkel VZ	515,50	531
Hoechst AG	358,20	356,70
Karstadt AG	581	579
Kaufhof Holding	440	447
Linde AG	843,50	842
DT. Lufthansa AG	187,50	186,20
Man AG	401,70	405,50
Mannesmann AG	461,80	461,80
Mettallges AG	31,17	30,75
Preussag AG	408,50	410,70
Rwe	514	515,50
Schering AG	97,10	96,40
Siemens AG	740,50	738,50
Thyssen	264,90	265
Veba AG	57,58	57,36
Viag	566,75	561,75
Wellag AG	660	668



Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois
2198,16

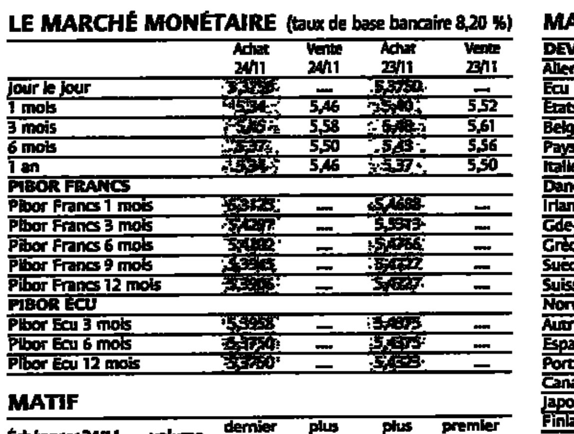
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Détente monétaire

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert en hausse, lundi 27 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre était en hausse de 18 centièmes à 119,74. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,89 %, soit un écart de 0,65 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. Vendredi, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse, le taux de l'emprunt d'Etat se repliant à 6,25 %. L'essoufflement économique en Allemagne et en France est favorable aux marchés monétaire et obligataire européens.

La Banque de France a piloté, lundi matin, une baisse de un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour, ramené de 5,25 % à 5,19 %. Ce geste permet d'envisager une prochaine baisse du taux des appels d'offres.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,25	[illegible]	7,68	[illegible]
Allemagne	3,88	[illegible]	7,05	[illegible]
Grande-Bretagne	6,81	[illegible]	7,91	[illegible]
Italie	10,25	[illegible]	12	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,88	[illegible]	6,29	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

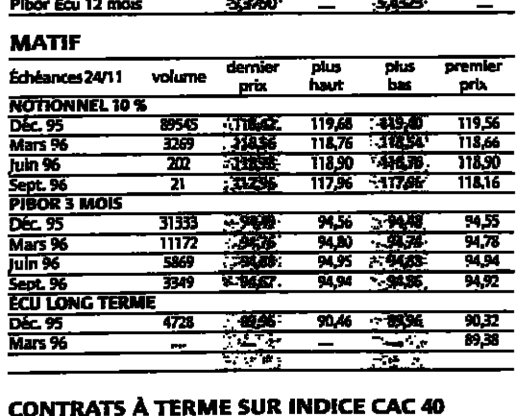
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/11	Taux au 23/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,02	[illegible]	106
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,24	[illegible]	107,16
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,81	[illegible]	109,42
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,18	[illegible]	109,73
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,61	[illegible]	111,32
Obligations françaises	7,24	[illegible]	108,04
Fonds d'État à TME	−1,22	[illegible]	101,70
Fonds d'État à TRE	−0,91	[illegible]	101,76
Obligat. franç. à TME	−0,84	[illegible]	100,30
Obligat. franç. à TRE	+0,22	[illegible]	100,19

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 24/11	Vente 24/11	Achat 23/11	Vente 23/11
Jour le jour	[illegible]	—	5,3750	—
1 mois	[illegible]	5,46	[illegible]	5,52
3 mois	[illegible]	5,58	[illegible]	5,61
6 mois	[illegible]	5,50	[illegible]	5,56
1 an	[illegible]	5,46	5,37	5,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,3958	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 24/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	89545	[illegible]	119,68	[illegible]	119,56
Mars 96	3269	[illegible]	118,76	[illegible]	118,66
Juin 96	202	[illegible]	118,90	[illegible]	118,90
Sept. 96	21	[illegible]	117,96	[illegible]	118,16
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	31333	[illegible]	94,56	[illegible]	94,55
Mars 96	11172	[illegible]	94,80	[illegible]	94,78
Juin 96	5869	[illegible]	94,95	[illegible]	94,94
Sept. 96	3349	[illegible]	94,94	[illegible]	94,92
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	4728	[illegible]	90,46	[illegible]	90,32
Mars 96	...	[illegible]	—	[illegible]	89,38



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	12796	[illegible]	1895	[illegible]	1891
Déc. 95	3183	[illegible]	1903	[illegible]	1900
Janvier 96	—	[illegible]	—	[illegible]	1908
Mars 96	71	[illegible]	1923,50	[illegible]	1923,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8725 | US/DM ↗ 1,4192 | US/¥ ↗ 101,4500 | DM/F ↘ 3,4411 | £/F ↗ 7,6135

Faiblesse du deutschemark

LE DOLLAR était orienté à la hausse, lundi matin 27 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4185 mark, 101,55 yens et 4,8790 francs. Les analystes soulignent qu'il s'agit moins d'un redressement du billet vert que d'un accès de faiblesse du deutschemark. Celui-ci est affecté par la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire allemande. Le conseil de la Bundesbank se réunit jeudi 30 novembre. L'absence de tensions inflationnistes, la croissance modérée de l'agrégat monétaire M3 et le ralentissement de la croissance outre-Rhin laissent espérer une baisse des taux directeurs allemands. Le taux d'escompte est fixé à 3,5 % depuis le 24 août. Il pourrait, selon certains experts, être ramené à 3 %. Le franc progressait, lundi matin, face au deutschemark. Il s'inscrivait à 3,4405 francs pour un mark. Les mouvements sociaux ne l'ont, jusqu'à présent, pas affecté.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/11	% 23/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,1100	−0,07	330	354
Ecu	6,3400	+0,21	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8725	+0,12	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7410	−0,07	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	307,2800	−0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0625	+0,11	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	88,8200	−0,09	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8460	+0,07	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,6135	+0,05	7,1500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0875	+0,17	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,8600	+0,24	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	426,7800	−0,07	410	434
Norvège (100 k)	78,0900	−0,06	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,9060	−0,07	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0190	−0,09	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2900	−0,15	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,5994	+0,11	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,8015	−0,75	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,3600	+0,01	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	27/11	24/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4192	1,4130	+0,44
TOKYO : USD/Yens	101,4500	100,6200	+0,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8595	4,8575	4,8600	4,8590
Yen (100)	4,8257	4,8189	4,7830	4,7773
Deutschemark	3,4475	3,4470	3,4500	3,4495
Franc Suisse	4,2762	4,2707	4,2710	4,2683
Lire ital. (1000)	3,0565	3,0548	3,0585	3,0559
Livre sterling	7,5847	7,5767	7,5729	7,5664
Peseta (100)	4,0251	4,0218	4,0135	4,0111
Franc Belge	16,774	16,762	16,788	16,761

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,47	5,53	5,50
Eurodollar	5,75	5,75	5,62
Eurolivre	6,81	6,69	6,50
Eurodeutschemark	3,94	3,94	3,84

L'OR

	cours 24/11	cours 23/11
Or fin (k. barre)	59500	59800
Or fin (en lingot)	60400	60250
Once d'Or Londres	382,80	—
Pièce française(20f)	341	347
Pièce suisse (20f)	344	345
Pièce Union lat(20f)	342	344
Pièce 20 dollars us	2495	2500
Pièce 10 dollars us	1250	1340
Pièce 50 pesos mex.	2220	2245

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/11	cours 23/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/11	23/11
Dow-Jones comptant	213,94	214,07
Dow-Jones à terme	320,24	319,71
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2984	2956
Cuivre à 3 mois	2754	2738
Aluminium comptant	1682,50	1673
Aluminium à 3 mois	1713	1705
Plomb comptant	773	745,50
Plomb à 3 mois	739	722
Etain comptant	6405	6395
Etain à 3 mois	6425	6410
Zinc comptant	1039	1030
Zinc à 3 mois	1061	1053
Nickel comptant	8630	8580
Nickel à 3 mois	8726	8708

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,15
Platine à terme	424	412,70
Palladium	155,25	134
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5	4,98
Maïs (Chicago)	3,34	3,32
Grain. soja (Chicago)	6,83	6,83
Tourt. soja (Chicago)	210	209,40
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	107,60	118
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1352
Café (Londres)	2545	2170
Sucre blanc (Paris)	13952,40	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,86
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 27 NOVEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,42 %
CAC 40 : 1882,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7530	7500	−0,39	+18,11
B.N.P. (T.P)	905	910	+0,55	−11,21
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	815	—	−15,30
Renault (T.P.)	1940	1930,10	−0,51	+5,86
Rhone Poulenc(T.P)	2029	1992	−1,82	+2,10
Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—	−9,86
Thomson S.A (T.P)	1085	—	—	+1,40
Accor	628	621	−1,11	+7,06
Air Liquide	825	822	−0,36	+15,32
Alcatel Alsthom	437,90	434,20	−0,84	−4,78
Alcatel Cable	346,70	342,50	−1,21	−22,61
Alspi	354	359	+1,41	−6,26
AGF-Ass.Gen.France	165,80	165	−0,48	−22,16
Axa	310,40	311	+0,19	+25,70
Bail Investis	844	831	−1,54	−9,18
Bancaire (Cie)	550	551	+0,18	+17,70
Bazar Hot. Ville	388	395	+1,80	−30,70
Bertrand Faure	154	151	−1,94	−16,75
BIC	457	452	−1,09	+34,72
BIS	460	462	+0,43	+43,03
B.N.P.	233,80	230,20	−1,53	−6,23
Bollore Techno	450	450	—	+1,24
Bongrain	2750	2685	−2,36	−8,78
Bouygues	547	550	+0,54	+7,63
Canal +	870	865	−0,57	+1,16
Cap Gemini Sogeti	152	152,60	+0,39	−10,23
Carnaudmetalbox	218,40	218,40	—	+20,99
Carrefour	2723	2747	+0,88	+24,18
Casino Guichard	138	136	−1,44	−9,93
Casino Guich.ADP	102,80	101,10	−1,65	+20,39
Castorama Dl (Li)	805	799	−0,74	+31,78
C.C.F.	245	246	+0,40	+14,41
CCMX(ex.CCMC) Ly	47	47,30	+0,63	−21,94
Cegid (Ly)	365,20	365,10	−0,02	−13,07
CEP Communication	441	440,20	−0,18	−5,53
Cerus Europ.Reun	69,30	68,60	−1,01	−23,35
Cetelem	870	869	−0,11	+36,42
CGIP	985	990	+0,50	−15,38
Chargeurs	1040	1040	—	−1,87
Christian Dior	483,40	481	−0,49	+15,07
Ciments Fr.Priv.B	209	208	−0,47	−9,56
Clarins	440	439	−0,22	+15,87
Club Mediterranee	420	415	−1,19	−6,31
Coflexip	158	161	+1,89	−35,85
Colas	822	827	+0,60	−6,12
Comptoir Entrep.1	14,65	14,45	−1,36	−93,40
Comptoir Moder.	1480	1488	+0,54	+11,04
CPR	399	398	−0,25	+11,57
Cred.Fon.France	103	100,60	−2,33	−80,76
Credit Local Fce	393	393,50	+0,12	+3,07
Credit Lyonn.CIP	299,50	295,10	−1,46	−53,23
Credit National	343	340,40	−0,75	−15,74
CS Signaux(CSEE)	205	207	+0,97	−43,13
Damart	4023	4100	+1,91	−28,07
Danone	812	807	−0,61	+7,34
Dassault-Aviation	345	352,80	+2,26	−17,95
Dassault Electro	180	185	+2,77	−53,51
De Dietrich	243,60	241	−1,06	−15,73
Degremont	413	408	−1,21	+0,74
Dev.R.N-P.Cal #Li	38,50	38	−1,29	−46,47
DMC (Dollfus Mi)	215	219,80	+2,23	+27,55
Docks France	707	695	−1,69	+6,43
Dynaction	97,50	102	+4,61	−25,05
Eaux (Gle des)	494,50	488	−1,31	+5,97
Ecco	815	816	+0,12	+28,70
Eiffage	713	720	+0,98	−2,09
Elf Aquitaine	364,40	360,60	−1,04	−4,07
ERAMET	330	332,90	+0,87	—
Eridania Beghin	839	839	—	+19,51
Essilor Intl	914	913	−0,10	+24,21
Essilor Intl ADP	617	617	—	+24,64
Esso	469	471	+0,42	−34,12
Eurafrance	1645	1641	−0,24	+5,17
Euro Disney	13,40	13,70	+2,23	+22,86
Euro RSCG W.W.	462	460	−0,43	−14,36
Europe 1	1079	1065	−1,29	−27,15
Eurotunnel	7,60	7,60	—	−68,36
Filipacchi Medias	770	761	−1,16	−23,82
Finextel	63,80	63,10	−1,09	−32,22
Fives-Lille	414	406	−1,93	+15,24
Fromageries Bel	4550	4550	—	+0,44
Galeries Lafayette	1340	1356	+1,19	−40,78
GAN	167	165,60	−0,83	−39,34
Gascogne (B)	451,50	438	−2,99	−8,98
Gaz et Eaux	1782	1780	−0,11	+9,98
Geophysique	184	188	+2,17	−37,24
G.F.C.	364,20	365	+0,21	−7,36
Groupe Andre S.A.	384	378	−1,56	−28,67
Groupe De La Cite	689	695	+0,87	+9,15
Gr.Zannier #(Ly)	63,25	63,25	—	−55,73
GTM-Entrepose	345	346	+0,28	−8,44
Guilbert	558	570	+2,15	+25
Guyenne Gascogne	1320	1291	−2,19	−4,37
Havas	370	366	−1,08	−12,23
I.D.I.A.	145	146,40	+0,96	−5,91
Imetal	579	581	+0,34	+12,59
Immeubl.France	277	280	+1,08	−30,86
Ingenico	42	40,70	−3,09	−6,54
Interbail	333	332	−0,30	−7,77
Intertechnique 1	397	400	+0,75	−22,77
Jean Lefebvre	299	308,80	+3,27	−3,50
Klepierre	565	568	+0,53	+2,89
Labinal	520	524	+0,76	−22,94
Lafarge	343,50	341	−0,72	−1,27
Lagardere (MMB)	100,40	100,10	−0,29	−39,27
Lapeyre	246	247,20	+0,48	−8,10
Lebon	191	192	+0,52	−34,97
Legrand	813	803	−1,23	+23,81
Legrand ADP	525	524	−0,19	+18,95
Legris indust.	169	174	+2,95	−47,03
Locindus	843	850	+0,83	−2,52
L'Oreal	1256	1263	+0,55	+15,97
LVMH Moet Vuitton	968	961	−0,72	+13,99
Lyonnaise Eaux	498,50	494,20	−0,86	+5,57
Marine Wendel	415	409	−1,44	+14,27
Matra-Hachette	98,50	97,10	−1,42	−16,58
Metaleurop	53,90	53	−1,66	−30,44
Metrologie Inter.	15,50	15,20	−1,93	+38,91
Michelin	206,70	206,40	−0,14	+4,22
Moulinex	84,50	84,40	−0,11	−16,01
Navigation Mixte	744	748	+0,53	−22,72
Nord-Est	118,50	119	+0,42	+5,25
Nordon (Ny)	347	350	+0,86	−18,79
NRJ #	470	470	—	−15,77
Olipar	4,40	4,72	+7,27	−53,22
Paribas	293	291,20	−0,61	−17,97
Pechiney CIP	210	210,60	+0,28	−41,50
Pechiney Intl	103,20	103,30	+0,09	+35,43
Pernod-Ricard	294,80	294	−0,27	−5,92
Peugeot	675	676	+0,14	−7,65
Pinault-Prin.Red.	999	995	−0,40	+4,95
Plastic-Omn.(Ly)	349	352	+0,85	−38,85
Poliet	410	409	−0,24	+15,70
Primagaz	377	375	−0,53	+28,70
Promodes	1119	1111	−0,71	+13,77
Publicis	317	315	−0,63	−14,05
Radiotechnique	277	277	—	−47,23
Remy Cointreau	135,60	136	+0,29	−31,31
Renault	155	152,30	−1,74	−13,71
Rexel	835	835	—	+19,28
Rhone Poulenc A	111,10	109,30	−1,62	−13,78
Rochette (La)	37	37,20	+0,54	−34,90
Roussel Uclaf	764	762	−0,26	+19,24
Rue Imperiale(Ly)	3540	3550	+0,28	+0,39
Sade (Ny)	166	167	+0,60	−7,73
Sagem SA	2670	2661	−0,33	+0,03
Saint-Gobain	615	619	+0,65	+0,81
Saint-Louis	1369	1365	−0,29	−8,72
Salomon (Ly)	2840	2805	−1,23	+31,38
Salvepar (Ny)	360	363	+0,83	−9,85
Sanofi	286,50	283,30	−1,11	+26,53
Sat	1899	1885	−0,73	−5,51
Saupiquet (Ns)	1295	1285	−0,77	+3,21
Schneider SA	191	190,20	−0,41	−28,22
SCOR SA	162	162	—	+36,13
S.E.B.	590	588	−0,33	+7,88
Sefimeg	355	355	—	−8,45
SEITA	163	161,50	−0,92	—
Selectibanque	112,20	112,30	+0,08	−27,12
SFIM	825	889	+7,75	+4,58
SGE	121	120	−0,82	−39,24
Sidel	1591	1598	+0,43	+61,28
Simco	464,50	461	−0,75	+0,21
S.I.T.A.	898	880	−2	+26,98
Skis Rossignol	1295	1304	+0,69	−21,33
Sligos	419	418	−0,23	+15,78
Societe Gale A	614	615	+0,16	+9,62
Sodexho	1237	1245	+0,64	+48,23
Sommer-Allibert	1358	1360	+0,14	−19,25
Sophia	202	203	+0,49	−5,14
Sovac	649	610	−6	+63,10
Spir Communication	462	463	+0,21	−20,17
Strafor Facom	570	570	—	−7,31
Suez	200,70	202,90	+1,09	−17,18
Synthelabo	298,50	294,10	−1,47	+36,15
Technip	311	311	—	+27,51
Thomson-CSF	105,20	106,40	+1,14	−33,41
Total	312,50	311	−0,48	+0,25
UAP	138,30	136,90	−1,01	−0,65
UFB Locabail	419	414,50	−1,07	−2,47
UGC DA (M)	225	226	+0,44	+17,40
UIC	57	61	+7,01	−78,63
UIF	470	452,10	−3,80	−8,41
UIS	118,60	130,70	+10,20	−38,57
Unibail	493	497	+0,81	+1,84
Union Assur.Fdal	542	550	+1,47	+3,57
Usinor Sacilor	75,50	74,95	−0,72	—
Valeo	231,50	229	−1,07	−13,87
Vallourec	186	189	+1,61	−26,74
Via Banque	174	175	+0,57	−82,78
Worms & Cie	247,40	241	−2,58	−6,40
Zodiac	717	706	−1,53	+28,17
Elf Gabon	749	759	+1,33	−26,66

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding	220	221,50	+0,68	+28,97
Adidas AG #	264,90	267	+0,79	—
American Express	209	211	+0,95	+38,16
Anglo American	287	291	+1,39	−6,73
Amgold	386	391,10	+1,32	−28,87
Arjo Wiggins App.	14	14,25	+1,78	−31,49
A.T.T. #	315	317,50	+0,79	+14,62
Banco Santander #	226,50	234	+3,31	+14,30
Barrick Gold #	126,10	126,10	—	+5,68
B.A.S.F. #	1080	1091	+1,01	+0,82
Bayer #	1266	1285	+1,50	+2,86
Blenheim Group	18,25	18,70	+2,46	−9
Buffelsfontein	18,95	18,20	−3,95	−62,85
Chase Manhattan #	296	299	+1,01	+60,32
Cordiant PLC	6,50	6,60	+1,53	−29,18
Daimler Benz #	2427	2455	+1,15	−6,15
De Beers	142,60	141,50	−0,77	+13,20
Deutsche Bank #	231,50	234,80	+1,42	−5,89
Dresdner Bank #	133	133,20	+0,15	−3,12
Driefontein	55	55	—	−33,57
Du Pont Nemours #	329	329,20	+0,06	+11,29
Eastman Kodak #	338	340,30	+0,68	+36,72
East Rand	2,76	2,72	−1,44	−61,47
Echo Bay Mines #	47,80	47,15	−1,35	−28,22
Electrolux #	202,40	212,90	+5,18	−22,96
Ericsson #	115	116,40	+1,21	+62,87
Exxon Corp. #	381	384	+0,78	+19,25
Ford Motor #	144,50	141,60	−2	−3,47
Freegold	40,50	41,55	+2,59	−49,06
Gencor Limited	17	17,45	+2,64	−7,67
General Elect. #	320	321,60	+0,50	+34,48
General Motors #	241,10	242	+0,37	+3,03
Cie Belgique #	365,60	364,20	−0,38	+2,30
Grd Metropolitan	32,60	32,60	—	−3,26
Guinness Plc #	35,10	34,60	−1,42	−7,48
Hanson Plc	14,75	14,40	−2,37	−26,56
Harmony Gold	43	43,50	+1,16	−17,76
Hitachi #	48,20	48,70	+1,03	[illegible]
Hoechst #	1259	1248	−0,88	+8,51
I.B.M #	467	469	+0,42	+17,34
I.C.I #	56,40	56,50	+0,17	−12,33
I.T.T. #	586	592	+1,02	+26,22
Ito Yokado #	266	262,50	+0,96	+6,48
Matsushita #	79,35	78,10	+1,26	−30,20
Mc Donald's #	216	215	−0,46	+37,02
Merck and Co #	285,40	286,40	+0,35	+37,82
Minnesota Mg # ■	338,10	373,10	+1,62	+12,22
Mitsubishi Corp.#	55,75	[illegible]	—	−18,20
Mobil Corporat.#	526	[illegible]	—	+24,84
Morgan J.P. #	372	374	+0,53	+25,32
Nestle SA Nom. #	5190	5240	−2,38	+2,76
Nipp. MeatPacker #	68	63,10	−7,20	−11,88
Norsk Hydro #	202,10	202,90	+0,39	−3,48
Petrofina #	1485	1500	+1,01	−3,88
Philip Morris #	434,90	436	+0,25	+41,56
Philips N.V #	152,50	166	+7,91	+18,86
Placer Dome Inc #	117	117,30	+0,25	−8,37
Procter Gamble #	413	420	+1,69	+25,18
Quilmes	225	223	−0,88	−4,30
Randfontein	29,70	29,80	+2,05	−51,22
Rhone Poul.Rorer #	229,80	225,60	−1,82	+17,98
Royal Dutch #	633	636	+0,47	+3,05
R T Z #	72	73	+1,38	+3,29
Sega Enterprises	242,50	246	+1,44	−20,04
Saint-Helena	25	26,20	+4,80	−40,85
Schlumberger #	322	325,40	+1,06	+20,02
SGS Thomson Micro.	187,20	189	+0,96	+58,02
Shell Transport #	59,95	60,35	+0,66	+4,77
Siemens #	2555	2575	+0,78	+10,99
Sony Corp. #	249,70	255	+2,12	−15,84
Sumitomo Bank #	97	97	—	[illegible]
T.D.K #	242	245	+1,23	−4,29
Telefonica #	66,80	67,55	+1,12	−3,56
Toshiba #	34,95	35,25	+0,85	−7,23
Unilever #	625	630	+0,80	[illegible]
United Technol. #	450	454,80	+1,06	+35,76
Vaal Reefs	333,50	335	+0,49	−38,75
Volkswagen A.G #	1522	[illegible]	+1,46	+12,34
Volvo (act.B) #	105	[illegible]	−0,09	+6,86
Western Deep	153	[illegible]	+4,57	−29,27
Yamanouchi #	105	[illegible]	−2,76	+6,35
Zambia Copper	1,76	[illegible]	+2,84	−53,19

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 27 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112	0,639
CEPME 8,5% 88-97CA	104,02	3,530
CEPME 9% 89-99 CA#	109,53	2,533 o
CEPME 9% 92-06 TSR	110,01	3,934
CFD 9,7% 90-03 CB	115,51	7,919
CFD 8,6% 92-05 CB	110,40	6,904
CFF 10% 88-98 CA#	109,56	1,066 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	105,30	1,426 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	115	7,261
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,20	4,523 o
CLF 9%88-93/98 CA#	106,60	7,447
CNA 9% 4/92-07	113,12	5,164
CRH 8,6% 92/94-03	108,80	3,619
CRH 8,5% 10/87-88#	107,54	6,270
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,80	6,736 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	110,54	5,522 d
Em.Etat10,26%86-96	101,30	7,373 o
Emp.Etat 6%7/93-97	100,90	2,346 ↑
Finansder 9%91-06# ■	113,65	0,098
Finansd.8,6%92-02#	110,41	7,238 o
Floral9,75% 90-99#	111,72	3,436 ↑
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,73	8,162 d
OAT 8,5% 87-97CA#	104,61	8,669
OAT 9,90%85-97 CA#	108,39	9,547
OAT 88-98 TME CA	101,20	5,849
OAT 9/85-98 TRA	100,50	1,099
OAT 9,50%88-98 CA#	109,15	4,101
OAT TMB 87/99 CA	99,66	5,713
OAT 8,125% 89-99 #	107,13	4,196 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	109,47	5,736 ↑
OAT 85/00 TRA CA	104,60	1,597
OAT 10%5/85-00 CA#	115,07	5,109
OAT 89-01 TME CA	101,45	5,849
OAT 8,5% 87-02 CA# ■	110,89	0,116 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	110,50	0,836 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	110,18	5,086 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	106,55	7,357
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	194,40	208
Bains C.Monaco	622	621
B.N.P.Intercont.	314	315
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,55	6,50
Cambodge	799	799
Carbone Lorraine	489	483
CBC	89,95	89,95
Centenaire Blanzy	310	296,10
Ceragen Holding	25	25
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP	320	320
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.	403	400
Concorde-Ass Risq	685	685
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	32,90	32,90
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	616	616
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	3400
Ecia	611	610
Ent.Mag. Paris	2638	2638
Eridania Beghin CI ◆	750	750
Fidei	72,40	71,80
Finalens ◆	360	360
F.I.P.P. ◆	87	87
Fonciere (Cie)	461	465
Fonciere Euris	155	156,90
Foncina #	420	427
France I.A.R.D.	900	903
France S.A.	668	674
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	330,50	337
Genefim	105	114,50
Gevelot ◆	1348	1348
G.T.I (Transport) ◆	305	305
Immobail	154	158,50
Immobanque	603	610
Im.Marseillaise	4910	4920
Invest.(Ste Cle.) ◆	1400	1400
Lille Bonnieres	2000	1950
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	140	140
Lucia ◆	65,20	65,20
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix	160	161
Metal Deploye ◆	404,90	404,90
Mors #	15,80	16
Navigation (Nle) ◆	60,80	60,80
Paluel-Marmont	285	280
Pap.Clairefont(Ny) ◆	852	852
Parfinance	195	181
Paris Orleans	227	227
Piper Heidsieck	1250	1300
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI)	860	860
PSB Industries Ly ◆	384,90	384,90
Rochefortaise Com. ◆	131	[illegible]
Rosario ◆	192,10	[illegible]
Rougier #	544	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan ◆	251	[illegible]
Saga	158	[illegible]
Salins du Midi	429	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	123	[illegible]
Silic	699	[illegible]
S.I.P.H. ◆	158,10	158,10
Sofal ◆	145	[illegible]
Soffo	354	354
Sofiram act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi ◆	3750	3750
Soudure Autogene	1015	[illegible]
Sovabail ◆	396	[illegible]
Taittinger	1720	[illegible]
Tour Eiffel ◆	262	[illegible]
Elyo	200	[illegible]
Vicat	460	[illegible]
Virax	120	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	134	138
Commerzbank AG	1140	1140
Fiat Ord.	13,85	13,80
Gevaert	249,20	274,60
Gold Fields South	130,40	138,40
Kubota Corp.	29,10	29,10
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	45,50	45,50
Ottomane (cie Fin.)	171,20	171,70
Robeco	338,30	342,50
Rodamco N.V.	135,30	137
Rolinco	358	[illegible]
Solvay SA	2430	2490
Wagons Lit	1661	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 27 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	63,25	63,25
AFE #	370	378
Aigle #	210	208,50
Albert S.A (Ns)	145	148
Altran Techno. #	700	700
Montaignes P.Gest. ◆	475	475
Axime	367,90	365
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	544	544
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	201,10	204,70
Bque Vernes	640	635
Beneteau #	355	363,90
B I M P	67	67
Boiron (Ly) #	475	480
Boisset (Ly)#	228,80	228,80
Bur S.A.	1155	1170
Cardif SA 1	536	547
CDA-Cie des Alpes	147	145
C.E.E #	285	290
CEGEP #	158,90	158,80
Cermex # (Ly)	285	285
CFPI #	265,50	266
Change Bourse (M)	228,90	228,90
Christ.Dalloz #	1080	1089
Cipe France Ly #	266	265
CNIM CA#	169,90	169
Codetour ◆	272	272
Comp.Euro.Tele-CET ◆	243	243
Conflandey S.A.	286	286
C.A. de la Brie	343	343
C.A.Gironde (B) ◆	445	445
C.A.Haute Normand.	354	354,50
C.A.Ille & Vilaine	340	340
C.A. Paris IDF	730	725
C.A.de l'Isere Ly#	370	372
C.A.Loire Atl.Ns #	339	335
C.A.Loire/H.Loire#	198	201
C.A.Morbihan (Ns)	340,90	340
C.A.du Nord (Li)	434	410
C.A. Oise CCI	236,50	236,50
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI	239	238,60
C.A.Toulouse (B) ◆	367	367
CFJPE(exGAN part# ◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #	151	150
C.A. Midi CCI#(Ly)	245	248
Creeks ◆	49	[illegible]
Delta Prot.# Ly ◆	305	305
Devanlay	416	416
Deveaux(Ly)#	365	370
Devernois (Ly)	461	460
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav.Tempo Ly	326,90	[illegible]
Elysee Inv.	22	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	395	395
Europ.Extinc.(Ly)#	234	[illegible]
Europ Propulsion	328	325
Expand s.a	269,90	269,90
Factorem	525	[illegible]
Faiveley #	286,50	[illegible]
Finaball	70,10	[illegible]
Finacor	108	[illegible]
Fininfo	430	[illegible]
Fructivie 1	520	[illegible]
Gautier France 2#	295	[illegible]
Gel 2000 2	89	[illegible]
GFI Industries #	397	[illegible]
Girodet # (Ly)	63	[illegible]
GLM S.A.	239	[illegible]
Grandoptic.Photo #	511	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	162,50	[illegible]
Kindy #	179,50	[illegible]
Guerbet 2	332,90	[illegible]
Hermes internat.1#	890	[illegible]
Hurel Dubois ◆	341	341
ICBT Groupe # 2	180	[illegible]
I.C.C. 2	152	[illegible]
Idianova	65	[illegible]
Immob.Hotel. 2 # ◆	67,80	67,80
Installux (Ly)	470	[illegible]
Int. Computer #	125	125
Invest.Paris 1 ◆	137	[illegible]
IPBM	70,90	[illegible]
M6-Metropole TV	444	[illegible]
Manitou 2#	505	[illegible]
Manutan	570	[illegible]
Marie Brizard 2	1090	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	344	[illegible]
Mecadyne	160	[illegible]
Mecelec (Ly)	71	[illegible]
MGI Coutier 2	215	[illegible]
Michel Thierry# 2	700	[illegible]
Monneret Jouet #	50	[illegible]
Naf-Naf 1#	52,60	[illegible]
Norbert Dentres.#	571	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	770	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	[illegible]
Onet #	695	[illegible]
Paul Predault #	179	[illegible]
P.C.W. 2 ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	114,90	[illegible]
Pier Import	72,55	[illegible]
Pochet 2	832	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	220	[illegible]
Radiall 2#	520	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	142	[illegible]
Reydel Indust.Li	1250	[illegible]
Robertet #	995	[illegible]
Rouleau-Guichard	450	[illegible]
Securidev 2 #	82,40	[illegible]
Sediver 2 #	174	[illegible]
Seribo 2	203	[illegible]
Siparex (Ly) #	87,90	[illegible]
Smoby (Ly) 2	602	[illegible]
Sofco (Ly)	124	[illegible]
Sofibus ◆	405	[illegible]
Sogepag 2 #	118	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	656	[illegible]
Sopra 2	274,90	[illegible]
Steph.Kelian #	85,30	[illegible]
Sylea	388	[illegible]
Teisseire-France	209	[illegible]
TF1-1	511	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	390	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	80	[illegible]
Unilog 2	350	[illegible]
Union Fin.France 1	436	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	116,20	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	370	[illegible]
Virbac	670	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 27 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	168	168
Nobel ◆	135	121,50
Mumm ◆	844	844
Générale Occidentale ◆	47,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 24 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36160,95	36160,95
Actimonétaire D	30777,27	30777,27
Agipi Ambition (Axa)	112,37	107,02
Amplia ◇	113443,83	113443,83
Amplitude Monde D	697,25	688,24
Antigone Trésorerie	835303	835303
Arbitr. Court Terme ◇	9232,83	9232,83
Arbitr. Première	8608,75	8523,51
Arbitr. Sécurité ◇	16884,67	16800,67
Asie 2000	597,06	579,67
Associa Première	37303,19	37303,19
Associc	1158,25	1158,25
Atout Amérique	114,88	112,08
Atout Asie	90,16	87,96
Atout Futur C	528,80	515,90
Atout Futur D	514,23	501,69
Aurecic	1338,44	1299,46
Avenir Alizes	1922,66	1884,96
Axa Valeurs PER	142,05	137,91
Cadence 1	1060,91	1050,41
Cadence 2	1057,55	1036,83
Cadence 3	1053,72	1043,29
Capimonetaire	7848,78	7840,98
Capioblig	8164,93	8084,09
Capitacic ◆	1671,56	1646,86
Cicamonde	1182,58	1148,14
Coexis	1726,82	1694,62
Comptavalor	2234,37	2231,82
Converti CIC	323,61	318,83
Crédit Mutuel Capital	1633,14	1601,12
Crédit Mutuel MID AF	103,40	100,63
Créd.Mut.Ep.Cour.T	834,94	834,94
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	92,28	89,81
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	89,36	86,97
Créd.Mut.Ep.J	21946,15	21946,15
Créd.Mut.Ep.long.T	214,47	208,23
Créd.Mut.Ep.Monde	1073,09	1044,37
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1109,71	1080,01
Dieze	1684,60	1653,19
Ecocic	1212,08	1176,78
Ecupar	126,39	122,71
Ecur. Actions futur	193,06	187,44
Ecur. Distrimonétaire	10612,23	10612,23
Ecur. Expansion ◆	310228,12	308992,15
Ecur. Géovaleurs	2717,46	2638,31
Ecur. Investissement	161,43	156,73
Elanciel D	118,97	116,03
Elicash ◇	899836,93	899836,93
Emergence Poste D	96	93,66
Eparcic ◇	4630,76	4630,76
Eparcourt-Sicav ◆	198,32	192,83
Epargne-Unie	1464,07	1428,36
Eurco Solidarité	1280,81	1255,33
Eurocic Leaders	1351,91	1312,53
Eurodyn	1514	1477,07
Fonsicav	18602,13	[illegible]
France Obligations	475,86	471,15
Francic	480,74	473,64
Francic Pierre	111,51	108,26
Francic-Regions	1434,46	1392,68
Géobilys C	591,71	591,71
Géobilys D	576,97	576,97
Gestilion	19354,35	[illegible]
HLM Monétaire	17839,79	[illegible]
Indicia ◆	1116,36	[illegible]
Intensys D	110,13	[illegible]
Interoblig	6013,57	[illegible]
Intersélection Fce ◆	530,57	[illegible]
Japacic ◆	174,80	[illegible]
Jeunepargne ◇	366,58	[illegible]
Latitude C/D	141,78	[illegible]
Lion 20000	16397,11	[illegible]
Lion Association	11498,20	[illegible]
Lion Institution	40732,66	[illegible]
Lionplus	1321,79	[illegible]
Lion Trésor	2303,91	[illegible]
Livret Bourse Inv. ◆	578,22	[illegible]
Livret Portefeuil.	800,95	[illegible]
Méditerranée	236,08	[illegible]
Mensuel CIC	10135,63	[illegible]
Moneden	87429,09	[illegible]
Moné-Dis ◇	10607,39	[illegible]
Mone.J. ◇	11353,25	[illegible]
Monévalor	52550,56	[illegible]
Mutualité dépôts	17638,95	[illegible]
Natio Court Terme	13426	13426
Natio Court Terme2	364717	[illegible]
Natio Epargne	22033,80	[illegible]
Natio Ep. Capital	14693,72	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2059,55	[illegible]
Natio Ep. Obligations	214,93	[illegible]
Natio Epargne Retraite	125,79	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10189,09	[illegible]
Natio Epargne Valeur	502,03	[illegible]
Natio France Index	1020,30	[illegible]
Natio Immobilier	1182,78	[illegible]
Natio Inter	1779,53	[illegible]
Natio Monétaire	5244,70	[illegible]
Natio Opportunités	140,29	[illegible]
Natio Patrimoine	1427,01	[illegible]
Natio Perspectives	1149,65	[illegible]
Natio Placements	74903,38	[illegible]
Natio Revenus	1057,24	[illegible]
Natio Sécurité	11356,08	[illegible]
Natio Valeurs	919,79	[illegible]
Nord Sud Dévelop. ◇	2033,07	[illegible]
Oblicic-Mondial	3181,33	[illegible]
Oblicic-Régions	1107,79	[illegible]
Oblifutur	3726,43	[illegible]
Oblig. ttes caté.	222,66	[illegible]
Obliion	1737,83	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5514,82	[illegible]
Oblitys D	559,65	[illegible]
Oraction	1464,32	[illegible]
Patrimoine Retraite	288,74	[illegible]
Pervalor ◆	598,30	[illegible]
Plénitude D	144,37	[illegible]
Poste Gestion C	42244,27	[illegible]
Première Oblig. C	12589,26	[illegible]
Première Oblig. D	10951,98	[illegible]
Proficius	963,19	[illegible]
Rentacic	163,32	[illegible]
Revenus Trimestr.	5252,79	[illegible]
Revenu-Vert	1173,04	[illegible]
St-Honoré Pacifique	706,41	[illegible]
St-Honoré Réal.	9502,59	[illegible]
Sécuricic ◇	2181,04	[illegible]
Sécuritaux	1753,53	[illegible]
Sensivalor	34208,50	[illegible]
SEVEA ◆	104,94	[illegible]
S.G. France opport. C ◆	1387,14	[illegible]
S.G. France opport. D ◆	1354,99	[illegible]
S.G. Monde opport. C ◆	960,67	[illegible]
S.G. Monde opport. D ◆	960,67	[illegible]
Sicav Associations	2319,10	[illegible]
Sicav 5.000	495,06	[illegible]
S.I. Est	1130,22	[illegible]
Slivafrance	781,86	[illegible]
Slivam	432,36	[illegible]
Slivarente	224,58	[illegible]
Slivinter	520,73	[illegible]
Sogenfrance C ◆	1322,57	[illegible]
Sogenfrance D ◆	1236,27	[illegible]
Sogépargne	302,08	[illegible]
Sogevar ◆	1144,66	[illegible]
Soginter ◆	1626,85	[illegible]
Solstice D	2322,21	[illegible]
State Street Act. Eur	12031,30	[illegible]
State Street Act. France	10860,02	[illegible]
State Street Act. Japon	1216,55	[illegible]
State Street Act. Monde	943,93	[illegible]
State Street Activ.Asie	1324,11	[illegible]
State Street Alloc.Franc.	1098,63	[illegible]
State Street Amér.Latine	604,32	[illegible]
State Street Emer. Mts	1327,22	[illegible]
State Street États-Unis	1373,22	[illegible]
State Street OAT Plus	14077,52	[illegible]
State Str. Oblig. Monde	1037,29	[illegible]
State Street Spinnaker2	1148,41	[illegible]
State Street Trésorerie ◇	13165,52	13165,52
Stratégie Actions	887,43	[illegible]
Stratégie Rendement	1699,16	[illegible]
Synthesis	14906,22	[illegible]
Thésora C	870,52	[illegible]
Thésora D	827,42	[illegible]
Trésor Plus	1701,29	[illegible]
Trésor Trimestriel	1019,48	[illegible]
Trésoricic	167744,40	[illegible]
Trésorys	252211,12	[illegible]
Trilion	5233,21	[illegible]
Uni-Associations ◇	124,86	124,86
Uni-Foncier	1204,89	1175,50
Unifrance	594,91	580,40
Uni-Garantie C	1605,03	1575,30
Uni-Garantie D	1393,22	1367,34
Uni Régions	1371,57	1338,12
Univar ◇	294,02	294,02
Univers Actions	1631,84	1592,04
Univers Obligations	2116,01	2076,56
Valorg	2471,69	2439,76
Valreal ◇	33807,57	33790,67
Winterthur St-Honoré	254,80	249,25

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

MODES DE VIE

ENFANCE Passé *huit ans*, les enfants se détournent des jouets pour s'intéresser aux vêtements, aux articles de sport, aux cassettes vidéo ou préfèrent de l'argent de poche. ● *JEUX ET JOUETS* ne représentent plus alors que la moitié des cadeaux. A eux seuls, les moins de huit ans se répartissent 80 % des jeux et jouets, ce qui permet aux ventes (16 milliards de francs par an en France) de se maintenir. ● LA DIFFUSION croissante des logiciels informatiques, comme l'attrait grandissant qu'exercent les activités sportives, a également contribué, avec le boom de certains loisirs, à faire perdre au jouet son caractère indispensable. ● CES CHANGEMENTS sont liés à l'apparition d'un nouvel âge intermédiaire entre enfance et adolescence. En outre, les parents cherchent à améliorer l'éducation mais aussi la sociabilité de leurs enfants.

Les plus de huit ans se détournent des jouets

Après les premières années d'école primaire, les enfants préfèrent des cadeaux – vêtements, articles de sport, produits vidéo ou informatiques – mieux adaptés à la place qui est désormais la leur dans la société

ON LES AIME *« dès 6 mois »* ou *« à partir de 4 ans »* mais de moins en moins *« de 7 à 77 ans »*. Inexorablement, jeux et jouets voient leur public rajeunir. *« Au milieu des années 80, on les quittait vers l'âge de 10 ans. Aujourd'hui, une fois qu'il a eu sa console vidéo, un enfant de 7 ans se fait offrir pour Noël un sac à dos, des cassettes ou un baladeur plutôt que jeux et jouets »*, reconnaît Jean-Louis Berchet, le président de la Fédération des industries du jouet (FNIJ). Il dresse ce constat sereinement parce que, dans le même temps, le formidable développement des jouets « premier âge » (jusqu'à 3 ans) a compensé cette perte. Le chiffre d'affaires de la branche se maintient ainsi aux alentours de 16 milliards de francs.

« Il y une quinzaine d'années, on « jouait » de 4 à 13-14 ans, tandis que, maintenant, le cœur du marché, ce sont les 0-8 ans », confirme Guy Pottier, directeur marketing du distributeur Toys'R'Us. Chez Concept Produit Junior, société d'études qui analyse chaque année les cadeaux de Noël, on constate également que, dès 8 ans, jeux et jouets ne représentent plus que la moitié des présents, et que le chiffre tombe même à 24 % chez les 12-14 ans. Les moins de 8 ans se partagent 80 % des jeux et jouets offerts. Les grand-parents, désormais convaincus de l'intérêt des jouets pour l'enfant et détenteurs d'un pouvoir d'achat suffisant pour leur en offrir en quantité, ont contribué à accélérer ce mouvement. *« Les enfants ont tout, tout de suite. Ils ont presque fait le tour des jouets à 5 ans ! »*, regrette M. Berchet.

Autre évolution en défaveur du jouet : selon une enquête réalisée par Toys'R'Us en 1994, 44 % des enfants reçoivent désormais de l'argent à Noël... qu'ils n'investissent pas nécessairement dans des jeux éducatifs. Surtout, le ludique cède un peu de place à l'utilitaire dans la hotte du Père Noël. Car si les parents dépensent toujours davantage pour leurs enfants à cette occasion, leur budget annuel, lui, n'est pas extensible. La solution ? Glisser au pied du sapin le blouson ou les baskets de marque auxquels ils auront de toutes façons le plus grand mal à échapper. Fabricants de vêtements, d'articles de sport, de parfumerie ou de papeterie, de matériel audio, vidéo, informatique : tous veulent leur part de bûche. La cassette vidéo du *Roi lion* devrait se vendre à 3 millions d'exemplaires pendant les fêtes. *« Nos produits ont souvent une valeur nostalgique pour les parents, n'encombrent pas, ne coûtent pas très cher (autour de 150 francs), et sont visionnés 40 fois en moyenne... »*, explique-t-on chez Walt Disney Home Video. *« L'autre très fort concurrent du jouet, ce sont les activités de loisir. Que croyez-vous que réponde un enfant auquel on laisse le choix entre un kit du petit chimiste et une journée à Eurodisney ? »*, interroge Joël-Yves Le Bigot, qui dirige l'Institut de l'enfant.

A l'en croire, pourtant, la compétition entre produits n'explique pas tout : le jouet trouve ses propres limites dans les modes de vie actuels *« et les nouvelles contraintes de place, l'espace privatif par enfant en appartement ne dépassant pas 5 ou 6 mètres carrés ; de mobilité, avec des voyages plus fréquents durant lesquels il n'est pas aisé de jouer au Monopoly ou aux Lego ; de temps, surtout. Un jeu de société qui dépasse la demi-heure n'a plus aucune chance. »*

DESSINS DE FRANÇOISE ROUSSET

NE PLUS FAIRE SEMBLANT

Finie l'époque où le jouet avait pour mission d'« occuper » l'enfant à la maison. *« Les parents ont la phobie que leurs enfants s'ennuient : ils doivent s'occuper intelligemment, exploiter toutes leurs possibilités parce qu'elles pourraient être utiles dans l'avenir*, souligne la psychologue Anne de Barède. *L'autre obsession des parents est que l'enfant se sociabilise. Du coup, le jeu social a remplacé le jeu solitaire. Seul, l'enfant ne sait qu'allumer la télé. »*

Gilles Brougère, directeur du département des sciences de l'éducation à l'université Paris-XIII, considère davantage le rejet précoce du jouet comme une conséquence de l'« émergence, depuis 5 ou 6 ans surtout, d'une *préadolescence* démarrant vers 9 ans, de l'idée qu'il existe quelque chose entre l'enfance et l'adolescence avec des intérêts, une culture propre très liée au sport, aux vêtements, à la musique, et qui se construit contre le jouet comme marque d'un âge précédent ». *« Par ailleurs*, poursuit-il, *comme dans notre société les enfants sont de moins en moins chargés de tâches réelles, ils cherchent des activités de l'ordre du faire et non du faire-semblant. »*

Dernier lien des plus de 8 ou 9 ans avec le monde du jouet, le jeu vidéo se porte mal depuis 1993, sous les effets conjugués de la saturation du marché, de la cherté des produits et de la poussée des logiciels de jeux informatiques. L'offre de substitution à destination de cette tranche d'âge est maigrelette. Jeux de société, jeux créatifs, voitures radiocommandées ou maquettes... *« Pour les jeunes adolescents, c'est le désert*, reconnaît Guy Pottier. *En fait, le jeu sportif a remplacé le jouet : football, basket, street-hockey, roller, tous ces sports phénomènes de mode se sont substitués à lui. »*

« Une image « bébé » s'est trouvée associée au jouet depuis le boom du marché du premier âge, assure M. Brougère. *Aujourd'hui, pour un enfant, grandir, c'est d'abord en finir avec le jouet. »*

« Pour autant, les industriels ne se sentent pas condamnés », insiste Daniel Aboaf, le délégué général de la FNIJ. D'autant que les Français demeurent les plus gros consommateurs en Europe derrière les Allemands, continuant de dépenser environ 1 800 francs l'an par enfant.

La Fédération a néanmoins décidé de lancer en mars une campagne de communication pour rappeler que le jouet est un *« passage obligé dans l'épanouissement de l'enfant »*. Et les adultes continueront d'en offrir pour se faire plaisir.

Pascale Krémer

Dépôts-ventes

SURÉQUIPÉS en moyens de s'occuper seuls, les enfants ne savent plus quoi faire de leurs jouets. Les mamans remplissent les placards jusqu'à saturation, par esprit de conservation, mais aussi par respect pour la tante qui s'est toujours charitablement souvenu de ses neveux et nièces au moment de Noël. On espère pouvoir les donner à un cousin, avant que sa mère ne stoppe la manœuvre : lui aussi croule sous les Lego et autres Playmobil. Alors on donne. A la Fondation Emmaüs, à l'Armée du Salut, à la Croix-Rouge. On peut revendre, aussi. Sur le même principe que pour les vêtements.

A Antony (Hauts-de-Seine), des puces enfantines voient depuis quatre ans accourir des préadolescents, les bras chargés de leurs livres et jeux d'hier. Marie Tran, organisatrice de cette rencontre dominicale pour l'Association générale des familles, y voit un objet exclusivement *« pédagogique »*. *« Les jeunes se rendent compte que les relations ne sont pas faciles entre les personnes. Ils se rendent compte aussi que l'argent ne rentre pas facilement, qu'il faut des efforts pour en gagner. »* Marie Tran refuse d'entendre que les plus aisés, dont les coffres débordent, s'enrichissent auprès de ceux qui ne devront se contenter que de jouets d'occasion : les prix tournent autour de 5 ou 10 francs. Par ailleurs, vendeurs *et acheteurs se confondent* bien souvent.

« PÉRENNITÉ »

Aline, gérante d'un dépôt-vente de vêtements et jouets dans le quinzième arrondissement de Paris, remarque : *« Mes clients savent acheter au meilleur prix. C'est pour ça qu'ils sont riches ! »* Les personnes moins aisées ne figurent pas au nombre des habitués. Les clients ordinaires souhaitent *« que rien ne se perde, que les choses servent, qu'elles circulent. Ils n'ont pas honte de revendre, pas de complexes, puisque c'est pour acheter à nouveau »*. C'est même ainsi que Véronique, trente et un ans, justifie son assiduité pour le dépôt-vente de jouets de son quartier : *« Déposer les jeux délaissés par mes enfants, c'est garantir la pérennité du système.*

Revendre des objets que l'on a commencé d'user, quand on n'a *guère besoin de compléments de* revenus, ne froisse nullement les déposantes. Elles se donnent bonne conscience par rapport à leur boulimie d'achats, et *« donnent aux associations d'une autre façon »*, estime Julie Constant, responsable du magasin Chercheminippes, à Paris. *« Les dames n'ont pas envie de se faire rabrouer sur un article qu'elles ont choisi de donner et qu'on leur refuserait. Et puis, les horaires des associations ne leur conviennent pas forcément. »*

Les associations caritatives ne semblent pas souffrir de ce type de concurrence. Les jouets qu'elles reçoivent ont depuis belle lurette perdu l'éclat du neuf. Un atelier à la Fondation Emmaüs se charge de sélectionner ceux qui repartiront dans les boutiques vers une seconde vie. Pour Patrick, salarié à mi-temps à la fondation, les boutiques de jouets d'occasion ne font pas d'ombre aux associations : *« Il y a de la place pour tout le monde »*, assure-t-il.

Reste que, si le dépôt-vente se banalise, ses « adeptes » ne sont peut-être pas toujours aussi décontractés qu'ils veulent bien le dire. Ainsi cette maman venue en voisine revendre pulls et jeux de société dans un dépôt-vente du quinzième arrondissement de Paris. Une paire de ciseaux en main, sous le sourire compréhensif de la « repreneuse », elle découpe soigneusement la bande de tissu brodée de son patronyme cousue au dos d'un sweat : *« Je voudrais pas qu'on sache. »*

Aude Dassonville

Répugnant Santa Claus

LES petits Américains ont de fortes chances de trouver au pied du traditionnel sapin des cadeaux répugnants. C'est du moins la tendance des nouveautés présentées à la dernière foire du jouet qui s'est tenue à New York : poupées à disséquer, jeu de l'oie tendance nécrophile ou concours de sécrétions nasales sont des tendances importantes de l'année.

Ces *« jouets dégoûtants sont sans aucun doute un succès »* après les figurines guerrières dérivées de séries télévisées japonaises, commente Teresa Klein, éditeur de la revue spécialisée *The Toy Book*. Ainsi, « Louie le morveux », nouvelle création *« hilarante »* et *« plus que dégoûtante »*, selon Shane Smith, chargé des relations publiques pour la manufacture de jouets new-yorkaise Pressman Toy Corporation. Cette tête en plastique d'une trentaine de centimètre de haut, aux couleurs criardes, est affublée d'un nez énorme. Les joueurs tirent de son appendice de longs serpentins verdâtres et visqueux, et s'ils jouent de malchance, ils peuvent faire « exploser » la cervelle de Louie. La boîte crânienne s'ouvre et en jaillit un cerveau rougeâtre : on est alors éliminé. Le vainqueur est le dernier en piste.

Près de 1 640 fabricants ont ainsi rivalisé de « créativité » pour vendre leurs jouets aux quelque 20 000 acheteurs professionnels qui ont défilé à cette 92e édition de la foire. Amuser est pris ici très au sérieux car l'industrie du jouet a pesé 18,7 milliards de dollars (environ 100 milliards de francs) en 1994.

Les grands de l'industrie du jouet se sont lancés dans le répugnant, même s'ils conservent une discrétion de bon ton. Pressman propose encore un jeu de l'oie se déroulant dans un cimetière. Une tombe s'ouvre sous vos pas : vous retournez à la case départ. Votre sépulture est violée : vous passez des tours, le temps qu'on lui redonne un meilleur aspect. Et fantômes ou squelettes ne pensent qu'à vous jouer de mauvais tours. A côté de ses nouvelles « Barbie », Mattel présente « Gakster », créature mi-homme, mi-machine dont les organes sont démontables. « Gakster » produit des sécrétions pour le moins équivoques, qui *lui servent de munitions*. Enfin, dans la série répugnant mais comestible, on notera une nouvelle version de la gelée synthétique qui glisse entre les doigts. Une hôtesse blond platiné de Catco assurait que la substance était désormais *« parfaitement mangeable »*. Sans vouloir en faire la démonstration.

Martin Guère

Philip Morris cherche à rallumer la guerre du tabac

LES FABRICANTS de tabac contre-attaquent. Sous prétexte de plaider la cause du dialogue entre fumeurs et non-fumeurs, la dernière campagne publicitaire de la société Philip Morris Europe, diffusée dans sept pays européens, replace la question du tabagisme dans une logique guerrière. Une première publicité montre des adeptes de la cigarette abrités sous le porche d'entrée d'un immeuble et pose une question : *« Quelle est donc cette politique qui met les gens dehors ? »* Au motif de défendre *« la liberté individuelle »*, le fabricant affirme qu'*« avec courtoisie et respect fumeurs et non-fumeurs peuvent trouver un terrain d'entente par eux-mêmes »*. Le deuxième message interpelle directement le client : *« Si vous souhaitez fumer, à qui devez-vous le demander ? A quelqu'un qui est dans la même pièce que vous ? Ou à quelqu'un qui ne l'est pas ? »* Deux photos illustrent l'alternative : un homme, chemise ouverte, assis derrière son bureau à l'heure du déjeuner – on suppose qu'il s'agit du simple collègue de travail – et un homme cravaté, l'air sévère – on imagine un supérieur hiérarchique.

A en croire l'argumentaire du fabricant, ces campagnes ont *« pour but de stimuler le débat sur les restrictions excessives imposées aux fumeurs et d'encourager un type de dialogue qui conduira à des stratégies pratiques et raisonnables (...) »*. Le conflit autour du tabagisme, latent depuis des décennies et inhérent à toute vie en collectivité, avait été cristallisé par la loi du 10 janvier 1991, dite loi Evin, et son décret d'application du 29 mai 1992, relatif à la réglementation de la consommation de tabac dans les lieux à usage collectif. Ses détracteurs prévoyaient le pire.

Or la guerre tant attendue n'a pas eu lieu. Les procès de voisinage ou de bureau qui font rage aux Etats-Unis n'ont pas traversé l'Atlantique. Les plaintes émanant de simples citoyens ont porté sur le non-respect de l'interdiction de fumer, sur les conséquences du tabagisme passif, mais jamais sur les infractions à l'interdiction de la publicité, domaine d'action privilégié du Comité national contre le tabagisme (CNCT). La preuve : à ce jour, seules deux affaires impliquant des particuliers sont à l'instruction ! Selon Pascal Méliban-Cheinin, chargé de mission au CNCT, *« les plaintes des particuliers sont presque toujours classées sans suite, sauf quand il s'agit de particuliers d'un genre particulier, tel ce géomètre qui était expert près du tribunal qui traitait son dossier... »*. L'alarmisme promotionnel de Philip Morris Europe tombe donc, en France, à plat. En réalité, la bataille se limite pour l'essentiel à des procès qu'on pourrait qualifier d'« inter-lobbies ». Une centaine de plaintes déposées par le CNCT contre les fabricants suivent actuellement leur cours.

« HOMMAGE À LA CRÉATIVITÉ »

Quelques jours après la parution dans la presse nationale de la première campagne, le CNCT a assigné Philip Morris Europe pour infraction à la loi Evin. L'affaire sera plaidée par Me Luc Bihl, le 29 novembre, devant le tribunal de grande instance de Paris. Celui-ci assure, non sans ironie, rendre *« hommage à la créativité des publicitaires des fabricants de tabac »*, en l'occurrence l'agence londonienne BST.

Sean Murray, porte-parole de la société Philip Morris Europe, réfute l'accusation. *« Ce ne sont pas des publicités en faveur du tabac*, explique-t-il. *En tant que numéro un mondial, nous avons voulu ajouter notre voix à celle des fumeurs, pour éviter que se développe, en Europe, la situation de discrimination à l'américaine. »*

Sous couvert d'un appel au civisme, la campagne du fabricant mondial de cigarettes est un parfait exemple de détournement de la loi Evin : en interpellant le public sur la nécessaire *« entente »* entre fumeurs et non-fumeurs, la société Philip Morris Europe fait, évidemment, la promotion du tabagisme ! Le slogan *« 17 000 employés en Europe au service de 97 millions de fumeurs d'Europe »*, décliné dans les deux messages, est on ne peut plus révélateur de cette communication détournée.

Au mois d'avril, deux fringants publicitaires avaient lancé dans la presse un appel à l'imagination de leurs confrères afin de promouvoir une nouvelle marque de cigarettes américaines *« dans le cadre strict de la loi »*. Ils offraient 15 000 dollars à la clé. Philip Morris Europe pourrait presque prétendre les avoir gagnés...

Laurence Folléa

En passant en Amérique, la Coupe du monde de ski échange folklore contre dollars et technologie

Aux Etats-Unis, le slalomeur Français Sébastien Amiez prend la tête de la discipline

Le Slovène Andrej Miklavc, qui n'avait jamais obtenu mieux que la huitième place, a remporté, dimanche 26 novembre, le slalom de Park City (Utah). Meilleur temps de la première manche, le Français Sébastien Amiez n'a pu se classer que quatrième, mais prend la tête de la Coupe du monde de slalom. A Lake Louise (Canada) les épreuves féminines ont toutes été annulées.

PARK CITY
correspondance

A une nuance près, le décor aurait été parfait. Mais cette nuance se remarque du premier coup d'œil. La neige, étouffée par des températures bien peu hivernales, a boudé le géant de Park City, samedi 25 novembre. Ce détail climatique aurait plongé dans le désespoir le plus placide des organisateurs européens de la Coupe du monde de ski alpin. Mais nous sommes aux États-Unis, dans les Montagnes Rocheuses, à une demi-heure d'autoroute de Salt Lake City. *« Et chez nous,* résume Tom Welch, le président du Comité d'organisation des Jeux d'hiver de 2002, *la neige n'a pas d'importance. »* Le soleil chauffe les sommets, le thermomètre grimpe quatre à quatre et les vitrines des magasins de sport ont remplacé bonnets et polaires par une collection de *tee-shirts* aux couleurs de la station. *« Mais la neige,* répète Tom Weich, *n'a pas d'importance. Nous avons la technologie. Tout est donc possible. »*

Tom Welch dit vrai. A Park City, l'absence de flocons n'a jamais empêché les skieurs de dormir. La station aime se vanter de posséder dans ses hangars une batterie de canons à neige capable de repousser au loin redoux et beau temps. *« Ce matériel nous a coûté 10 millions de dollars,* explique Karen Forfanta, la responsable des courses. *Mais il est à l'épreuve de tout. S'il le fallait, nous pourrions couvrir de neige artificielle plus de 40 hectares de piste. »* Peu importe si slalomeurs et géantistes jettent sur ce revêtement chimique durci par quelques poignées de nitrate d'ammoniaque un regard souvent méfiant. Pas question de laisser l'imprévu mettre en désordre le programme du week-end. La course aura lieu. Avec ou sans neige.

Aux Etats-Unis, la Coupe du monde peine à justifier son surnom de Cirque blanc. Inutile de chercher la moindre trace de folklore. La station possède bien un passé, un vrai, inscrit fièrement sur les façades des boutiques. Mais son histoire ne croise que depuis peu celle du ski alpin. Construite au siècle dernier autour des mines d'argent, Park City aime se vanter d'avoir longtemps possédé pas moins de cent *saloons* pour guère plus de 10 000 habitants. Aujourd'hui, les gueules noires des mineurs se dessinent sur les affiches touristiques. Le ski fait vivre la station, l'argent a cédé la place au dollar. Mais l'esprit des pionniers n'a pas vraiment quitté les lieux. Présentée comme un premier sommet de la saison sportive, la Coupe du monde se résume finalement à une vaste opération commerciale.

PRIMES EN DOLLARS

Samedi matin, près de 10 000 touristes se pressent joyeusement le long de la piste de géant. A l'entrée de l'aire d'arrivée, une marque automobile, premier partenaire de l'épreuve, a distribué au public clochettes et tasses de café. La colonie italienne se fait entendre à chaque évocation du nom d'Alberto Tomba. Un groupe d'étudiants norvégiens guette l'apparition des siens pour lever ses drapeaux. Quant aux spectateurs américains, ils apprennent à la hâte le nom de leurs meilleurs skieurs. *« Je ne connaissais pas ces gars,* assure l'un d'eux. *Mais je suis sûr qu'ils sauront nous surprendre. Ils sont beaux, jeunes et ambitieux. »*

Organisée sans fantaisie, l'épreuve se moque bien de manquer cruellement de folklore. Elle a bien mieux à offrir aux skieurs : une fortune en dollars que se partageront les meilleurs coureurs du jour. Dans le passé, Park City a souvent remué les habitudes du ski alpin et imposé son goût du modernisme à un milieu volontiers attentiste. La station a été la première à distribuer des primes en dollars, à la fin des années 80, lorsque les courses européennes se contentaient mollement de récompenser les coureurs par une poignée de main et un globe en cristal.

Aujourd'hui, la Fédération internationale de ski a accepté le principe du *prize-money* et obligé les organisateurs à distribuer au moins 30 000 francs de primes. Mais l'Amérique mène encore largement ce train du progrès. A Park City, le montant des prix s'élevait à 650 000 francs, dont 125 000 francs pour le vainqueur. Un pactole que les coureurs observent avec des airs d'envie. *« Les Américains ont vraiment fait bouger les choses,* explique Alberto Tomba. *Et il était temps. Le ski alpin doit devenir plus professionnel s'il veut lutter avec les grands sports professionnels. Les Américains l'ont compris les premiers. On leur doit au moins cela. »*

Lancés à vive allure, les organisateurs de Park City se perdent parfois en chemin. Le speaker de la course oublie souvent de mentionner le palmarès des skieurs, mais il n'omet jamais de renseigner le public sur le nom des marques qui équipent les coureurs. Sébastien Amiez résume dans un sourire : *« C'est l'Amérique... »*

Alain Mercier

Les slalomeurs français forcent la porte

PARK CITY
correspondance

Les chiffres sont formels : le meilleur slalomeur du moment n'est ni le Slovène Andrej Miklavc, vainqueur dimanche 26 novembre à Park City, ni l'Autrichien Michael Tritscher, gagnant une semaine plus tôt sur les neiges américaines de Beaver Creek. Et ce n'est pas non plus l'Italien Alberto Tomba, renvoyé vers la sortie dès la première manche du slalom de Park City, un incident de parcours que la télévision locale a repassé sous tous les angles jusqu'à l'écœurement.

A en croire le classement actuel de la Coupe du monde de la spécialité, le numéro un mondial porte les couleurs de l'équipe de France. Sébastien Amiez, vingt-cinq ans, deux grands yeux bleus qui éclairent un visage massif comme les chalets de Pralognan, sa station natale, a bouclé en tête la longue tournée nord-américaine. Deuxième à Beaver Creek, quatrième à Park City, il court encore derrière la victoire que lui promettent depuis longtemps les spécialistes. Mais sa forme est visible derrière chaque piquet. *« Je m'élance désormais pour l'emporter,* assure-t-il d'une voix réfléchie. *Je commets encore des erreurs, j'ai parfois du mal à maîtriser la tactique de course, mais j'apprends à chaque épreuve. »*

Signe des temps : Sébastien Amiez n'est plus seul, en équipe de France de slalom, à observer la pente avec l'assurance d'un propriétaire des lieux. Fort de neuf skieurs, le groupe France n'a jamais paru aussi riche. En début de saison, les plus anciens ont ouvert leurs portes à une joyeuse bande de jeunes pousses. *« Les nouveaux prennent confiance en voyant les anciens réussir de bonnes performances. Et les vieux sont obligés de se remuer »,* explique Yves Dimier.

Formé en 1991 autour de Stefano Dalmasso, un entraîneur italien rompu à toutes les ficelles du métier par dix-huit années passées sur le circuit, le groupe des slalomeurs a grandi avec patience. A ses débuts, ils étaient à peine trois à se jeter sur les pentes de la Coupe du monde. Un quatrième, puis un cinquième, ont rejoint leur troupe. Aujourd'hui, l'émulation est telle que les entraîneurs se refusent encore à avancer le nom des quatre élus qui disputeront les championnats du monde. Et il ne s'en trouve aucun pour exiger le moindre privilège.

A. M.

■ **Le parquet de Munich a annoncé,** vendredi 24 novembre, sa décision de poursuivre les deux directeurs de course de la Fédération internationale de ski alpin pour homicide par imprudence, après l'accident mortel de la skieuse suisse Ulrike Maier lors d'une descente de Coupe du monde à Garmisch-Partenkirchen, en janvier 1994.

Edgar Grospiron bâtit ses rêves sur son image

Instigateur du show de Bercy, le champion du monde de ski acrobatique espère lancer un circuit européen en salle

SON RIRE, l'un des éléments essentiels du personnage, n'a pas changé. Il dégringole après chacune de ses nombreuses facéties. Edgar Grospiron s'amuse toujours autant, sans doute plus. Et toujours cet air de ne faire cas de rien. Ce faux je-m'en-foutiste est si sympathique. Il le sait. A vingt-six ans, l'ancien champion du monde en titre de ski acrobatique a la retraite hyper-active. Exemple : le show de ski *« acro »* organisé à Bercy samedi 25 et dimanche 26 novembre.

Edgar est resté candide. Son visage jovial, surmonté de sa houppette blonde, en fait toujours ce Fantasio sorti d'une vignette de bande dessinée. Il est parti à la fin de la saison auréolé de son titre de champion du monde à La Clusaz, chez lui, devant son public. Sa médaille olympique à Albertville, celle qui l'a lancé, et sa médaille de bronze à Lillehammer, celle qui l'a conforté, n'étaient donc que des étapes vers ce triomphe-là : *« J'étais acculé. Il fallait que je gagne. Je suis sorti par la grande porte. »* Il a changé : *« En 1988, quand j'ai commencé, j'étais un morveux insouciant. 1992 a apporté cette médaille. De ma blessure au genou en 1993, j'ai tiré des leçons importantes et j'ai remis de l'ordre dans le bordel de ma vie. »*

UN TEST

Retraité, son monde à lui reste le fun, et côté fun Edgar soigne son image. Grande gueule, adulé par les sponsors, il s'en est allé développer les bienfaits du ski acrobatique. Une épreuve en salle, c'est son idée : *« Les étapes de la Coupe du monde passent trop souvent inaperçues. Il ne s'agit pas de concurrence puisque les seize meilleurs mondiaux sont à Paris ; nous voulons juste amener le ski de bosses où il ne pouvait pas venir. »*

Pour Edgar Grospiron, Bercy est un test. Il espère créer un circuit en salle : Barcelone organise une course en salle, Madrid est passionné par le projet, comme Helsinki, ou Mexico. Les partenaires ont suivi volontiers. Il y a Edgar, et Edgar fait vendre. Car Edgar est conscient d'avoir drainé tout l'argent des marques. Avec son agent, l'un des conseillers du puissant groupe I. M. G. de Mark McCormack, il a dû faire des choix et trier dans ses préférences. Il est lucide : *« Je veux avoir un peu de temps pour moi et ne pas user mon image. »* Il vient d'accepter une publicité pour une marque de céréale. Il skie pour une boisson gazeuse et à Bercy se fait l'apôtre d'un mode de communication dernier cri. Il y a aussi des lunettes et bien d'autres. Gagne-t-il beaucoup d'argent ? *« Enormément. Les impôts et l'avenir me rendent raisonnable. »*

Et le sport. Qui l'a fait ? *« Je suis arrivé au bon moment et j'ai eu la chance d'avoir les Jeux en France. »* S'il est parti de la Coupe du monde, c'est parce qu'il commençait à s'ennuyer ferme. De l'équipe de France actuelle, il regrette le manque d'ambiance : *« Si les mecs ne trouvent pas de leader, ça va capoter dans les deux ans. »* Il regrette pourtant de ne pas être là pour le retour du ski à bosses en parallèle : *« C'est le plus spectaculaire et le plus impressionnant. Tu peux avoir n'importe quel lampion à côté de toi, tu as une de ces trouilles ! »* Pour ce manque, il va s'en donner à cœur joie à Bercy. Il regrette l'entraînement : *« C'est la première fois depuis douze ans que je ne travaille pas régulièrement. Ça me fait bizarre. J'ai l'impression d'être à la bourre. Je voudrais parfois m'arracher la gueule. »*

En se languissant aussi de grandes courses dans la poudreuse, Edgar Grospiron termine sa tournée des boîtes en décembre. En janvier-février, il sera aux Etats-Unis sur le circuit professionnel des *« bosseurs »*, avant de revenir en France pendant les vacances de février. Un retour aux Etats-Unis fin mars et une virée au Japon en avril : *« Là-bas, c'est la folie pour les bosses et pour moi-même. »*

Edgar supporte la célébrité et les sollicitations dans un rire : *« Je me donne trois ans. Je vais continuer à skier et à faire ma promotion. Ce n'est pas toujours facile de gérer son image. Mais, après tout, j'ai fait le plus dur en faisant des résultats. »*

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CROSS DE SUD-OUEST

Messieurs

1. Le Sturn (Fra.), les 9,900 km en 35 min 25 s ; 2. Essaïd (Fra.) à 4 s ; 3. Dejefu (Eth.) à 9 s ; 4. Strijakov (Rus.) à 11 s ; 5. Dubus (Fra.) à 16 s.

Dames

1. Menacheva (Rus.), les 5,150 km en 16 min 52 s ; 2. Maroussova (Rus.) à 4 s ; 3. Fates (Fra.) à 6 s ; 4. Murcia (Fra.) à 18 s ; 5. Borissova (Rus.) à 29 s.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

11e journée

Le Mans-Levallois	85-86
PSG Racing-Evreux	112-104 a. p.
Gravelines-Dijon	96-79
Besançon-Cholet	93-99
Nancy-Pau-Orthez	77-79
Montpellier-Strasbourg	84-81
Lyon-Limoges	70-82
Antibes-Villeurbanne	106-109 a. p.

Classement : 1. Limoges, Pau-Orthez et Villeurbanne, 21 pts ; 4. Montpellier, 18 ; 5. PSG-Racing, Antibes, Nancy et Dijon, 17 ; 9. Evreux, 16 ; 10. Levallois et Strasbourg, 15 ; 12. Cholet, Le Mans, Besançon et Gravelines, 14 ; 16. Lyon, 13

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES POIDS WELTERS

Patrick Charpentier (France) bat Javier Martinez (Espagne) par arrêt de l'arbitre à la 1re reprise.

ESCRIME

COUPE DU MONDE DE FLEURET

Messieurs

Classement : 1. D. Chevtchenko (Rus.) ; 2. R. Tuckers (Cub.) ; 3. S. Cerioni (Ita.) et S. Golubitski (Ukr.) ; 5. L. Plumenail (Fra.)

COUPE DU MONDE D'ÉPÉE

Messieurs

Classement : 1. P. Vanky (Suè.) ; 2. A. Mazzoni (Ita.) ; 3. F. Philippe (Fra.) et C. Faucher (Fra.) ; 5. J.-M. Chouinard (Can.).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

21e journée

Sochaux-Marseille	1-0
Le Mans-Poitiers	2-0
Valence-Niort	1-3
Charleville-Red Star	0-2
Epinal-Nancy	2-2
Angers-Lorient	1-1
Louhans-Cuiseaux-Alès	2-1
Amiens-Laval	0-3
Perpignan-Mulhouse	2-1
Dunkerque-Toulouse	1-0
Châteauroux-Caen	0-1

Classement : 1. Caen, 43 pts ; 2. Laval, 38 ; 3. Red Star, 37 ; 4. Sochaux, 36 ; 5. Nancy, 35 ; 6. Le Mans, 34 ; 7. Marseille, 33 ; 8. Perpignan, 32 ; 9. Châteauroux, 31 ; 10. Toulouse, 31 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 29 ; 12. Lorient, 29 ; 13. Epinal, 27 ; 14. Poitiers, 27 ; 15. Valence, 26 ; 16. Niort, 23 ; 17. Dunkerque, 22 ; 18. Mulhouse, 21 ; 19. Amiens, 21 ; 20. Charleville, 20 ; 21. Angers, 19 ; 22. Alès, 9.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

15e journée

Hambourg SV-FC St-Pauli	1-0
Fortuna Düsseldorf-VfB Stuttgart	1-2
Werder Brême-Hansa Rostock	0-2
Munich 1860-Bayer Leverkusen	0-1
FC Uerdingen-Borussia Dortmund	0-2
SC Karlsruhe-Borus. Moenchengladbach	4-0
Schalke 04-Eintracht Francfort	2-0
FC Kaiserslautern-SC Fribourg	1-2
FC Cologne-Bayern Munich	0-0

Classement : 1. Borussia Dortmund, 34 pts ; 2. Bayern Munich, 32 ; 3. Bayer Leverkusen, 25 ; 4. B. Moenchengladbach, 25 ; 5. Hambourg SV, 23 ; 6. Hansa Rostock, 22 ; 7. VfB Stuttgart, 22 ; 8. Schalke 04, 22 ; 9. Eintracht Francfort, 17 ; 10. Werder Brême, 17 ; 11. SC Karlsruhe, 17 ; 12. FC St-Pauli, 16 ; 13. Munich 1860, 15 ; 14. FC Uerdingen, 14 ; 15. FC Kaiserslautern, 14 ; 16. Fortuna Düsseldorf, 13 ; 17. SC Fribourg, 13 ; 18. FC Cologne, 11.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

15e journée

Chelsea-Tottenham	0-0
Coventry-Wimbledon	3-3
Everton-Sheffield Wednesday	2-2
Manchester City-Aston Villa	1-0
Middlesbrough-Liverpool	2-1
Newcastle-Leeds	2-1
Southampton-Bolton	1-0
West Ham-QPR	1-0
Arsenal-Blackburn	0-0

Nottingham Forest-Manchester United lundi 27 novembre

Classement : 1. Newcastle, 38 pts ; 2. Manchester United, 32 ; 3. Arsenal, 28 ; 4. Aston Villa, 27 ; 5. Tottenham, 26 ; 6. Middlesbrough, 26 ; 7. Liverpool, 24 ; 8. Leeds, 24 ; 9. Nottingham Forest, 24 ; 10. West Ham, 20 ; 11. Chelsea, 20 ; 12. Everton, 19 ; 13. Blackburn, 18 ; 14. Southampton, 15 ; 15. Sheffield Wednesday, 14 ; 16. Wimbledon, 12 ; 17. Manchester City, 12 ; 18. QPR, 11 ; 19. Coventry, 9 ; 20. Bolton, 8.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

14e journée

Real Sociedad-FC Barcelone	1-1
Atletico Madrid-Oviedo	3-0
Espagnol-Saragosse	1-1
Salamanque-Ath. Bilbao	2-1
Albacete-Valencia	1-3
R. Santander-Betis Séville	0-0
Séville-R. Vallecano	1-0
Celta Vigo-Merida	2-0
D. La Corogne-Valladolid	3-1
Tenerife-St-Jacques-de-Compostelle	1-1
S. Gijon-Real Madrid	0-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 33 pts ; 2. FC Barcelone, 31 ; 3. Espanol Barcelone, 31 ; 4. Valence, 24 ; 5. St-Jacques Compostelle, 24 ; 6. Real Madrid, 22 ; 7. Betis Séville, 22 ; 8. Sporting Gijon, 20 ; 9. Athletic Bilbao, 19 ; 10. Deportivo La Corogne, 18 ; 11. Tenerife, 17 ; 12. Séville, 17 ; 13. Salamanque, 16 ; 14. Oviedo, 16 ; 15. Racing Santander, 16 ; 16. Real Sociedad, 15 ; 17. Real Saragosse, 15 ; 18. Celta Vigo, 14 ; 19. Merida, 14 ; 20. Albacete, 12 ; 21. Valladolid, 11 ; 22. Rayo Vallecano, 11.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

11e journée

Cagliari-Naples	2-0
Crémonèse-Padoue	2-1
Florentina-Inter Milan	1-1
Milan AC-Piacenza	3-0
AS Rome-Bari	2-1
Sampdoria-Udinese	1-0
Torino-Atalanta	0-1
Vicence-Lazio	1-0
Parme-Juventus	1-1

Classement : 1. Milan AC, 24 pts ; 2. Parme, 22 ; 3. Lazio, Florentina et Atalanta, 19 ; 6. Juventus, 18 ; 7. Naples, 17 ; 8. AS Roma et Vicence, 16 ; 10. Udinese et Inter Milan, 15 ; 12. Sampdoria, 14 ; 13. Cagliari, 13 ; 14. Piacenza, 11 ; 15. Torino, 10 ; 16. Bari, 8 ; 17. Crémonèse, 6 ; 18. Padoue, 5.

HANDBALL

SUPER COUPE

Messieurs

Finale

Russie-Allemagne	18-16
Match pour la 3e place	
Suède-France	25-20

Classement final : 1. Russie ; 2. Allemagne ; 3. Suède ; 4. France ; 5. Espagne ; 6. Roumanie.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

13e journée

Brest-Angers	7-1
Rouen-Grenoble	5-1
Chamonix-Viry	8-1
Amiens-Reims	3-1

Classement : 1. Brest, 23 pts ; 2. Rouen, 20 ; 3. Reims, 16 ; 4. Grenoble, 13 ; 5. Chamonix, 12 ; 6. Amiens, 12 ; 7. Angers, 5 ; 8. Viry, 3.

JUDO

COUPE D'EUROPE

1. Paris SG (Fra.) ; 2. JC Taifun Dniepopetrovsk (Ukr.) ; 3. TSV Abensberg (All.) ; 4. US Orléans (Fra.)

PATINAGE ARTISTIQUE

GRAND PRIX DE GELSENKIRCHEN

Dames

1. M. Kwan (EU), 1,5 ; 2. M. Butyrskaja (Rus.), 3,0 ; 3. N. Bobek (EU), 5,5.

Danse

1. A. Krilowa-O. Owsiannikow (Rus.), 2,0 ; 2. I. Romanowa-I. Jaroschenko (Ukr.), 4,0 ; 3. I. Lobatschewa-I. Awerbusch (Rus.), 6,0.

Messieurs

1. W. Zagorodniuk (Ukr.), 2,5 ; 2. A. Urmanov (Rus.), 3,0 ; 3. T. Eldredge (EU), 4,5.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

7e journée

Groupe A1 (Poule 1)

Racing CF-Stade toulousain	12-26
Narbonne-Grenoble	26-14
Agen-Bayonne	15-16
Perpignan-Nice	28-3
Toulon-Nîmes	31-16

Classement : 1. Stade toulousain, 17 pts ; 2. Toulon, 17 ; 3. Perpignan, 16 ; 4. Narbonne, 15 ; 5. Grenoble, 15 ; 6. Nîmes, 15 ; 7. Bayonne, 14 ; 8. Nice, 12 ; 9. Racing CF, 10 ; 10. Agen, 9.

Groupe A1 (Poule 2)

Bourgoin-Montferrand	12-3
Rumilly-Brive	20-19
Montpellier-Dax	12-9
Pau-Castres	12-15
Colomiers-Bègles-Bordeaux	18-15

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 17 pts ; 2. Bourgoin, 17 ; 3. Montferrand, 15 ; 4. Castres, 15 ; 5. Brive, 13 ; 6. Dax, 13 ; 7. Pau, 13 ; 8. Colomiers, 13 ; 9. Rumilly, 13 ; 10. Montpellier, 11.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Slalom géant de Park City

Messieurs

1. M. von Gruenigen (Sui.) 2 min 27 s 48 ; 2. L. Kjus (Nor.) 2 min 27 s 50 ; 3. H. Knaus (Aut.) 2 min 28 s 93 ; 4. F. Nyberg (Suè.) 2 min 29 s 80 ; 5. C. Mayer (Aut.) 2 min 30 s 14.

Classement de la Coupe du monde de slalom géant : 1. M. von Gruenigen (Sui.), 300 pts ; 2. L. Kjus (Nor.), 285 ; 3. U. Kaelin (Sui.), 156 ; 4. J. Kosir (Slo.), 130 ; 5. H. Knaus (Aut.), 128.

Slalom de Park City

1. A. Miklavc (Slo.) 1 min 38 s 72 ; 2. C. Mayer (Aut.) 1 min 38 s 73 ; 3. F. De Crignis (Ita.) 1 min 38 s 84 ; 4. S. Amiez (Fra.) 1 min 38 s 95 ; 5. J. Kosir (Slo.) 1 min 39 s 06.

Classement de la Coupe du monde de slalom : 1. S. Amiez (Fra.), 130 pts ; 2. M. Tritscher (Aus.) et A. Miklavc (Slo.), 100 ; 4. J. Kosir (Slo.), 85 ; 5. F. de Crignis (Ita.), 82.

TENNIS

FED CUP

Finale

Espagne-Etats-Unis 3-2

C. Martinez (Esp.) b. C. Rubin (E.-U.) 7-5, 7-6 ; A. Sanchez (Esp.) b. M. J. Fernandez (E.-U.) 6-3, 6-2 ; C. Martinez (Esp.) b. M. J. Fernandez (E.-U.) 6-3, 6-4 ; C. Rubin (E.-U.) b. A. Sanchez Vicario (Esp.) 1-6, 6-4, 6-4 ; G. Fernandez-L. Davenport (E.-U.) b. V. Ruano-M. Antonia Sanchez (Esp.) 6-3, 7-6.

TENNIS DE TABLE

INTERNATIONAUX DE FRANCE

Finales

Simple messieurs

M. Wenge (Chi.) b. J. M. Saive (Bel.) 16-21, 21-13, 21-17, 21-14.

Double messieurs

J.-P. Gatien-D. Eloi (Fra.) b. S. Fetzner-T. Woslk (All.) 21-10, 21-17.

Simple dames

L. Ju (Chi.) b. W. Nan (Chi.) 21-19, 18-21, 19-21, 21-16, 21-19.

Double dames

L. Ju-Y. Qio (Chi.) b. Y. Yang-W. Nan (Chi.) 16-2[illegible], 21-12, 22-20

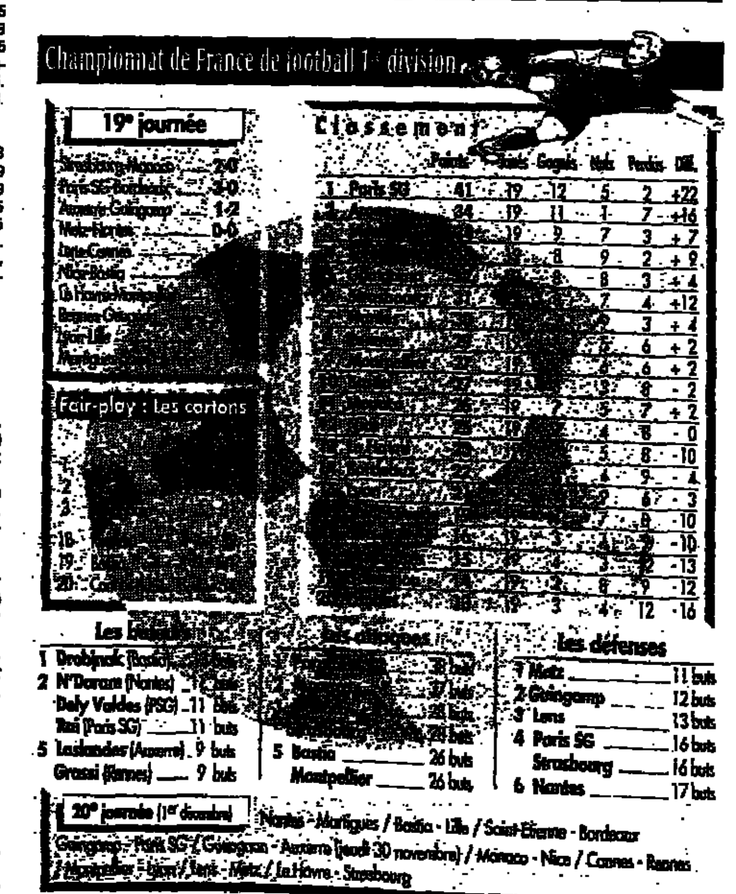
VOLLEY-BALL

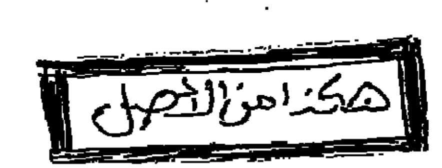
CHAMPIONNAT DE FRANCE

8e journée

PSG Racing-Montpellier	2-3
Sète-Strasbourg	3-0
Poitiers-Paris UC	0-3
Avignon-Cannes	1-3
Tourcoing-Rennes	3-1
Nice-Tours	3-0

Classement : 1. Cannes, 16 pts ; 2. Paris UC, 15 ; 3. Poitiers, 13 ; 4. Avignon, 13 ; 5. Montpellier, 13 ; 6. Sète, 13 ; 7. Tourcoing, 12 ; 8. Rennes, 11 ; 9. Tours, 10 ; 10. Strasbourg, 10 ; 11. Nice, 9 ; 12. PSG-Racing, 9





L'équipe de France de fleuret perd ses habitudes olympiques

Les tireurs peuvent encore participer au tournoi individuel d'Atlanta

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, les fleurettistes français ne participeront pas à l'épreuve par équipe à Atlanta. Ils ont été éliminés, vendredi 24 novembre, à Vienne (Autriche), par la Hongrie en demi-finale du tournoi de qualification pour la dernière place européenne. Les tireurs doivent se classer parmi les seize meilleurs fleurettistes mondiaux pour participer au tournoi olympique individuel.

ILS POURRAIENT mettre leur défaite sur le compte de cette grève des contrôleurs aériens qui leur a coûté un invraisemblable voyage en bus de plus de quinze heures et une arrivée matinale à Vienne, peu de temps avant le début de la compétition. Mais à quoi bon ? L'équipe de France de fleuret masculine, sixième à Barcelone, ne participera pas aux Jeux olympiques d'Atlanta. Une première pour l'arme qui a apporté le plus grand nombre de médailles (39) à l'escrime française depuis la création des Jeux modernes en 1896.

Vendredi 24 novembre, à Vienne, Franck Boidin, Philippe Omnès et Lionel Plumenail ont échoué dans leur ultime tentative de qualification pour le tournoi olympique. Parce qu'ils n'avaient pas su se classer dans les sept premières nations des derniers championnats du monde, en juillet à La Haye, les fleurettistes français s'étaient condamnés d'eux-mêmes à cette session de rattrapage dans la capitale autrichienne. Pour gagner l'Amérique, il leur fallait remporter la finale de Vienne. Ils se sont inclinés d'un rien devant la Hongrie en demi-finale (*Le Monde* daté 26-27 novembre).

Jusqu'à cette année, les épreuves par équipes n'étaient rien d'autre qu'une succession de résultats individuels. En remportant tous ses assauts, un très bon tireur pouvait, seul, permettre à son pays de l'emporter. Pour satisfaire le CIO, soucieux de resserrer ses compétitions et de les rendre plus attractives, le tournoi par équipes a été refondu en un seul match dans lequel trois tireurs se relaient pour atteindre 45 touches. L'escrimeur prend le score là où son coéquipier l'a laissé, avec un retard à combler ou une avance à conserver.

L'ARME DE RÉFÉRENCE

En montant sur la piste, vendredi, à 40-32 pour les siens, Lionel Plumenail pouvait être confiant. A 44-38 encore plus. Il suffisait d'une touche victorieuse. Elle n'est jamais sortie de son fleuret. L'expérimenté Ersek a fait jouer son escrime physique pour revenir dans la partie. Plumenail, pourtant le meilleur fleurettiste français cette année, a perdu ses moyens. Et les Hongrois ont gagné (45-44).

Après la médaille de bronze au sabre par équipes des championnats du monde, c'est la qualification pour Atlanta de l'arme de référence qui s'envole d'une touche. Pierre Abric, le président de la Fédération française d'escrime, ne se remet pas de ce faux pas. « *Je ne comprends pas que les entraîneurs ne soient pas parvenus à aider Lionel, à le réveiller. Il y a là un véritable problème d'encadrement sur lequel il faudra se pencher. Mais cette défaite est surtout un avertissement pour notre fleuret qui doit s'adapter à l'évolution vers une discipline plus physique.* »

Depuis une dizaine d'années, le fleuret fait sa mue sous la conduite de compétiteurs de plus en plus athlétiques qui prennent des libertés avec les conventions qui régissent l'arme mouchetée. Une attaque doit être parée avant que la riposte ne sorte, les coups doivent être conduits plutôt que lancés. Les instances internationales ont entériné *de facto* l'évolution vers plus de moulinets et d'esbroufe, sans toucher aux règles. Le fleuret français, par tradition celui de la « belle escrime » académique, a peut-être du mal à suivre le mouvement. Pierre Abric réclame plus d'entraînement physique, plus de musculation spécifique pour les bretteurs français.

Il attend surtout de leur part « *une réaction d'orgueil* ». Privés de la compétition par équipes, ceux-ci peuvent encore espérer prendre part à l'épreuve individuelle d'Atlanta, à condition de figurer parmi les seize premiers tireurs du classement mondial de la Fédération internationale d'escrime au 31 mars 1996. D'ici là, les « mousquetaires » français vont devoir multiplier les tournois de Coupe du monde pour accumuler un maximum de points. Dimanche 26 novembre, Lionel Plumenail et Philippe Omnès se sont respectivement classés cinquième et septième du tournoi individuel de Vienne remporté par le champion du monde russe Dimitri Chevchenko. Des résultats de bon augure. Mais il était dit que le séjour autrichien tournerait au long cauchemar pour les Français : face à l'Italien Cerioni, Lionel Plumenail a perdu 15-14. D'une petite touche.

Stéphane Joby

Les incertitudes de Didier Auriol

LES ANNÉES se suivent et ne se ressemblent pas. Didier Auriol avait terminé 1994 auréolé d'un titre de champion du monde des rallyes. Il était le premier Français à décrocher une couronne dans cette catégorie, et les fleurs pleuvaient à l'envi sur le pilote Toyota. Les observateurs rivalisaient de qualificatifs élogieux. L'année 1995 et l'automne finissant le retrouvent sans voiture et plein de l'amertume « *d'avoir été lésé* », de n'avoir pu défendre ses chances sur les routes ou les chemins du championnat du monde qui s'est achevé, mercredi 22 novembre, en Grande-Bretagne.

Didier Auriol n'est responsable de rien. Et pourtant, il a été puni. Son écurie, le *team* Toyota-Europe, a été prise en flagrant délit de tricherie, et, plaide-t-il, « *je n'étais pas au courant* ». C'était le 25 octobre, à l'issue du Rallye de Catalogne. Après un contrôle inopiné, une modification illégale du système d'admission d'air du turbo avait été décelée sur la voiture du champion du monde. Le 3 novembre, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) décidait de suspendre Toyota pour toute la durée de la saison 1996.

Depuis cette date, Didier Auriol se cherche un avenir. Il a engagé des contacts, restés pour l'instant sans réponse. Toyota n'a pas encore définitivement arrêté une stratégie. La firme a seulement décidé de ne pas faire appel de la décision de la FIA. La rumeur a un moment circulé que la maison mère, basée au Japon, pourrait se substituer au *team* Europe disqualifié. Selon Auriol, il n'en est plus question. Il fait simplement état du possible engagement d'une équipe privée qui bénéficierait en sous-main de l'assistance directe de la marque japonaise.

Ce n'est cependant plus vers le pays du Soleil-Levant que le pilote tourne ses regards. Il admet avoir engagé des conversations avec Ford dès avant le Rallye de Grande-Bretagne, la dernière épreuve du championnat. Le constructeur américain a l'intention d'effectuer un retour au premier plan du championnat du monde des rallyes, abandonné à la domination des japonais Toyota, Subaru et Mitsubishi. Dans cette perspective, Didier Auriol a le profil d'un candidat convaincant. D'autant que Ford n'exige pas de sa part un budget, une condition posée par beaucoup d'écuries à laquelle le champion du monde français refuse de se plier. Le palmarès n'est en effet plus un atout suffisant pour séduire. Les volants deviennent payants de plus en plus souvent, à l'instar de la formule 1, et le pilote français ne dispose pas de moyens financiers susceptibles de lui assurer une place dans n'importe quelle équipe.

Auriol refuse pour l'instant de céder au découragement. « *La date-limite*, dit-il, *sera quand il n'y aura plus de volant disponible.* » Car le pilote français n'est pas la seule victime des incartades de Toyota. Deux autres champions du monde sont dans la même situation : le Finlandais Juha Kankkunen, son coéquipier, et l'Espagnol Carlos Sainz, qui avait signé en octobre un contrat de trois ans avec le Toyota Team Europe. Didier Auriol s'est préparé au pire. Il a déjà imaginé une année 1996 sans championnat du monde des rallyes, et un détour provisoire vers d'autres compétitions, comme le trophée sur glace ou les rallyes-raids.

P. Ce.

■ **Patrick Bernardini** pilote de la Ford Escort a conservé son titre en remportant, dimanche 26 novembre, le Rallye du Var.

Le tennis de table vit à l'heure de la « génération Gatien »

Les pongistes français affichent leur solidarité

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

La « génération Gatien » n'en finit pas d'imposer sa loi dans le tennis de table français. Elle a encore montré sa force aux Internationaux de France, qui ont eu lieu, du jeudi 23 au dimanche 26 décembre, à Villeurbanne. Si les Chinois ont dominé les matches individuels, Jean-Philippe Gatien et Damien Eloi ont remporté l'épreuve de double.

La médaille d'argent de Jean-Philippe Gatien aux Jeux olympiques de Barcelone, son titre mondial en 1993, avaient posé les premiers jalons d'une aventure collective commencée il y a plus de dix ans. Aux Jeux d'Atlanta, les pongistes français tenteront d'ajouter un nouveau chapitre à cette histoire. La 8e place de Jean-Philippe Gatien au classement mondial l'a qualifié d'office. Il ira aux Etats-Unis avec Patrick Chila, lui aussi directement sélectionné grâce à sa 20e place.

La France pourrait envoyer un troisième joueur aux JO, si son représentant se classe dans les dix premiers des qualifications européennes à Manchester, du 10 au 14 janvier 1996. « *Un coupe-gorge* », prévoit déjà Damien Eloi, qui a défendu avec acharnement son rang de 3e Français à Villeurbanne. Avant les Internationaux de Suède et de Finlande, il devait marquer le maximum de points pour renforcer ses chances d'aller en Angleterre. L'équipe de France est riche d'autres bons joueurs comme Christophe Legoût, qui a effectué jusqu'aux quarts de finale le meilleur parcours des Français à Villeurbanne, et Nicolas Chatelain. Ils menacent Damien Eloi au classement national.

Tous les membres de l'équipe de France se reconnaissent dans le slogan « génération Gatien ». Depuis plus de dix ans, le groupe a pris corps, autour de ce chef de file au charisme incontesté. Son plus beau résultat collectif date de 1994 : l'équipe de France avait emporté à Birmingham le titre européen pour la deuxième fois de son histoire. Dix ans exactement après que la Fédération française de tennis de table (FFTT) eut pris sous sa coupe Jean-Philippe Gatien, encore cadet. Les autres membres de l'actuelle équipe de France avaient rejoint, quelques mois plus tard, celui qu'on n'appelait pas encore « Philou ».

Pour battre les irréductibles Chinois, grands maîtres du tennis de table, la FFTT venait de monter une machine de guerre appelée « 15 à 15 ans ». Tous les cadets qui approchaient ainsi de la première série étaient sélectionnés pour aller en équipe de France. Ces jeunes joueurs sont regroupés à l'Insep, où ils connaissent depuis des années ce qu'on a pu appeler à l'époque des méthodes « *à la chinoise* ».

« SPORT DE COMBAT »

On découvre alors que le tennis de table n'est pas seulement un jeu d'adresse. La technique ne suffit plus pour gagner. Le pongiste doit apprendre à dominer l'adversaire. « *Le tennis de table est un sport de combat* », martèle Pierre Albertini, le directeur technique national, devenu depuis président de la FFTT. Judoka dans l'équipe de France des JO de Munich, en 1972, Pierre Albertini sait de quoi il parle. « *La préparation psychologique est devenue essentielle*, se souvient Michel Gadal, alors entraîneur national. *On s'est rendu compte qu'un joueur gagne des matches par sa concentration entre les échanges.* »

Les résultats ont fait taire les critiques sur l'« *esprit commando* » de la FFTT. Celles-ci venaient surtout des clubs qui perdaient le contrôle de leurs meilleurs éléments. Seule ombre au bilan de ces nouvelles méthodes : la génération qui a suivi celle de Jean-Philippe Gatien n'a jamais pu trouver sa place dans les compétitions nationales et internationales. La FFTT envisage donc de réunir un nouveau groupe de jeunes joueurs à l'Insep, en septembre 1996, pour préparer Sydney et surtout les Jeux de 2004. Parmi ces espoirs figureront la génération montante des cadets et des juniors, qui ont montré leurs qualités à l'occasion des championnats d'Europe, à La Haye, en juillet.

Christophe de Chenay

Nuages et averses

MARDI MATIN, de Champagne-Ardenne à la Franche-Comté, jusqu'aux Alpes du Nord, le temps sera couvert, avec quelques pluies faibles et un peu de neige au-dessus de 1 000 mètres. En Alsace, les brouillards seront tenaces par endroits. Du Nord-Pas-de-Calais au Massif Central, jusqu'aux régions ouest, le ciel sera le plus souvent très nuageux avec des averses. Quelques orages sont possibles sur les côtes atlantiques. Du sud de l'Aquitaine au pourtour méditerranéen, les nuages et les éclaircies alterneront avec du brouillard sur la vallée de la Garonne. En Corse, quelques averses orageuses se produiront dès le matin.

De la Bourgogne à la vallée du Rhône, le soleil fera de belles apparitions avec quelques brouillards locaux. L'après-midi, à l'ouest d'une ligne Bordeaux-Paris, les nuages resteront abondants avec quelques averses.

Du Nord-Est à la Franche-Comté, jusqu'aux Alpes, le ciel restera couvert avec quelques pluies faibles éparses et quelques flocons de neige près des frontières italiennes. Le vent de sud soufflera à 60 km/h en rafales sur la pointe de Bretagne.

Les températures minimales iront de 3 à 7 degrés au Nord, 0 à 3 degrés sur le Sud-Ouest et 6 à 10 degrés sur le Sud-Est. L'après-midi, le thermomètre marquera 9 à 12 degrés au Nord et 13 à 17 degrés au Sud.

Mercredi, sur la Bretagne, le ciel sera couvert avec de la pluie. De la Normandie au Nord-Pas-de-Calais les nuages resteront nombreux avec une amélioration l'après-midi. Sur les régions au nord de la Loire, le ciel nuageux du matin laissera place à de belles éclaircies l'après-midi.

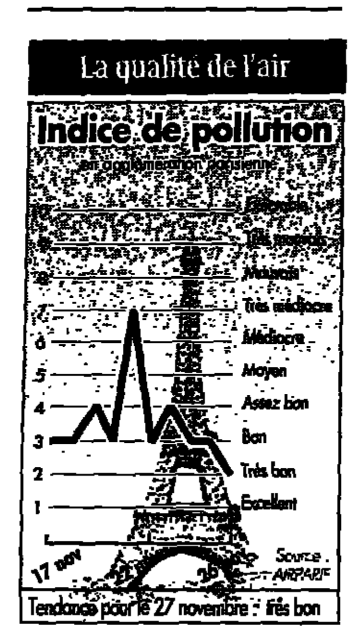
Sur les régions plus au sud, après dissipation de brouillards matinaux, le soleil se montrera généreux. Quelques ondées orageuses sont possibles sur le golfe du Lion. les températures seront de saison l'après-midi avec 11 à 17 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

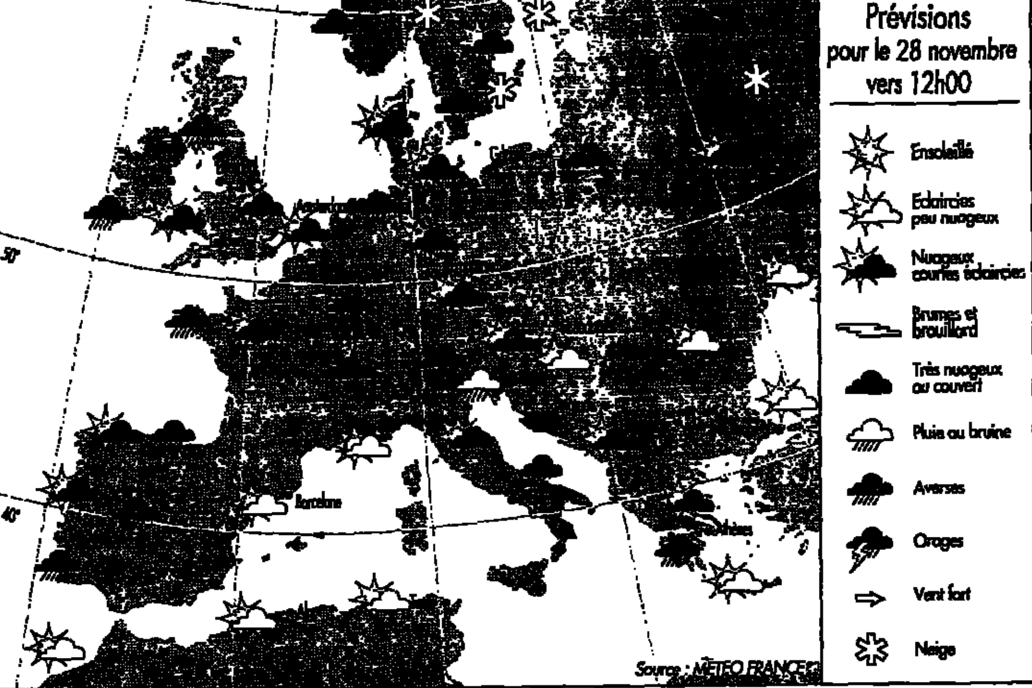


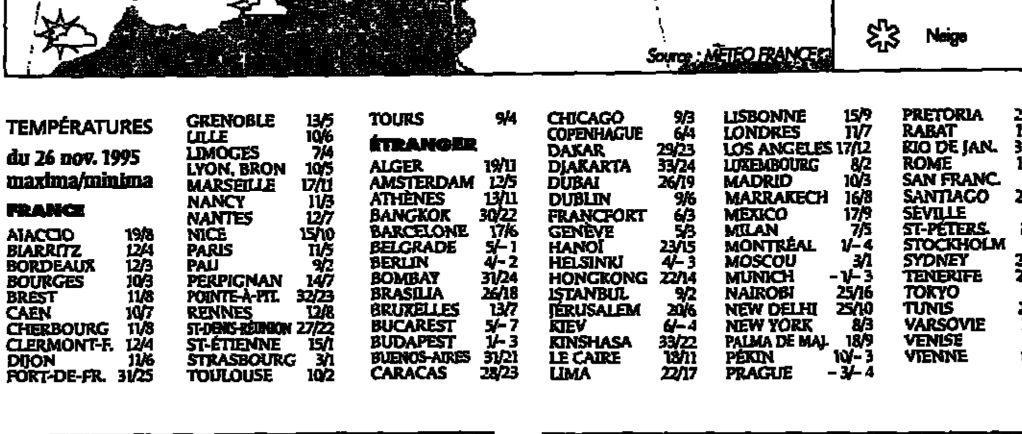
Prévisions pour le 28 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



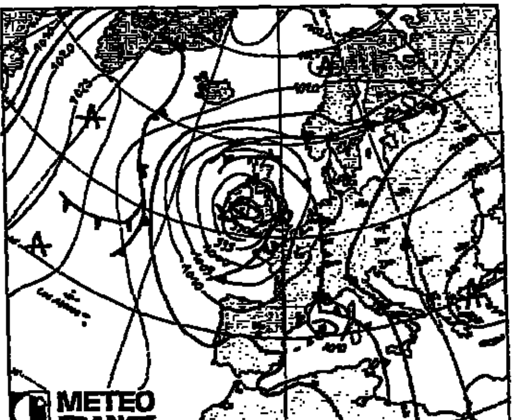
Tendance pour le 27 novembre : très bon



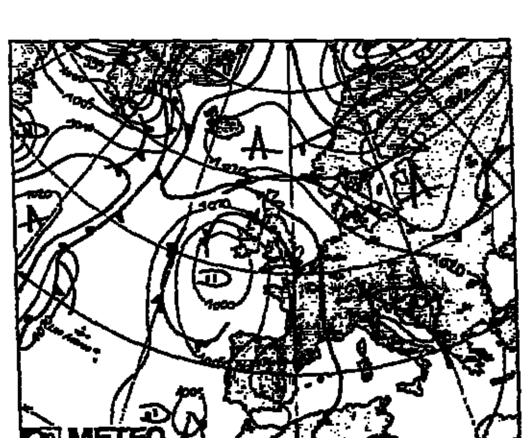


TEMPÉRATURES du 26 nov. 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	19/8
BIARRITZ	12/4
BORDEAUX	12/3
BOURGES	10/3
BREST	11/8
CAEN	10/7
CHERBOURG	11/8
CLERMONT-F.	12/4
DIJON	11/6
FORT-DE-FR.	31/25
GRENOBLE	13/5
LILLE	10/6
LIMOGES	7/4
LYON, BRON	10/5
MARSEILLE	17/11
NANCY	11/3
NANTES	12/7
NICE	15/10
PARIS	11/5
PAU	9/2
PERPIGNAN	14/7
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	12/8
ST-DENIS-RÉUNION	27/22
ST-ÉTIENNE	15/1
STRASBOURG	3/1
TOULOUSE	10/2
TOURS	9/4
ÉTRANGER	
ALGER	19/11
AMSTERDAM	12/5
ATHÈNES	13/11
BANGKOK	30/22
BARCELONE	17/6
BELGRADE	5/-1
BERLIN	4/-2
BOMBAY	31/24
BRASILIA	26/18
BRUXELLES	13/7
BUCAREST	5/-7
BUDAPEST	1/-3
BUENOS-AIRES	31/21
CARACAS	28/23
CHICAGO	9/3
COPENHAGUE	6/4
DAKAR	29/23
DJAKARTA	33/24
DUBAI	26/19
DUBLIN	9/6
FRANCFORT	6/3
GENÈVE	5/3
HANOÏ	23/15
HELSINKI	4/-3
HONGKONG	22/14
ISTANBUL	9/2
JÉRUSALEM	20/6
KIEV	6/-4
KINSHASA	33/22
LE CAIRE	18/11
LIMA	22/17
LISBONNE	15/9
LONDRES	11/7
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	8/2
MADRID	10/3
MARRAKECH	16/8
MEXICO	17/9
MILAN	7/5
MONTRÉAL	1/-4
MOSCOU	3/1
MUNICH	-1/-3
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	25/10
NEW YORK	8/3
PALMA DE MAJ.	18/9
PÉKIN	10/-3
PRAGUE	-3/-4
PRETORIA	28/15
RABAT	18/10
RIO DE JAN.	31/23
ROME	16/12
SAN FRANC.	15/9
SANTIAGO	26/12
SEVILLE	17/6
ST-PÉTERS.	1/-4
STOCKHOLM	5/2
SYDNEY	22/16
TENERIFE	23/16
TOKYO	14/6
TUNIS	20/11
VARSOVIE	1/-4
VENISE	11/6
VIENNE	0/-1



Situation le 27 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Au procès de Dachau

AU PROCÈS des bourreaux de Dachau, la lecture des dépositions de différents accusés se poursuit. *« Sur 2 400 juifs évacués de Dachau le 20 avril 1945, 60 seulement ont survécu »*, a déclaré un témoin interrogé sur les circonstances dans lesquelles le camp a été évacué par les SS à l'approche des armées alliées. *« Les détenus*, a-t-il précisé, *ont été rassemblés sur la place centrale du camp dans l'après-midi du 20 avril. Ils y restèrent toute la nuit, vêtus pour la plupart de guenilles, exposés à la pluie et au froid. Ce n'est que le lendemain qu'une partie d'entre eux furent dirigés sur la gare de Dachau et enfermés dans des wagons qui ne sont jamais partis. Il fut interdit de leur faire parvenir la moindre nourriture et, lorsque les wagons furent de nouveau ouverts, par les Alliés, le 29 avril, ceux-ci ne retrouvèrent plus que 60 détenus vivants.*

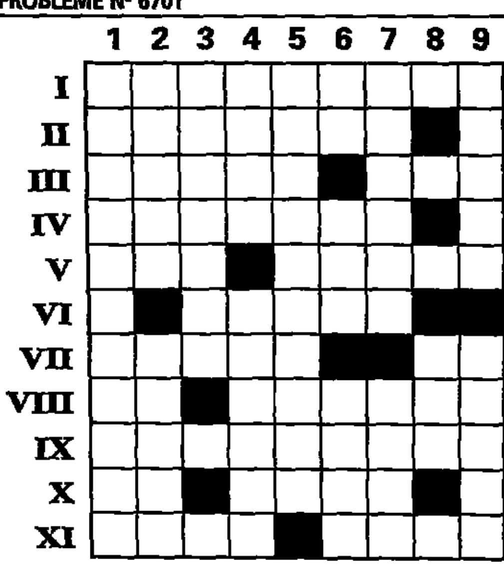
» Les SS décidèrent que les autres prisonniers gagneraient à pied les montagnes du Tyrol. Au nombre de 11 000, ils quittèrent le camp de Dachau, le 26 avril, par groupes de 1 500. Le premier jour, les prisonniers, qui étaient tous dans un état de faiblesse extrême, se rendirent de Dachau à proximité du village de Starberg, ayant parcouru environ 30 kilomètres. Le deuxième jour, à nouveau 30 kilomètres. Enfin, le troisième jour, c'est-à-dire le 29 avril, ils arrivèrent à proximité de Badtolz, ayant laissé des centaines de morts en cours de route, soit d'épuisement, soit sous les coups des SS, qui devenaient d'autant plus féroces qu'ils sentaient la peur les gagner. Le dernier jour, ils avaient disparu, emportant avec eux les derniers ravitaillements. »

Les dépositions des témoins sont confirmées par les déclarations lues à l'audience. Cette lecture fait sensation. On reste stupéfait de la complaisance avec laquelle ces criminels avouent leurs forfaits.

(28 novembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6701



HORIZONTALEMENT

I. Emportent parfois des gens complètement piqués. – II. Peut être petite pour le prêteur. – III. As en main. Attendu par ceux qui veulent faire ce qui leur plaît. – IV. Bien coiffé. – V. Qui n'a pas bavé. Traverse un lac. – VI. Peut se dire qu'il est gagnant quand il finit dernier. – VII. Permet un assemblage. Participe. – VIII. Possessif. Pas bien emballés. – IX. Pas du tout convenables. – X. Un vague sujet. Ne semble jamais pressé. – XI. Bâtiments anciens. Qui fait partie de l'effectif.

VERTICALEMENT

1. Un grand étalage. – 2. Peut être un bon filon. Envoyé au diable. – 3. Faire circuler comme des livres. – 4. Dans le grand monde, aux Indes. Quelqu'un qui n'est pas à sa place. – 5. Tendance à tout garder pour soi. – 6. Pronom. Une réponse embarrassée. Pour fermer la porte. – 7. Un homme qui espère récolter. Touffue. – 8. Pas du tout fermée. – 9. Cessent d'être provocants quand ils deviennent lâches. Ancienne capitale.

SOLUTION DU N° 6700

HORIZONTALEMENT

I. Houspilleuses. – II. Ascensionnistes. – III. Clé. Tic. Ers. – IV. Ebloui. Obier. – V. Ensembles. Nez. – VI. Eu. Nielle. – VII. Assonance. Ratio. – VIII. Unau. Cari. Sati. – IX. Ecraser. Nattes. – X. Hertz. Urochrome. – XI. Ogre. Aï. – XII. Réfuté. Onagres. – XIII. Eminence. Aéré. – XIV. Nice. Râ. Ciel. Os. – XV. Gré. Seps. Eléis.

VERTICALEMENT

1. Haveneau. Hareng. – 2. Os. Usnée. Emir. – 3. Uccle. Sacrifice. – 4. Seloncourt. Une. – 5. Pneus. Azote. – 6. Is. Iéna. Genre. – 7. Lit. Minceur. Cap. – 8. Loi. Bécarre. – 9. Encoller. – 10. Un. Bel. Incendie. – 11. Siniser. Ah ! El. – 12. Es. Astragale. – 13. Sternutatoire. – 14. Er. Item. Eros. – 15. Assez ! Oiseuses.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 29 novembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Monument du cœur d'Henri II*, de Germain Pilon, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 19 heures ; *La Vierge, l'Enfant et sainte Anne*, de Léonard de Vinci, 19 h 30 ; la peinture italienne de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **AUTOUR DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE** : la symbolique et l'art funéraire (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** : exposition « De Le Brun à Vuillard » (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **SERRES D'AUTEUIL** : la collection de palmiers (35 F), 14 h 30, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LA CONCIERGERIE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la caisse (Approche de l'art).

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET** (37 F), 15 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE**, faubourg du meuble (50 F), 15 heures, sortie du métro Bastille, côté rue de la Roquette (Psalmodi).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES PLANS ET RELIEFS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, voûte d'entrée des Invalides, côté esplanade (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DU SENTIER** (50 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Emilie de Langlade).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** La compagnie italienne Alitalia, qui prévoit d'ouvrir, le 20 décembre, une ligne Turin-Paris, assurera à partir de 1996 de nouvelles liaisons vers la France : Nantes-Lyon-Rome et Toulouse-Lyon-Milan. L'aéroport de Lyon, où arriveront des appareils en provenance de Nantes et Toulouse et d'où repartiront les vols à destination de Rome et Milan, servira de plaque tournante. Ces nouvelles liaisons permettront aux passagers de quitter la France vers 6 heures le matin, d'être en Italie en milieu de matinée et de repartir le soir même. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Depuis le 29 octobre, Lufthansa assure, du lundi au vendredi, un vol direct au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle à destination de Dresde et effectue une troisième liaison quotidienne vers Berlin.

■ **MANCHE.** Eurostar mettra en service, le 8 janvier, un douzième aller-retour Paris-Londres. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES.** En visite à Manille pour signer un accord aérien avec les Philippines, le secrétaire d'Etat aux transports américain s'est félicité des progrès accomplis en matière de sécurité par l'aéroport international Benigno-Aquino. – *(AP.)*

■ **TAÏWAN.** EVA Air, compagnie internationale privée de Taïwan, qui assure six vols quotidiens entre Taïpeh et Kohsiung, effectuera, avant la fin de l'année, deux vols par jour entre Taïpeh et Taïnan et trois vols par jour entre Taïnan et Kingmen.

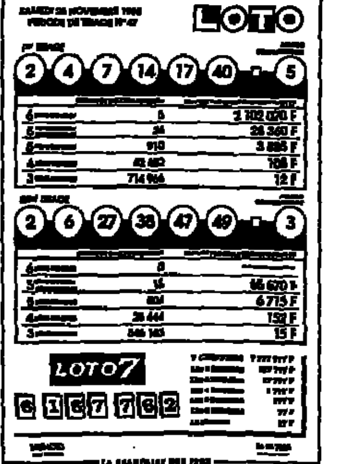
■ **SUISSE.** Le TGV des neiges Paris-Lausanne-Brigue entrera en service le 23 décembre. Il partira de Paris tous les samedis. Au départ des villes qu'il desservira – Montreux, Aigle, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue –, des correspondances immédiates, en train ou en bus, sont prévues pour conduire les passagers dans les stations de Villars, Leysin, Gstaad, Verbier, Crans-Montana et Zermatt.

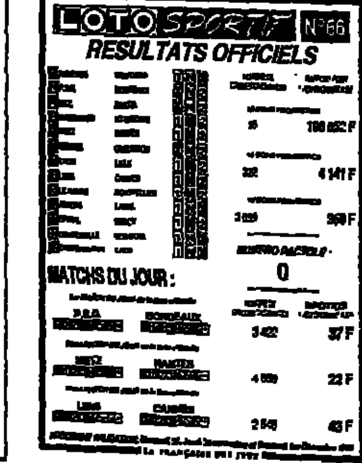
SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 896. Orphelins de père et de mère. Olivier et Nicolas sont dans une situation difficile. Orphelins de père, leur mère vient de décéder. Elle n'avait aucune ressource, en attente du RMI. Olivier est en classe terminale de lycée. Nicolas au service militaire, mais prépare un Capes. Pour aider ces deux jeunes à terminer leurs études et permettre leur insertion dans la vie professionnelle, 4 000 F sont demandés.

★Prière d'adresser les dons à La Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

CULTURE

ART CONTEMPORAIN Six expositions et un catalogue présentent un aperçu des collections des Fonds régionaux d'art contemporain (Frac). Un colloque, organisé à Strasbourg les 23 et 24 novembre, a également été l'occasion de dresser un bilan de ces vingt-quatre fonds publics qui ont treize ans d'existence. Les coupes budgétaires du ministère de la culture fragilisent un peu plus ces lieux qui collectionnent l'art actuel pour mieux le diffuser auprès du public. ● LES COLLECTIONS de ces fonds régionaux sont de qualité inégale. Les plus intéressantes ont été bâties autour d'une spécialité : le dessin, l'architecture, la jeune création, la photographie. ● LA MISSION des Frac varie d'une région à l'autre mais chacun doit tenir compte des nombreux musées et centres d'art qui sont apparus dans les années 80. Promouvoir la jeune création reste leur objectif majoritaire.

Les FRAC sont pris dans la tourmente des coupes budgétaires

Près de la moitié des 60 millions de francs affectés aux arts plastiques ont été supprimés par le collectif budgétaire. Les premiers visés sont les vingt-quatre fonds régionaux d'art contemporain. Six expositions et un colloque célèbrent les treize ans d'activité de ces lieux toniques de la création

LE GRAND PUBLIC connaît peu les FRAC, déchiffre mal ces initiales, les confond avec d'autres institutions aux sonorités tout aussi ésotériques. Et pourtant les fonds régionaux d'art contemporain, nés dans les premières années de l'ère Lang, sont un des rendez-vous utiles et diffus des arts plastiques. Ils ont été créés sur le même moule, avec la même mission : collectionner, diffuser, enseigner, promouvoir l'art contemporain dans ce qui était un désert – la province française –, permettre aux artistes de mieux vivre, explorer des formes nouvelles.

Vingt-deux FRAC, un par région – plus la Réunion et la Martinique – sont chargés de porter cette bonne parole de l'art actuel. Près de 10 000 œuvres ont été achetées à plus de 2 00 artistes et près de 1 000 expositions ont été montées. Ils ont été plus ou moins actifs, souvent critiqués, mais ils sont bien là. Pour preuve, les six expositions présentées à partir de leurs collections, la publication du catalogue *Collection en mouvement* et la tenue d'un colloque à Strasbourg, les 23 et 24 novembre, pour dresser le bilan, treize ans après leur création.

La fête annoncée est ternie par la crise. L'Etat « providentiel », qui finance pour moitié – parfois plus – les achats des FRAC (le reste vient des régions), l'Etat qui fait pression auprès des conseils régionaux pour « légitimer » ces fonds, a amputé le budget de la culture de 682 millions de francs dans le collectif voté le 14 novembre. Or le secteur achats et commandes d'œuvres d'art est l'un des plus touchés : près de la moitié des 59,5 millions de francs affectés aux arts plastiques ont été rayés. Pour les FRAC, cela se traduit par une baisse de 19 % (soit 2,2 millions de francs) pour les acquisitions et 7 % (700 000 francs) pour le fonctionnement, dit-on au ministère de la culture.

Ces coupes sévères frappent un secteur bien moins combatif que le théâtre. Et qui est déjà fragilisé par son double financement. Ainsi nombre de directeurs de FRAC – mais aussi de centres d'art – se disent *« très inquiets »* : *« Mon budget sera réduit de 15 % à 23 %*, explique Olivier Chupin, directeur du FRAC Poitou-Charentes. *Pour moi, c'est gravissime : des emplois sont menacés. Pour d'autres, cela risque d'être dramatique. Outre l'annulation de certains achats, c'est l'avenir même de certains FRAC qui est en jeu si les régions ne font pas vite un geste. Et, ce geste, toutes ne sont pas disposées à le faire. »*

Yves Lecointre, directeur du FRAC Picardie et président de l'Association des directeurs de FRAC, n'est pas en reste : « *Ces coupes, qui arrivent en fin d'année, nous obligent à différer le paiement d'artistes ou des galeries.* »

« Des FRAC vont souffrir », admet Alfred Pacquement, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture, tout en assurant que les pertes *« seront compensées »* en 1996. Mais ces coupes sont d'autant plus rudes que les budgets des FRAC ne sont pas lourds – de 1,5 à 2 millions de francs pour fonctionner, de 600 000 francs à 1 million de francs pour acheter des œuvres – et que la situation n'est déjà guère brillante. Celui de Corse n'a rien acheté depuis 1992 et possède *« la plus petite collection du territoire »*. La Bourgogne a été en veilleuse durant 1994 – faute de directeur. Certains connaissent de grosses difficultés de stockage, et les plus fragiles risquent l'émiettement.

« Au moindre signe de faiblesse de l'Etat, une curée s'annonce, le désengagement pointe son nez », aime rappeler Françoise Ducros, inspecteur de la création artistique à la direction des arts plastiques. Désengagement de qui ? Des conseils régionaux, qui pourraient s'engouffrer – certains l'ont déjà fait – dans la brèche ouverte par l'Etat.

Car on est loin des années 80, époque dorée des arts plastiques, quand un FRAC constituait une alléchante vitrine politique. Nombre d'élus s'en sont pris aux expositions *« élitistes et incompréhensibles »*. Inversement, les responsables des FRAC dénoncent les élus soutenant « *des œuvres locales ringardes* ». Aujourd'hui, le courant passe mieux entre directeurs et élus mais la crise incite des régions à tailler dans un budget jugé superflu.

DES PIONNIERS

D'autant que des élus mettent en avant le peu de reconnaissance des FRAC. *« Accueillir deux ou trois personnes par jour est un problème auquel nombre d'entre nous sont confrontés »*, reconnaissait, il y a peu, un directeur. Aujourd'hui encore, les scolaires forment le gros des visiteurs – plus de 50 % en moyenne. C'est oublier que des FRAC, portés par des directeurs charismatiques, ont été des pionniers de l'art actuel – celui de Bretagne, par exemple, qui a acheté près de 900 œuvres en treize ans. *« Dans certaines régions, le FRAC a joué un rôle patrimonial sans équivalent »*, affirme Joëlle Pijaudier, conservatrice du Musée de Villeneuve-d'Ascq. *« Et n'oublions pas que le FRAC constitue parfois le seul accès à l'art du XXe siècle »*, insiste Alfred Pacquement.

Les FRAC ont également mis en place une multitude d'actions, peu spectaculaires mais utiles, de sensibilisation du public : visites commentées d'expositions, conférences, publication de catalogues et de vidéos, stages de lecture d'œuvres, liens avec des comités d'entreprise ou des écoles, ateliers pour enfants, rencontres avec les artistes... Mais, pour se faire connaître, encore faut-il avoir un lieu d'exposition propre. Beaucoup ont tardé à bénéficier d'un tel espace, et sept d'entre eux n'en possèdent toujours pas. « *Les FRAC ne peuvent plus se contenter d'avoir un bureau et des réserves comme c'était longtemps le cas* », confirme Alfred Pacquement. Mais comment le FRAC Corse peut-il exister à Corte, loin d'Ajaccio et de Bastia ?

Autre critique tenace : les acquisitions serviraient à profiter plus aux artistes qu'à éduquer le public. Aider les artistes en achetant leurs œuvres est une mission des FRAC, mais les mauvaises langues disent que « *c'est la seule* ».

Certains se sont vu reprocher un soutien trop prononcé aux créateurs de leur région, comme en Provence-Côte d'Azur. *« Mais nous sommes, avec l'Ile-de-France, la région qui compte le plus de jeunes artistes de qualité »*, répond le directeur Eric Mangion. Aujourd'hui, on leur fait grief d'acheter peu d'œuvres, plus chères, à des artistes consacrés. Nombre de directeurs se voient accusés de *« parisianisme »*, de « *suivre des noms à la mode* ».

La liste des créateurs les plus « choyés », de 1982 à 1993, comprend Bouillon, Sarkis, Messager, Grand, Ben, Boltanski, Hains, Le Gac, Tàpies, Debré, Buraglio, Viallat, Morellet et Garouste. Pas vraiment de risques, peu de surprises, pas de jeunes. Ce qui fait dire à Robert Grossmann, président du FRAC Alsace : *« Quitte à faire des erreurs, les FRAC doivent acheter les jeunes plutôt que les valeurs sûres. Les grandes œuvres doivent être acquises par les musées »*.

SOUTENIR UN MARCHÉ ANÉMIÉ

Ces critiques font bondir Alfred Pacquement : *« Les acquisitions sont loin d'être uniformes. Si on retrouve des noms identiques, les musées n'échappent pas non plus à cette convergence. Comment pourrait-il en être autrement quand les œuvres sont choisies par des gens appartenant à une même génération, avec une formation et des goûts proches et des budgets voisins ? Sans doute il existe des modes – donc des erreurs à assumer. A nous d'être attentifs pour que les FRAC ne se recopient pas. »*

Les FRAC participent sans doute, par leurs achats, à cet « art public » dénoncé par certains, mais ils contribuent à la survie d'un marché anémié. Avec la raréfaction des acheteurs privés, des galeries bénéficient du bol d'air que constituent les achats institutionnels. Et notamment des FRAC.

« C'est un appui indiscutable », dit-on chez Arlogos, à Nantes. A Paris, ce sont d'abord les galeries reconnues, comme Durand-Dessert, Templon, la Galerie de France, Yvon Lambert, Jean Fournier, qui profitent de cette « modeste » manne. *« Avant 1991*, confie Marie-Hélène Montenay, responsable de la galerie du même nom, *je faisais 70 % de mon chiffre avec des privés et le reste avec des institutions. Depuis la crise, ces proportions se sont inversées. »*

Reste aux FRAC à concilier deux missions contradictoires : être à l'affût de l'innovation, refuser le conformisme esthétique mais sans effrayer le grand public. Le tout avec des moyens réduits et des régions qui épluchent les comptes. N'est-ce pas trop leur demander ?

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux (avec Séverine Saint-Maurice)

Les lieux de l'art contemporain

MUSÉE
CENTRE D'ART
FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN
CENTRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Six expositions

●**Le domaine du diaphane :** Centre d'art contemporain du Domaine de Kerguéhennec, 56500 Bignan. Tél. : 97-60-44-44. Jusqu'au 28 janvier 1996.
●**Artistes-Architectes :** Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard, 69605 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. Jusqu'au 20 janvier 1996.
●**70 + 911 + :** Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000 Tours. Tél. : 47-66-50-00. Jusqu'au 7 janvier 1996.
Soyons sérieux... points de vue sur l'art des années 80 et 90 : Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 14 janvier 1996.
●**Peintures françaises :** Centre d'art contemporain Le Capitou, zone industrielle du Capitou, 83600 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. Jusqu'au 3 février 1996.
●**L'effet cinéma :** Musée du Luxembourg, 19, rue Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 40-15-74-60. Jusqu'au 22 décembre.

Catalogue commun aux six expositions, « Collections en mouvement, les fonds régionaux d'art contemporain », éd. Flammarion, 192 p., 200 F.

Comment ça marche ?

Créés en 1982 par le ministère de la culture, les FRAC (fonds régionaux d'art contemporain) sont des associations financées par l'Etat et les régions. Un élu du conseil régional assure le plus souvent la présidence du conseil d'administration, qui nomme un directeur. Le président assiste aux réunions du comité d'achat d'œuvres d'art – sans prendre part au vote. Le comité est composé de cinq à six membres, dont le directeur du FRAC, un représentant de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC, qui représente le ministère de la culture) et des personnalités du monde de l'art.

Le conseil d'administration entérine le choix du comité d'achat. En cas de désaccord – fréquent il y a quelques années –, il peut demander l'envoi d'une inspection du ministère de la culture et, éventuellement, le renouvellement du comité. Seul le FRAC Ile-de-France, en raison de mésententes sur la politique à suivre, a coupé tous liens avec l'Etat.

Plusieurs options pour l'avenir

LA MULTIPLICATION, depuis dix ans, des centres d'art et des musées voués à l'art de cette fin de siècle pose le problème du rôle des FRAC (fonds régionaux d'art contemporain). La spécialisation de certains, le fait de se trouver dans une région où l'art actuel est peu présent (les deux Normandies), les tirent vers le musée. D'autres souhaitent rester des électrons libres pour défendre la jeune création partout dans la région – option la plus répandue. Ailleurs, la richesse des institutions pourrait provoquer des fusions.

DES MUSÉES MIEUX ÉQUIPÉS

En Rhône-Alpes, où le FRAC doit tenir compte de la proximité de trois musées et de deux centres d'art, des contacts existent avec le Centre d'art de Villeurbanne, qui envisage de lui prêter des salles d'exposition. En Bretagne, le FRAC, riche de neuf cents œuvres, gère depuis octobre le Centre d'art de la Criée et expose également au Théâtre national de Bretagne, à Rennes. En Midi-Pyrénées, le FRAC va rejoindre le Centre d'art et le Musée d'art contemporain, tous logés bientôt dans les anciens Abattoirs de Toulouse. L'ensemble constituera une seule entité juridique. Avec le risque, pour le FRAC, de perdre son identité. Et quel sera le rôle du fort actif FRAC Nord-Pas-de-Calais alors qu'il existe des musées à Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Villeneuve-d'Ascq et un projet de Centre d'art à Valenciennes ?

Ailleurs enfin, des œuvres « historiques » pourraient quitter leur FRAC pour un musée mieux équipé. En Nord-Pas-de-Calais, par exemple où *« le FRAC a acquis des œuvres faisant partie du patrimoine des années 70, bien avant la création du musée*, explique Joëlle Pijaudier, conservatrice du Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq. *Nous réfléchissons, avec la directrice du FRAC, à un dépôt chez nous tout en essayant d'être complémentaires dans nos acquisitions. »*

M. G. et E. de R.

Des achats diversifiés

Toutes les formes d'art sont achetées par les FRAC à des prix relativement modestes, 10 000 francs en moyenne dans les premières années. Les FRAC les plus dynamiques, les plus enracinés aussi, ont su faire des choix et monter des ensembles cohérents.

La Picardie privilégie les œuvres sur papier ; la région Centre, riche en châteaux, le dessin d'architecture ; les Pays de la Loire proposent des ateliers d'artistes tout en ayant acquis cinquante-deux œuvres en 1994 pour 1,5 million de francs. Le Limousin, malgré la présence de trois centres d'art dans la région (Meymac, Vassivières et Rochechouart), organise de solides expositions monographiques, ce qui ne l'a pas empêché d'acheter, en 1994, trente-huit œuvres pour 1,4 million de francs. Le FRAC Poitou-Charentes, région déshéritée sur le plan de l'art contemporain, propose une demi-douzaine d'expositions par an. Il en est à son trentième catalogue.

Arnold Schoenberg orchestre les dialogues de la femme et du monde

Trois drames lyriques mis en scène subtilement par Klaus Michael Grüber au Châtelet

C'est un spectacle « total », réunissant musique, pantomime, danse et cinéma qui présente, au Châtelet, trois pièces de Schoenberg, dans lesquelles la femme joue un rôle majeur. *Erwartung, Musique d'accompagnement pour une scène de film* et *La Nuit transfigurée* sont proposées dans une mise en scène subtile de Klaus Michael Grüber, une chorégraphie d'Ana Teresa de Keersmaeker et des décors de Gilles Aillaud.

**ERWARTUNG, MUSIQUE d'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE SCÈNE DE FILM et LA NUIT TRANSFIGURÉE, d'Arnold Schoenberg. Anja Silja (soprano), Compagnie Rosas, Ana Teresa de Keersmaeker (chorégraphe), Klaus Michael Grüber (mise en scène), Gilles Aillaud (décors), Rudy Saboungbi (costumes), Vinicio Cheli (lumières), Orchestre symphonique de la Monnaie, Antonio Pappano (direction).
THÉÂTRE MUNICIPAL DE PARIS-CHÂTELET, dans le cadre du Festival d'automne, le 25 novembre. Prochain spectacle, le 27 novembre à 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 à 350 F.**

Il en va d'*Erwartung* d'Arnold Schoenberg comme de *La Voix humaine* de Francis Poulenc : ces monodrames lyriques sont trop courts pour occuper à eux seuls une soirée et trop forts pour tolérer d'autres ouvrages à leur côté. Mais on doit avouer qu'on a rarement vu solution plus séduisante que celle de Klaus Michael Grüber, Anna Teresa de Keersmaeker et Gilles Aillaud pour cette production venue du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : entre *Erwartung* (1909) et la version pour orchestre à cordes (1917) de *La Nuit transfigurée op. 4* (1899), deux partitions où la femme se confronte à l'amour ou à la mort, Antonio Pappano dirige la *Musique d'accompagnement pour une scène de film op. 34* (1929-1930).

La particularité de cette pièce de Schoenberg – qui entretenait des rapports conflictuels avec le cinéma – est qu'elle est écrite sans destination précise. Il s'agit d'un canevas pouvant s'adapter à trois moments dramatiques : *« Danger menaçant, peur, catastrophe. »* Huit à neuf minutes de musique en trois phases concourent à un grand crescendo global. Grüber aurait pu faire appel à une scène de Murnau ou de Fritz Lang, mais ce sont les Marx Brothers qui occupent l'écran. La scène de la loge, dans *Une nuit à l'Opéra* de Sam Wood (1935), est une situation où l'accumulation d'événements (le remplissage de la loge par des visiteurs successifs) se résout sur une « catastrophe » (une femme frappe à la porte, on ouvre, et le contenu humain de la pièce se déverse dans le couloir). Dans *Erwartung*, Klaus Michael Grüber ne suit pas vraiment les indications de Schoenberg, mais qu'importe : la forêt, stylisée par un lierre de tulle percé d'une lune, est omniprésente, quoique frontale, tel un écran de cinéma. La femme avance par translation, elle projette un regard hagard : on la devine aveugle, ou aveuglée par la violence inouïe de ce qui se produit. Anja Silja parvient à tout exprimer sans hystérie : la moiteur délétère de la nuit d'été, l'angoisse d'un taillis épais, la découverte du cadavre de l'aimé. Sa précision vocale, la tenue de son chant font le reste. Et Antonio Pappano dirige cette difficile partition avec clarté, obtenant des vents, en particulier, un remarquable résultat.

Il faut une excellente phalange pour jouer *La Nuit transfigurée*, d'après un poème de Richard Dehmel, une partition profuse, placée dans la double descendance du Wagner de *Tristan* et du Brahms des *Sextuors à cordes*. Mis à nu, le pupitre de cordes de l'Orchestre symphonique de la Monnaie déçoit. Les octaves des basses au début, le solo de violon et le pupitre de premiers violons tout entier, vers la fin, accusent des faiblesses, en dépit de la direction lyrique et claire de Pappano. Ana Teresa de Keersmaeker a, en revanche, conçu une chorégraphie d'une grande beauté, où l'énergie et la sensualité du mouvement sont manifestes. Les garçons, en complets gris, sont tournés vers la coulisse, éclairés violemment. Plus loin, un couple (la femme en culotte et chemise, l'homme torse nu, pantalon et bretelles) semble avoir connu l'amour et se mêle à un autre couple demeuré vêtu : réconciliation de la femme avec celui qu'elle aime, fusion du couple adultère et du couple légitime. Mais c'est l'homme seul, dos tourné au public, qui demeure, énigmatique, dans ce bel espace de forêts de bouleaux, tel un faune dont on ne sait s'il représente un corps souffrant ou apaisé. La compagnie Rosas ne méritait pas les huées d'une partie de la salle, en revanche clémente envers les autres protagonistes de ce spectacle glaçant et magnifique.

Renaud Machart

Le sauvetage de la piscine Molitor semble de plus en plus difficile

Les projets de rénovation nient l'œuvre originale

L'AVENIR de la piscine Molitor, fermée depuis 1989, est toujours en sursis. Construite en 1929 par Lucien Pollet, l'architecte de la piscine de la rue de Pontoise (5e arrondissement de Paris), aujourd'hui rénovée, la Ville de Paris, à qui elle appartient, doit statuer sur son sort dans les prochains jours. Et chacun sait, elle n'en fait pas mystère, qu'elle veut se débarrasser de cet établissement qui se dégrade inexorablement faute d'entretien et dont la restauration est estimée à 50 millions de francs. Inscrite, depuis 1989, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la piscine a fait l'objet, en 1991, d'un concours destiné à la réhabiliter. Dix mois plus tard celui-ci a été déclaré infructueux.

Néanmoins un projet piloté par le groupe immobilier Meunier Promotion et signé par les architectes Philippe Robert et Bernard Reichen, qui avaient participé au concours, est aujourd'hui en piste. Il a les faveurs de la Ville de Paris. Pour respecter les exigences du groupe immobilier, qui veut installer sur ces 5 000 mètres carrés un hôtel de cent vingt chambres et une résidence de soixante à quatre-vingts appartements, les architectes sont bien obligés de nier l'esprit de la piscine, notamment en couvrant son grand bassin. L'ensemble, aussi habile soit-il, n'a plus qu'un lointain souvenir avec la construction originale.

Le député et maire du 16e arrondissement de Paris, Georges Mesmin (UDF), vient de s'engager derrière un ultime projet destiné à sauver ce *« paquebot »* art déco. Ce projet signé par Jean-Jacques Fernier, autre candidat blackboulé du concours, prévoit d'en sauvegarder *« les structures de base »*. Dont le grand bassin destiné à rester ouvert à l'air libre toute l'année, grâce à l'utilisation de la nappe d'eau chaude qui alimente déjà le chauffage de la Maison de la radio.

LES LIMITES DE L'EXERCICE

Sur le dernier tiers, l'architecte prévoit la construction d'un hôtel de cent chambres et d'un bassin d'hiver couvert, avec jacuzzi et cascades, communiquant avec le bassin chauffé. Une autre piscine destinée aux enfants serait installée dans les sous-sol du bâtiment mais bénéficiant d'un éclairage zénithal.

Le stade Roland-Garros pourrait également trouver la place d'y loger ses archives et le Yacht Club de France, quelques bureaux. L'ensemble devrait coûter plus de 300 millions de francs. Alain Ratié, inlassable responsable du comité de sauvegarde de Molitor, s'est rallié à ce projet. Faute de mieux.

Pourtant celui-ci, pas plus que les autres, ne respecte le profil, sinon l'esprit, de la vieille piscine. Une rénovation lourde, entreprise dans ces conditions, conduit à nier l'oeuvre que l'on prétend défendre, ou plutôt à la faire disparaître, au mieux derrière un habile pastiche. Les mésaventures du marché Saint-Germain (6e arrondissement de Paris), reprofilé par Olivier-Clément Cacoub, nous indiquent les limites de cet exercice. Dans ces conditions, il appartient au ministère de la culture de prendre ses responsabilités. C'est à lui de dire s'il entend encore protéger un bâtiment inscrit à l'inventaire.

Emmanuel de Roux

DANS LES SALLES DE CONCERT

DICK RIVERS

Bobino, le 21 novembre. Tournée en province prévue à partir de mi-janvier.

Hormis une escapade, en 1990, en duo avec Francis Cabrel pour un *Rock'n'roll Show* sympathique et incompris, Dick Rivers n'était pas remonté sur scène depuis dix-neuf ans. A la faveur d'un nouvel album, *Plein soleil*, qui renouvelle assez joliment son répertoire, le rocker niçois a investi Bobino du 14 au 24 novembre. Trop longue coupure ou difficulté chronique ? Dick Rivers n'a pas, en public, le rayonnement d'autres pionniers du rock'n'roll d'ici. Eddy Mitchell et Johnny Hallyday attaquent les planches avec plus de mordant. Le costume noir est pourtant élégant. Les déhanchements, le jeu de jambes et les mains qui plaquent systématiquement ses cheveux de jais offrent une caricature au charme désuet. Les ballades nostalgiques, plus country que rock, sont d'ailleurs celles qui conviennent le mieux à son timbre de crooner. Un pot-pourri des années twist a du mal à secouer un public qui, lui aussi, fait bien son âge. Le groupe qui accompagne l'ancien Chat sauvage est pourtant un sérieux atout. Menés par le guitariste Chris Spedding, petite légende du rock anglais (entre autres références : Bryan Ferry, John Cale, Elton John, Brian Eno), ces musiciens rivalisent de sobriété et d'élégance.

Stéphane Davet

ORPHÉON CÉLESTA

Auditorium des Halles, Forum des Halles, porte Saint-Eustache Mo Les Halles. 20 h 30, jusqu'au 2 décembre. Tél. : 42-36-13-90. 80 F et 120 F. Prochaines dates en province : Limoges, le 12 décembre ; Ploemeur, le 15 ; Auxerre, le 19.

Moulés dans de noires combinaisons, ils se composent d'abord un look « Frères Jacques », tendre clin d'œil à leurs parrains spirituels. Ils endossent ensuite des vestes à motifs géométriques noir et blanc, se griment en mille-pattes, avec antennes sur le sommet du crâne. Bouffons, ils le revendiquent. Les textes de leurs chansons n'ont pas vraiment fière allure, mais ces quatre hurluberlus montrent, en revanche, de réelles qualités de chanteurs et de musiciens. Avec saxophones, clarinette et banjo, mais aussi kazoo, trompinette, peigne musical, planche à laver et soubassophone, ils revisitent l'histoire du jazz et s'offrent une échappée belle dans le répertoire de la musique dite classique. L'humour musical nécessite un certain doigté et un sens aigu de la concision. En quinze ans de carrière, Orphéon Célesta a eu largement le temps de mûrir l'exercice. Sans prétention et avec une indiscutable fraîcheur, ce quatuor tonique fait passer un bien agréable moment.

Patrick Labesse

A CHORUS LINE

Comédie musicale de Michael Benett, livret de James Kirkwood et Nicolas Dante, musique de Marvin Hamlisch, direction artistique Try Garza. Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, jusqu'au 3 décembre ; le samedi à 16 heures, le dimanche à 14 h 30 et 18 h 30, relâche le lundi. Tél. : 53-32-32-00. De 130 F à 340 F.

Née à Broadway au printemps 1975, *A Chorus Line* est une comédie musicale dédiée aux tourments de jeunes artistes confrontés à un directeur de casting qui les force à raconter leur vie avant de les engager – ou pas – dans sa troupe. Ils sont grands ou petits, chics ou tourmentés ; elles sont boulottes ou femmes fatales, et ils ont tous en commun l'amour de la danse. C'est beau, c'est gentil. Malheureusement, le spectacle a été inventé avant Woody Allen, et personne n'a pris la peine de le rénover. *A Chorus Line* est un vestige de l'Amérique d'avant le « politiquement correct ». On y plaint le petit Paul contraint au travestissement par une société qui veut qu'un homme soit un homme, un vrai ; on y admire encore l'harmonieux melting-pot de la nation américaine – Italiens, latinos, blacks, juifs, Texans, tous ensemble, unis par l'amour de l'art. Le plus souvent en tenue de répétition, en dorures et paillettes vers la fin, c'est bien en ligne, levant la jambe à l'unisson, que Richie, Connie, Maggie, Val, Al, Zach et les autres sont le plus acceptables.

Véronique Mortaigne

LULENDO

A la finale des Découvertes du Printemps de Bourges, au Café de la danse, le 21 novembre.

Jeune chanteur angolais, Lulendo a été finaliste du concours des Découvertes du Printemps de Bourges (avec La Griffe, Jean-Jacques Nyssen et le vainqueur, Faudel, chanteur de raï de seize ans, originaire de la cité du Val-Fourré de Mantes-la-Jolie). Installé à Paris depuis 1983, ancien choriste de Papa Wemba, il tisse de pimpantes mélodies, surlignées par le jeu très aéré d'un percussionniste. De lumineuses polyphonies qu'il accompagne parfois d'un *likembé*, le lamellophone utilisé dans la musique traditionnelle d'Angola. Naviguant du portugais au *kikongo* et du français au *lingala*, Lulendo rend hommage à la femme africaine ou chante les espoirs de la sérénité retrouvée dans un pays qui fête cette année ses vingt ans d'indépendance. Lulendo est aujourd'hui un habitué des circuits parallèles, notamment du Satellite Café, haut lieu des croisements musicaux à Paris. Il s'est aussi produit dans des festivals de renom (le Sfinks Festival en Belgique cet été, le Womex de Bruxelles en octobre), se composant petit à petit un répertoire à l'esthétique originale. En attendant d'enregistrer un album, Lulendo se taille une place à part entre les chanteurs de l'immigration angolaise, Bonga, Filipe Mukenga ou Teta Lando.

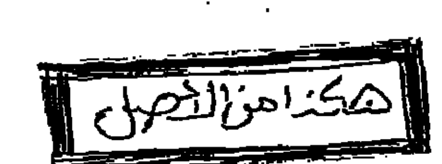
P. La.

CORMAN & TUSCADU

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e, Mo Saint-Michel. Tous les soirs à 21 heures, sauf le dimanche. Jusqu'au 9 décembre. 60 et 80 F.

Avec constance, ces Nîmois arpentent des chemins de traverse. Trois albums inclassables ont façonné un univers peuplé de lutins bruitistes, de fées cristallines et d'ogres tonitruants. Le duo originel élargi en quatuor a décidé d'élire résidence trois semaines dans une petite salle au pied du boulevard Saint-Michel, sans le soutien promotionnel d'une actualité discographique. Sans doute parce que c'est en concert que ces multi-instrumentistes polyglottes jouissent le mieux de rythmes ludiques, de mélodies espiègles, prompts à se théâtraliser. En français, allemand, anglais ou italien, Corman (c'est lui) et Tuscadu (c'est elle) miment les amours étranges d'une chaise et d'un poisson, ou l'histoire véridique de l'incendie de l'Opéra de Nîmes. Guitares, basse, vibraphone, clarinette, grosse caisse et, depuis peu, synthétiseur s'échangent en un ballet sautillant. Les chansons croisent le blues cubiste du Captain Beefheart, le cabaret bringuebalant de Tom Waits, l'univers enfantin des comptines et les lignes brisées de l'art contemporain. Mais jamais la petite bande n'oublie de s'amuser sur les chemins de sa musique buissonnière.

S. D.



Sylvie Guillem trop seule sur scène

Danseuse d'exception, elle n'a pas encore trouvé répertoire à sa hauteur

Sylvie Guillem présente au Théâtre des Champs-Elysées un pas de deux de Forsythe et une série de chorégraphies écrites par Maurice Béjart, dont une spécialement pour elle : *Sissi, l'impératrice anarchiste*. Mais cette danseuse sans équivalent cherche encore un répertoire qui lui permettrait d'exprimer ses qualités physiques.

SYLVIE GUILLEM, récital comprenant *Sissi, La Luna, Boléro* (Béjart). Pas de deux de *Herman Schmerman* (Forsythe). Strauss, Bach, Ravel, Thom Willems (musiques). Film *Kenos* (Françoise Ha Van).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, les 28 et 29 novembre, les 2 et 3 décembre, à 20 h 30. De 90 F à 550 F. Tél. : 49-52-50-50. Prochains spectacles : le 5 décembre à Lyon, tél. : 72-27-06-49 ; le 7 décembre à Marseille, tél. : 90-82-71-70.

Vendredi 24 novembre : malgré la grève générale des transports, la salle du Théâtre des ChampsElysées est remplie jusqu'au poulailler. On a attendu les retardataires, qui, autrement, auraient ressenti comme un punition d'être privés du premier ballet de leur idole : *Sissi, l'impératrice anarchiste*, du cousu main. A l'exception d'un pas de deux, extrait du ballet *Herman Schmerman* de William Forsythe, Guillem a choisi de danser celui qu'elle a le plus inspiré : Béjart. Un hommage offert par le chorégraphe à la danseuse, comprenant non seulement *Sissi*, mais aussi *La Luna*, un bel exercice stylistique sur Bach, et l'increvable *Boléro*, sur la musique de Ravel, créé en 1961. Béjart, fatigué qu'on lui réclamât toujours son *Boléro*, l'avait retiré de son répertoire. Mais Guillem le voulait...

Elle le danse sans une goutte de transpiration, là où les autres terminaient ruisselants, échevelés, éperdus. Elle se rit de la rythmique épuisante que les jambes sans relâche impulsent, tandis que les bras, les mains, le bassin mènent une danse d'une complication extrême. Trente danseurs, tous choisis par Guillem, peu à peu entourent le ring sur lequel, lointaine, elle évolue implacable, tendent les mains vers elle, adorateurs empressés de la toucher, de la saisir.

Guillem triomphe avec un ballet chorégraphié alors qu'elle n'était même pas née. Et c'est un peu tristounet. Hors Béjart, l'étoile n'a rien à son répertoire. Le pas de deux de *Herman Schmerman*, éblouissant de technique et de drôlerie, Forsythe à son meilleur, perd de son sens quand il est extrait du ballet dans lequel il s'insère. Une étoile prouve son éclat quand elle brille aux côtés des meilleurs. Au cours de cette soirée bancale, c'est Marc Spradling, excellent interprète de Forsythe, qui fait le mieux ressortir les capacités du corps de Guillem.

Dans ce récital, elle avance seule, trop seule. Etoile filante dont on ne garde qu'une trace éblouie. Ce n'est pas assez, cela ressemble à une démonstration. Peut-être Guillem n'aura-t-elle jamais les chorégraphies qu'elle mérite. Elle a trente ans. Peut-être devra-t-elle oser chorégraphier elle-même. Prendre le risque, comme le fit avant elle Nijinski, affrontant l'incompréhension goguenarde de Diaghilev et de Stravinsky, d'écrire son *Sacre du printemps* ? C'est pourquoi elle nous touche tant dans ce *Sissi*, dans cette scène de folie où elle demande d'une voix blanche : *« Mais qu'est-ce que j'ai ? »* Trop de talent. Sûrement.

Kenos, le film de Françoise Ha Van, projeté en milieu de spectacle, rassure : on y voit Sylvie Guillem improviser, gaie, drôle, en pyjama bordeaux ; on s'amuse de l'entendre parler anglais avec son accent si français à côté de l'excellent David Kern. Le film est sifflé. Dommage. Sa programmation montre surtout à quel point Sylvie Guillem sait qu'elle manque de matière chorégraphique pour monter un programme contemporain. Avec ce film de dix minutes, elle se ménage aussi un moment pour reprendre ses forces. *« Souffler n'est pas jouer »*, estime le public venu pour la voir, elle, en chair et en os. Jusqu'à l'épuisement. Telle l'idole du *Boléro* qui, à la fin, s'écroule.

Dominique Frétard

Jean-Claude Gallotta célèbre les noces de la danse et du libertinage

LA TÊTE CONTRE LES FLEURS, chorégraphie de Jean-Claude Gallotta. Avec Annabelle Bonnéry, Caroline Boureau, Vincent Curdy, Darrell Davis, Makram Hamdam, Fanny Longa, Lysiane Magnet, William Patinot, Thierry Verger, Béatrice Warrand, Yarmo. Musiques d'Alfred Schnittke et Michael Jarrell. Décor et costumes de Jean-Yves Langlais. Maison de la danse, à Lyon.
REPRÉSENTATIONS ULTÉRIEURES : les 1er et 2 décembre à Martigues, Théâtre des Salins, 20 h 45. Le 12, Nantes, Maison de la culture, 21 heures. Le 16 janvier, Espace Malraux, à Chambéry ; le 19, Maison de la culture de Bourges. Théâtre de la Ville, à Paris, du 6 au 10 février ; Le Volcan, au Havre, le 13 février ; L'Agora, à Evry, le 16 février.

Jean-Claude Gallotta utilise la danse comme d'autres le journal intime, la feuille de route, l'herbier, l'album de croquis. Il y fixe une rêverie, esquisse un paysage, consigne une réflexion critique, griffonne un souvenir. Il y médite s'il est d'humeur philosophe, ou se contente de glisser entre deux pages une fleur des champs.

Tandis qu'il répétait *La Tête contre les fleurs*, ses onze danseurs étaient invités à semblable collecte : ils devaient enfermer dans une boîte de verre des objets ou des textes qui compléteraient leurs portraits photographiques. Le soir de la création grenobloise, au Cargo, le public défilait devant ces reliquaires contenant billets doux et feuilles mortes, photos d'amis, tickets de bus, tissus froissés. Une sorte d'hommage à l'histoire intime des sensibilités.

Le spectacle n'a ni plus ni moins d'unité que les trésors de ces boîtes. Pour l'apprécier, il faut consentir à feuilleter, inventorier, renoncer aux repères pour accompagner les danseurs dans un voyage sentimental et musical qui est aussi une traversée des siècles et des styles. La musique a toujours été importante dans les spectacles de Gallotta, mais plus que jamais – un peu trop peut-être –, c'est elle qui mène le bal. Le chorégraphe s'est passionné, dernièrement, pour les recherches de deux compositeurs contemporains, Alfred Schnittke et Michael Jarrell. L'écriture en quatre actes de *La Tête contre les fleurs*, dit-il, décline ses *« rêveries »* à leur écoute.

DESTINS

Un quatuor à cordes de Schnittke lui a suggéré une femme errante parmi les ombres des hommes de sa vie. Enfant, adolescents, adultes l'entraînent dans leur cercle pour des étreintes sur les modes *agitato* ou *pesante*. Jarrell, lui, a fait surgir un groupe d'hommes et de femmes partageant labeurs, engagements, combats : une communauté d'où se détachent des individus sollicités par un destin plus exigeant. Une chanson napolitaine qu'aimait fredonner jadis le père du chorégraphe distille des émois d'amoureux en pas de deux évoquant les cartes postales 1900.

Mais à cette mièvrerie fleurie, mélange d'attendrissement et d'ironie, se substituent bientôt les jeux érotiques autrement piquants du XVIIIe siècle libertin. Un danseur somnambulique a laissé s'échapper la couronne de lauriers du Prince de Hombourg. Il se retrouve, remontant le temps, dans un boudoir à la Crébillon. Trois messieurs et deux dames exécutent là le plus joli ballet de tout le spectacle. On ne saurait exposer avec plus de grâce des muscles fessiers. Schnittke, en cet instant, revisite Mozart ; Jean-Yves Langlais fait descendre des cintres une collection d'abat-jour, et Gallotta célèbre avec tendresse, nostalgie, la préhistoire du romantisme.

Bernadette Bost

Un nouveau hussard, Loïc Connanski, déboule dans l'univers de l'art vidéo

Le Festival de Manosque a, cette année encore, proposé un programme inattendu, éclectique et savoureux : de Marcel L'Herbier à Peter Kubelka... et une surprise

IL N'Y A PLUS, en France, de festival d'art vidéo d'envergure nationale et internationale, comme au temps où Montbéliard se posait en « Cannes de la vidéo », avec sa compétition d'auteurs de premier ordre et ses prix prestigieux. Il existe en revanche six festivals régionaux bien vivants qui ont chacun leur spécialité : Estavar (Languedoc-Roussillon, la vidéo régionaliste), Clermont-Ferrand (Auvergne, les installations vidéo), Bourges (Centre, les œuvres issues des écoles d'arts), Hérouville-Saint Clair (Normandie, la vidéo au sein des arts plastiques), Gentilly (Ile-de-France, l'appel du pied aux cinéastes) et Manosque (Provence) qui, du 15 au 19 novembre, a présenté son menu de « gastronomie des yeux ».

Responsable des *Instants Vidéo* de Manosque, Marc Mercier y cultive, depuis huit ans, avec le soutien de la directrice de la MJC Chantal Maire, un éclectisme savoureux. Puisant épices et denrées derrière les fagots comme sur le marché du jour, mêlant donc le bien conservé et le tout frais coupé, il ose des rapprochements aux goûts inattendus. Ainsi cette année, a-t-on pu déguster dans la même assiette *L'Inhumaine* de Marcel L'Herbier (1923, 130 min) et le *Scénario du film Passion* de Jean-Luc Godard (1982, 52 min) ; siroter dans le même verre le dernier cocktail de Luc Moullet, *Toujours plus* (1994, 26 min, réalisé pour « L'Œil du Cyclone », Canal Plus) et l'*Orange* (de Gilbert Bécaud) pressée par Averty (cuvée 1968, 3 min).

Aux films expérimentaux de Hans Richter (1921-1930) en apéritif, succèdent les fruits et légumes cuisinés à la palette graphique par Michaël Gaumnitz (*D'après nature*, sur des textes du peintre Cueco). Les travaux de Peter Kubelka (1956-1966) composent des plats de résistance légers, puis le dernier opus d'Irit Batsry (*Scale*, 1995, 12 min) sert de dessert tonique. Autres douceurs (on est au pays des treize desserts) : l'hommage très électronique de Gianni Toti à la fameuse joueuse de tennis, Suzanne Langlen (*Tennez Tennis*, 1990, 15 min) a tout d'un gâteau (d'effets spéciaux), tandis que les réanimations des chronophotographies de Georges Demeny par André Drevon arrivent comme une cerise (sur le gâteau).

PARFAIT AMATEUR

Et chaque année il y a une surprise du chef. Elle se nomme, cette fois, Loïc Connanski. Voilà un jeune homme qu'on n'avait encore remarqué dans aucun festival et qui débarque ici avec une cinquantaine de titres. Certes, ses films durent en moyenne deux minutes. Mais quelle énergie, quelle rage de l'expression ! Il se filme, il filme ses copains, ses copines, son appartement, son quartier (Ménilmontant), ses voisins, ses vacances. C'est l'amateur parfait. Trop parfait pour être vrai. Il est preneur de vues pour la télévision et s'amuse comme un petit fou entre deux tournages pro à mettre sa vie en scène façon « pas pro », pas propre.

Homme d'images comme on dit homme de lettre, Loïc Connanski filme comme il respire, comme d'autres écrivent. On dirait que l'expression caméra-stylo a été inventé pour lui. Il a toujours quelque chose à dire, à montrer, à démontrer, à remontrer. Vite fait, bien fait. Il passe souvent la télévision à la moulinette, Sarajevo, Timisoara, les *boat people* tels qu'on les « méfilme ». Il se souvient de Bérégovoy (*Mauvais exemple*). Il se moque de Mitterrand parlant des pays baltes (*Tonton Pixel*). Il brocarde l'armée (*Les Quatre Légionnaires*). Il rend hommage à Pérec, il pirate Rimbaud. Il caviarde la pornographie (*Febou la Techa*).

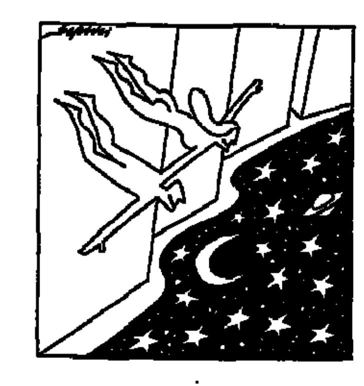
Loïc Connanski rit de tout. D'un chagrin d'amour (*Support*) comme de l'insignifiance d'une vie (*Banc*), de sa vacuité en temps de crise (*Tartare*) et même de sa façon de filmer (*Bi-camé*). Il a deux caméras et le sens des raccourcis. *« C'est la crise. J'ai pas de chat. J'ai deux caméras. Je suis un chômeur créatif. Je tourne avec des cassettes recyclées. Je me défonce aux images. »* Il paye souvent de sa personne. Il sait comment se placer face à une caméra pour faire drôle. Et comment déplacer sa caméra et être encore plus drôle.

Il navigue entre poèmes et caricatures, journal intime et faux cinéma vérité. Il est bien de l'époque des Deschiens et de Karl Zéro. D'ailleurs Canal Plus a diffusé plusieurs de ses clips. Manosque 95 restera comme l'année Connanski. Le public provençal, réjoui, l'a vite surnommé *« le hussard de la vidéo »*. Parions qu'on va maintenant le retrouver un peu partout (à Gentilly, à Hérouville, etc.) et c'est tant mieux.

Manosque, capitale de la vidéo en Provence ? Sans doute et plus encore. Depuis deux ans, le rayonnement des *Instants Vidéo* s'étend même outre-Méditerranée, jusqu'au Maroc. Le festival vidéo de Casablanca a été créé sur le modèle de celui de Manosque. En mars, il en sera à sa troisième édition. La faculté des lettres Ben M'Sik, qui vient d'instituer une licence d'audio-visuel avec option art vidéo en est le principal support. Y participent aussi diverses écoles privées d'art et de design, ainsi qu'une chaîne de télévision.

Jean-Paul Fargier

Caldara chante Noël



Le Parlement de musique ressuscite l'Annonciation

A CAEN, à Pâques dernier (*Le Monde* du 14 avril), Martin Gester avait présenté un oratorio inédit d'Antonio Caldara (1670-1736), une *Passion* aux contours doloristes et à la densité sonore d'une rare qualité chez les Italiens, à l'habitude davantage portés vers l'effet immédiat et la virtuosité. Cette année, le Festival d'art sacré de la Ville de Paris ouvre sa programmation de Noël (une autre série de concerts aura lieu à Pâques) avec un oratorio fêtant l'annonce de la venue du Sauveur. Martin Gester a su, au cours de ses enregistrements pour Opus 111 et de ses concerts, témoigner d'une vraie maturité et d'un ton personnel. Aussi peut-on attendre qu'il soit digne de ce concert inaugural, malgré l'idée saugrenue de programmer cette musique dans la salle Gabriel du Carrousel du Louvre, où même les claquements de talons des défilés ne sonnent pas...

★ **Caldara : *Oratorio per la Santissima Annunziata*. Delphine Collot, Noemi Rime (sopranos), Ryland Angel (haute-contre), Claudio Calvina (alto), Ian Caley (ténor) ; Chœurs Accentus, direction Martin Gester.**
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-4e. Mo Louvre. 20 h 30, les 28 et 30. Tél. : 45-61-54-99. De 90 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

L'Egypte de Lehnert et Landrock (1923-1930)
Rudolf Lehnert et Ernst Landrock naissent tous deux en 1878, l'un en Bohême et l'autre en Saxe. Ils se rencontrent en Suisse en 1904, parlent d'Orient et partent s'installer à Tunis. Lehnert est le photographe, Landrock le gestionnaire. Dans les années 20, Lehnert photographie l'Egypte, la Palestine et le Liban. La femme, le jardin (l'oasis), le désert, leurs thèmes permanents, sont aussi les trois constantes de la poésie arabe.
Institut du monde arabe, salle d'actualité (niveau 0), 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 janvier. Tél. : 40-51-38-37. Entrée libre.

Compagnie Christian Trouillas
La musique – Toeplitz, Collet, Segal – est superbe, inventive, parfaite pour suivre les propositions de ce *Grand Jeu*, inspiré par la revue créée par Roger Gilbert-Lecomte et René Daumale. Christian Trouillas signe là une belle pièce, dont on n'a pas assez parlé à la création : une occasion à ne pas manquer. (Dans le cadre des Iles de danses.)
Théâtre de la Cité internationale. 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Mo Cité-Universitaire. 20 h 30, du 27 au 30 et les 1er et 2 décembre. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 110 F.

Earthling
Dans la lignée de Portishead, Massive Attack et Tricky, porte-étendard du fameux « son de Bristol », ce duo jongle avec les tonalités et façonne des chansons aux ambiances cinématographiques et aux textes gentiment surréalistes.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures, le 27. Tél. : 47-00-02-71. 110 F.

Marianne Faithfull
L'ex-égérie des Rolling Stones, princesse blonde de la décadence des années 60, chantera pendant trois soirs un répertoire constitué de chansons de Kurt Weil.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 27, 28 et 29. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BABYFEVER
Film américain de Henry Jaglom, avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Eric Roberts, Zack Norman (1 h 50).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23).

CLOCKERS (**)
Film américain de Spike Lee, avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer (2 h 09).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DOUCE FRANCE
Film français de Malik Chibane, avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JOHNNY MNEMONIC (*)
Film américain de Robert Longo, avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Takeshi, Ice-T, Barbara Sukowa (1 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).

KIDS (*)
Film américain de Larry Clark, avec Leo Fitzpatrick, Justin Pierce, Sajan Bhagat, Billy Valdes, Billy Waldman, Javier Nunez (1 h 31).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MADAME BUTTERFLY
Film français de Frédéric Mitterrand, avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris (2 h 15).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

NEUF MOIS AUSSI
Film américain de Chris Columbus, avec Hugh Grant, Julianne Moore, Tom Arnold, Joan Cusack, Jeff Goldblum, Robin Williams (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg, (1 h 22).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

QUARTIER MOZART
Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo, avec Serge Amougou, Sandrine Ola'a, Jimmy Biyong, Essindi Mindja, Atebass (1 h 28).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 27 NOVEMBRE

James Dick (piano), Roger Wilkie (violon), Peter Reito (violoncelle).
Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 70 no 1 « des Esprits »*. Fauré : *Trio pour piano, violon et violoncelle*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 27. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

MARDI 28 NOVEMBRE

L'Ecole des amants
d'après Molière et Lully. Troupe et musiciens du Théâtre baroque de France, Ferruccio Soleri, Philippe Lenaël (mise en scène), Marie-Geneviève Massé (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 28. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 280 F.

Ensemble Organum
Chants franciscains corses. Marcel Pérès (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 28. Tél. : 48-24-16-29. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 200 F.

Léonid Kuzmin (piano).
Liszt : *Polonaise, Sonnets de Pétrarque no 104 et 123, Rapsodie espagnole, Sonate.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 28. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC. De 90 F à 200 F.

MERCREDI 29 NOVEMBRE

James Dick (piano), Quatuor Ravel.
Webern : *Langsammer Satz*. Fauré : *Quintette pour piano et quatuor à cordes op. 89.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 29. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Quatuor Vogler
Schubert : *Quatuor à cordes no 14, « La Jeune Fille et la Mort »*. Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 44 no 1.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 29. Tél. : 40-20-52-29. Location FNAC. De 100 F à 130 F.
Et le 30 novembre à 12 h 30, « Quatuor à cordes op. 44 no 1 » de Mendelssohn et « Quatuor à cordes op. 74 no 2 » de Haydn (60 F).

Orchestre de Paris
Tchaïkovski : *Concerto pour piano et orchestre op. 23*. Dvorak : *Symphonie no 8*. Evgueni Kissin (piano), Günther Herbig (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 29. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

JEUDI 30 NOVEMBRE

Orchestre national de France
Dukas : *L'Apprenti sorcier*. Landowski : *Concerto pour violon et orchestre, création*. Franck : *Symphonie*. Patrice Fontanarosa (violon), Emmanuel Krivine (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Ludmil Angelov (piano).
R. Strauss : *Stimmungsbilder, Sonate pour piano op. 5*. Granados : *Danses espagnoles*. Albeniz : *Navarra.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 30. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC. De 100 F à 230 F.

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

Quintette Moraguès
Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 13, transcription*. Poulenc : *Sextuor*. Ravel : *Ma mère l'Oye, transcription.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 1er décembre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Jarrell : *Assonance III*. Ives : *Trio pour violon, violoncelle et piano*. Donatoni : *Alamari*. Lindberg : *UR.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 18 h 30, le 1er décembre. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Haydn : *Symphonie no 98*. Oustvolskaja : Concerto pour piano et cordes. Chostakovitch-Barchaï : *Symphonie de chambre op. 83*. Alexeï Lioubimov (piano), Lev Marzik (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 1er décembre. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Orchestre national de Lille
Moussorgski : *Une Nuit sur le mont Chauve, Les Tableaux d'une exposition*. Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Mstislav Rostropovitch (violoncelle), Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Orchestre de Paris
Beethoven : *Egmont, ouverture*. Dvorak : *Symphonie no 8*. Günther Herbig (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 11 heures, le 2 décembre. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Hespérion XX
Œuvres de Sainte-Colombe. Marais. Forqueray. Jordi Savall (basse de viole, direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 2 décembre ; 15 heures, le 3 décembre. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Didon et Enée
Purcell : *Didon et Enée, A Hymn to God the Father, Welcom to All the Pleasures*. Nancy Weissbach, Tinuke Olafimihan (Didon), Roland Slaars, Guenaël Goldstein (Enée), Sophie Daneman, Emmanuelle Halimi (Belinda), Emma Haines (la Magicienne), Stephan Mullan, Christophe Hecquet (le Marin), Angel Ryland (l'Esprit), Christophe Coin (direction), Pierre-Alexandre Jauffret (mise en scène), André Meyer (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, le 2 décembre ; 16 heures et 21 heures, le 3 décembre. Tél. : 42-44-45-46. Location FNAC. De 50 F à 350 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mahler : *Symphonie no 9*. Gianluigi Gelmetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 21 heures, le 2 décembre. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Sigiswald Kuijken (violon), Gustav Leonhardt (clavecin).
Œuvres de Bach, Leclair et Duphly.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 3 décembre. Tél. : 48-24-16-97. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 200 F.

Joseph Suk (violon), Quatuor Talich.
Dvorak : *Quintette à cordes op. 97 « Américain »*. Brahms : *Quintette à cordes op. 111.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 3 décembre. Tél. : 49-52-50-50. Location FNAC. 100 F.

Gidon Kremer (violon), Oleg Maisenberg (piano).
Mendelssohn : *Sonate pour violon et piano op. 4*. Enesco : *Impressions d'enfance*. Ives : *Children's Day at the Camp Meeting*. R. Strauss : *Sonate pour violon et piano op. 18.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 17 heures, le 3 décembre. Tél. : 40-28-28-40. Location FNAC. De 55 F à 170 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Smetana : *Vltava*. Grieg : *Concerto pour piano et orchestre*. Dvorak : *Symphonie no 8*. Jean-Marc Luisada (piano), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 17 h 45, le 3 décembre. Tél. : 45-61-53-00. Location FNAC. De 65 F à 170 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Quivala, Compagnie Fiasco
Pascal Gravat : *L'Amour de la fille et du garçon*. Ami Garmon : *The Knee Bones Nuances, Blue Telling.*
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. 20 h 30, le 28. Tél. : 43-38-33-44. 60 F.

Centre chorégraphique national de Montpellier
Mathilde Monnier : *Nuit.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Tél. : 42-74-22-77. Location FNAC. De 90 F à 140 F.

Sylvie Guillem
Maurice Béjart : *Sissi, l'impératrice anarchiste, Bolero*. William Forsythe : *Herman Schmerman.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 28 novembre et le 2 décembre. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 550 F.
Et à 20 h 30, le 29 novembre et le 3 décembre. (Maurice Béjart : *Episodes, Boléro*).

Compagnie Kelemenis
Michel Kelemenis : *Mouvements.*
Evry (91). Théâtre de l'Agora, place de l'Agora. 20 h 30, le 28. Tél. : 64-97-30-31. De 85 F à 120 F.

Compagnie Szerelem
Marceline Lartigue : *Gilles de Rais.*
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 28. Tél. : 46-97-98-10. Location FNAC. 100 F.

Compagnie Kelemenis
Michel Kelemenis : *Clins de lune.*
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 30. Tél. : 47-81-69-02. Location FNAC. 75 F.

Compagnie Yvann Alexandre
Yvann Alexandre : *Orchidays.*
Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mo Mairie-des-Lilas. 21 heures, le 1er décembre. Tél. : 43-60-41-89.

Compagnie Fattoumi-Lamoureux
Héla Fattoumi. Eric Lamoureux : *Résonance, Prélude.*
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mo Bourg-la Reine. 20 h 45, le 1er décembre. Tél. : 46-61-36-67. Location FNAC. 140 F.

Cie Tanz Plantation, Cie Iritis
Marco Berrettini : *Je m'appelle Emile Sturm Weller*. Fred Werlé *« A table »*. Laura Scozzi : *Zapping Movies.*
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. 20 h 30, les 2, 9 et 16 décembre. Tél. : 43-38-33-44.

Compagnie Pierre Doussaint
Pierre Doussaint : *L'Atelier.*
Choisy-le Roi (94). Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 48-90-89-79. 90 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Fernando Jazz Gang
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, le 27. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Davell Crawford
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 27, 28, 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 décembre. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Ludovic de Preissac Quintet
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 45, les 27, 28, 29 et 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Ellingtomania
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mo Luxembourg. 21 h 30, le 28. Tél. : 43-26-28-59.

Mister Jaster X
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 28. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC. 78 F.

Giovanni Mirabassi, Alain Raman, Xavier Frathely
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 45, les 28 et 29. Tél. : 42-36-01-36. De 100 F à 120 F.

Christian Rames Quartet
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 29. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Teddy Edwards Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 4 et 5 décembre. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Bousaguet Trio
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 30. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Orchestre national de jazz
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 1er, 2 et 3 décembre. Tél. : 45-84-72-00. Location FNAC. De 70 F à 100 F.

Swing Feeling
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 1er décembre. Tél. : 43-21-56-70.

Aldo Romano Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 1er et 2 décembre. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC. 78 F.

Spanky Wilson & Philippe Milanta Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 1er et 2 décembre. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Lenny White & Present Tense
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. De 110 F à 130 F.

Didier Lockwood Quintet
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 2 décembre. Tél. : 60-48-46-18. Location FNAC. 90 F.

Kenny Neal
Bagneux (92). Salle des fêtes, rue Charles-Michels. 0 heures, le 2 décembre. Tél. : 42-31-60-50. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Kilimandjaro
Bagneux (92). Salle des fêtes, rue Charles-Michels. 20 heures, le 2 décembre. Tél. : 42-31-60-50. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Shirley Johnson, Roosvelt Booba Barnes
Bagneux (92). Salle des fêtes, rue Charles-Michels. 22 heures, le 2 décembre. Tél. : 42-31-60-50. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Monsieur Claude
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

David Murray Quintet
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 28. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

Aldo Romano Quintet
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 heures, le 30. Tél. : 30-13-98-51. De 70 F à 85 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Lofofora
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 27. Tél. : 44-92-45-45. Location FNAC. 146 F.

Voivod
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 27. Tél. : 53-79-00-11. Location FNAC. De 80 F à 100 F.

The Levellers
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 27. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC. 99 F.

Christine Santelli Blues Band
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 décembre. Tél. : 42-25-18-06.

Incognito
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 29. Tél. : 44-92-45-45. Location FNAC. 132 F.

Bif Naked
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 19 heures, le 1er décembre. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Double Nelson
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mo Pigalle. 20 heures, le 1er décembre. Tél. : 42-80-52-52. Location FNAC. 50 F.

Neal Black & the Healers
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. De 110 F à 130 F.

Audio Active
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 19 heures, le 2 décembre. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Fear Factory
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 3 décembre. Tél. : 53-79-00-11. 99 F.

Kat Onoma
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 69-43-03-03. Location FNAC.

Alliance Ethnik
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 28. Tél. : 30-13-98-51. Location FNAC. De 70 F à 85 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

A Chorus Line
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin. Havre-Caumartin. 20 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et le 1er décembre ; 16 heures et 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 53-32-32-00. De 130 F à 340 F.

Francis Lalanne
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er et 2 décembre ; 16 heures, le 3 décembre. De 105 F à 165 F.

Orphéon Celesta
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Tél. : 42-36-13-90. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 120 F.

Faust argentin
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 12 décembre ; 15 h 30, les 3 et 10 décembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC, Virgin. De 100 F a 190 F.

Corman & Tuscadu
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 décembre. Tél.: 43-29-86-51. 80 F.

Sandoval
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 22 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 12 décembre, jusqu'au 14 décembre. Tél.: 42-36-37-27. Location FNAC. 100 F.

Romain Didier
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Briancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 45-31-10-96. Location FNAC. De 60 F a 80 F.

Catherine Ribeiro
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mo Mairie-d'Ivry. 16 heures, le 3 décembre. Tél. : 46-70-21-55. 110 F.

Bill Deraime
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 2 décembre. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

Jacques Higelin
Noisy-le Sec (93). Gymnase Baudin 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 49-42-67-17. De 70 F à 130 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Paolo Conte
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 28, 29 et 30 novembre et les 1er, 2, 5, 6, 7 et 8 décembre ; 17 heures, le 3 décembre. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. De 180 F à 280 F.

Monica Lypso Combo
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo Vavin. 21 h 30, le 28 novembre et les 5 et 12 décembre, jusqu'au 26 décembre. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.

Fabulous Trobadors
Salle Valencia, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. 20 heures, les 29 et 30 novembre et les 1er, 2 et 5 décembre.

Juan José Mosalini
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 29. Tél. : 43-21-56-70.

Zebda
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 30. Tél. : 44-92-77-66. De 60 F à 100 F.

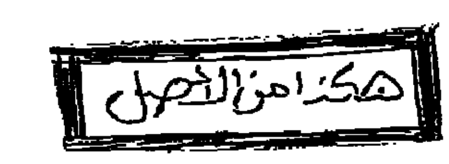
Francis Bebey Trio
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er décembre. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 100 F.

Christine Primrose, Alison Kinnaird
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 2 décembre. Tél. : 42-74-22-77. Location FNAC. 80 F.

Gwerz Pladenn
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 2 décembre. Tél.: 44-92-77-66. Location FNAC, Virgin. 100 F.

Valentina Vagliani
Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. 15 h 30, les 3 et 10 décembre, jusqu'au 17 décembre. Tél. : 44-64-11-50. De 80 F à 120 F.

Trio Esperança
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 1er décembre. Tél. : 46-67-70-00. Location FNAC. 3. De 120 F à 140 F.
Et au Kremlin-Bicêtre (94). Espace culturel André-Malraux, 2, place Victor-Hugo. Mo Le Kremlin-Bicêtre. 21 heures, le 2 décembre. Tél. : 49-60-69-42. 140 F.



Léon Zitrone, l'un des pionniers de l'ORTF, est mort

Décédé à 81 ans, ce journaliste d'origine russe avait tout « couvert » de la vie du Gotha à « Intervilles », en passant par le Tour de France et les courses hippiques

CES DERNIÈRES années, à ceux qui venaient encore interviewer le « dinosaure », Léon Zitrone assurait qu'il *« n'aimait pas la télévision »*. D'ailleurs, précisait-il, exception faite des feuilletons policiers, il avait cessé de la regarder. Et pourtant, celui qui fut, aux côtés de Pierre Sabbagh, Jacques Sallebert, Georges de Caunes ou Pierre Tchernia, l'un des « pionniers » de l'ORTF n'a jamais, malgré des adieux répétés au public, réellement quitté l'antenne.

Il était récemment l'invité de Jean-Luc Delarue (« Ça se discute ») pour l'enregistrement d'une émission consacrée à « La Passion des courses de chevaux », qui sera diffusée mardi 28 novembre. Sa mort, samedi 25 novembre, à Paris, des suites d'une hémorragie cérébrale – le jour de ses quatre-vingt-un ans –, met fin à une carrière qui se confond avec l'histoire du petit écran en France. Il sera enterré mercredi 29 novembre au cimetière de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), dans l'intimité.

A la télévision et à la radio, Léon Zitrone a tout fait, ouvrant la voie aux journalistes-animateurs et contribuant peut-être ainsi à la confusion des genres entre information et divertissement entretenue aujourd'hui dans le public. Bardé d'une collection de fiches de bristol, grâce auxquelles il pouvait « meubler » l'antenne en multipliant les détails jusqu'à dépasser les limites du ridicule, le journaliste que l'on retrouvait le dimanche à Auteuil pour les courses de chevaux enchaînait le lendemain sur une compétition de patin à glace avant de prendre l'avion pour décrire en direct les obsèques d'un « grand » de ce monde.

On l'a aussi entendu jouer les Ménie Grégoire au micro de RTL, où il a un temps présenté le journal, et le public de la télévision n'a pas oublié les péripéties de « Monsieur Léon », chahuté par Guy Lux et Simone Garnier qui l'avaient accueilli comme coanimateur d'« Intervilles » alors qu'il était en disgrâce du journal télévisé.

Cet éclectisme s'est imposé dès le début de sa carrière à la télévision. Entré à la Radiodiffusion-télévision française (RTF) en 1948 (il avait alors trente-quatre ans), après des études de lettres et de droit, repéré pour sa diction soignée et son parfait maniement de l'imparfait du subjonctif, le journaliste se voit confier en décembre 1960 la responsabilité de commenter le mariage du roi de Belgique Baudouin et de la princesse Fabiola.

Recruté en 1959 par le responsable des informations télévisées, Pierre Sabbagh, qui était en quête d'un commentateur des courses hippiques, celui qu'on n'appelait pas encore *« le gros Léon »* rejoint au début des années 60 l'équipe des « actualités », qu'il présentera jusqu'en 1975.

Son « mariage » du roi Baudouin jugé concluant, Léon Zitrone devient le commentateur attitré des cérémonies royales pour la télévision française. Clin d'œil de l'histoire : c'est pour commenter les obsèques du roi Baudouin, en août 1993, que Léon Zitrone, alors en retrait de la télévision, revient à l'écran, à la demande du président d'Antenne 2, Hervé Bourges. Ces retrouvailles avec les téléspectateurs furent l'occasion pour lui d'un retour en arrière nostalgique sur plus de quarante années d'une relation passionnée avec la télévision : *« On me pardonnera, je l'espère, l'émotion qui pourrait me submerger, on ne peut pas toujours brider ses sentiments,* confiait-il, devant des millions de téléspectateurs. *La télévision, c'est la vie, mon Dieu, que le temps passe ! »*

UN CARACTÈRE IMPOSSIBLE

Personnage excessif, Léon Zitrone ne pouvait pas laisser indifférent ni le public ni ceux qui, dans le travail, ont été amenés à côtoyer cet homme à la carrure imposante (il avait un physique *« d'empereur romain »*, bien que perpétuellement au régime) et au *« caractère impossible »*. *« Nous perdons un grand journaliste, nous perdons aussi un proche, un ami »*, a déclaré le président de la République Jacques Chirac, tandis que l'ancien ministre de la culture Jack Lang évoque la perte d'*« un monstre sacré »*.

Le monde de l'audiovisuel, qui a défilé sur les ondes dimanche 26 novembre pour rendre hommage au défunt, ne s'est pas privé de rappeler que ce « monstre de travail » à la « mémoire époustouflante » était aussi *« excessivement flatteur »*. Michel Péricard, député RPR et maire de Saint-Germain-en-Laye, qui fut son rédacteur en chef au début des années 70, a évoqué le ton *« très institutionnel, très respectueux des pouvoirs établis »* de Léon Zitrone, présentateur du journal de la chaîne unique considérée par le pouvoir comme *« la Voix de la France »*.

Cette componction à l'égard des « puissants » était l'un des motifs de la querelle larvée qui opposait Léon Zitrone à son collègue Claude Darget, qui, dit-on, se faisait un malin plaisir d'offrir chaque année à son *« ami Léon »* un gilet rayé et une boîte de cirage. La légende veut aussi que le même Claude Darget eût dressé son chien à *« faire le Léon »*, c'est-à-dire à ramper sur le sol en se tortillant.

D'autres, tel Michel Drucker, qui considèrent Léon Zitrone comme *« un maître »*, préfèrent évoquer son *« extrême courtoisie »* et son *« don exceptionnel »* pour les langues étrangères, qui n'a pas été sans influence sur sa carrière. Parlant couramment plusieurs langues, notamment le russe (il est né à Pétrograd le 25 novembre 1914 et est arrivé en France en 1920), il put interviewer les personnalités étrangères, notamment les chefs d'État de l'URSS, avec lesquels il s'entretenait directement.

Fréquenter le « Gotha » le comblait visiblement d'aise. De nombreux téléspectateurs l'ont vu, tel un petit garçon, quémander timidement un autographe au roi d'Espagne, ou l'ont entendu s'interroger, avec l'impatience d'une midinette, sur l'étoffe choisie pour confectionner la robe de mariée de Lady Diana. Familier de ses emportements, supposant le personnage satisfait de ses prestations sinon imbu de lui-même, le public ne lui a jamais tenu rigueur de ses caprices de star. Il était aimé des téléspectateurs, lui le solitaire qui ne supportait pas les interpellations pourtant souvent amicales de l'homme de la rue, ou des turfistes sur les champs de course.

Il connaissait ses défauts (*« désordonné »*, *« coléreux »*) et savait se livrer à l'autocritique. Dans son autobiographie (*Big Léon*, éditions Hachette-Carette, 1989), il porte un regard lucide, à la sincérité désarmante, sur l'homme Léon Zitrone et sur le personnage de la télévision. Il y reconnaissait avoir *« le dos trop souple devant les gens importants »* et regrettait de ne *« jamais avoir été un héros pendant la guerre »*. Prisonnier, il travailla, après s'être évadé, au ministère des anciens combattants en 1944-1945.

Critique à l'égard de la télévision d'aujourd'hui, *« trop rapide, trop superficielle »*, Léon Zitrone, qui avait consenti à réduire son activité, rédigeait régulièrement une chronique hippique pour *France-Soir*, intervenait dans « Les grosses têtes » (RTL) et faisait entendre sa voix sur Radio communauté et Judaïques FM (RCJ), où il s'était réfugié en 1993, à soixante-dix-neuf ans, pour une chronique égotiste quotidienne (« Léon raconte Zitrone »), son contrat avec la télévision publique étant arrivé à expiration.

Sylvie Kerviel

■ **NUMÉRIQUE : Canal Plus et son allié allemand Bertelsmann** lanceront leur décodeur numérique au début de 1996. Baptisé Médiabox, ce boîtier décodera les bouquets de chaînes numériques des deux partenaires et permettra d'accéder à des services de paiement à la séance et de téléachat. Selon Marc-André Feffer, vice-président délégué général de Canal Plus, Médiabox sera ensuite commercialisé en Allemagne où Leo Kirch, promoteur d'un boîtier concurrent développé avec Nokia, lancera son décodeur au printemps.

■ **PRESSE : la direction de** *France-Soir* a affirmé que les mesures touchant quatre chefs de service ne sont pas une *« sanction »* mais des *« mesures individuelles liées à la situation de l'entreprise »*. Un comité d'entreprise, réunis mercredi 22 novembre, avait annoncé que Jean-Michel Brigouleix (informations générales), Jacques Malmassari (politique), Edmond Bakaloglou (spectacles) et Gérard Baudouin (sports) *« étaient mis à disposition du directeur de la rédaction »*. La direction du quotidien a souligné que, tout en restant éditorialiste à *France-Soir*, Jacques Malmassari *« rejoint* Le Figaro *avec les mêmes fonctions »*.

■ **TÉLÉVISION : dans son numéro du lundi 27 novembre,** *Télé 7 jours* lance une campagne contre les déprogrammations à la télévision. Dans une lettre ouverte à Hervé Bourges, président du CSA, l'hebdomadaire, qui demande à ses 11 millions de lecteurs de signer une *« pétition contre les déprogrammations sauvages »*, note que ces changements sont illégaux, les cahiers des charges contraignant TF 1, France 2, France 3, Canal Plus et Arte à *« communiquer leurs programmes deux semaines au moins avant leur diffusion »*.

LUNDI 27 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : L'Odyssée de l'étrange. Présenté par Jacques Pradel. A la recherche de l'homme sauvage ; Sommes-nous seuls dans l'univers ? ; la deuxième vie de Gundhun ; Le Rêve de Steven Linscott.
22.55 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne.
0.35 Série : Paire d'as.
1.30 Journal, Météo.
1.40 Magazine : 7 sur 7. Invités : Alain Madelin, Patrick Dupond (rediff).
2.30 Programmes de nuit. Intrigues ; 2.55, Histoires naturelles (et 3.55) ; 3.25, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique ; 5.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [3/6].

FRANCE 2

12.57 Météo (et 13.35), Journal, INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.40).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.25).
19.59 Journal, Météo.

20.50 ▶ Téléfilm : L'Homme aux semelles de vent, Arthur Rimbaud. [1/2 et 2/2] De Marc Rivière.
23.40 Documentaire : Du côté de chez nous.
0.50 Les Films Lumière.
0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Manuel des amphitryons*, d'Alexandre Balthazar et Laurent Grimod de La Reynière.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 La Dernière Séance.
20.53 1er film : Les Contrebandiers de Moonfleet. ■■■ Film américain de Fritz Lang (1955). Avec Stewart Granger.
22.30 Météo, Journal.
23.00 Dessins animés. Droopy ; Out Foxed ; What Price Fleadom, de Tex Avery.
23.20 2e film : Le Prisonnier de Zenda. ■■ Film américain de Richard Thorpe (1952, v.o.). Avec Stewart Granger.
1.00 Court métrage : Libre court. Les Fleurs de Maria Papadopylou, de Dodine Herry avec André Dussollier et Mathieu Kassovitz.
1.10 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti. Jazz : *Ça va chouia*, par Manu Dibango (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Le Bal de l'école. De Paul Schneider.
15.15 Boulevard des clips (et 5.30)
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Objectif Lune.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : Kramer contre Kramer. ■ Film américain de Robert Benton (1979). Avec Dustin Hoffman.
22.45 Téléfilm : Le Vertige des sens. D'Ellen Cabot. *Un homme d'affaires engage un étudiant « au pair » pour s'occuper de la maison mais aussi pour tenir compagnie à sa femme. Le mari infidèle espère pouvoir divorcer à moindre coût en prouvant son infidélité.*
0.15 Magazine : Culture pub.
0.45 Magazine : Jazz 6. David Murray.
1.40 Saga de la chanson française. Yves Montand.
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture rock (La saga James Brown) ; 3.50, L'Inde du Cachemire ; 4.40, Starnews ; 5.05, Fanzine.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille.
13.40 Magazine : le Journal de l'emploi.
13.45 Documentaire : Je vous salue, ma rue. De Martine Mauléon et Alain Barrelle.
14.15 Téléfilm : Retour au pays natal. De Jack Gold.
15.50 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □ Film français de Bertrand Tavernier (1994).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.05)
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Pour une vie ou deux. De Marc Angelo.
22.10 S'en sortir.
22.15 Documentaire : Michelangelo Merisi dit « le Caravage », peintre et meurtrier. De Michel Quinejure.
23.05 ▶ Cinéma : Bab el-Oued City. ■ Film franco-algérien de Merzak Allouache (1994).
0.45 Cinéma : Le Fugitif. ■

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Merveilles de l'univers. La Planète bleue.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Cinéma : Ludwig ou le crépuscule des dieux. ■■■ Film italo-franco-allemand de Luchino Visconti (1972).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cogito. Diderot.
18.15 Les Grandes Inventions. L'Automobile.
18.30 Le Monde des animaux. Le Maître du serpent.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [11/25] Pique-nique surprise, de Pennington Richards, avec Tim Turner.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. La Volonté de vaincre [9/12]. Out of Africa [1/2], de Tony Laryea. *La carrière de grands champions noirs et leur chemin vers la gloire et le succès*
20.00 Magazine : Reportage. Au-dessous du volcan : Superphénix, d'Olivier Warin. *En dix ans, Superphénix, le surgénérateur nucléaire de Creys-Malville, n'aura fonctionné que six mois. Les « pour » et les « contre » continuent de s'affronter sur son devenir.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Cinéma : Le Privé. ■■ Film américain de Robert Altman (1973, v.o.). Avec Elliott Gould, Nina Van Pallandt, Sterling Hayden.
22.30 Cinéma : Le Dernier Tango à Paris. ■■■ Film franco-italien de Bernardo Bertolucci (1972, v.o.). Avec Maria Schneider, Marlon Brando, Jean-Pierre Léaud.
0.35 Court métrage : Court-circuit. Après 68, de Stephen Burke (1994).
1.05 Cinéma : Les Innocents. ■■ Film français d'André Téchiné (1987). Avec Sandrine Bonnaire, Simon de La Brosse, Abdel Kechiche (90 min, rediff.)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Surprise sur prise. 23.35 Ah ! Quels titres ! Invités : Isabelle Bricard ; Jean-Pierre Mohen ; Marie-Frédérique Bacqué ; Marie de Hennezel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.45 Zoo : Etat des lieux. [2/4] Zoos trois étoiles. De Grant Mansfield. 20.35 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Guitton. 21.25 Le Cours de philo. De Bernard Cauvin et Jean-Marie Barbe. 22.20 Fous de collection. De Christian Mottier. 23.05 Des animaux et des hommes. [6/12] L'Univers d'un phoque. De Richard Brock. 23.35 Football argentin. [1/2]. De Victor Dinenzon. 0.30 Pique-nique chez Verdi. D'Eva Ceccaroli (40 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.30 Stars en stock. John Wayne. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Le Charme discret de la bourgeoisie. ■■ Film français de Luis Bunuel (1972). 22.45 Picasso et Villers. De Jean-Michel Vecchiet. 23.15 Concert : Bob Geldof. Enregistré à Goondiwindi, en Australie. 0.10 Paris dernière (55 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Reconnaissance éternelle. 20.25 La Semaine sur Jimmy. 20.35 Souvenir. Top à Serge Gainsbourg et Jane Birkin. Diffusion le 4 mai 1974. 21.35 Série : New York Police Blues. Episode n° 24. 22.20 3000 scénarios contre un virus. 22.25 Who's That Girl. ■ Film américain de James Foley (1987). 0.00 Concert : Monterey Pop. Enregistré au festival pop de Monterey, en 1967 (75 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Le Joker. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Les Naufragés. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Champion. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.20). Piège. 21.35 Série : Les Espions. De Séville à Madrid. 22.30 Le Club. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Les Routiers.

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 NBA Action (0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom Zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends club. Spécial punk. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Rebel TV. 23.00 MCM Mag. Invités : les Power Rangers. 23.30 Blah-Blah Groove (45 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert : Herbert Grönemeyer. Enregistré le 15 mai 1994, aux studios Babelsberg de Berlin. 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.00 Catch. 0.00 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Les Yeux de l'amour. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1959, N.). Avec Danielle Darrieux. 20.30 Les Comédiens. ■ Film espagnol de Juan Antonio Bardem (1955, N., v.o.). 22.05 The Eve of St Mark. ■■ Film américain de John M. Stahl (1944, N., v.o.). Avec Anne Baxter. 23.40 L'Homme fatal. ■■ Film britannique d'Anthony Asquith (1944, N., 105 min). Avec James Mason.

CINÉ CINÉMAS 18.45 Une femme à sa fenêtre. ■ Film franco-italien de Pierre Granier-Deferre (1976). Avec Romy Schneider. 20.30 To Be or Not to Be. ■ Film américain d'Alan Johnson (1983). Avec Mel Brooks. 22.15 La Joyeuse Parade. ■ Film américain de Walter Lang (1954, v.o.). Avec Ethel Merman. 0.10 Novembre. ■ Film franco-polonais de Lukasz Karwoski (1992, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique. Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 1. Le compositeur Jean-François Lesueur. 20.30 Le Grand Débat. La Dissuasion nucléaire aujourd'hui (2). Pierre Lellouche, Marisol Touraine, Pierre Gallois, Etienne Copel, Alain Lipietz. 21.30 Fiction : Premier roman, première dramatique. Le Gros Lot, d'Agnès Bismuth. 22.40 Accès direct. Matthias Langhoff, metteur en scène de Richard III, au Théâtre Gérard-Philipe. 0.05 Du jour au lendemain. Macha Makeïeff (Les Deschiens). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou l'Abeille et le Musicien. 16. Le Chat et le Vieux Rat ; Le Savetier et le Financier ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concours Long-Thibaud. Concert donné en direct de la salle Pleyel, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Tabachnick, et les lauréats du concours (du 1er au 6e prix) : Concerto pour piano et orchestre n° 20, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre op. 16, de Grieg ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Bartok ; Concerto pour piano et orchestre n° 2, de Saint-Saëns ; Concerto pour piano et orchestre, de Ravel. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Twilight Symphony pour orchestre à cordes (1er et 2e mouvements), de Depraz, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, dir. Peter Eötvös ; Chants méditerranéens : lignes écrites dans un album à Malte (sur un texte de Byron), de Goldschmidt, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Lothar Zagrosek. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 7 octobre à la Cité de la musique : Inde. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 20 septembre, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Viktoria Mullova, violoniste. Symphonie n° 4 Italienne, de Mendelssohn ; Concerto pour violon, op. 35, de Tchaïkovski ; Daphnis et Chloé, suite n° 2, de Ravel. 22.30 La viole de Gambe. J. Dowland. Pièces pour consort de violes, de Gibbons, par l'Ensemble Fretwork ; Jubilate Deo, de Buxtehude, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman, René Jacobs, alto ; Concerto pour flûte et viole de gambe, de Telemann, par l'Orchestre of The Age of Enlightenment, dir. Monica Huggett, Marion Verbruggen, flûte, Sarah Cunningham, viole de gambe ; Passion selon Saint-Jean : air Es is vollbracht, de Bach par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt, Marjana Lipovsek, alto ; Pièces de viole du troisième livre, de Marais, Jordi Savall, viole, Ton Koopman, clavecin ; Œuvres de Bach : Concerto brandebourgeois n° 6, par La Petite Bande ; Passion selon Saint-Matthieu, air, Komm, süsses Kreuz, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman, Peter Kooy, basse ; Danses et airs à 5 pour flûtes à bec et violes de gambe, de Holborne, par le Brüggen Consort, Franz Brüggen, flûte à bec ; Captaine Humes Pavin, de Hume, Jordi Savall, basse de viole. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Malraux ou la révolution comme une œuvre d'art

Sur Arte, l'écrivain Daniel Rondeau retrace la vie de l'auteur de « La Condition humaine », avant la diffusion de son film sur la guerre d'Espagne

PARCE QU'IL SE TROUVA plus que d'autres, au lendemain de la guerre, en résonance avec son époque, Jean-Paul Sartre a fixé le modèle qui a donné forme, pendant les décennies qui ont suivi, à l'engagement des intellectuels en France : un intellectuel digne de ce nom devait être de gauche, honnir le général de Gaulle, donner la priorité aux démarches collectives sur les ambitions personnelles.

André Malraux fut, de ce point de vue-là, un anti-modèle. Gaulliste, il poussa l'esprit de sacrifice jusqu'à devenir ministre et l'esprit de parti jusqu'à prendre une part active, sous la Ve République, à plusieurs campagnes électorales. Même ceux qui n'avaient pas oublié son engagement d'avant-guerre dans les rangs des antifascistes ne l'estimaient pas conforme à l'intellectuel type : trop individualiste, trop épris d'aventure, trop soucieux de son indépendance ! Or voici qu'aujourd'hui l'auteur de *La Condition humaine* est devenu pour beaucoup d'intellectuels une référence.



Face à l'image pâlissante de Sartre, l'homme de l'utopie, a d'abord surgi la figure de Raymond Aron, l'homme de la raison. Avec André Malraux, mort en 1976, c'est l'homme de l'épopée qui revient sur le devant de la scène, le visionnaire entraîné, comme l'écrit Daniel Rondeau, *« par les puissances conjuguées de l'action et de la méditation »*.

Ecrivain, Daniel Rondeau est de ceux qui ont choisi la voie de la révolte en revendiquant hautement l'héritage de Malraux, considéré comme l'un des derniers romantiques. Ainsi a-t-il pris fait et cause pour le Liban sous tutelle syrienne et pour la Bosnie victime de l'agression serbe. Il a dénoncé avec violence François Mitterrand en rappelant ce mot de Malraux : *« On ne fait pas de la politique avec de la morale, mais on ne fait pas de la politique sans morale. »* Celui qui s'engagea dans la guerre d'Espagne puis dans la Résistance avant d'accompagner le gaullisme sous les IVe et Ve Républiques lui semble digne d'admiration *« parce qu'il était une conscience dans le cercle étroit des hommes et qu'il a tout jeté dans le chaudron du monde »*. Le documentaire que lui consacrent Daniel Rondeau et Alain Ferrari évoque les bouillonnements de ce *« chaudron »* au cours du XXe siècle et la trace qu'y a laissée l'auteur de *La Condition humaine*.

L'APPEL DE L'ORIENT

Il y eut d'abord l'aventure individuelle et le voyage en Asie alors que l'Europe, selon Rondeau, semble en fin de course : c'est l'épisode des statues volées dans un temple cambodgien, qui vaut au coupable, en 1924, trois ans de prison, ramenés en appel à un an avec sursis après de multiples interventions et une pétition signée, entre autres, dans *Les Nouvelles littéraires*, par Gide, Mauriac, Paulhan, Aragon, Breton.

Ce fut ensuite l'appel de l'Orient, auquel avait répondu Lawrence d'Arabie, quelques années auparavant, Lawrence, cet *« aventurier au service d'une image romanesque de lui-même »*.

Bientôt viendra le temps de la guerre d'Espagne et de l'engagement aux côtés des républicains, consommant notamment la rupture avec les communistes. L'Espoir, son unique film, diffusé aussitôt après le documentaire de Rondeau et Ferrari, en porte témoignage. Puis ce sera l'Occupation, la Résistance, la brigade Alsace-Lorraine, la rencontre avec de Gaulle.

Après la guerre, il y aura les responsabilités ministérielles et mai 1968, cette *« crise de civilisation »*. Il y aura d'autres périples, en Afrique, en Inde, en Chine. Il y aura surtout une ample réflexion sur l'art, qui ira de pair avec la méditation sur l'Histoire, tant il est vrai que Malraux *« observe et vit les révolutions comme des œuvres d'art »*. Ce n'est pas un hasard si le film s'ouvre par des images de Sarajevo. Face aux nouvelles convulsions du monde, Malraux invite l'homme, comme il l'écrira dans ses *Antimémoires*, à *« réduire au minimum sa part de comédie »* et à relever le défi de la liberté.

Thomas Ferenczi

★ « André Malraux ou la grande vie », Arte, mardi 28 novembre, 21 h 45.

Léon de nulle part

par Luc Rosenzweig

QUAND ON AIME, on ne compte pas. Le monde de la télévision aimait Léon Zitrone, et n'a pas mesuré le temps d'antenne pour évoquer sa mémoire. Son enterrement cathodique fut digne d'un chef d'Etat : pas moins de trente-quatre minutes au journal de Claire Chazal sur TF 1, un « Télé-dimanche » bouleversé pour l'occasion sur Canal plus, des « spéciales » sur toutes les chaînes...

N'y aurait-il pas là quelque exagération, une manifestation supplémentaire de ce narcissisme de ces gens de télé pour qui le petit écran est avant tout le miroir d'eux-mêmes ? N'y a-t-il pas là une certaine disproportion avec le traitement réservé à une autre disparition, celle de Louis Malle ? Non, en dépit des répétitions, des anecdotes évoquant toujours les mêmes éclats homériques du défunt (*« Madame, je vous interdis de me reconnaître ! »*, a-t-il lancé un jour à une admiratrice trop pressante), cet hommage ne lassait pas. Il nous invitait à nous interroger sur les raisons de la place prise dans nos foyers et nos mémoires d'un homme qui, après tout, ne fut qu'un journaliste éclectique comme il en existe beaucoup.

Le secret de cette présence massive de Zitrone dans le paysage mental des Français tient peut-être à ce que cet homme venait d'ailleurs, et donc n'appartenait à personne. Il était né en 1914 à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire nulle part, ou plutôt comme il l'expliquait : *« Dans un no man's land entre les Blancs et les Rouges »*. C'était donc la personne idéale pour incarner cette télévision des débuts, celle qui allait prendre le relais de l'école dans cette fonction unificatrice de la France. Le seul lieu qu'il habitait de son corps imposant, c'était la langue française, qu'il s'était appropriée, qu'il avait conquise pour la cultiver comme un jardin des merveilles.

De nulle part, Léon Zitrone l'était aussi politiquement, à une époque où le journal télévisé était « la voix de la France », c'est-à-dire au service exclusif du gouvernement du moment. En étant outrageusement respectueux de tous les pouvoirs, gaulliste, soviétique ou patagon, il révélait, malgré lui, la nature du système. C'était un lèche-bottes magnifique, qui révélait par son obséquiosité boursouflée la petitesse de ceux qui la sollicitaient. Zitrone n'était ni à gauche, ni à droite, ni au centre, il était institutionnel, comme le remarquait, un peu gêné rétrospectivement, Michel Péricard, qui fut son très gaulliste rédacteur en chef. Une seule étiquette aurait pu convenir à cet homme qui ne connaissait que celle en vigueur chez les têtes couronnées : situationniste. Léon Zitrone faisait du Debord comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Il était le Monsieur Loyal de la société du spectacle qui s'imposait peu à peu au cœur de l'intimité française.

MARDI 28 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Le Mariage du siècle. □ Film français de Philippe Galland (1985).
22.30 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
23.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Kleber Beauvillain (Hewlett Packard).
0.05 Série : Parie d'as.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 1.35, Série : Passions ; 2.00, Histoires naturelles (et 3.45) ; 2.25, La Pirogue ; 3.20, L'Aventure des plantes ; 4.40, Mésaventures ; 5.05, Musique ; 5.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [4/6].

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.50).
12.57 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct d'Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05). La chance aux chansonniers.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.45).
19.15 Bonne nuit les petits. Les Indiens.
19.20 Studio Gabriel (et 2.05). Invitées : Ophélie Winter, Mylène Demongeot.
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : L'Eveil. ■ Film américain de Penny Marshall (1990). Avec Robert De Niro.
23.00 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Jusqu'où peut-on aller pour l'amour des courses ?
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. La Langue maternelle. Avec Vassilis Alexakis (*La Langue maternelle*) ; Andreï Makine, (*Le Testament français*) ; Jacques Bonnaffé, metteur en scène.
2.40 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 4.35, Jeu : les Z'amours ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.48 Le Magazine de l'Assemblée.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Poissons, coquillages et crustacés*, de Jean-Claude Goumard et Hervé Amiard.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Questions pour un champion. Jeu animé par Julien Lepers. Spécial juniors.
22.35 Météo, Journal.
23.00 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.30 Sagacités (rediff.).
1.00 Sidamag (rediff.).
1.15 Feuilleton : Dynastie.
2.05 Musique Graffiti. *Symphonie KV 551, Jupiter*, 1er mouvement, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Riccardo Muti (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Docteur miracle. D'Arlene Sanford
15.05 Boulevard des clips (et 5 15).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] On a marché sur la Lune.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Mac Lesggy et Caroline Avon. Comment ça marche : la télévision ; Le projet Jason.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. La Chute d'Icare. La Préparation au mariage. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Téléfilm : Cœurs en feu. De Jeff Bleckner, avec Lesley Ann Warren, Tom Skerritt. *Après vingt ans de mariage, un homme tombe amoureux de la dame de compagnie de sa femme qui souffre de sclérose en plaques.*
0.25 Magazine : Les Dossiers de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Y a-t-il un scandale du logement en France ? (rediff.).
2.00 Rediffusions. Culture pub ; 2.25, Starnews ; 2.50, La Croisière rouge ; 3.30, Jazz 6 ; 4.25, Culture rock (La saga James Brown).

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Magazine : le Journal de l'emploi.
13.45 ▶ Cinéma : Bab el-Oued City. ■ Film franco-algérien de Merzak Allouache (1994).
15.15 Cyberculture (rediff.).
15.45 Cinéma : Serial Mother. ■ Film américain de John Waters (1993). Avec Kathleen Turner.
17.10 Documentaire : Les Gnous ou la Migration du siècle. De Hugo Van Lawick.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 21.55).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Grosse fatigue. ■ Film français de Michel Blanc (1993). Avec Michel Blanc, Carole Bouquet.
22.00 Cinéma : A toute allure. ■ Film américain d'Adam Rifkin (1994, v.o.). Avec Charlie Sheen.
23.25 S'en sortir.
23.30 Cinéma : Sex and Zen. □ Film de Hongkong de Michael Mak (1991, v.o.). Avec Lawrence Ng.
1.00 Cinéma : The Hidden 2. □ Film américain de Seth Pinkser (1994). Avec Raphael Sbarge.
2.30 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. L'Elimination du tsar Nicolas II, de Philip Nugus (25 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire (rediff.).
14.30 Défi. Dissidence
15.30 Qui vive ! Les Dons d'organes [1/3]
15.45 Allô ! la Terre. Voyage à l'intérieur du corps [1/4].
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Va savoir.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [12/25] Chantage.
19.30 Documentaire : Au Louvre avec les maîtres. De Richard Copans. *Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le Louvre, avec les œuvres académiques qu'il renferme, devient un lieu d'inspiration pour les modernes.*
20.15 Documentaire : La Sœur de Marina. De Daniel Verdier.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Le Suicide des jeunes. Apprendre à accepter sa vie ; Etats-Unis : Judas Priest coupable ? ; Enquête à Munich sur le suicide de deux adolescentes ; Suicides en Russie. *Le mal de vivre des adolescents touche tous les pays... Après les accidents de la route, le suicide est la principale cause de mortalité chez les jeunes de 15-24 ans.*
21.45 Soirée thématique : André Malraux. Proposée par Daniel Rondeau.
21.50 Documentaire : André Malraux ou la grande vie. De Daniel Rondeau.
23.20 Cinéma : Espoir. ■ ■ Film français d'André Malraux (1939, N.). Avec José Sempere.
0.35 Bibliographie.
0.40 Magazine : Velvet Jungle (rediff.).
2.25 Court métrage : Court-circuit. Après 68, de Stephen Burke (1994, 26 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Invités : Georges Blanc ; Serge Renaud ; Guy Renvoisé ; Philippe Faure-Brac. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.10 ▶ Les Matonnes. De Jean-Michel Carré. 20.05 A bout de glace. De Roland Théron. 20.35 Hermann, le retour aux sources. De Christophe Heili. 21.20 De Gaulle, vu d'ailleurs. [3/3] Puissances et passions. De Christina von Braun. 22.20 Zoo : Etat des lieux. [2/4] Zoos trois étoiles. De Grant Mansfield. 23.10 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Gutton. 0.05 Le Cours de philo. De Bernard Cauvin et Jean-Marie Barbe. 0.55 Fous de collection. De Christian Mottier (45 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Eco, écu et quoi ? 19.30 Stars en stock. Debbie Reynolds. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Accatone. ■ ■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961, N., v.o.). 0.15 Totalement cinéma. 0.40 Concert : Bob Geldof. Enregistré à Goodiwindi en Australie (60 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Cinéma : c'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Des ados lassants ! 21.25 Série : Palace. 22.25 3000 scénarios contre un virus. 22.30 Série : Angela, quinze ans. Vous dansez, monsieur ? 23.15 Automobiles : Chevrolet. 0.00 Série : Bottom. He's Out. 0.35 Top bab (40 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Qui suis-je ? 19.55 Série : Cher oncle Bill. Le Mariage chinois. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Malchance. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.20). Cops. 21.35 Le Club. 21.45 Série : Les Espions. La Liste. 22.35 200 dollars plus les frais. Une détective tenace (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.15 Passion cinéma. 19.55 Mangazone (et 23.25). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 La Nuit Mangazone (240 min).
MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Football. Résumé. Coupe intercontinentale : Ajax Amsterdam (P-B)-Gremio Porto Alegre (Bré). Au Stade national de Tokyo (Japon). 23.30 Boxe. 0.30 Snooker (30 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 La Duchesse de Langeais. ■ Film français de Jacques de Baroncelli (1941, N.). Avec Edwige Feuillère. 20.30 Le Petit Garçon de l'ascenseur. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1962, N.). 22.00 Marie Stuart. ■ ■ Film américain de John Ford (1936, N., v.o.). 0.00 Le Dernier Sou. ■ Film français d'André Cayatte (1944, N., 90 min).
CINÉ CINÉMAS 18.50 L'Amour l'après-midi. ■ ■ Film français d'Eric Rohmer (1972). 20.30 C'est arrivé près de chez vous. ■ Film belge de R. Belvaux, B. Poelvoorde, A. Bonzel (1992). 22.05 Red Rock West. ■ Film américain de John Dahl (1992, v.o.). 23.40 Cinglée. ■ Film américain de Martin Ritt (1987, 115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 2. Le compositeur Giovanni Paisiello. 20.30 Archipel médecine. Les médicaments (3). Avec François Chast (L'Histoire contemporaine du médicament). 21.28 Poésie sur parole. Boris Pasternak (2). 21.30 Grand Angle (rediff.). Bouic en Diois, un village blessé. 22.40 Nuits magnétiques. Ma vie de banane. 0.05 Du jour au lendemain. Gérard Macé (L'Autre Hémisphère du temps). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 17. Le Loup, la Chèvre et le Chevreau ; Le Chameau et les Bâtons flottants ; La Laitière et le Pot au lait ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Berlin. Donné le 12 septembre à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Youri Temirkanov : Petrouchka, de Stravinsky ; Symphonie nº 10, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Twilight Symphony pour orchestre à cordes (3e mouvement), de Depraz, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, dir. Peter Eötvös ; Chants méditerranéens : Stances écrites en plein découragement près de Naples (sur un texte de Percy Bysshe), de Goldschmidt, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Lothar Zagrosek ; O Notte Hommage à Dallapiccola, pour baryton et petit orchestre (sur un texte de Michelangelo Buonarotti), de Rihm, par la Badische Staatskapelle, dir. Günther Neuhold. 23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes op. 30, de Taneïev ; Die Nacht, élégie pour mezzo-soprano, alto et piano, de Dargomijski. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Finger (Allemagne) ; traditionnelle (Andalousie) ; Garcia-Zarate (Pérou) ; Garcia-Abril (Canada). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Œuvres de Beethoven : Symphonie nº 8, par l'Orchestre de la Radio-Télévision Suisse-Italienne, dir. Hermann Scherchen ; An die ferne Geliebte (arrangement Liszt), Leslie Howard, piano ; Quatuor nº 11 (orchestration Gustav Mahler), par The English Chamber Orchestra, dir. Jeffrey Tate ; Messe D 950 : Credo, Sanctus et Benedictus, de Schubert, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Wolfgang Sawallisch, Helen Donath, soprano, Brigitte Fassbaender, alto, Francisco Araiza, ténor, Dietrich Fischer-Dieskau, basse ; Sonate nº 29 Hammerklavier, de Beethoven, Sviatoslav Richter, piano. 22.30 Les Soirées... (Suite). Tannhäuser, ouverture et Venusberg, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; Quatuor nº 14, de Beethoven, par le Quatuor Hongrois ; Symphonie op. 21, de von Webern, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Boulez. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 28 NOVEMBRE 1995

Un scandale au Brésil provoque le limogeage du directeur du service des écoutes téléphoniques

Après la démission d'un ministre et du chef du protocole, de hauts responsables policiers sont à leur tour inquiétés

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le scandale du Sivam (système intégré de surveillance de l'Amazonie) tourne au jeu de massacre. Les accusations de trafic d'influence au profit de la firme américaine Raytheon, chargée d'installer prochainement ce vaste réseau de radars et de satellites, ont déjà coûté leur poste au chef du protocole du président Cardoso et à son ministre de l'aéronautique (*Le Monde* du 22 novembre). Le patron du service des écoutes téléphoniques vient à son tour d'être remercié. M. Cardoso a déclaré qu'*« il n'épargnerait pas ses amis »* pour en finir avec ce *« cancer »*. Le sort du directeur de la police fédérale apparaît particulièrement incertain...

Le plus curieux dans cette affaire est qu'on ne sait toujours pas qui a ordonné les écoutes téléphoniques qui sont à l'origine du scandale. L'enregistrement des conversations entre M. Gomes dos Santos, chef du protocole, et M. Assumpçao, représentant de Raytheon au Brésil, avait révélé les pressions exercées par ce dernier.

Il y était question, sur un ton fort cru, de pots-de-vin qui devaient être versés à Gilberto Miranda, rapporteur du projet Sivam devant le Sénat (*« Ce fils de pute est en train de tout foutre en l'air, il crée des problèmes, il ne veut pas que le Sivam passe. – Mais tu n'as pas déjà payé ce type ? »*), et de la complaisance supposée du ministre de l'aéronautique, le général Mauro Gandra, lequel venait d'être invité pendant trois jours dans la maison de M. Assumpçao.

Il apparaît maintenant que ces écoutes ont été utilisées pour assouvir des haines personnelles. Francisco Graziano, ancien secrétaire particulier du président Cardoso, gardait une vieille rancune, datant de la campagne électorale de 1994, contre M. Gomes dos Santos. Il affirme avoir eu connaissance, par des « amis » de la police fédérale, des enregistrements mettant en cause le chef du protocole. Il a alors mis au courant le président de la République. Peu de temps après, les transcriptions des conversations étaient publiées par l'hebdomadaire *Istoe*.

LA SOCIÉTÉ THOMSON ACCUSÉE

Paulo Chelotti, ancien garde du corps du président Cardoso, devenu l'un des collaborateurs de M. Graziano, avait lui aussi des comptes à régler avec le chef du protocole. Se servant de ses contacts dans la police fédérale, il a obtenu les transcriptions des bandes magnétiques et les a transmises à M. Graziano. Or il se trouve qu'il est le frère du directeur de la police fédérale, Vicente Chelotti, lequel est désormais sur la sellette. Le directeur de la police fédérale avait en effet omis d'informer son supérieur hiérarchique, le ministre de la justice, de l'existence de ces écoutes.

Le président brésilien a été moins choqué par les conversations elles-mêmes que par le fait qu'elles aient filtré dans la presse. Une « supercommission » parlementaire a été désignée pour enquêter sur l'affaire. Elle est dirigée par le sénateur Antonio Carlos Magalhaes, qui a aussitôt demandé la levée du secret bancaire pour le rapporteur du projet Sivam, le sénateur Gilberto Miranda. Ce dernier, qui était l'an dernier un partisan enthousiaste du contrat (de 7 milliards de francs) avec Raytheon, est devenu l'un de ses plus farouches adversaires.

Plusieurs journaux brésiliens ont accusé la société française Thomson, écartée en juillet 1994 au profit de Raytheon, d'avoir joué un rôle en coulisses dans le déclenchement du scandale. Thomson a énergiquement démenti dans un communiqué toute implication dans cette affaire.

Dominique Dhombres

Jacques Chirac à « Time » : « Nous ne sommes pas un pays moyen »

*« **LE MONDE BIPOLAIRE** que nous avons connu n'existe plus »*, le temps est venu de plusieurs grands ensembles, parmi lesquels l'Europe doit tenir une place privilégiée, estime Jacques Chirac. Dans un long entretien accordé à l'hebdomadaire américain *Time* – à l'occasion d'un supplément que ce magazine consacre à la France –, le président de la République explique : *« Le monde de demain sera multipolaire. L'un des pôles essentiels sera l'Europe. Je crois que le premier objectif pour le septennat, c'est de réussir l'Union européenne. »*


VERBATIM

Le chef de l'Etat n'en sous-estime pas, pour autant, le lien transatlantique et juge que *« le deuxième objectif, c'est la modernisation de l'OTAN »* avec *« la création d'un pilier européen de défense »*. *« Je suis très favorable à l'Alliance atlantique »*, poursuit M. Chirac, qui observe qu'elle doit connaître une double évolution. *« D'une part, il faut qu'il y ait une véritable défense européenne, car il n'y a pas de civilisation qui puisse vivre très longtemps si elle n'est pas capable de se défendre*, déclare-t-il. *Je crois qu'autour de l'Union de l'Europe occidentale* (l'UEO, la seule des organisations européennes habilitées à traiter des questions de défense) *doit se créer une sorte de pilier européen de défense, naturellement lié avec le pilier américain dans le cadre de l'Alliance atlantique. »*

La deuxième évolution a trait à l'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale, élargissement que M. Chirac juge *« évident »*. Mais il avertit : *« Attention de faire en sorte qu'un accord avec les Russes permette un élargissement qui n'ait pas pour résultat soit de faire peur aux Russes, soit de les humilier. »* Au sein de l'Alliance, M. Chirac estime que les relations américano-françaises sont bonnes : *« Je trouve que les rapports entre les Etats-Unis et la France en dehors de quelques crises qui sont superficielles – c'est comme lorsqu'on a un petit bouton, ce n'est pas parce qu'on a un petit bouton qu'on est malade, mais ça gratte –, je trouve que ces relations ont toujours été et sont excellentes et qu'elles le resteront parce que c'est dans la nature des choses. On ne va pas changer deux siècles d'histoire. »*

Cette toile de fond ne doit pas masquer quelques problèmes. *« Je ne le cache pas, je suis très inquiet devant l'isolationnisme de l'actuel Congrès américain »*, constate le président de la République, qui ajoute : *« Il faut savoir qu'en ce qui concerne l'aide au développement, pour un PIB à peu près équivalent, l'Union européenne dépense à peu près 31 milliards de dollars* (environ 152 milliards de francs) *par an et les Etats-Unis 9 milliards de dollars* (environ 44 milliards de francs)*. C'est tout à fait impossible d'imaginer que l'Amérique veuille toujours tout décider et payer de moins en moins. Celui qui paye a le pouvoir politique, en fin de compte. J'espère que le président Clinton réagira contre cette fâcheuse tendance à une espèce d'isolationnisme très dangereux pour tout le monde. »*

A propos des essais nucléaires, M. Chirac juge que l'ampleur des réactions antifrançaises a été *« beaucoup exagérée »*. *« Je prendrai un exemple : nous avons suivi extrêmement attentivement tout ce qui concernait les ventes françaises à l'étranger*, assure le chef de l'Etat, *et nous n'avons observé aucune trace d'une réaction dans ce domaine. »* Le président, qui se qualifie lui-même d'*« optimiste »* et de *« pragmatique »*, est confiant dans les atouts de la France face aux défis du siècle à venir et conclut : *« La France est la quatrième puissance économique et commerciale du monde, elle est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, c'est une puissance nucléaire et le premier contributeur de troupes à l'ONU. Nous ne sommes pas un pays moyen. »*

IBM France incite ses salariés à arrêter leur activité dès 51 ans

APRÈS AVOIR RÉDUIT de près de moitié ses effectifs ces cinq dernières années, IBM France prépare de nouvelles restructurations. L'entreprise veut supprimer l'an prochain 420 emplois « équivalents temps plein », sur un total de 11 800 (*Le Monde* du 22 novembre). Les mesures d'accompagnement, présentées aux syndicats lors d'un comité social paritaire sans qu'un accord ait été trouvé, étaient soumises, lundi 27 novembre, au comité central d'entreprise.

La principale mesure consiste à proposer aux salariés âgés de 51 à 54 ans de cesser leur activité, soit progressivement (trois ans à 70 % de temps travaillé rémunéré 70 % du salaire plein, puis dispense d'activité et rémunération à 65 % jusqu'à la retraite), soit immédiatement, tout en continuant à être payés (50 % pendant cinq ans, puis 65 % après) par IBM France, mais en ayant la possibilité de trouver un emploi hors du groupe. Cette offre vise les salariés des usines de Corbeil-Essonnes et Montpellier (Hérault), du laboratoire de recherche de La Gaude (Alpes-Maritimes), ainsi que des services support (finances, juridique, personnel, communication, etc.). L'appel à candidatures sera clos le 15 décembre.

Selon la direction, qui se refuse à chiffrer le coût de ces propositions, 1 100 personnes répondent aux critères définis. En 1994, un plan de ce type (à compter de 52 ans) a concerné quelque 1 900 personnes. IBM France va aussi mettre en place des temps partiels aidés et des congés sans solde indemnisés. Elle a par ailleurs demandé, pour les salariés de plus de 55 ans, des préretraites FNE (mi-temps à 80 % du salaire, plus une prime incitatrice dégressive avec l'âge), en s'engageant sur une embauche pour deux mi-temps.

Les syndicats contestent ces nouvelles réductions d'effectifs et réclament des embauches. *« Dans les usines, il a fallu faire appel à des CDD* [contrats à durée déterminée] *pour faire face à la charge de travail »*, rappelle un élu CFDT. *« Alors que toutes les entités géographiques d'IBM sont en croissance et le marché français en progression, le chiffre d'affaires interne d'IBM France est depuis début 1995 sur une pente négative de 7 % »*, relève un élu CGT, qui voit là le contrecoup des compressions d'effectifs et dénonce *« des licenciements déguisés, car on indique dans quels services on veut voir partir des salariés »*.

> Les syndicats contestent ces nouvelles réductions d'effectifs

Le comité central d'établissement de lundi s'annonçait d'autant plus tendu que la direction devait s'expliquer sur le rachat de la société CGI Informatique (*Le Monde* du 22 novembre). Pour financer cette opération en partie indexée sur les actions d'IBM Corp, le groupe a dû provisionner 1,3 milliard de francs, soit, selon les syndicats, l'équivalent de *« 400 embauches par an pendant six ans »*.

Philippe Le Cœur

Les partisans du président ivoirien sont assurés d'une majorité au Parlement

LES ÉLECTIONS législatives ont eu lieu dans le calme, dimanche 26 novembre, en Côte-d'Ivoire. Dans la nuit, le ministère de l'intérieur a annoncé que la participation se situait entre 45 et 47 % des inscrits, en progression sur les législatives de 1990, mais en recul sur la présidentielle du 22 octobre, qui avait mobilisé – selon les chiffres officiels – 56 % des inscrits, malgré le boycottage des deux principaux partis d'opposition.

D'ores et déjà, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique fondé par Félix Houphouët-Boigny, aujourd'hui dirigé par le président Henri Konan Bédié, élu avec 96,5 % des voix, est assuré de conserver une confortable majorité à l'Assemblée nationale. Le PDCI partait avec 10 sièges d'avance, qui n'étaient pas contestés par l'opposition. Sur environ un quart des 172 sièges, l'opposition n'en a pour l'instant emporté que 13, nous signale notre correspondant à Abidjan, François Picard ; 4 sont allés au Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, dont 2 à Gagnoa, capitale du pays bété. Dans les trois circonscriptions rurales entourant la ville, acquises au FPI – y compris celle de M. Gbagbo –, le scrutin a été reporté par le ministère de l'intérieur, en raison des violences qui avaient entouré le scrutin présidentiel.

Le Rassemblement des républicains, une scission du PDCI formée pour soutenir la candidature présidentielle de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, se soumettait pour la première fois à l'épreuve du scrutin. M. Ouattara n'avait pu se présenter le 22 octobre, faute de satisfaire aux conditions d'éligibilité imposées par le code électoral voté en décembre 1994 par l'Assemblée nationale dominée par le PDCI. La même mésaventure est d'ailleurs arrivée au secrétaire général du RDR, Djény Kobina, qui a vu sa candidature rejetée par le Conseil constitutionnel pour cause d'ascendance ghanéenne.

DANS LE CALME

Le RDR aurait conquis 9 sièges dans le nord du pays, dont est originaire M. Ouattara. Toutefois, l'un de ses députés sortants, Hyacinte Sarassoro, élu en 1990 sous l'étiquette PDCI, a été battu à Sinematiali, une petite ville du Nord, par le secrétaire général du PDCI, Laurent Dona Fologo. Généralement, l'opposition semble avoir été victime de sa désunion. Le Front républicain qui avait uni le FPI et le RDR dans le boycottage de la présidentielle n'a pas résisté à la participation aux législatives. Pourtant, le scrutin de circonscription à un tour favorisait le PDCI. Celui-ci l'a d'ailleurs emporté dans plusieurs villes, où il était minoritaire, comme Bouaké et Daloa.

La campagne et le scrutin se sont déroulés dans le calme, loin des violences qui avaient précédé la présidentielle. Pourtant, l'opposition affirme que la révision des listes électorales s'est faite de manière très imparfaite et que le scrutin a été entaché d'irrégularités. De nombreuses contestations ont entouré, par exemple, les opérations de vote à Yopougon, un immense faubourg populaire d'Abidjan, où le FPI est bien implanté.

Thomas Sotinel

Crimes archivés *par Pierre Georges*

LE GÉNÉRAL PINOCHET a fêté ses quatre fois vingt ans. Par un banquet. Deux mille invités ont participé samedi à cette fête étrange et, sans doute, souhaité, en chœur, un bon anniversaire à l'ami Augusto.

Quatre fois vingt ans, c'est un bel âge pour se pardonner à soi-même sous les vivats des fidèles, entre gâteau et bougies. On n'est d'ailleurs jamais aussi bien absous que par soi-même. Donc, le général Pinochet qui reste général et Pinochet s'est fendu d'un petit discours pour dire combien il regrettait. *« Je ressens, en ma qualité de militaire, la mort de mes adversaires. »*

Un homme ordinaire aurait eu des remords. Un dictateur n'a que des regrets. Indécence sans limites. Voir ainsi un vieux caudillo philosopher sur le sort de ses victimes et sur le fait qu'on ne fait pas de guerre civile sans casser des hommes est proprement ahurissant. Tortures, exécutions, disparitions, que de fatalités regrettables ! Comme dirait, comme dira d'ailleurs le bon vieux général Pinochet : *« Une fois les hostilités déclenchées, on ne peut pas contrôler tous les épisodes. »*

Il n'a pas contrôlé tous les épisodes, lui qui contrôlait tout. Et il en éprouve comme de l'affliction. Un peu de patience, le banquet des quatre-vingt-dix ans peut-être, et il versera, l'âge aidant, une larme sur les crimes commis en son nom.

A moins qu'il n'ait tout oublié. Car aussi bien, entre deux séances de regrets et d'anniversaire, Augusto Pinochet, toujours commandant en chef de l'armée chilienne, affirme avec force que *« l'unique solution au problème se trouve dans l'oubli »*. En ce sens, il a pesé de tout son poids pour que les cinq cent cinquante procès intentés aux militaires ayant participé à la répression sanglante sous la dictature soient *« archivés »* par le gouvernement.

Un autre qui aimerait bien que l'Histoire archive, et d'urgence, les crimes commis en son nom ou au nom des siens, c'est le président Radovan Karadzic. Le patron de la République serbe de Bosnie, inculpé de crime de génocide par le Tribunal international de La Haye, n'en est pas encore aux remords, pas même aux regrets. Tout juste aux soucis. Il se drape dans sa fonction, dans son mandat, dans sa légitimité présidentielle, dans les accords de Dayton, dans tout ce qui pourrait lui être un bouclier pour échapper à la justice.

Les mots de Pinochet pourraient être les siens. La faute à *« la guerre civile »*, la faute à pas de chance, *« les pertes de vies humaines et de biens étaient inévitables »*. Voilà ce que disait Pinochet à Santiago. Voilà ce que dit Karadzic à Pale : *« Les gens se sont entre-tués, il y a eu des atrocités, mais mon armée n'a d'elle-même rien fait de tel. »*

Contre vents et marées, contre massacres et charniers, Radovan Karadzic maintient et menace. Dans un entretien accordé à *Info-Matin*, il défie les forces de l'OTAN, s'il leur prenait la fantaisie de vouloir l'arrêter lui ou n'importe lequel de ses concitoyens. *« Soyez bien convaincu qu'il faudrait au moins 300 000 soldats déployés dans la Bosnie entière pour m'arrêter »*, affirme-t-il. Après avoir précisé que, dans ce cas-là, *« il y aura un carnage »*. C'est un expert qui parle !

Jean-Paul Cluzel succède à André Larquié à la tête de RFI

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES Jean-Paul Cluzel a été nommé pour trois ans au conseil d'administration de Radio-France international (RFI), par décret du ministère de la culture. M. Cluzel remplacera, à compter du 1er décembre, André Larquié, PDG de la société nationale de programme RFI depuis 1989. Agé de quarante-huit ans, énarque, M. Cluzel a été de 1986 à 1988 directeur de cabinet de Bernard Bosson, ministre des affaires européennes. De 1992 à juillet 1995, il a dirigé l'Opéra de Paris.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : Fabien Ghiloni, vingt ans,** a été tué le 21 novembre à Reims (Marne), par un jeune délinquant qui voulait lui dérober son baladeur. Vainqueur à six reprises du championnat de Champagne de vélo tout-terrain (VTT), Fabien Ghiloni a été victime de Karim Seddik, vingt et un ans, déjà condamné pour une attaque à main armée. Ce dernier a frappé puis menacé l'étudiant de son revolver et un coup de feu est parti. Karim Seddik a été mis en examen pour homicide volontaire et écroué.

■ **ALGÉRIE : Liamine Zeroual a été investi**, lundi 27 novembre, comme président de la République après avoir prêté serment, devenant le sixième chef de l'Etat algérien, et le premier élu de manière démocratique. M. Zeroual a juré de *« respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de respecter le libre choix du peuple ainsi que les institutions et les lois de la République »*. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : un opposant au régime du colonel Khadafi** a été assassiné, dimanche 26 novembre à Londres. Ali Mehmed Abouzeid, cinquante-cinq ans, a été retrouvé mort dans son épicerie-boucherie de l'ouest de Londres. *« Pour le moment aucune piste n'est écartée »*, a déclaré un porte-parole de la police. Ali Mehmed Abouzeid avait été emprisonné pendant vingt mois en 1973 pour activités dissidentes. En mai 1984, il aurait participé à Tunis, selon la BBC, à l'organisation d'une tentative d'assassinat de Mouammar Kadhafi à Tripoli. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 27 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18215,20	– 0,13	– 7,64
Honk Kong index	9488,75	– 0,18	+ 15,84

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/11	Var. en % 23/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1890,95	+ 1,28	+ 0,52
Londres FT 100	3622,80	+ 0,56	+ 18,17
Zurich	—	—	+ 18,31
Milan MIB 30	—	—	– 12,09
Francfort Dax 30	2197,08	+ 0,22	+ 4,29
Bruxelles	1468,94	+ 0,31	+ 5,70
Suisse SBS	—	—	+ 37,33
Madrid Ibex 35	—	—	+ 8,28
Amsterdam CBS	—	—	+ 10

A nos abonnés

■ **L'amélioration du service à nos abonnés** passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle sera momentanément interrompu. Toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

Tirage du *Monde* daté dimanche 26-lundi 27 novembre : 526 601 exemplaires

L'Espace

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1995

Vision à long terme

DIAMANT, c'est un peu l'acte fondateur d'Ariane. Rien n'aurait été possible dans l'aventure spatiale sans cette volonté qui s'exprima dans Diamant. Cette histoire nous enseigne une « loi » : il faut regarder loin derrière soi pour comprendre les succès d'aujourd'hui et bien prendre en compte que ce sont les efforts d'aujourd'hui qui seuls justifieront ceux de demain.

Dans ce domaine de très haute technologie, l'excellence est requise parce que la concurrence internationale atteint le niveau d'hyper-compétition qui caractérise les grandes sagas des industries « stratégiques » où se *jouent la puissance commerciale*, le niveau scientifique et la fierté des Nations. Aucun grand projet ne peut voir le jour sans les trois convictions autours desquelles Aerospatiale a construit son destin et qu'elle a su faire partager à ses grands partenaires européens.

L'anticipation d'abord. Seule une vision de long terme soutenue par une grande opiniatreté permettent aux grands projets aéronautiques et spatiaux de voir le jour. Nés dans les années 60 et 70, les programmes Ariane et Airbus atteignent *tout juste aujourd'hui leur* phase de pleine maturité. Il aura fallu une certaine dose, c'est un euphémisme, de détermination et de continuité dans les investissements pour résister aux prédateurs et grignoter 30% du marché aéronautique et plus de 50% du marché des lanceurs commerciaux. Au cours de cette longue bataille, les décideurs, notamment français, n'ont pas fléchi, parce qu'au delà des moyens, ils en avaient l'inflexible volonté.

La coopération ensuite. L'Europe est lucide et sait qu'elle doit rassembler ses meilleurs *savoir-faire* pour être compétitive. Depuis plus de 20 ans, l'Europe aéronautique et spatiale est une réalité. Treize pays sont impliqués dans Ariane avec plus de 60 entreprises associées. La *coopération n'est pas un* mot : elle impose de savoir gérer les intérêts de chacun, politiques et économiques, tout en optimisant les enjeux industriels. Tel est le rôle d'Aerospatiale, architecte industriel d'*Ariane*.

Enfin, les synergies techniques sont indispensables aux progrès de ces industries. Dans l'aérodynamique, la propulsion, les matériaux, l'électronique etc..., Aerospatiale exploite et transfère les techniques de toutes ses branches. Les progrès réalisés pour Airbus ou pour les missiles servent Ariane parce qu'entre l'air et l'espace tout se tient. C'est cela la force et l'intérêt d'un grand groupe multi-spécialiste.

Il y a 30 ans, la première pierre de l'aventure spatiale française était un Diamant

La fusée francaise est à l'origine des programmes européens qui lui ont succédé.

« **LE 26 NOVEMBRE 1965**, à 15 heures 47 (heure de Paris), la fusée Diamant a été lancée de la base saharienne d'Hammaguir et le satellite A-1 a été placé sur orbite conformément aux prévisions. *Le « lance-satellite » a fonctionné* normalement, la poursuite du satellite par le radar Aquitaine a permis de définir les éléments suivants pour la trajectoire : apogée 1768 kilomètres ; périgée 528 kilomètres ; période de révolution 1 heure 48 minutes ».

C'est par ce communiqué laconique que le ministère des Armées annonçait il y a aujourd'hui trente ans l'entrée de la France dans le très restreint – à l'époque – club des puissances spatiales. En effet l'U.R.S.S. en *faisait partie depuis huit ans – le* premier Spoutnik avait été lancé le 4 octobre 1957 – et les Etats-Unis avait suivi de peu avec la mise en orbite de leur premier engin spatial le 31 janvier 1958.

En apprenant la nouvelle le général de Gaulle, président de la République, avait été plus lyrique :

« La mise sur orbite spatiale du premier satellite français, lancé par une fusée française est une importante réussite dont notre pays tout entier ressent la *joie et la fierté. En son nom je* félicite tous ceux dont les recherches, la science et la technique lui ont valu ce grand succès en attendant que se développe sa participation à la conquête de l'espace ».

Ainsi la France était parvenue seule à se hisser technologiquement au niveau des deux superpuissances mondiales. Dès les lendemains de la Seconde guerre mondiale les scientifiques français s'étaient intéressés aux travaux menés par les Allemands à Peenemünde et avaient réussi à mettre au point des missiles de petite taille. C'est en fait la décision de doter la France d'une Force nucléaire stratégique de dissuasion qui en 1959 permit la mise au point de gros étages de propulsion. Cette démarche fut rapide car le gouvernement avait la volonté de disposer d'un armement stratégique le plus rapidement possible et il y consacra les budgets nécessaires.

DES PIERRES TRÈS PRÉCIEUSES

Les vecteurs de la Force nucléaire stratégique furent donc mis à l'étude par une société créée dans ce but , la S.E.R.E.B. (Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques), qui *devait ensuite devenir partie intégrante* d'Aerospatiale. Le programme « Pierres précieuses » fut lancé. Les projets portèrent les noms de « Topaze », « Emeraude » et « Saphir ». La dérivée civile, qui utilisait une combinaison des vecteurs militaires fut baptisée « Diamant ».

Après de nombreux lancements de « Saphir », de différentes configurations, la fusée « Diamant » fit son apparition. Avec trois étages, elle mesurait 19 mètres de long pour un poids de 18,4 tonnes et une poussée au décollage de 28 tonnes. Le premier étage de 10 mètres était en fait une « Emeraude » à propulseur unique orientable brûlant près de 13 tonnes de propergols liquides, mélange d'acide nitrique et d'essence de térébenthine. Le deuxième étage de 4,70 mètres de long était une « Topaze » propulsée par plus de 2.260 kilos de poudre alimentant quatre tuyères et le troisième étage qui n'avait pas de nom, mesurait 1,85 mètre et contenait 641 kilos de poudre. Construit en fibre de verre, il ne pesait que 68 kilos à vide et il était surmonté d'un satellite de 42 kilos, A-1, surnommé « Astérix » comme le Gaulois frondeur, contenant une balise, un répondeur radar et un émetteur de télé*mesure*, *outre* la S.E.R.E.B., maître d'œuvre et responsable des essais en vol, deux autres sociétés qui devaient, en 1970, fusionner pour constituer l'Aerospatiale, participaient au programme. Nord-Aviation pour la construction du deuxième étage « Topaze » et Sud-Aviation, groupe technique de Cannes, pour les mesures.

DIX MINUTES DE PROPULSION

Le vol de ce premier lanceur spatial français devait durer *619* secondes, *soit un peu plus de* 10 minutes, la séparation du premier et du deuxième étage intervenant au bout de 95 secondes à 43 kilomètres d'altitude au-dessus de la frontière algéro-tunisienne. Le premier étage devait retomber dans le Sahara à 350 kilomètres du pas de tir. La séparation deuxième-troisième étage intervint à 547 kilomètres d'altitude. L'ensemble de l'opération a été suivi par l'escorteur Guépratte, ancré dans le golfe de Gabès, puis par la station Iris installée par le C.N.E.S. à Beyrouth.

Succès technique doublé d'une opération de prestige le lancement de Diamant marqua le début de l'aventure européenne dans l'espace. Les Allemands s'intéressèrent au programme, *mais là encore ce fut les réti*cences des Américains qui permirent de concrétiser le projet du grand lanceur Ariane. Les conditions posées pour lancer le satellite de communications franco-allemand Symphonie par les Etats-Unis, servirent de catalyseur à la volonté européenne et sur proposition de la France, en 1973, le Conseil des ministres européens, réuni à Bruxelles, décida de s'engager dans la réalisation d'Ariane. Cette réalisation a été menée dans le cadre d'une structure industrielle initiée par le programme « Diamant », la coopération entre de multiples entreprises apportant chacune leurs compétences et leur savoir-faire. *Cet « exploit collectif »* national, autour d'une des sociétés qui généra ensuite Aerospatiale, subsiste aujourd'hui. Le « pivot » s'est enrichi et le montage industriel étendu à treize pays.

Après plus de vingt ans, le chemin parcouru est impressionnant. Plus de 90% des tirs du lanceur européen ont été réussis et plus de 50% du marché des lancements de satellites commer*ciaux a été remporté par* Ariane.

■ Conférence européenne de Toulouse : des décisions capitales pour l'avenir

Toulouse, 27 octobre 1995, (de notre envoyé spécial). Les ministres européens de l'Espace viennent de prendre des décisions attendues avec espoir par la communauté spatiale. Le COF (Columbus Orbital Facility) et l'ATV (Automatic Transfer Vehicle), véhicule de transfert logistique en orbite seront réalisés et les études pour le CTV (Crew Transport Vehicle) engagées. Le programme spatial européen va ainsi pouvoir prendre une nouvelle dimension.

Cette conférence, considérée par les observateurs comme une réussite, relance les grands *programmes internationaux* qui permettront à l'Europe de demeurer la troisième grande puissance spatiale du monde.

■ ISO en orbite

Succès total pour le lancement du satellite ISO (Infared Space Observatory) lancé par Ariane 4 le 17 novembre dernier et arrivé sur son orbite opérationnelle le 21 novembre. Destiné à l'*exploration de l'univers Invisible*, ce satellite d'astronomie dans l'infrarouge dont Aerospatiale a assuré la maîtrise d'œuvre nous apportera des connaissances exceptionnelles sur l'univers inconnu. 2000 astronomes dans le monde travailleront sur les informations transmises par ISO.

Ariane 5. Un nouveau moteur pour l'Europe

La nouvelle fusée dont Aerospatiale est l' architecte industriel
répond aux nouvelles demandes de transport spatial
et participera notamment au programme de la future station spatiale Alpha .



Décidés en 1987 à la Haye, lors de la réunion des ministres européens de l'Espace, le programme Ariane 5 a pour objectif de prolonger et d'amplifier les succès d'Ariane 4 sur le marché mondial des lanceurs. Cette évolution est d'une grande logique ; Ariane 4 détient aujourd'hui plus de 50% du marché de lancement des satellites commerciaux.

Dans la continuité des autres programmes, Ariane 5 est dirigée par l'ESA (Agence spatiale européenne), qui en a confié le développement au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et la commercialisation à Arianespace. Fort de son expérience à travers Diamant, Ariane 1, 2, 3 et 4, Aerospatiale en est l'architecte industriel et développe les principaux étages du lanceur. Ariane 5 est la concrétisation du savoir-faire européen dans le domaine. 13 pays et quelques 60 entreprises participent au programme, cas unique de collaboration industrielle, couronnée par le succès.

Tous en bénéficiant des acquis technologiques de ses prédécesseurs, le lanceur Ariane 5 représente un nouveau défi en termes de fiabilité, de disponibilité, et de coût compétitif. Il est conçu pour permettre le lancement de 6,7 tonnes en orbite de transfer géostationnaire - contre 4,650 tonnes pour Ariane 4 - et s'adapter à des demandes diversifiées : mise en orbite de satellites à la masse croissante, vols en orbite basse et vols habités. Il participera aussi au ravitaillement de la future station spatiale internationale Alpha et lancera l'ARD (Atmospheric Rentry demonstrator), capsule automatique développée par Aerospatiale. Un épisode important car l'ARD prépare les études d'un futur CTV (Crew Transport Vehicle) pour l'Europe, capsule habitée qui pourra transporter 4 à 6 astronautes vers la station Alpha.

Ariane 5, dont les premiers lancements interviendront au printemps 96, constitue ainsi une nouvelle étape dans l'édification de l'Europe spatiale.

Le premier satellite gaulois s'appelait Astérix

Depuis ,Aerospatiale a réalisé en coopération près de 90 satellites de télécommunication, d'observation ou scientifiques. Une trentaine sont en préparation.

RÉALISÉ PAR LA SEREB, ancêtre d'Aerospatiale et lancé le 26 novembre 1965 par DIAMANT 1, le premier satellite français s'appelait Astérix. Un nom marqué par une farouche volonté d'affirmer la particularité de la France... et son ambition d'indépendance.

Depuis, Aerospatiale a participé à la *réalisation* d'une centaine de satellites. Son activité s'exerce notamment dans le domaine des télécommunications, de Symphonie à et Eutelsat III et Hot Bird 1. Elle est devenue le premier exportateur français de satellites, avec notamment Arabsat (Ligue Arabe). Türksat (Turquie), Agila (Philippines), Thaïcom 3 (Thaïlande), Nahuel (Argentine), Sinosat (Chine), ou encore Sirius 2 (Suède).

Dans le domaine de la météorologie, les satellites Météosat ont été réalisés depuis 1977. Tous les téléspectateurs européens connaissent aujourd'hui leurs images. Pour l'observation Aerospatiale a développé un pôle d'excellence dans les systèmes de prises de vues, Végétation sur Spot pour l'observation de la terre, Helios pour l'observation militaire. Le plus récent, le satellite d'astronomie européen, ISO, vient de commencer sa mission de découverte de l'univers invisible. Les données recueillies devraient permettre au monde scientifique de faire des progrès considérables. Et bientôt en 1997 la sonde Huygens partira pour un long voyage en direction de la banlieue de Saturne, où elle « atterrira » sur Titan en... 2004.

